

RECUEIL PÉRIODIQUE
D'OBSERVATIONS
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

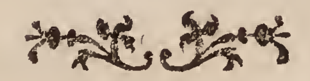
Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. VANDERMONDE, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, & Professeur en Chirurgie Françoise.

. . . . Artem experientia fecit
Exemplo monstrante viam. . . . . .
Marc. Manil. Astronom. lib. 1. v. 63. 64

JANVIER 1757.

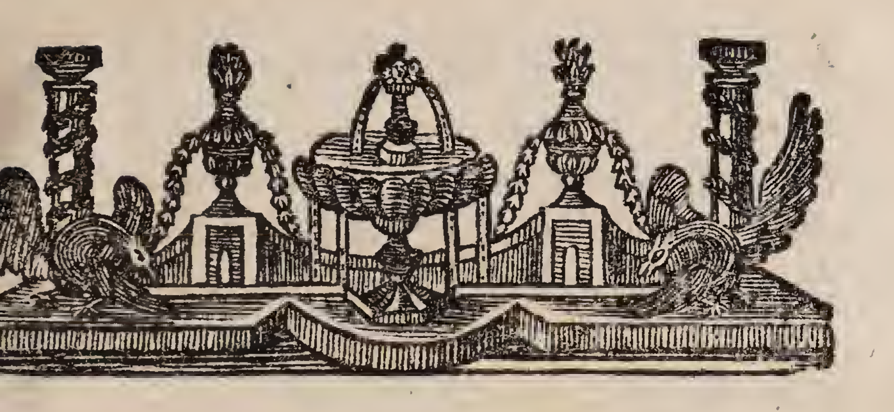
TOME VI.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.



A

SON ALTESSE SÉRÉNISSIME

MONSEIGNEUR

LE COMTE

DE CLERMONT,

PRINCE DU SANG.

ONSEIGNEUR,

Ce Recueil d'observations de Médecine n'a été entrepris que pour le bien de l'humanité. C'est une Collection de cures intéressantes, de remedes singuliers, une suite de faits souvent nouveaux, quelque fois mer-

veilleux, & toujours relatifs à la ſanté & à la vie des hommes. Je n'avois pas beſoin, MONSEIGNEUR, *d'autre titre, pour faire paroître cet Ouvrage, ſous les auſpices de* VOTRE ALTESSE SÉRÉNISSIME: *tout ce qui eſt vraiment utile, eſt ſûr de ſon ſuffrage; delà naît le goût particulier qu'Elle a pour tous les objets qui ont rapport à la Médecine. Le nom de* VOTRE ALTESSE SÉRÉNISSIME, *placé à la tête de ce Journal, ſuffit,* MONSEIGNEUR, *pour lui donner la plus grande célébrité, & pour lui aſſurer l'eſtime du Public. Puis-je adreſſer cet hommage à un Prince qui ait plus de juſteſſe dans le diſcernement, plus de droiture dans l'eſprit, plus d'amour pour les Arts & les Sciences?*

Je ſuis avec un très-profond reſpect,

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE ALTESSE SÉRÉNISSIME,

Le très-humble & très-obéiſſant Serviteur,
VANDERMONDE.

AVERTISSEMENT

DE L'AUTEUR DU JOURNAL.

PARMI les différens objets dont on a bien voulu nous gratifier l'année derniere, il n'y en a point qui ait paru plus souvent sur la scéne que la sensibilité des parties ; c'est une matiere de la derniere importance pour la théorie & la pratique de la Médecine & de la Chirurgie Nous ne craignons pas d'ennuyer le Public par cette répétition ; car les différens Auteurs qui en ont traité, sont tous illustres & connus très-avantageusement. Comme on pourroit croire qu'ils se trouvent quelquefois en contradiction les uns avec les autres, & que leur autorité est d'autant plus respectable, qu'ils en appellent tous à l'expérience, nous avons cru ne devoir abandonner ce sujet, que quand il sera suffisamment éclairci, ou du moins amplement discuté. Nous avons encore des expériences très-intéressantes sur la même matiere, que nous ferons paroître successivement, afin de présenter une espece de corps de doc-

trine ſur cette partie qui eſt un des fondemens de l'économie animale; & afin qu'on puiſſe y recourir avec utilité. Immédiatement après nous donnerons au Public des Obſervations fort curieuſes & fort utiles ſur quelques maladies ſingulieres.

Comme nous cherchons de jour en jour à nous rendre dignes du ſuffrage du Public, nous nous ſommes impoſé une tâche nouvelle relative aux maladies épidémiques. Nous publierons dans la ſuite un état du barométre & du thermométre, par lequel on pourra plus facilement comparer les effets de l'air & des ſaiſons ſur le corps humain, & par conſéquent prévenir les maladies qui en dépendent, ou du moins les guérir plus promptement & plus ſûrement.





RECUEIL PÉRIODIQUE *D'OBSERVATIONS* DE MÉDECINE, *CHIRURGIE*, PHARMACIE, &c.

FIN des Expériences sur l'Irritabilité, par M. LORRY, Médecin de la Faculté de Paris.

APRÈS l'examen du cœur, je me suis porté à celui des vaisseaux dont il est l'origine, & à toutes les parties contenues dans la poitrine. J'ai pris dans un chien, aussi peu épuisé qu'il m'a été possible de le trouver, le tronc de l'aorte descendante au-dessus du diaphragme, & j'ai jetté sur toute sa circonférence de l'esprit de nître; cette artere s'est contractée de près d'un tiers de son diamétre. J'ai attaqué tout aussi-tôt la veine cave au même endroit : elle s'est aussi contractée ; mais j'ai

vu très-clairement qu'elle le faiſoit plus foiblement que l'artere, quoique quelques Auteurs ayent prétendu le contraire. Il peut y avoir dans le corps, des veines dont la contraction ſoit plus forte que celle des arteres qui leur correſpondent : car encore une fois la ſtructure du corps eſt ſi variée, qu'il eſt impoſſible d'atteindre à toutes les différences de chacune de ſes parties. Le Créateur a proportionné leur force à leurs uſages ; & ceux qui voudront travailler ſur cet objet, trouveront encore long-temps des richeſſes à acquérir, pourvu qu'ils ne déduiſent pas de leur expérience des concluſions trop précipitées.

Voici ce qui regarde les autres parties de la poitrine. Dans les expériences que j'ai tentées ſur la plévre, il m'a été aiſé d'appercevoir 1° que ſon écartement, quand elle eſt coupée, eſt fort conſidérable : 2° que quand un irritant chymique agit ſur ſa ſubſtance, elle ne paroît pas ſe contracter très-fort ; mais les muſcles intercoſtaux qui ſont ſous cette membrane, ſe contractent évidemment dans leur ſubſtance, la froncent & la rident en étoile : cependant cette contraction eſt plus évidente dans le médiaſtin, quoique la choſe dût paroître plus ſurprenante, puiſque cette membrane non-ſeulement n'a aucun ſentiment, mais même elle n'a aucune qualité qui ſemble la rendre propre au mouvement. Encore une

fois, quelque analogie ou quelque identité de ſubſtance qui ſe trouve entre deux parties, c'eſt agir avec précipitation, que de vouloir en conclure leurs propriétés.

A l'égard du mouvement contre nature des parties contenues dans la tête, je me ſuis, je crois, expliqué ailleurs avec aſſez de clarté ſur cet article, pour n'avoir rien à y ajouter.

Pour les nerfs qui en dépendent, & qui ſont les routes du cerveau aux différentes parties, j'ai dit ce qu'on devoit penſer de leur ſentiment qui eſt extrêmement vif. On excite par leur irritation un mouvement dans les muſcles & dans les parties auxquelles ils tendent, ſans cependant exciter dans leur ſubſtance le moindre ébranlement. Je propoſe ſeulement l'expérience ſuivante à répéter, parce que je crois en avoir apperçu la vérité. Après avoir coupé un nerf, en irritant la partie ſupérieure de ce nerf, c'eſt-à-dire, celle qui communique avec le cerveau, j'ai vu évidemment dans la partie coupée un ſoubreſault & une rétraction : le nerf ſemble ſe criſper & s'accourcir, ſans que je puiſſe attribuer la cauſe à aucun méchaniſme évident; mais on ne découvre rien de ſemblable, tant que le nerf eſt entier. J'ai répété ſur le diaphragme & les nerfs diaphramatiques l'expérience de Bellini, & je l'ai trouvé très-vraie. J'ai comparé l'écartement des nerfs & celui des

autres parties, & j'ai obſervé qu'il étoit très-différent dans différens nerfs, ſans pouvoir déterminer juſqu'à préſent ſi cette tenſion ſi variée peut faire une différence dans l'uſage auquel ils ſont deſtinés.

Les phénomenes de cette contraction que nous avons remarqués dans différentes parties du corps, ſont variés par leur grandeur & par leur étendue. Mais en premier lieu, dans les parties qui ne ſont pas muſculaires, l'eſpace ſe raccourcit en tout ſens autour de la partie irritée, & forme une eſpece de figure circulaire : elle s'étend moins loin dans les fibres muſculaires; affectant toutes celles qui ſont irritées, elle ne m'a paru gagner que lentement les circonvoiſines. Ce phénomene eſt évident, ſur-tout dans les inteſtins, dont j'ai ſouvent irrité une très-petite portion; cette portion étoit reſſerrée comme avec un fil, ſans que le reſſerrement ſe fît par des dégrés qui diminuaſſent inſenſiblement.

En ſecond lieu, quelque forte que ſoit la contraction, elle ne s'étend guére au tiers de la ſubſtance. Si on ajoute un irritant, juſqu'à un certain dégré, l'irritation augmente toujours; paſſé ce dégré, elle s'étend plutôt qu'elle n'augmente.

En troiſieme lieu, il étoit impoſſible qu'on en excitât la moindre trace après la mort. M. Zimmermann & quelques autres Auteurs nous ont rapporté pluſieurs exemples de mou-

vemens excités dans les animaux après leur mort : je connois ces exemples, & je ne prétends attaquer ni leur validité ni leur mérite ; mais on ne peut réveiller aucun mouvement constant, & qui suive les régles que nous établissons ici. De ces mouvemens, les uns sont purement méchaniques, les autres sont produits par un reste de vie qui n'est pas parfaitement éteinte.

Enfin la contraction est constante. Pour m'assurer de cette propriété, j'ai fait trois especes de tentatives. J'ai adouci l'irritant, aussi-tôt qu'il a eu produit son effet : j'ai examiné l'état de la partie après la mort, & je l'ai examinée dans le sujet vivant.

Pour la premiere expérience, ayant jetté de l'esprit de nître sur un intestin qui se contracta, j'ai lavé aussi-tôt les parties avec de l'eau tiéde, l'animal étant plein de vie. Quoique les acides se délayent dans l'eau, j'ai trouvé que leur impression s'affoiblit à la vérité, mais peu sensiblement, & la contraction subsiste.

Pour la seconde expérience, j'ai gardé un intestin ainsi contracté deux jours après la mort de l'animal : quoique la partie fût absolument flétrie, elle gardoit sa contraction, mais plus lâche. Il est vrai que les acides minéraux ont aussi la propriété d'astreindre.

Enfin j'ai déjà parlé de la troisieme expérience, dans laquelle ayant ouvert promp-

tement le bas-ventre à un chien, je recousus sa plaie; & au bout de trois jours, l'animal donnant tous les signes extérieurs de santé, je retrouvai, en l'ouvrant, les intestins encore contractés: ils l'étoient à la vérité plus foiblement, & je suis persuadé que la chaleur humide du bas-ventre, & plus encore les ressources infinies & inconnues de la nature auroient continué à opérer le rétablissement dans l'état naturel. C'est une matiere à suivre en particulier.

Voilà quel est le résultat de mes expériences sur le dégré & les différences de l'irritabilité considérée en général: car pour le détail de cette matiere, je ne l'ai pas même effleuré. Toutes les conclusions que je déduis de ces recherches, se réduisent à celles-ci: on doit distinguer dans l'irritation deux effets différens l'un de l'autre. Le premier est le sentiment qui s'excite, à l'occasion de l'impression des objets extérieurs. Le second est le mouvement créé pour le bien général de l'économie animale, qui se produit par l'action des irritans, sans la participation du moins apparente de la partie destinée à sentir: cette propriété ne doit pas paroître plus singuliere, que les mouvemens composés qui s'excitent malgré nous, pour nous procurer, par exemple, un éternument, souvent par une cause si légere, qu'elle ne tombe pas sous nos sens. Cette mo-

bilité paroît être un appanage propre aux parties qui par elles-mêmes ont une contraction naturelle ; mais cette contraction naturelle ne dépend pas de causes méchaniques : elle est du ressort de la sensibilité, & elle cesse évidemment après la mort. J'ai vu cette cessation bien évidente dans une expérience que j'ai tentée dans d'autres vues sur un grand chien ; je l'avois tué, ne pouvant venir à bout de m'en rendre le maître autrement. J'injectai dans l'œsophage de ce chien, qui venoit de mourir, une quantité d'eau considérable ; mais petit-à-petit, mon dessein étoit de voir si je pourrois faire passer de l'eau dans la vessie urinaire. Son ventre paroissoit à l'extérieur extraordinairement gonflé : quand je le crus assez gonflé pour mon dessein, je l'ouvris, & je fus fort étonné de voir que toute l'eau que j'avois seringué, étoit exactement contenue dans l'estomac, sans qu'une seule goutte eût passé par le pylore. Les impulsions que j'avois faites en dernier lieu, avoient produit un si terrible effort, que les tuniques intérieures de l'estomac étoient rompues, & ce viscere étoit si dilaté, qu'il occupoit une grande partie du bas-ventre. D'où vient cette inaction dans l'estomac, si ce n'est du défaut de contractilité qui n'existe plus dans un animal mort ? En un mot, le dégré de mobilité en irritation paroît avoir une analogie marquée avec le

dégré de mobilité dans l'état naturel, quoiqu'il ſoit très-eſſentiellement différent du mouvement muſculaire. Une autre concluſion que je me crois en droit de déduire, c'eſt que ce n'eſt pas le nombre des nerfs qui conſtitue le dégré du ſentiment: la duremere eſt fort ſenſible, & cependant peut-être aucune autre partie n'eſt-elle ſi deſtituée de nerfs; le tiſſu cellulaire en a qui ne lui communiquent ni ſentiment ni mouvement. C'eſt une diſpoſition particuliere qui fait, par exemple, que la peau eſt plus ſenſible dans certains endroits, que dans d'autres, & cette diſpoſition eſt rendue évidente par l'Anatomie. Il n'y a peut-être pas dans tout le corps de parties plus évidemment ſenſibles, que toutes les membranes qu'on appelle veloutées, qui tapiſſent l'intérieur des viſceres, qui peuvent & contenir & expulſer des matieres qui ſont ſujettes à devenir très-âcres: là on voit les nerfs ſe terminer en papilles ſans nombre. Y a-t-il dans les parties ſenſibles une diſpoſition qui ſoit comparable à cette organiſation des nerfs? C'eſt ce que l'Anatomie n'a pas encore décidé, non plus que cette queſtion tant de fois renouvellée, tant de fois anéantie: Si des nerfs, les uns ſont deſtinés au mouvement, les autres le ſont au ſentiment; objet important de recherches, & ſur leſquelles l'expérience peut, à ce que j'eſpere, faire quelque choſe indépendamment de l'inſpection.

Il ne nous reſte à préſent que la recherche des cauſes de la ſenſibilité à parcourir, & heureuſement il n'y a preſque point de queſtion ſur cette matiere : il eſt démontré que les nerfs en ſont & la ſource & l'inſtrument. Mais Stenon a le premier, je crois, fait une expérience qui paroît démontrer que le ſang a quelque part à la production du ſentiment. En liant l'aorte dans un chien vivant au-deſſus des iliaques, le ſentiment & le mouvement périſſent dans toutes les extrémités inférieures. Les Auteurs qui prétendent le plus vivement que le ſang n'a aucune part dans la production du ſentiment, n'ont point conteſté cette expérience ; on l'a ſeulement expliquée. M. Kau, neveu du grand Boerhaave, l'a en dernier lieu répétée avec le même ſuccès ; je l'ai faite auſſi. M. Kau nous a rapporté tout ce qu'il a obſervé pendant tout le tems que l'animal a vécu : pour moi, je vais rendre compte de ce que j'ai vu dans l'inſtant même.

J'ai ſaiſi, le plus promptement que j'ai pu, dans un chien vif & d'une taille médiocre, l'aorte au-deſſus des iliaques ; je l'ai ſerrée avec un double fil, de façon qu'il ne pût plus y avoir de communication entre les parties ſupérieures & les inférieures. J'ai auſſi-tôt rompu les liens qui attachoient les extrémités inférieures : l'animal a fait encore quelques mouvemens, mais ils n'ont pas ſub-

ſiſté, &, comme l'a fort bien décrit M. Kau, ces extrémités ſe ſont retirées. J'ai diſſéqué la peau, & l'animal a encore donné quelques ſignes de douleur, mais foibles, légers, & point du tout comparables à ceux qui s'excitent ordinairement dans ces animaux. J'ai découvert un muſcle, & je l'ai irrité; alors il s'eſt excité dans ce muſcle, que le défaut de ſang faiſoit blanchir, une vive contraction pareille à celle qui s'y excite ordinairement, quand on jette deſſus un irritant. J'ai piqué le tendon, & l'animal a paru, par les efforts qu'il faiſoit dans les extrémités ſupérieures, ſentir un peu la piquure; mais la propriété de ſe contracter ſubſiſta bien plus évidemment & ſans aucune diminution, pendant plus d'une demi-heure que dura l'expérience.

S'il m'eſt permis de dire mon avis ſur une matiere auſſi conteſtée entre des perſonnages de la plus grande autorité, cette expérience ne me fait pas conclure que le concours du ſang ſoit un inſtrument néceſſaire à la ſenſibilité: elle démontre qu'il ne peut ſubſiſter de ſentiment conſtant & régulier ſans le concours du ſang dans une partie, ſenſible d'ailleurs. En effet, quoique le cerveau & les nerfs fourniſſent de leur côté tout ce qui eſt néceſſaire à la ſenſibilité, ſi le ſang ne circule pas dans la partie, comment peut-on s'attendre que ſans la liqueur eſſentielle à la vie, on trouve quelque effet de ceux qui n'appar-

tiennent qu'à une vie parfaite ? Il y concourt de cette façon ſans doute ; mais il ne faut le regarder que comme une condition néceſſaire, & non pas comme une cauſe dont la ſenſibilité ſoit l'effet.

Telles ſont les Obſervations que j'ai faites ſur la ſenſibilité en général. Je ne les ai point rendues publiques, par envie de me mêler dans des conteſtations qui exigeroient & plus de loiſir, & plus de ſçavoir que je n'en ai. Je ne ſuis que le ſimple Narrateur des faits que j'ai obſervés. J'avouerai même, ſi l'on veut, que des expériences faites ſur un animal vivant & ſouffrant, ne peuvent nous donner que des concluſions fautives, pour décider de la ſenſibilité d'une machine dont l'harmonie eſt parfaite, & dont toutes les fibres ſe répondent exactement. J'irai plus loin : il n'eſt pas impoſſible que la vive douleur que l'on eſt obligé de faire ſouffrir à ces animaux, en leur ouvrant la peau, n'amortiſſent le ſentiment de quelques parties. L'expérience a appris qu'une forte douleur dans une partie excite l'apathie ou l'immobilité dans quelqu'autre. C'eſt ainſi que dans la violente douleur de l'inflammation, fût-ce du panaris, l'eſtomac ne digere pas ; au contraire un peu d'aliment reçu dans l'eſtomac fait quelquefois ceſſer une violente douleur de tête. Quels ſont donc les avantages de ces expériences ? En voici, je crois, pluſieurs.

Premiérement, les Auteurs qui ont parlé de la ſenſibilité juſqu'à préſent, n'ont pas aſſez diſtingué la ſenſibilité proprement dite, de la mobilité des parties.

En ſecond lieu, on a trop confondu la propriété générale de ſentir, avec le ſentiment des parties, qui n'appartient qu'à elles. Les Anciens donnoient trop dans ce qu'ils appelloient *facultés*; nous n'y donnons pas aſſez. Pour s'en convaincre, il faut lire ce que dit Gliſſon ſur la veine-porte, ce que dit Martine dans ſon excellente Diſſertation, écrite en Anglois, ſur les purgatifs. Il faut ſe rappeller que le mercure affecte principalement les glandes ſalivaires; que le venin des cantarides ne ſe porte que ſur les voies urinaires, & n'attaque pas même des poitrines délicates.

Ce n'eſt pas tout; l'hiſtoire de la ſenſibilité ne ſe perfectionnera pas tant par ces ouvertures d'animaux vivans, mais dans un état contre nature, que par les ſources que je prendrai la liberté d'indiquer, en finiſſant. Une Obſervation longue & conſtatée, l'ouverture des cadavres après les maladies bien obſervées, les expériences avec des médicamens avalés, pris en lavement, injectés, appliqués, feront des ſources fécondes qui nous feront connoître les rapports des parties ſenſibles entr'elles & avec les corps de la nature. M. Kau a rendu de grands ſer-

vices pour la connoiſſance de cette irritabilité particuliere. M. Van-Swieten, comme tous ceux qui ont obſervé la nature, nous a de même tranſmis des faits qui peuvent ſervir à cette hiſtoire. Quand un Auteur illuſtre voudra traiter les maladies particulieres de quelque organe, comme M. Senac a traité celles du cœur, il nous tracera les loix de l'irritation particuliere à ce viſcere, ſes rapports avec les autres organes, comme M. Senac l'a fait ſur cette importante partie. Petit-à-petit l'hiſtoire de l'irritabilité prendra une forme conſtante : les Obſervations de MM. Simſon, Whitt, Douglas, ceſſeront d'être des faits iſolés ; leur rapport avec d'autres apprendra dans quelle claſſe ils doivent être rangés.

OBSERVATION

Sur un homme frappé du tonnerre, par M. HENRY, Chirurgien à Auxerre.

Le tonnerre eſt de tous les météores celui qui eſt le plus fécond en merveilles ; c'eſt un Protée dont on ne peut ſuivre la marche, & dont on a ſouvent bien des peines à ſe garantir. Par ſes éclats il répand la terreur dans le cœur de la plupart des hommes, & par ſes effets il devient un ſujet d'admiration

pour les Philoſophes. Des exemples ſans nombre ont prouvé que l'on étoit bien loin de connoître les propriétés de ce feu céleſte; que ſa formation, la promptitude de ſa chûte & ſa variété infinie dans ſon action ſur les corps étoient preſque incompréhenſibles. L'Obſervation qui ſuit, en eſt une preuve manifeſte.

Le 23 du mois de Juin dernier, un charretier du Hameau de S. Gervais, accoutumé à boire, comme le font les gens de ſon métier, s'enyvra, étant aſſez éloigné de chez lui. Il voulut ſe mettre en route pour revenir; il ſe ſentit ſi accablé, qu'il fut obligé de ſe coucher à l'ombre d'un arbre dans le milieu de ſon chemin. Bientôt après il s'éleva un orage conſidérable. Le tonnerre tomba ſur l'arbre, le dépouilla de ſes feuilles, le réduiſit en charbon, & finit par exercer ſa fureur ſur ce pauvre miſérable. Il lui fit d'abord une ouverture entre les deux omoplates, de cinq à ſix pouces de longueur: il perça l'habit, la veſte & la chemiſe, ſans pénétrer plus avant; il ſe gliſſa ſous la chemiſe, à droite & à gauche, le long du dos, des lombes, des feſſes, des cuiſſes & des jambes, & ſortit ſous les deux talons. D'abord il brûla tous les poils qui étoient répandus ſur ſon paſſage; mais ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt qu'il grilla l'épiderme, depuis les omoplates juſqu'aux talons, en le rédui-

ſant en petits rouleaux d'égale groſſeur, & ſéparés réguliérement de quatre doigts en quatre doigts les uns des autres. La chemiſe, la culote, les jarretieres & les bas n'ont pas été endommagés, à l'exception de la portion de la chemiſe par où le tonnerre eſt entré. En ſortant, il y a apparence qu'il a emporté les deux ſouliers; car on les a trouvés à dix pas de-là à moitié brûlés & coupés en morceaux. Un moment après, quelques perſonnes ayant vu cet homme ſans connoiſſance, & qui ſe rouloit dans le chemin, comme un furieux, le menerent à la maiſon la plus voiſine, pour tâcher de lui donner du ſecours. On vint ſur le champ me chercher. Je trouvai cet homme dans un délire ſi violent, qu'il falloit cinq hommes pour le contenir. Je le ſaignai du bras copieuſement: le ſang ſortoit en ſautillant, comme ſi j'avois ouvert l'artere. Le tranſport ſe calma. Je réitérai la ſaignée: le lendemain elle produiſit de très-bons effets; car la raiſon revint trente-ſix heures après au malade. Ce fut pour lors qu'il reſſentit des douleurs très-vives, occaſionnées par les brûlures que le tonnerre lui avoit faites. Je fis tout ce que je pus pour les calmer: elles jetterent pendant quelque-tems beaucoup de ſéroſités, & ſe diſſiperent entiérement quinze jours après; & le malade fut parfaitement guéri.

LETTRE

A l'Auteur du Journal, sur une maladie accompagnée de symptômes extraordinaires & sur l'efficacité des seuls humectans dans les maladies hystériques, par M. POMME le fils, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, à Arles.

MONSIEUR,

Par les deux Observations que j'ai eu l'honneur de vous envoyer, & que vous avez insérées dans les Journaux d'Avril & de Juillet de l'année derniere, j'ai voulu prouver l'efficacité des seuls humectans dans les maladies hystériques. Comme je crains de n'y avoir pas encore réussi, je vous envoie le précis d'un Ouvrage que je fis imprimer ici 1754.

Dans le courant de l'année 1744, Mademoiselle ***, âgée de dix-neuf ans, d'un tempérament bilieux & sanguin, fut attaquée d'une douleur violente au gros doigt du pied droit, qui lui ôta le sommeil & l'appétit. Cette douleur se soutint ainsi un mois & demi, & elle n'augmenta que pour lui causer une foiblesse, dont elle ne revint qu'après bien des cordiaux, pour entrer dans des

convulſions affreuſes, accompagnées de ſymptômes auſſi irréguliers que terribles. Si on pinçoit légerement quelque partie de ſon corps, ſi on verſoit deſſus une ſeule goutte d'eau, le mal redoubloit avec une fureur capable d'alarmer. C'étoit une machine détraquée, où tout alloit à l'aventure par ſauts & par bonds, avec une irrégularité qu'on ſent mieux, qu'on n'exprime. La ſaignée arrêta le cours de ces déſordres, ſans fixer celui des eſprits effarouchés, & le délire parut avec une hémiplégie qui occupoit tout le côté droit. Le bras étoit plié ſur la poitrine, ſans qu'on pût l'étendre d'une ligne; le ventre étoit élevé tout le long de la ligne blanche; la cuiſſe & la jambe faiſoient par leur roideur une piéce continue. Elle reſta onze jours dans cet état, ſans prendre aucun aliment, la mâchoire & la langue ayant part à cette hémiplégie. Pluſieurs Médecins aſſemblés à cet effet convinrent que cette maladie tiroit ſon origine de l'éréthiſme des nerfs & de la ſéchereſſe des fluides, & qu'elle ne pouvoit être combattue que par les humectans. Les bains agirent d'abord avec ſuccès, puiſqu'ils diſſiperent le délire : on ne vit plus des crachemens de ſang, des vomiſſemens, des ſuffocations, & autres ſymptômes auparavant inſéparables de la ſaignée aux jours critiques; mais ils ne rendirent qu'imparfaitement la ſoupleſſe aux membres

érétisés. Il étoit bien difficile à une fille, d'un caractere vif & ardent, de se maintenir dans les bornes d'un régime sévere, de prévoir bien des accidens, & de divertir les pensées fâcheuses qui pouvoient déranger l'économie de l'esprit & l'équilibre de sa santé; aussi étoit-elle souvent en bute à divers paroxismes, dont un fut si fort, qu'on désespéra de sa vie. Elle étoit plongée dans un assoupissement léthargique si violent, qu'une épingle profondément enfoncée dans la chair étoit inaccessible à ses sens; les plus forts irritans n'opérerent qu'après douze jours, & une hémorragie du nez débarrassant le cerveau d'un sang épais, noir & gluant, en détruisit la source. Le feu des entrailles que la privation entiere de tout aliment avoit allumé pendant cet intervalle, dépouilla sa langue de sa premiere peau, & la rendit paralytique. Huit années entieres se sont écoulées dans une alternative de chûtes & de rechûtes; presqu'à chaque mois il falloit la saigner, c'est-à-dire, lui procurer un délire & des convulsions affreuses qui laissoient des ébranlemens terribles. Dans ces tistres conjonctures, elle me fut confiée: l'ouvrage étoit pénible, & je ne l'aurois jamais entrepris, si je n'avois été animé par l'envie de m'instruire, & par une espérance secrette du succès, que je ne pouvois attribuer qu'au désir que j'en avois conçu. Une ébullition de

de ſang qui augmentoit ſenſiblement, avec des taches qui imitoient celles de la rougeole, & la fiévre, ſymptôme étranger, loin de me rebuter à l'entrée de ma carriere, qui fut le 16 Novembre 1752, m'engagerent à aller en avant. Je ne doutai pas que la ſaignée ne calmât ces troubles, & qu'elle ne prévînt auſſi les engorgemens dont la raréfaction du ſang ſembloit nous menacer; mais à peine le ſang ſortoit-il de la veine, que les facultés de l'œil, de l'oreille, du nez, de la bouche & de la langue lui furent ravies par les convulſions, auſſi bien que toutes les autres parties du côté droit, faiſant par leur roideur une piece continue. Quoique ces déſordres, dont la vue & le récit effrayent, fuſſent d'une moindre conſéquence que ceux que la ſaignée avoit prévenus, il falloit pourtant les calmer. J'eus recours aux bains, aux bouillons de poulet; je ne regardai point la rigueur de la ſaiſon comme un obſtacle à l'efficacité de ces humectans. Je ne me trompai point; car à peine fumes-nous arrivés au douzieme jour, que nous entendîmes des éclats très-douloureux dans les inteſtins, peu de temps après dans la cuiſſe, ſemblables au froiſſement d'un parchemin fort ſec, ou au bruit, quoique plus fort, des phalanges des doigts rudement déplacés. Je conclus que ce bruit, ſi agréable à un Médecin dans ces circonſtances,

prenoit sa source dans l'impulsion violente & sensible du sang, qui forçoit le passage dans ses canaux fermés & raccornis. Le lendemain, la force du sang détruisit brusquement la résistance dans le bras, qui en éclatant se mouvoit contre les parois de la baignoire. De cette façon cette fille se retira avec le ventre, la cuisse & le bras flexibles, quoique paralysés; mais le délire parut, accompagné de circonstances aussi irrégulieres que l'hémiplégie dont j'ai déjà parlé. Cette affligée fut en proie à de pareilles vexations jusqu'au mois de Juillet, auquel la sécheresse & la chaleur, plus considérables qu'elles ne sont ordinairement, ayant fomenté une étrange effervescence dans le sang, lui susciterent un symptôme peut-être inoui. Ce sang rudement fouetté dans ses vaisseaux, dont les tuniques étoient en contraction, fit brusquement irruption au jour périodique dans la matrice, & suinta à travers l'œil & les vaisseaux cutanés du crâne, de l'oreille, du nez, du nombril, du jarret & du pied, toujours du côté paralysé; ce qui donna lieu à la catalepsie. Pour combattre une hydre dont les têtes renaissoient tous les jours, il falloit opposer avec les mêmes armes de plus puissantes encore, pour m'assurer de la défaite de ce monstre. En effet, à la faveur de la diéte blanche, des glaçons qui se fondoient dans sa bouche, sans en sentir le froid, des

bains de douze heures par jour pendant dix mois entiers, (le terme ne sera pas long, si on considere que pendant neuf ans le mal n'avoit eu que de petits intervalles ;) à la faveur, dis-je, de ces humectans, j'eus la satisfaction de voir que les saignées étoient exemptes de convulsions; les membres érétisés éclaterent avec moins de douleur, & les éclats des méninges dissiperent le délire: la nature surchargée se débarrassa alors par un long vomissement d'une matiere de couleur de limon, & le sommeil que les narcotiques avoient en vain rappellé, revint. Le sang avoit donc perdu de sa fougue; mais son épaississement & la sécheresse des vaisseaux étoient encore des obstacles au flux menstruel. Ce fut dans cet instant critique que je plongeai la malade dans le bain; l'évacuation fut si abondante, que l'eau en fut teinte. La puissante harmonie du violon acheva de rétablir les fonctions du cerveau, de l'œil, de l'oreille & du nez par plusieurs petits éclats; & les rudes secousses d'une voiture rendirent au bras & à la jambe paralysée la liberté de ses mouvemens, tout comme aux parties intérieures du bas-ventre la libre circulation de ses liqueurs par les mêmes éclats, quoique plus douloureux. C'est par ces voies que cette Demoiselle fut comme miraculeusement rétablie. J'ai passé sous silence une quantité de

faits, tous plus extraordinaires, pour ne pas paſſer les bornes d'une Lettre ; on peut avoir recours à l'original, que l'on trouvera chez Faure, Libraire, à Montpellier.

Vous obſerverez, Monſieur, que cette maladie, à laquelle on ne peut refuſer le caractere d'hyſtérique, n'a été portée à ce haut dégré de force, que parce qu'elle a été attaquée dans les commencemens par des cordiaux ſans nombre & les anti-hyſtériques ordinaires. Les différentes Conſultations de pluſieurs Médecins ont toujours été remplies des remedes anti-hyſtériques : c'eſt par leurs mauvais effets que j'ai jugé que cette maladie ne pouvoit être combattue que par les humectans ; & c'eſt par ma conſtance à les employer, que je ſuis venu à bout d'en détruire la cauſe, qui conſiſte, ſelon nos Auteurs les plus célebres, tels qu'Hoffmann & Sydenham, *in motu nervorum ſpaſmodico* (a), ou bien, *in ſpirituum ataxiâ* (b). Qui donc pourra relâcher cette tenſion ſpaſmodique, enchaîner ces eſprits effarouchés & en appaiſer la fougue ? Sera-ce des remedes volatils, ou des remedes humectans ? Je vous en laiſſe le Juge ; mais avant que de vous déclarer, jettez les yeux, je vous prie, ſur

(*a*) Hoffmann, *Tractatus de malo hyſterico*, ſectio 1, cap. 4.

(b) Sydenham, *in Epiſtolâ ad Guillelmum Cole, M. D*, tom. 1, pag. 230.

l'excellente Obſervation de M. Hazon, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, inſérée dans le Journal de Février de l'année derniere, pag. 110.

J'ai l'honneur d'être, &c.

POMME.

OBSERVATION

Sur la fievre miliaire des femmes en couche, par M. BONTÉ, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, à Coutances.

La claſſe des fiévres éruptives eſt fort étendue : le danger n'eſt pas égal dans toutes; le traitement varie, ſelon leurs eſpeces. Nous avons dans les Auteurs modernes des Obſervations en grand nombre ſur la plupart de ces maladies, & des régles de pratique aſſez ſûres. La miliaire eſt une de celles qui paroit avoir été la plus négligée. Les Grecs & les Arabes ne paroiſſent pas l'avoir connue; elle a commencé à l'être dans le dernier ſiécle : elle s'eſt répandue d'abord dans la Saxe; bientôt après elle a régné dans les pays voiſins. Hoffmann en a parlé comme d'une maladie nouvelle dans l'Electorat de Brandebourg. L'illuſtre Commentateur de

Boerhaave rapporte, en traitant des aphtes, que cette maladie eſt aujourd'hui fort commune à Vienne en Autriche. La Hongrie & l'Italie n'en ſont pas exemptes ; nous en voyons des traces dans les Obſervations des épidémies de ces contrées. Hamilton, qui a écrit ſur cette maladie, l'a vue ſouvent en Angleterre. Elle n'eſt pas rare en France. J'ai eu occaſion de faire dans ma pratique quelques Obſervations ſur cette maladie, que je me fais un devoir de communiquer dans ce Journal.

Les femmes en couche ſont très-ſujettes à la miliaire, & ſpécialement celles qui ont eu des lochies peu abondantes, ou chez leſquelles elles ont été ſupprimées. Un tempérament lâche & mol, une conſtitution délicate & vaporeuſe y diſpoſent ; les alimens dépravés, le mauvais régime qu'elles ont obſervé dans leur groſſeſſe, concourent à la produire. Hoffmann regardoit l'uſage du café comme une des cauſes qui la rendoit plus commune : cette opinion a ſi peu de fondement, qu'elle attaque des femmes qui à peine connoiſſent cette boiſſon. La température de l'air, la ſituation du terrein peuvent l'introduire plus fréquemment dans certains endroits : nous avons deux villages, à quelques lieues d'ici, où elle regne preſque toujours ; elle ſe complique quelquefois avec d'autres maladies. Hamilton l'a vue avec la

petite-vérole. Une Dame, de mes proches parentes, l'a eu compliquée avec la fiévre rouge. L'hiſtoire de ſa maladie eſt aſſez ſinguliere, pour mériter d'être rapportée.

Cette Dame étoit tombée pendant quelques mois dans une mélancolie profonde, cauſée par de cruelles inquiétudes: elle étoit le jouet d'une affection hiſtérique qui ſe métamorphoſoit de mille façons différentes. L'art avoit enfin vaincu le Protée. Elle eut une fauſſe couche de deux mois; quinze jours après, elle fut atteinte d'une fiévre rouge-pourprée qui la réduiſit à l'extrémité. Vers le déclin de cette fiévre, il parut autour du col, des épaules & des reins quantité de puſtules miliaires. Dans cet état de la maladie, la langue étoit encore couverte d'aphtes; il découloit continuellement des narines une ſéroſité claire, âcre & corroſive; les articulations étoient tendues & gonflées; les ſens intérieurs étoient aſſez libres. Les organes de la vue & de l'ouie étoient les ſeuls dont elle pouvoit jouir. Le ſentiment de l'odorat & du goût étoit ſi obſcur, le tact ſi confus & émouſſé, qu'elle ſe rappelloit avec peine ſon premier état; le parallele qu'elle en faiſoit avec celui où elle étoit réduite, lui inſpiroit même des doutes, ſi dans la maladie elle n'auroit pas perdu quelque partie de ſon être: elle eſſayoit ſouvent ſes ſens, & cherchoit, pour ainſi dire, à ſe reconnoî-

tre. Bientôt cet état d'anéantiſſement ſe diſſipa ; les ſens dont elle étoit privée, ne lui furent rendus, que pour la mettre à la plus rude épreuve. Les alimens les plus ſuaves devenoient irritans ; elle ne pouvoit toucher aucun corps, ni en être approchée, ſans reſſentir les plus vives douleurs, qui ceſſerent, lorſque des urines troubles & épaiſſes eurent occaſionné la diminution du gonflement des jointures.

Cette maladie eſt ſujette à récidives. J'ai traité une femme, âgée de quarante ans, qui l'a eue trois à quatre fois dans des intervalles aſſez courts. Cette femme étoit accouchée à terme, il y avoit trois mois ; les lochies avoient coulé en petite quantité ; les régles n'avoit point reparu depuis ſes couches : elle étoit reſtée dans un état languiſſant, ſe ſentant des douleurs accablantes par-tout. Elle fut ſaiſie d'une fiévre aiguë avec des friſſonnemens irréguliers. Je fus appellé le ſeptieme jour ; le pouls étoit petit & fréquent. Elle reſſentoit des douleurs dans les articulations, qui lui permettoient à peine de changer de place dans ſon lit. Elle étoit couverte de puſtules miliaires dont l'irruption étoit aſſez inconſtante, paroiſſant & s'oblitérant aſſez irréguliérement : elle avoit eu beaucoup de vomiſſemens & de foibleſſes avant leur ſortie. Sa maladie fut terminée au bout de trois ſemaines ; il lui reſta ſeulement encore un

ſentiment de douleur dans les articles : deux mois à peine ſe paſſerent, quelle ſe renouvella ; mais alors elle fut de moindre durée. J'ai appris depuis qu'elle avoit eu une ou deux rechûtes ſemblables.

Les ſymptômes que j'ai obſervées dans la miliaire des femmes en couche, ſont à-peu-près les mêmes : ils n'ont pas été à la vérité portés au même dégré dans les unes que dans les autres ; leur nombre n'a pas été non plus égal. Je n'ai point été témoin de ceux qui avoient précédé l'éruption ; elle étoit déjà commencée, lorſque j'ai été appellé. Les parens, les malades elles-mêmes me rapportoient quelles avoient eu des foibleſſes, un grand ſentiment d'anxiété, des ſuffocations, des palpitations, des friſſons entrecoupés ; des envies de vomir, des vomiſſemens : quelques-uns de ces ſymptômes perſiſtoient encore dans le temps de l'éruption ; elle commence & finit dans des tems aſſez incertains ; elle ne ſuit aucun ordre : quelquefois elle ſe déclare le ſeptieme jour après les couches ; d'autres fois elle ne paroît que le quatorzieme. Les puſtules ſe préſentent d'abord au col, aux épaules, enſuite à la poitrine & aux bras : elles ſont dans les unes confluentes, dans les autres diſcrettes. Elles ſont d'abord ſéreuſes, remplies d'une liqueur diaphane qui ſe trouble enſuite & devient blanche ; elles exhalent

conſtamment une odeur de vinaigre corrompu. La peau eſt toujours moite : il n'y a le plus ſouvent aucun délire, ou il eſt paſſager ; un découragement, un abattement total, ſemblent être inſéparables de cette maladie. La langue eſt humide & blanche ; il n'y a aucune ſoif : le ſommeil eſt interrompu & agité ; le pouls eſt fréquent, mol & petit. Les malades ſe plaignent de palpitations, d'anxiétés, de ſuffocations qui rendent la reſpiration laborieuſe dans bien des momens ; une foule de ſymptômes hyſtériques ſemble jouer les malades & le Médecin. Le ventre ordinairement n'eſt pas libre. Les urines ſont pâles & crues, peu différentes de l'état naturel. Le tems de la deſſication n'eſt pas fixe ; les écailles ſéches de l'épiderme occaſionnent des démangeaiſons vives. Le déclin de la maladie laiſſe de nouvelles douleurs à eſſuyer ; il ſurvient pour l'ordinaire un gonflement dans les articulations, aſſez ſemblable à celui qu'on obſerve dans le rhumatiſme goutteux. La peau eſt d'une couleur luiſante, ſans qu'il y ait d'ædême, (j'ai remarqué que cette couleur étoit ſouvent le caractere des inflammations lymphatiques :) cette enflûre eſt plus ou moins grande ; elle paſſe d'une jointure à l'autre, & eſt aſſez rebelle. Les douleurs ſont aiguës : elles rendent les malades comme immobiles ; le moindre mouvement

les augmente. Des urines épaiſſes, troubles & bourbeuſes ſoulagent dans ces circonſtances, & diſſipent même le mal. Ne reconnoît-on pas ici la vérité de ces deux aphoriſmes d'Hypocrate ? *Laſſatis per febres ad articulos abſceſſus fiunt : Ab abſceſſu ad articulos liberat urina multa, craſſa & alba prodiens.* C'eſt ainſi que nous voyons dans les accès de goutte des urines troubles modérer les douleurs, & dans la petite-vérole l'enflure des extrémités arriver dans la fiévre ſecondaire.

Les fiévres miliaires des femmes en couche ſont pour l'ordinaire aſſez dangereuſes : leur pronoſtic eſt fort incertain ; l'inégalité & l'inconſtance des ſaiſons en augmentent le danger. On l'a vue en Allemagne faire de grands ravages en pareilles circonſtances. Les ſymptômes en varient à l'infini ; l'humeur qui les occaſionne, eſt ſujette à des métaſtaſes qui menacent à chaque inſtant d'une mort prochaine, & ſouvent la cauſent ſubitement. Je fus appellé dans un village diſtant d'une lieue de cette ville, pour y voir une femme âgée de vingt-huit ans, le quatorzieme jour de ſes couches : toute l'habitude du corps étoit couverte de puſtules miliaires ; les unes étoient ſéches, les autres encore blanches & remplies d'un ichor ſéreux. La tête étoit aſſez libre, mais la malade fort abattue & dans un découragement porté

même au désespoir, sans souffrir cependant aucunes douleurs : le pouls étoit petit & concentré, la langue humide, le ventre bouffe & météorisé. Elle avoit les extrémités froides, des sanglots, des soubresaults dans les tendons, des frissons & des tremblemens universels. On attribuoit ces accidens à une peur qu'elle avoit eue la veille, plutôt qu'à la maladie qui en étoit la vraie cause. Dans une circonstance aussi critique, je lui prescrivis une potion cordiale antispasmodique, à laquelle je fis ajouter le camphre. Comme elle n'avoit point été à la garderobe depuis son accouchement, je conseillai un lavement, lorsqu'elle paroîtroit avoir repris un peu de force. Le lendemain, on vint me dire qu'elle étoit mieux ; mais les mêmes accidens étant reparus, elle périt le soir presque tout d'un coup.

La connoissance æthiologique d'une maladie doit avoir une liaison nécessaire avec les symptômes & la pratique, dont le succès confirme la théorie. Les circonstances qui ont précédé la maladie, celles qu'on observe lorsqu'elle attaque le malade, servent à nous faire connoître alors l'état des humeurs & leurs constitutions particulieres : guidés par ces principes, cherchons à dévoiler maintenant les causes de la miliaire. Les poisons, de quelque origine qu'ils soient, affectant toujours les nerfs, la premiere

ſcene ſe paſſe dans le ſyſtême nerveux ; il en eſt de même des levains des fievres éruptives, ils ont entr'eux de commun d'affecter la peau. La différence de l'éruption & de ſes ſuites dépend de leurs caracteres. Celui de la petite-vérole eſt inflammatoire, il ſemble attaquer ſinguliérement la partie rouge du ſang : dans la miliaire l'expoſition des ſymptômes paroît indiquer que la partie ſéreuſe & lymphatique eſt ſpécialement viciée : les femmes qu'elle attaque ſont nouvellement accouchées, & les lochies coulent peu. Cet état nous porte à croire que l'humeur laiteuſe y a beaucoup de part ; en effet cette humeur retenue dans la maſſe du ſang peut y produire mille déſordres, altérée par nombre de cauſes qui ont précédé l'accouchement. Par la température même régnante de l'air, elle ne tarde guere dans des tempéramens lâches & foibles à ſe corrompre & à infecter la lymphe ; ſon caractere propre la fait tourner vers l'acide, que l'odeur des ſueurs annonce ſenſiblement. La ſéroſité ſurabondante chargée de parties groſſieres & viciées, s'arrêtant dans les émonctoires de la peau, y forme des phlyctenes d'abord transparentes ; quelques unes des parties de l'humeur du lait les plus diviſées, à l'aide de la ſéroſité qui leur ſert de véhicule, ſe portent bientôt avec elles à la peau, & les puſtules alors blanchiſſent ;

tandis que les autres, mêlées avec la lymphe, forment des ſtaſes & des irritations particulieres dans différentes parties, d'où naît un trouble général dans l'économie animale.

L'ordre que j'ai ſuivi dans la méthode curative de la fiévre miliaire des femmes en couche, ſervira de régle à celui que j'ai choiſi dans l'expoſition des médicamens que j'ai employés pour ſatisfaire aux indications qui ſe préſentent à remplir.

Les remédes chauds, volatils & alexipharmaques, ſont trop incendiaires pour être employés. Le caractere de cette maladie éruptive ſembleroit parler en leur faveur; mais loin d'aider l'éruption ils la troublent, ils excitent un mouvement trop grand dans le ſang, & en développant l'acrimonie de l'humeur qu'ils portent ſur les nerfs, il rendent les accidens plus graves. Je ne me ſuis ſervi que des diaphorétiques les plus doux pour ſoutenir l'éruption, & aider, pour ainſi dire, le dépôt laiteux à la peau. La décoction de raclure de corne de cerf & de ſcorſonere, m'a bien réuſſi. Les remédes teſtacés, ſi vantés par les Auteurs qui ont parlé de cette maladie, chargent inutilement les premieres voies, & ne produiſent aucun effet ſenſible ſur le ſang.

Les vomitifs & les purgatifs, n'ont pas lieu dans le tems de l'éruption miliaire; ils occaſionneroient une métaſtaſe funeſte, ils

feroient capables d'empêcher l'éruption de la matiere morbifique qui, se jettant sur quelque viscere intérieur, pourroit causer une mort indubitable; quelque symptôme urgent les rend cependant quelquefois nécessaires. J'ai vu une femme le neuvieme jour de ses couches attaquée de la fiévre miliaire, à qui je fus obligé de donner un vomitif. L'éruption commençoit, elle avoit beaucoup de nausées, des vomissemens bilieux, accompagnés de foiblesses: la langue étoit chargée, la bouche fort amere; ces indications me porterent à lui prescrire une once & demie de vin stibié dans l'eau de chardon bénit. Après l'évacuation les accidens cesserent, l'éruption acheva de se faire heureusement, à l'aide des diaphorétiques. La maladie fut traitée ensuite suivant la méthode que j'indiquerai plus bas, & elle guérit parfaitement. Les momens où on doit prescrire les évacuans dans le tems de l'éruption sont difficiles à saisir, & exigent une grande prudence; mais après l'éruption faite ils deviennent nécessaires: l'humeur déposée à la peau, doit alors être regardée comme étrangere, la résorbtion augmente le mauvais caractere de la lymphe avec d'autant plus d'énergie qu'elle est devenue plus âcre par son séjour. Nous devons donc chercher à l'évacuer en partie par les selles. Les purgatifs ne doivent point être irritans, mais

choiſi parmi les minoratifs, ce ſont ceux que j'ai employés; les pilules de Bécher conviennent lorſqu'il n'y a pas à craindre de trop échauffer : nous devons ici imiter la pratique reçue aujourd'hui des plus habiles Praticiens, de purger de bonne heure dans la fiévre ſuppuratoire de la petite-vérole, dans l'eſpece ſur-tout confluente & lymphatique. Dans la miliaire, comme dans cette fiévre éruptive, n'y a-t-il pas lieu de penſer qu'une partie de l'humeur s'eſt dépoſée dans les glandes des inteſtins qui ont une ſympathie ſi particuliere avec la peau.

Les reins ſont un émonctoire qui ſupplée aux excrétions cutanées. La matiere laiteuſe portée à la peau, celle qui eſt encore mêlée avec la lymphe s'évacue par cette voie avec avantage ; nous voyons après la ceſſation des ſueurs les femmes en couche uriner beaucoup ; s'il y a quelque part un dépôt laiteux à craindre, ou déjà formé, tous les Praticiens s'accordent à preſcrire des diurétiques ; nous pouvons encore appliquer ici la comparaiſon que nous avons déjà établie avec la petite-vérole. Lorſque la ſalivation ceſſe & que l'enflure des mains s'affaiſſe, les urines deviennent abondantes au grand ſoulagement des malades. L'art a imité la nature en preſcrivant alors des diurétiques; ils conviennent ici d'autant mieux qu'ils ſont propres à rendre les lochies plus abondantes,

ſi on les marie avec des emménaguogues doux. Je me ſuis ſervi avec ſuccès d'apozêmes compoſés avec les racines de chiendent & de roſeau, les feuilles de ſcolopendre & d'armoiſe, auxquels j'ajoutois le borax ou le tartre vitriolé, avec le ſyrop d'armoiſe compoſé du *Codex*. La nature dicte elle-même cette méthode : *Naturæ monitis parendum* (*ait Bagl.*) *non imperandum*. Lorſque les urines ſont abondantes, ainſi que les lochies, la miliaire ne ſurvient pas, ou ſi elle arrive, elle eſt alors plus bénigne & moins ſujette à récidives.

Les ſymptômes hyſtériques qui ſe rencontrent ordinairement dans toutes les maladies dont les femmes vaporeuſes ſont attaquées, embarraſſent fort les Médecins dans la pratique ; ils en impoſent ſouvent aux plus éclairés, & rendent les pronoſtics très-obſcurs. Dans certaines occaſions, des maladies légeres en paroiſſent devenir plus graves ; dans d'autres, le danger en ſemble affoibli. Il n'y a point de maladie dans laquelle ils ſoient en ſi grand nombre que dans celle-ci : plus on l'obſerve, plus ils paroiſſent s'y multiplier. Les narcotiques ne me paroiſſent pas propres à y remédier, il ne s'agit pas de modérer un mouvement du ſang trop violent, il ne regne point dans le ſyſtême nerveux une tenſion générale ; ce ſont des ſpaſmes particuliers qui dépendent

de l'irrégularité & du désordre du fluide animal : on peut tout au plus les mêler avec les antispasmodiques, qui sont dans ce cas les remédes appropriés. La violence des symptômes, le degré de fiévre, leurs effets doivent en régler le choix ; les eaux de tilleul, de fleurs d'oranges, de mélisse, servent de base ordinairement aux potions dont je me sers ; j'y mêle quelquefois la liqueur anodyne d'Hoffmann, la teinture de Castoreum, de safran, le camphre ; j'ai donné d'autres fois la poudre antispasmodique, du *Codex*, celle de guttete, de contrayerva.

Nous avons dit, en parlant des symptômes qu'on observe dans le déclin de la fiévre miliaire des femmes en couche, qu'il arrivoit presque toujours un gonflement dans les jointures, qui dépend de l'engorgement qui se fait alors dans les arteres lymphatiques des ligamens, des membranes & des glandes, des articulations par la lymphe qui arrose les parties devenues trop âcres & trop épaisses. J'ai alors souvent continué l'usage des apozêmes altérans ; j'y ajoutois le petit lait mêlé avec la décoction d'esquine, ou le petit lait seul avec le syrop antiscorbutique du *Codex*. Dans les douleurs rebelles j'ai eu recours à la tisane des bois sudorifiques.

Quoique la méthode indiquée m'eût réussi dans plusieurs maladies de cette espece, une

circonſtance particuliere m'engagea à la varier. Je vis une femme âgée de trente-cinq ans, le neuvieme jour de ſes couches, attaquée d'une miliaire confluente, le mois de Décembre 1755. Les lochies couloient alors en blanc, elle ſe plaignoit d'une foibleſſe extrême, d'une anxiété inexprimable, d'une douleur ſourde dans le bas-ventre & l'eſtomac, avec un grand dégoût: la langue étoit chargée, elle étoit dans des veilles continuelles, l'éruption n'étoit point entiérement faite. Les puſtules étoient la plupart l'impides, quelques-unes cependant étoient déjà blanches, elles exhaloient une odeur aigre; je me contentai de lui preſcrire à ma premiere viſite une boiſſon propre à faciliter l'éruption; deux jours ſe paſſerent ſans rien ajouter au traitement, qu'un lavement avec la décoction d'armoiſe, de mercuriale & quelques autres feuilles émollientes, pour aider la liberté du ventre; les douleurs qu'elle y reſſentoit, celles de la région épigaſtrique ne diminuerent point: elle avoit des redoublemens que je tâchai d'enlever par un minoratif; ils furent à la vérité diminués, mais ils continuerent cependant à ſe faire ſentir le ſoir: ils commençoient par un reſſerrement à la gorge & des foibleſſes réitérées. J'eus recours aux anti-hyſtériques, ils me réuſſiſſoient, mais leur effet étoit momentané; ce n'étoit pas aſſez de ſuf-

prendre les accidens, il falloit en prévenir le retour, je me déterminai à donner à la malade une cuillerée toutes les deux heures d'une infusion d'un gros de serpentaire de Virginie, dans six onces de vin, mêlée avec la décoction de deux gros d'écorce du Pérou dans une livre d'eau : le succès répondit à mon attente ; Monsieur Vanswieten avoit déjà fait usage du quinquina dans les fiévres de cette espece, son autorité ne contribua pas peu à me décider. Le retour des accidens, pour ainsi dire périodique, la qualité anti-acide de ce médicament, sa vertu tonique, son efficacité reconnue à combattre les restes du virus de la petite-vérole, & à prévenir & arrêter la gangrene, sembloient me promettre d'avance un heureux succès. J'y joignis la serpentaire de Virginie, comme un des meilleurs anti-hystériques & toniques qu'on puisse employer dans la miliaire pour rétablir la constitution naturelle du sang, & ranimer les oscillations des solides si lâches & languissantes.

Il me reste à parler de deux moyens que je n'ai point encore eu occasion d'employer dans le traitement de ces fiévres, la saignée & les vésicatoires : la saphêne doit sans contredit être pratiquée lorsque les lochies sont supprimées tout-à-coup, & que quelques visceres intérieurs sont menacés d'engorgement. Quant aux vésicatoires ils pour-

roient ici, comme dans les autres fiévres éruptives, être employés dans les cas d'assoupissement, dans la rentrée des pustules miliaires, avec d'autant plus de raison que les forces étant épuisées & abattues, il est besoin d'un stimulus actif & puissant pour les relever.

DESCRIPTION d'un enfant né avec trois jambes, par M. LIESCHING, Médecin à Tubingue, le 15 Novembre 1755.

Le pere de cet enfant est marié pour la cinquieme fois ; il a déjà eu deux enfans avec sa derniere femme : celui dont il s'agit est le troisieme auquel il a donné la naissance. Cet homme jouit d'une bonne santé ; il paroît très-bien conformé, ainsi que les deux autres enfans du dernier lit. La mere, avant d'être enceinte de ce troisieme enfant, étoit attaquée d'une épilepsie qui la quitta dès l'instant qu'elle eut conçu, de façon qu'elle en est entiérement délivrée aujourd'hui ; ce qui est très-essentiel à observer. Cet enfant est une petite fille. L'accouchement fut laborieux ; car elle se présenta par les jambes, & sa conformation extraordinaire n'augmenta pas peu la difficulté du travail :

au reſte, la mere s'eſt très-bien portée pendant toute ſa groſſeſſe; elle n'a été tourmentée d'aucun ſonge déſagréable; elle n'a point eu d'imagination déréglée & ſuperſtitieuſe. Elle fut cependant un jour un peu épouvantée à l'aſpect d'une chevre qui ſe préſenta à elle tout d'un coup; mais l'eſprit n'en fut pas frappé.

La petite fille dont je vais donner la deſcription a déjà un an: elle a les parties extérieures de la génération très-bien conformées; le reſte du corps reſſemble à celui de toutes les autres femmes. Elle n'a eſſuyé aucune maladie depuis ſa naiſſance, & elle eſt en bonne ſanté. Le pied ſurnuméraire de cette petite fille eſt preſqu'auſſi fort que le pied doit l'être à cet âge: cette jambe eſt ſurmontée d'une tumeur conſidérable ſéparée exactement par le milieu en deux parties; elle repréſente aſſez naturellement les feſſes. Poſtérieurement, cette tumeur eſt attachée à l'épine; antérieurement, elle s'étend juſqu'à la région iliaque & aux aînes. Il ne paroît pas par le tact que cette tumeur ſoit garnie de muſcles; elle n'a que les tégumens communs qui la recouvrent, & des vaiſſeaux qui rampent à ſa ſurface & forment un deſſein aſſez ſingulier. Cette tumeur eſt extrêmement molle, quand on la touche, de façon qu'elle ſemble ſuivre tous les mouvemens de la reſpiration: quand l'en-

fant pousse quelques cris, elle se gonfle extraordinairement ; c'est au-dessous de cette grosseur contre nature que la jambe est attachée. Dans la partie moyenne & postérieure du fémur, on trouve un enfoncement; dans la partie antérieure opposée, on voit une protubérance en forme de verrue. Les parties molles de la tumeur empêchent le pied de se porter en avant ; il reste retiré vers le fémur : l'article est souple cependant, & les jointures sont mobiles. Le pied n'a que le gros doigt qui soit bien formé ; à la place des autres, on ne trouve qu'une masse charnue détachée des articulations, & qui reste flottante.

Nota. Il y a plusieurs exemples de ces sortes d'enfans venus au monde avec des parties surnuméraires. M. Geoffroi fait mention d'une pareille monstruosité, *Hist. de l'Acad. des Sciences*, *ann.* 1723. Voyez Hartmann, *E. N. C. Dec. II. ann.* 10 ; Vogland, *E. N. C. Dec. I. ann.* 111 ; Rzzsaynski, *in Hist. natur. Poloniens.* pag. 353. M. Morand a aussi observé deux fémurs dans un sujet, *Mém. de l'Acad. des Sciences*, *ann.* 1733. Voyez Aldrovandus, *de monstris*, pag. 555 ; M. Hatté, Médecin de Paris, *Journal de Médec.* tom. II. p. 227. &c.



OBSERVATIONS

Sur la réunion des parties de l'inteſtin après l'opération des hernies avec gangrene, par M. LAPEYRE, *Chirurgien Major de l'Hôtel-Dieu & de l'Hôpital Militaire de Caën, & Démonſtrateur en l'Univerſité de la même ville.*

Une cure extraordinaire ne doit point ſervir de regle ni ne peut être convertie en méthode, lorſqu'elle n'eſt appuyée par aucun fait qui lui reſſemble. Ce n'eſt que ſur des exemples réitérés, ſur une réuſſite ſoutenue & bien prouvée, qu'un Chirurgien peut ſe déterminer à entreprendre avec une eſpérance de ſuccès quelque traitement particulier. La réunion parfaite des parties de l'inteſtin, dans l'opération des hernies avec gangrene, eſt encore aujourd'hui regardée comme fort problématique en Chirurgie. Si après avoir aſſemblé un certain nombre d'Obſervations ſur cette matiere, le problême n'eſt point exactement réſolu, l'idée au moins, de l'extraordinaire ou de l'impoſſible, n'empêchera plus des tentatives qui pourront encore être heureuſes en pareil cas. Le célebre M. de la Peyronie rapporte pluſieurs faits de la réunion de l'inteſtin, dans le premier

premier Tome des Mémoires de l'Académie de Chirurgie ; & ce n'eſt que pour appuyer la poſſibilité de ces cures, que je donne ici les deux obſervations ſuivantes, qui ſont à-peu-près ſemblables aux ſiennes.

Louis Drouet, âgé de trente-ſix ans, d'un tempérament maigre & ſanguin, étoit incommodé dès ſa tendre jeuneſſe d'une hernie ou deſcente de boyau au pli de l'aîne, du côté gauche : par ſucceſſion de tems elle devint complette, ce qui ne l'empêcha pas de jouir d'une bonne ſanté juſqu'à l'année 1752, que cet homme fut porté, vers la fin de Juillet, à l'Hôtel-Dieu de cette Ville. Il avoit des vomiſſemens convulſifs & continuels, le ventre tendu, le pouls petit, ſerré & d'une foibleſſe extrême. La tumeur étoit d'un volume conſidérable, rénitente, ſphacelée. Cet état d'épuiſement & de pourriture m'annonçoit, preſque certainement, la mort prochaine du malade. Je fis donner, quoique ſans eſpoir, un cordial, & je fis faire des fomentations ſur le ſcrotum avec l'eau-de-vie camphrée. La nuit fut plus calme par la ceſſation des vomiſſemens, & la nature ayant fait effort, il ſurvint une évacuation abondante. On fut fort étonné, quand on s'apperçut qu'il s'étoit fait une ouverture de la tumeur par laquelle il avoit ſorti une ſi grande quantité de matieres ſtercorales que le malade en étoit infecté dans ſon lit. Le lendemain, ne

le trouvant plus lors de ma viſite ordinaire, je le crus mort, vu l'état dans lequel je l'avois laiſſé la veille. On m'apprit dans l'inſtant tout ce qui étoit arrivé. Mon premier mouvement fut d'examiner le mal. Je remarquai qu'il s'étoit fait une ouverture à la partie inférieure du ſac herniaire, de la grandeur d'un écu de trois livres, par où paſſoit une portion conſidérable de l'inteſtin iléon, qui lui pendoit entre les cuiſſes. Le ventre s'étoit détendu; les fréquens vomiſſemens & la grande évacuation qui venoit de ſe faire avoient fort affoibli le malade. Il étoit cependant néceſſaire de donner iſſue à la pourriture qui ſéjournoit dans la poche, pour empêcher le progrès de la gangrene; il falloit en même tems travailler au rétabliſſement des parties léſées. En conſéquence j'ouvris la tumeur depuis l'anneau juſqu'au bas du ſcrotum: je trouvai une portion conſidérable de l'épiploon, environ un pied de l'inteſtin iléon & le teſticule gangrénés; ayant baſſiné & nettoyé le ſac avec le vin chaud & l'eau-de-vie, j'obſervai que l'anneau devoit s'être conſidérablement relâché, puiſqu'il permettoit un libre paſſage aux matieres ſtercorales; je remarquai encore une adhérence très-forte, tant de l'épiploon que de l'inteſtin, dans toute la circonférence de l'anneau. Cette adhérence qui avoit été la cauſe du mal, en s'oppoſant à la

rentrée des parties qui étoient dehors, devenoit alors si néceſſaire à la guériſon du malade, qu'il auroit fallu travailler à la procurer si la nature n'y avoit pourvu. Outre qu'elle facilitoit la ſortie des matieres ſtercorales en aſſujettiſſant l'inteſtin & en l'empêchant de rentrer dans la capacité, elle pouvoit encore aider beaucoup à la réunion des parties de ce viſcere, pour peu qu'elles euſſent d'inclination à ſe rejoindre; si le contraire de cette réunion fût arrivé, il en ſeroit réſulté, au pis aller, une incommodité fâcheuſe à la vérité pour le malade, mais pourtant indiſpenſable.

Sur ce principe, je retranchai tout ce qui étoit gangréné : par cette ſection, j'enlevai une portion conſidérable de la membrane de l'épiploon, la longeur d'un pied de l'inteſtin iléon, le teſticule & ce côté du ſcrotum qui formoit la tumeur. La plaie fut panſée avec des plumaſſeaux trempés dans l'eau-de-vie camphrée, & par-deſſus le bandage ordinaire ou le couvre-bourſes. La quantité d'ordures qui ſortoit continuellement empêchoit l'effet des remedes; on y ſuppléa par les fréquens panſemens. Ces amples évacuations durerent trois ou quatre jours; le ventre s'étant enfin vuidé, & étant revenu en ſon premier état, on éloigna alors les panſemens proportionnellement à la diminution des matieres & de la ſuppuration. Le régime fut

févérement obfervé, & j'eus la fatisfaction, ainfi que Meffieurs Riboult des Pins & le Querru (*a*), de voir la nature fe réparer de jour en jour, tant par la féparation de la pourriture que par la régénération des chairs. Dès le vingtieme jour de l'opération, il fortoit peu de matieres ftercorales par la plaie ; elles n'avoient ni la même confiftance ni la même odeur ; il parut enfuite une matiere ichoreufe ; fix femaines après l'opération il n'en paffa plus du tout. Le malade enfin a été guéri en deux mois & demi, fans qu'il foit arrivé aucun accident grave, par la grande attention que l'on a eu de faire obferver le régime, & d'empêcher les indigeftions, qui dans ces maladies font d'une très-dangereufe conféquence, comme on le va voir dans l'Obfervation fuivante.

Le fieur Belamy, Marchand Bijoutier de la Paroiffe de S. Pierre de Caën, âgé de trente-huit à quarante ans, d'un tempérament robufte & fanguin, fut attaqué le premier Mai 1754, de coliques violentes dans le bas-ventre. Elles furent fuivies d'une vive douleur dans l'aîne, du côté gauche. Il parut à l'inftant & pour la premiere fois, une hernie avec étranglement. Malgré tous les

(*a*) M. Riboult des Pins, Docteur aggrégé de l'Univerfité de Caën, Médecin ordinaire de l'Hôtel-Dieu & de l'Hôpital Militaire.

M. le Querru, Docteur aggrégé de la même Faculté, qui a préfide à la cure.

ſecours que l'on avoit donnés au malade, il vomiſſoit depuis le premier moment de ſon accident les matieres ſtercorales.

Tel étoit ſon état lorſque je fus prié de le viſiter le treizieme jour de ſa maladie. Il ſe plaignoit beaucoup du ventre, ſur-tout à l'endroit de ſa hernie. L'ayant examiné, je trouvai qu'on y avoit appliqué un bandange herniaire, dont la pelotte par ſa compreſſion applatiſſoit la tumeur & ſe nichoit dans le centre : je l'ôtai & le malade fut ſoulagé; la tumeur auſſi-tôt s'étant relevée prit la forme d'une hernie complette. Ce changement ſubit me fit preſſentir qu'il y avoit gangrene à l'inteſtin, que la compreſſion du bandage ſur l'anneau empêchoit l'iſſue des matieres, & conſéquemment s'oppoſoit à l'élévation de la tumeur. Jugeant du danger par ſon état, je propoſai une conſultation, à laquelle ſe trouverent MM. Boullard & Cambon.

Le réſultat de cette conférence fut, qu'il valloit mieux tenter un remede incertain, que d'abandonner le malade. Je procédai à l'opération à la maniere ordinaire. Dès que le ſac herniaire fut ouvert, les matieres ſtercorales parurent. Je continuai la dilatation depuis l'anneau juſqu'au bas du ſcrotum; il ſortit environ une pinte de matieres : je nettoyai toutes ces parties avec le vin chaud & l'eau-de-vie. Une portion de la membrane

de l'épiploon, & à-peu-près deux pouces de l'inteſtin iléon, ſe trouverent pourris en deux ou trois endroits; les excrémens paſſoient aſſez librement au travers de cet inteſtin, ſa continuité n'étoit pourtant pas totalement détruite. Je remarquai encore que le ventre, quoique plein, n'étoit ni tendu ni douloureux; delà je jugeai que la gangréne n'avoit point pénétré dans l'intérieur, & qu'elle s'étoit fixée à la partie externe de l'anneau, à la circonférence duquel l'inteſtin ſe trouva adhérent.

Encouragé par l'exemple du malade, qui fait le ſujet de la premiere Obſervation, je traitai celui-ci à peu-près de même, tant par rapport aux remedes que par rapport au régime. La plaie fut panſée tout uniment, plus ou moins ſouvent, ſelon le plus ou le moins d'abondance des matieres; la ſuppuration ne tarda point à s'établir. Trois ſemaines après l'opération les excrémens ſe ſéparerent, une moitié paſſa par la plaie, & l'autre par la voie ordinaire; au bout de trois autres ſemaines ils reprirent leur cours accoutumé; la plaie fut fermée en peu de temps, & le malade guérit.

Cette cure s'étoit faite ſans nul accident dans l'eſpace de deux mois & demi. Le malade perſuadé qu'il n'avoit plus rien à craindre, abandonna le régime & reprit ſon genre de vie ordinaire. Il en étoit au troiſieme mois

du jour de l'opération, lorſqu'un ſoir on lui ſervit de la morue à ſon ſouper. Il en mangea peu : il paſſa la nuit aſſez tranquillement. Vers le matin il fut éveillé par des coliques violentes, dont l'effort répondoit à l'endroit de la cicatrice. Elles furent ſuivies de vomiſſemens, dans leſquels le malade rendoit juſqu'aux excrémens. La force de ce mal faiſoit apréhender la déchirure de la cicatrice du côté de la face interne de l'anneau. L'épanchement des matieres ſtercorales dans le bas-ventre, auroit ſans doute fait périr le malade. Malgré l'uſage des remedes généraux, ces accidens continuerent juſqu'à ce que la portion indigeſte arrêtée au coude que forme la cicatrice de l'inteſtin avec l'anneau, eût enfin franchi ce détroit, ou fut revenue par les vomiſſemens.

Heureuſement pour le malade que le contraire de ce que je craignois arriva. Dans un violent effort la cicatrice de l'inteſtin ſe déchira du côté de la face externe. Il ſe forma une tumeur le long de la gaîne des vaiſſeaux ſpermatique. Je la dilatai ; les excrémens reprirent leur cours par cette voie. Peu après il diminuerent tant par le régime que par le rétréciſſement de la plaie, qui, malgré les ſecours de l'Art, a reſté fiſtuleuſe juſqu'au mois de Septembre 1755, qu'elle s'eſt totalement cicatriſée. Depuis ce temps le ma-

lade n'a plus été ſujet aux coliques, & il jouit d'une bonne ſanté.

On ſera peut-être ſurpris que le premier malade ait été guéri ſans retour, tandis que le dernier a eu une rechute des plus fâcheuſes. L'étonnement ceſſera, ſi l'on fait attention à la nature des hernies de l'un & de l'autre. Le premier portoit la ſienne dès l'enfance; l'anneau s'étoit dilaté peu-à-peu, & proportionellement aux parties qui ſortoient : cet anneau s'étoit, pour ainſi dire, accoutumé à cette dilatation, qui, l'étendant inſenſiblement au-delà de ſon ton, lui fit enfin perdre ſon reſſort. La réunion des deux bouts de l'inteſtin, après l'opération, n'a pu & n'a dû ſe faire qu'avec l'anneau, & dans l'étendue de ſa circonférence : le diametre de l'anneau a par conſéquent été le diametre de la cicatrice; d'où il réſulte que l'un étant fort dilaté, l'autre a néceſſairement été de même; il ne s'eſt formé ni coude ni étranglement aſſez ſenſible pour s'oppoſer au paſſage des matieres ſtercorales de quelque eſpece qu'elles ayent été.

Le contraire a dû arriver à l'égard du ſecond malade, dont l'hernie étoit naiſſante & incomplette : ſon anneau n'ayant, en comparaiſon de celui du premier, ſouffert qu'une dilatation légere & momentanée, étoit auſſi beaucoup plus reſſerré; l'étran-

glement à l'endroit de la cicatrice, a par conséquent été plus considérable; il n'a pas tardé à être fermé dès qu'il s'est présenté un corps étranger, trop gros & trop dur pour prendre la forme de ce détroit; l'embarras qui s'est fait dans cette partie, a nécessairement donné lieu à l'accident qui vient d'être rapporté. Ce qui fait voir qu'il est d'une conséquence infinie dans ces sortes de maladies d'être fort réservé sur l'usage des alimens.

METHODE de préparer l'œthiops martial en très-peu de tems, par M. MAJAULT, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, ancien Médecin des armées du Roi, & un des Médecins de l'Hôtel-Dieu de Paris.

Le mars réduit en poudre noire & très-fine, nommée œthiops martial par M. Lemery le fils, inventeur de cette préparation, est une des meilleures que l'on ait imaginée, parce qu'elle remplit le mieux les vues que le Médecin se propose, lorsque pour la guérison de quelque maladie, il juge nécessaire d'employer des préparations de fer.

Quoique M. Lemery soit entré dans un détail très-circonstancié de la préparation de son œthiops martial, dans un Mémoire inséré dans le Recueil de l'Académie des Scien-

ces, nous croyons qu'il n'eſt pas inutile de retracer ici en peu de mots cette préparation, d'autant plus qu'elle conduit à l'intelligence de ce que nous nous propoſons de dire à ce ſujet.

On met de la limaille de fer dans de l'eau commune, de façon que l'eau la ſurnage de quelques travers de doigt: on remue le mêlange de tems en tems, c'eſt-à-dire, tous les dix, douze ou quinze jours; on ajoute de l'eau, ſi elle s'évapore, & l'on a la précaution de ne jamais laiſſer la limaille, ſans qu'elle ne ſoit couverte. Par cette manœuvre, le fer ſe convertit inſenſiblement en poudre noire. Lorſque l'on s'apperçoit que l'eau eſt fort chargée de cette poudre, on l'enleve par le lavage, parce qu'elle eſt aſſez fine pour reſter nageante dans l'eau pendant l'eſpace de quelques minutes, & par le moyen du filtre, on ſépare cette poudre de l'eau dans laquelle elle étoit ſuſpendue: on fait ſécher rapidement cette poudre noire qui reſte ſur le filtre; car ſans cette précaution, ce mars très-diviſé ſe rouilleroit, & la partie rouillée ſeroit un fer preſque décompoſé qui ceſſeroit d'être œthiops martial. Enſuite on triture dans un mortier de marbre, ou l'on paſſe ſur le porphyre ce mars noir, qui, en ſéchant ſur le filtre, s'y eſt un peu durci; & l'on a une poudre dont les parties ſont auſſi fines que l'eſt le noir de fumée.

En traitant de la même maniere le mars resté dans le vase, avec le tems on le convertit aussi en poudre noire; mais ce tems est long, & l'Artiste qui n'a pas sçu prévoir qu'il aura besoin d'œthiops martial, se trouve dans l'impuissance de fournir au désir du Médecin.

Pour obvier à cet inconvénient, je vais tracer une méthode de faire de l'œthiops martial très-promptement, ou une préparation de fer qui lui ressemble à tous égards, & qui par conséquent remplira toutes les vues que l'on se propose, lorsque l'indication présentera la nécessité de faire usage du mars de M. Lemery.

Prenez du vitriol de mars, nommé communément couperose verte; faites-le dissoudre dans une suffisante quantité d'eau: laissez-y tremper des lames de fer nouvellement limées, afin de séparer de votre vitriol les portions de cuivre dont il est communément chargé. Lorsque vous vous serez assuré que votre vitriol ne contiendra aucune portion cuivreuse, filtrez votre dissolution par le papier gris, & précipitez-en le fer avec une suffisante quantité d'huile de tartre faite par défaillance; mettez le tout sur un filtre garni de papier gris: lorsque tout ce que le mélange contenoit d'humidité sera filtré, jettez à plusieurs reprises de l'eau chaude & très-limpide sur ce qui sera resté sur le filtre, afin de dépouiller le précipité de tout le tartre

vitriolé qu'il pourroit contenir; faites-le sécher, & vous aurez une espece de chaux de fer. Le fer dans cet état, quoique très-divisé, ne ressemble pas du tout à celui de M. Lemery; toutes les parties de ce dernier peuvent être attirées par l'aimant : ce fer peut être pénétré par tous les dissolvans qui lui sont propres; il a enfin toutes les propriétés du métal. Celui qui est précipité du vitriol, étant dans un état de chaux métallique, n'a nullement les qualités de l'œthiops martial, & ne peut en avoir les propriétés.

Ces deux préparations ne sont donc différentes que parce que le mars dans celle de M. Lemery contient tout son phlogistique, & que l'autre est privé de ce principe qui donne la malléabilité aux métaux; principe cependant nécessaire, sans lequel le fer est regardé par les Médecins Chymistes qui en ont le mieux connu les vertus, comme un remede duquel on ne sçauroit tirer un grand avantage.

Cela posé, il est donc question de rendre le phlogistique au précipité martial. Nous allons tracer la méthode dont nous nous sommes servis, & qui, quoique simple, nous a toujours bien réussi.

Mettez le précipité martial dans une cuiller de fer; humectez-le d'huile d'olives, de façon qu'il en soit bien imbibé, ou plutôt que e mêlange ait la consistance d'une bouillie

très-claire : il vaut mieux mettre plus que moins de ce corps gras, afin qu'il ſurnage la chaux martiale ; que la cuiller contienne environ trois à quatre fois plus que votre mêlange. Alors faites bouillir votre huile à un feu aſſez vif, pour qu'elle s'enflamme ; continuez de tenir le mêlange ſur le feu, juſqu'à ce que l'huile ſoit toute conſumée par l'inflammation. Tenez encore un inſtant votre cuiller ſur le feu, c'eſt-à-dire, juſqu'à ce que vous ne voyiez plus de fumée : alors retirez-la, de peur qu'elle ne rougiſſe ; car le feu, en rougiſſant votre mars, lui enleveroit le phlogiſtique que vous travaillez à lui donner, & le feroit d'autant plus facilement, que les parties de votre fer ſont très-tenues.

La chaux martiale, qui ne pouvoit pas être attirée par l'aimant, acquiert cette propriété, du moins en partie, dans cette opération ; preuve inconteſtable que le phlogiſtique qui lui manquoit, a commencé à lui être rendu, & que cette opération eſt un des moyens de lui faire recouvrer ſûrement ſon état métallique.

Comme il eſt vraiſemblable cependant que toutes les portions de la chaux de fer n'ont pas reçu par ce premier travail tout le phlogiſtique qu'il leur faut pour les conſtituer métal, ce que la couleur de cette chaux indique, car elle n'a point acquis par

cette premiere opération la couleur noire qui eſt une des qualités de l'œthiops martial, il eſt important de répéter encore deux ou trois fois la combuſtion de l'huile, en remuant bien le mêlange avec une ſpatule de fer, avant que de l'expoſer au feu, & en obſervant les mêmes précautions que la premiere fois : la poudre martiale ſera alors de couleur noire, & on pourra être aſſuré que toute la chaux de fer aura acquis les propriétés de ce métal. Il ſera poſſible d'en établir la preuve, en faiſant l'eſſai avec un couteau aimanté, qui alors produira ſur ce mars reſſuſcité tous les effets que l'aimant opere ſur le mars de M. Lemery.

On broyera légérement ſur le porphyre ce mars ainſi préparé, pour ſéparer les portions qui ne ſont pas corps entr'elles, & qui cependant paroiſſent réunies & ne ſont que des grumeaux.

Nous avons préféré l'huile d'olives à tous les autres corps gras, parce que nous avons expérimenté qu'elle ne laiſſe preſque point de charbon, après avoir été conſumée par l'inflammation. On peut s'aſſurer de la vérité de ce que nous avançons, en faiſant l'eſſai avec une certaine quantité d'huile d'olives, qu'on diſſipera par l'inflammation, dans une cuiller de fer bien propre.

Quoiqu'on ne puiſſe pas nous conteſter que la méthode que nous propoſons de ren-

dre le phlogiſtique au fer réduit en poudre très-fine, ne ſoit ſuivie de réuſſite, on pourroit cependant nous objecter,

1° Que la couleur noire que le mars acquiert dans notre opération, vient de la partie charbonneuſe dont l'huile peut laiſſer des impreſſions au mars. Mais nous avons remarqué qu'une once d'huile d'olives que l'on détruit par l'inflammation, laiſſe à peine des veſtiges de charbon, & que la petite quantité qui pourroit s'y former, ne peut ſuffire pour colorer le mars : c'eſt donc à la reſtitution que l'on fait du phlogiſtique à la chaux martiale, que notre mars doit ſa couleur noire.

2° Qu'il eſt à préſumer que la cendre de l'huile peut ajouter à notre préparation des principes étrangers au mars. Cette ſeconde objection tombe auſſi par l'expérience que nous avons rapportée de ce qui reſte après la combuſtion de l'huile ; expérience qu'on pourra répéter, & qui fournira le même produit, ſi l'on prend, ainſi que nous l'avons fait, la précaution de ne faire uſage que d'une cuiller bien avivée & d'huile d'olives très-propre.

On pourroit aſſurer que l'œthiops de M. Lemery contient au moins, & plus que le nôtre, ſi nous oſons le dire, de principes étrangers au mars, qu'il doit aux parties ſalines & terreſtres, dont l'eau commune ſe trouve ordinairement chargée.

On peut par le même procédé rendre le phlogiſtique à toutes les chaux martiales précipitées d'eau acide quelconque ; & ſi nous avons donné la préférence aux précipités du mars diſſous par l'acide vitriolique, c'eſt parce que cette préparation eſt plus ſimple & moins coûteuſe.

OBSERVATIONS

Sur quelques maladies épidémiques qui ont régné dans la Provence depuis 1748, par M. DARLUE, Docteur en Médecine, à Caillan.

La connoiſſance des cauſes générales qui ont influé ſur les maladies épidémiques que nous avons eſſuyées depuis quelques années dans cette Province, peut ſe déduire aiſément de celles que nous préſentent la ſituation du pays, la température de l'air qu'on y reſpire, les viciſſitudes annuelles des ſaiſons, les productions qu'on y voit naître, le génie & les mœurs des habitans. Un air conſtamment chaud, humide & pluvieux en été, qui a fait monter la liqueur du thermométre juſqu'au trentieme degré, preſque toujours tempéré en hyver, à moins que les vents impétueux du nord & d'eſt n'altérent ſubitement ſes qualités ſans gradation

ſenſible ; des froids cuiſans alors que nous avons éprouvés l'année derniere, égaux en certaines heures du jour à celui de 1709 ; des neiges, des pluies ſucceſſives qui nous amenent de grandes crues d'eau, & font preſque toujours déborder nos rivieres ; un dérangement marqué dans les ſaiſons par un paſſage ſubit du chaud au froid, du ſec à l'humide, ſont, je penſe, les principales cauſes d'où ſont émanées tant de fiévres rhumatiſmales, de catharres ſuffocans, de péripneumonies, de pleuréſies gangréneuſes, que nous avons vu régner les hyvers précédens ; des angines, des dyſſenteries rebelles à la ſuite d'une petite-vérole maligne confluente, des fiévres éréſipélateuſes, putrides, pétéchiales, peſtilentielles, &c. qui leur ont ſuccédé en été, dans des tempéramens ardens, vifs & colériques, tels que ceux de nos citoyens.

Indépendamment du vice général que les viciſſitudes des ſaiſons procurent preſque toujours à l'air environnant d'une vaſte étendue de pays, pourquoi les maladies qui en ſont le produit ne régnent-elles pas également alors dans tout ce climat ? Une ville ſeule, un bourg iſolé, une campagne entiere ſeront dévaſtés par l'épidémie, tandis que les citoyens d'un pays voiſin, également expoſés à ces inclémences meurtrieres, jouiront d'une ſanté conſtante. Quelle

peut être la cauſe d'une exception ſi commune en pratique? N'eſt-ce pas la ſituation diverſe de ces lieux, la variété de leur aſpect, de la poſition de leurs côtes, plus ou moins expoſées à l'action d'un air nuiſible, la qualité du terrein, des rivieres qui le baignent, des alimens dont on s'y nourrit, des eaux qu'on y boit, & des paſſions particulieres des habitans, qui rendent ceux-ci plus ſuſceptibles de l'épidémie, que leurs voiſins? C'eſt à quoi je penſe qu'un Obſervateur un peu exact doit faire quelque attention.

Nous eſſuyâmes, le premier mois de l'hiver de 1748, un froid vif & ſec, qui ne fit pourtant point deſcendre la liqueur du thermométre au-deſſous du ſixieme degré; des vents du nord & nord-oueſt ayant ſoufflé très-long-tems, le rendirent permanent juſqu'en Avril, & retarderent beaucoup la naiſſance des feuilles & des fleurs, qui, naturellement plus précoces dans cette province, écloſent même dès l'entrée de Février. A ce froid, ſuivi dans quelques jours d'une chûte des neiges, ſuccéderent preſque ſubitement des brouillards que des vents d'eſt & de nord-eſt, chauds & humides, amenoient réguliérement tous les matins, & qui durant partie de Juin & de Juillet cauſerent non-ſeulement beaucoup de mal aux plantes naiſſantes, mais encore aux habitans de Grimaud, qui furent preſque les ſeuls, de

quantité de villages circonvoiſins, à ſe reſſentir de l'épidémie.

Ce bourg ſitué ſur le penchant d'un côteau, à demi-lieue de la mer, dominé par quantité de collines au nord, à ſon oppoſition principale à l'eſt & au ſud, dont les vents n'y ſoufflent jamais, ſans être chargés d'un amas conſidérable de vapeurs qui rendent toujours l'air qu'on y reſpire denſe & nébuleux. Diverſes eſpeces de mouſſes qui végetent ſur les toîts des maiſons, & les recouvrent ſans exception, dénotent encore mieux cette humidité de l'air. Les habitans n'y boivent que de l'eau de puits, dont quelques-unes ſont blanchâtres & crétacées, dépoſant un ſédiment terreux par l'évaporation. Ils s'y nourriſſent d'alimens farineux, de beaucoup de fruits en été, ſouvent peu mûrs & indigeſtes : ils ont communément les fibres du corps lâches & mollaſſes, la couleur du viſage pâle, & ſont ſujets à des fiévres intermittentes erratiques, aux obſtructions, à la cachexie, &c.

La fiévre qu'on vit naître dès le printems, commençoit d'abord par un abattement général ; un mal-être dans tout le corps. La perte d'apétit, le dégoût, des nauſées à l'aſpect ou l'odeur des bouillons s'enſuivoient bientôt. La fiévre s'allumoit avec un ſentiment de froid, une douleur de tête opiniâtre & des redoublemens vers le ſoir : le

pouls étoit alors un peu haut & fréquent ; mais cela paſſé, on le remarquoit toujours foible, petit, irrégulier, & ſouvent intercadent : une chaleur âcre & brûlante ſe répandoit ſur la peau, des ſueurs fétides terminoient quelquefois les redoublemens ; des cardialgies, des douleurs ſourdes, avec un ſentiment de peſanteur ſur l'eſtomac, pendant leſquelles les malades inquiets n'avoient aucun repos dans leurs lits, étoient les ſymptômes ordinaires qui accompagnoient cette fiévre.

La plupart vomiſſoient des vers ronds & longs à tous les bouillons qu'on leur préſentoit ; ils rendoient pareillement quantité de matieres verdâtres, érugineuſes par bas, toujours farcies d'un nombre conſidérable de ces vers en vie, tantôt ſéparés, tantôt amoncelés en peloton, & ſi virulentes qu'elles leur faiſoient pouſſer les hauts cris ; à moins que les délires qui ſuivoient ne les empêchaſſent de ſe plaindre.

Une vieille femme ayant rendu le tænia de la longueur de trois aunes, on n'en trouva dans ſon cadavre aucun reſte, quoiqu'on eut ſoin d'ouvrir tous les inteſtins en long ; mais bien quantité d'aſcarides répandus dans les inteſtins grêles ; un plus grand nombre amoncelés dans les replis du colon, & preſque tous colés à ſes parois, avec une bile verte & gluante. Le duodenum fort

diſtendu, & ſes tuniques enflammées en plusieurs droits. Le volume du foie tuméfié, ainſi que la véſicule du fiel remplie d'une bile de même couleur que les ſelles, & l'eſtomac marqué de quelques taches livides & gangréneuſes vers ſa coùrbure.

La langue de blanche & viſqueuſe qu'elle ſe montroit au commencement, ſe couvroit dans peu d'une croûte verte & ſale, devenoit tremblante & plus épaiſſe dans la plupart; l'aphonie, un délire continuel, le grincement des dents, les convulſions de la mâchoire inférieure en étoient les ſuites. Preſque tous vomiſſoient des vers, d'autres avoient une diarrhée bilieuſe; leurs urines ſe montroient crues juſqu'au dix-ſeptieme jour, qu'elles dépoſoient un ſédiment épais & rougeâtre, communément d'un bon préſage, pourvu qu'il fût de durée. Tandis que les convulſions, la rigidité des tendons, leur ſautillemens, le hoquet, le bégayement, étoient de très-mauvais ſignes. Ceux qui en périrent, en petit nombre pourtant, parurent ſuccomber aux progrès d'une inflammation gangréneuſe dans les viſceres, ainſi que l'ouverture des cadavres le juſtifia pleinement. Les femmes rendirent le plus de vers dans cette maladie, auſſi en furent-elles plus communément attaquées; on en compta plus de cinq cens, qu'une d'elles rendit par haut & bas dans l'eſpace de vingt-un jours;

que les abondantes évacuations qu'elle fut obligée de ſoutenir, jetterent dans une convaleſcence laborieuſe, ſuivie de la fatuité & d'une entiere inanition, dont elle ſe releva pourtant à la faveur d'un régime analeptique & reſtaurant. Cette fiévre devenoit contagieuſe, & ſe communiquoit à tous ceux qui ſoignoient les malades, ſur-tout lorſqu'ils étoient renfermés dans des appartemens peu aërés.

Les remedes dont nous tirâmes les plus grands ſecours furent principalement les émétiques antimoniaux, & les minoratifs placés dans des intervalles réglés. La foibleſſe du pouls, l'abattement, les ſyncopes ne permirent que peu de ſaignée; il falloit même avoir ſouvent recours aux cordiaux appropriés, pour ſoutenir les forces des malades, leur aider à ſupporter les évacuations réitérées, & prévenir les ſyncopes que ces matieres fétides & ſeptiques amenoient conſtamment pour peu qu'on les remuât. Le ſang étoit d'une couleur terne & obſcure, ſans preſque aucune liaiſon dans ſes principes, montrant un caractere marqué de diſſolution.

Les vers qui étoient également ſymptôme & cauſe de la grandeur du mal, étoient combattus par les anthelmentiques les plus connus; nous obſervâmes que les malades retiroient un plus grand ſoulagement des po-

tions huileuſes, aigrelétes, nîtreuſes, &c. que des infuſions des plantes ameres. Quelques grains de camphre diſſous dans ces potions, nous amenoient toujours après un minoratif une fourmiliere de ces inſectes morts. Les lavemens mucilagineux, les fomentations anodines, les tiſanes anti-ſeptiques, le petit lait fait avec le vinaigre nous ſervoient également : le lait avec le ſucre donné par bas, étoit un des appâts qui les attiroit le plus.

La virulence des matieres nous interdit conſtamment les remedes mercuriaux, & quelques malheureux ſuccès ſervirent bientôt à redreſſer notre pratique. J'en rapporterai un pour exemple.

M. Guerin, Prêtre de S. Tropez, d'un tempérament mélancolique, âgé de 30 ans alors, eut la maladie courante à ſon tour; la fiévre n'ayant pas laiſſé d'augmenter malgré les évacuations réitérées par haut & bas, il demanda du conſeil vers le ſeptieme ou huitieme jour. Il fut délibéré de lui donner un minoratif, qui n'agit pas aſſez tôt au gré des conſultans, qui étoient bien aiſe d'en voir l'effet avant de partir : on voulut en accélérer l'action par un bol mercuriel, ſurchargé de quelques grains de ſcamonée, le tout contre mon avis. A peine ce bol fut-il diſſous dans l'eſtomac, que le malade fut pris de convulſions, qui partoient de

l'épine du dos, & lui agitoient les genoux & les jambes d'une façon extraordinaire. Insensiblement tout le tronc participa au désordre des parties inférieures ; le bras, la mâchoire, le cou furent convulsifs à leur tour. On crut que ce symptôme dépendoit d'une irritation que les vers occasionnoient sur les tuniques des intestins ; on les abreuva de plusieurs lavemens pris au hazard, mais fort inutilement. Le hoquet se manifesta, une pâleur cadavéreuse se répandit sur son visage ; son corps se couvrit d'une sueur froide, les yeux parurent caves, enfoncés, le bas-ventre se tendit, le pouls oblitéré à chaque instant le fit croire au dernier soupir. Abandonné d'un chacun il n'eut pas d'autre secours que celui que je m'obstinai à lui donner par un seul motif d'humanité.

Je crus devoir m'opposer aux irritations qu'un purgatif drastique amenoit sur les fibres nerveuses de l'estomac ; le mercure doux sur-tout, qui par son mêlange avec les sels tranchans d'une bile septique & érugineuse, prend alors une qualité délétére. Les huileux, les lavemens anodins, les potions calmantes & sédatives me seconderent à propos ; après deux jours d'une pareille manœuvre les convulsions ne reparurent plus que vers les redoublemens, & cesserent peu-à-peu. Les minoratifs acheverent la cure. Quelques autres ne furent pas si heureux.

La

La ſaiſon ayant un peu varié ſur la fin de Juillet par quelques vents de ſud & de ſud-eſt, qui nous amenerent de petites pluies, la maladie parut ſe terminer. J'obſervai ſeulement, qu'en Août & Septembre la même température ſubſiſtant de tems à autre, une fiévre double tierce avec des intermittences réglées lui ſuccéda. Le froid qui duroit deux ou trois heures étoit ſuivi d'un abattement général, d'un vomiſſement d'une bile verte, d'une ſoif inextinguible, l'anxiété, les ſyncopes marquées dans la fiévre putride exiſtant également. Une ſueur fétide & gluante terminoit le paroxiſme, & delà juſqu'au nouvel accès, les malades paroiſſoient ſtupides, & demeuroient dans l'entiere inanition.

Cette fiévre, qui ſe déclara dans un moindre dégré, parut cependant être la même que ci-deſſus, & elle exigea auſſi le même traitement que la fiévre putride, à quelques modifications près; & lorſqu'on vouloit en prévenir les retours par des doſes réitérées de quinquina, on ne tardoit pas à ſe reprocher les funeſtes ſuccès d'une méthode ſi précipitée. Le paroxiſme de la fiévre paroiſſoit bien reculer de quelques heures, mais après deux ou trois jours d'un pareil traitement, les malades tomboient au ſortir du froid dans une léthargie mortelle; le hoquet, les mouvemens convulſifs, & l'in-

flammation du bas-ventre terminoient bientôt leur peu de vie.

On fut plus heureux en expulſant doucement les mauvais ſucs, en corrigeant leur putréfaction, en ſoutenant les forces des malades, & lorſqu'on avoit inſiſté quelque tems ſur cette pratique, la fiévre cédoit aiſément au quinquina. Les pluies que nous avons eues vers la fin de Septembre, ayant donné une nouvelle température à l'air, les maladies ceſſerent heureuſement.

Telle fut la nature de cette fiévre putride & vermineuſe, qui dût ſa principale origine à l'action d'un air humide & chaud, & aux vapeurs nébuleuſes qui en altérerent la conſtitution. La méchanique de cet événement ſe comprend aiſément par l'effet que la chaleur & l'humidité font ſur les fibres du corps humain en diminuant leur mouvement tonique, en les relâchant, & principalement dans ceux qui par leur tempérament les ont moins capables de reſſort & de tenſion, en diſpoſant les humeurs à la ſtagnation, à la putréfaction en un mot. La qualité des alimens, la mauvaiſe nourriture rendent encore le mal plus dangereux, & ſervent à développer cette fourmiliere d'inſectes qui ne ſont jamais plus abondans que dans la corruption des ſucs de l'eſtomac.

Les mercuriels dont je ne ſçais ſi la vertu anthelmintique eſt bien conſtatée, quoiqu'on

les vante beaucoup dans cette occaſion, manquerent pourtant, comme nous avons vu ci-deſſus : nous n'employâmes point non plus les véſicatoires ; quoique le pouls foible des malades, une tendance à l'aſſoupiſſement paruſſent les exiger. La qualité de leur ſang viſiblement diſſous, la chaleur âcre & brûlante de la peau, la virulence des déjections nous les interdirent abſolument, & nous remarquâmes qu'ils amenoient une putridité corroſive, qui faiſoit ſouvent dégénérer les ulceres de la cuticule en gangrene. Il n'en fut pas de même dans une autre épidémie, plus funeſte encore que celle-ci, quoique dépendante d'une même origine, où après les ſecours généraux, les véſicatoires nous ſervoient le plus. Tout cela prouve, ce me ſemble, que dans de pareilles maladies, on ne doit pas s'en tenir à une méthode générale, & que les remedes qui ont été favorables dans une occaſion peuvent manquer dans une autre. C'eſt à l'expérience à nous éclaircir alors, & l'on peut ſe flatter d'y parvenir, lorſqu'également attentif à obſerver les cauſes éloignées de ces maux, que ſoigneux à déduire les principales indications curatives, ſur les bons & les mauvais effets des remedes, on ſçait ſe corriger à propos de ſes fautes, & tirer parti même des plus mauvais ſuccès.

OBSERVATIONS MÉTHÉOROLOGIQUES,

Faites à Paris pendant l'année 1756,

Par M. * * *

AVERTISSEMENT.

Les Observations qui ont pour objet la perfection de la connoissance des météores, se font mieux à la campagne dans des lieux sans abri; mais celles par lesquelles on se propose d'examiner l'effet de l'air sur les hommes réunis & rassemblés en une nombreuse société, doivent être faites dans les villes, puisque c'est des différentes qualités de cet air que dépend leur état de santé ou de maladie.

Nous étant proposés de faire connoître les maladies populaires qui ont régné dans la ville de Paris que nous habitons, nous avons dû pour cette raison préférer les dernieres Observations aux premieres. Celles que nous donnerons par la suite, remplissent donc notre objet: elles ont été faites, à-peu-près dans le centre de cette ville, sur deux thermométres de M. de Reaumur, exactement vérifiés & exposés au Nord vers l'Est, à l'air libre, en-dehors d'une fenêtre au premier étage.

*M.*** qui nous a communiqué ces Observations, marque de deux heures en deux heures sur son Journal toutes les variations que l'air éprouve, tant dans sa température, que dans le cours des nuages, les pluies, les vents, &c. Mais comme la plupart de*

ces détails, utiles à la Physique, sont moins nécessaires & importans pour la Médecine, l'Observateur a bien voulu les retrancher, & nous donner un résultat abrégé, sans rien négliger d'essentiel, de ce qui s'est passé chaque jour dans l'air.

Par rapport aux Observations faites au thermometre, il divise le jour en trois parties; sçavoir, le matin, le midi & le soir, & il marque dans trois colonnes différentes, la température observée dans ces trois différents tems, qui donnent le plus grand chaud & le plus grand froid du jour: la quatrieme colonne est destinée à marquer les jours du mois. A l'égard des météores, telles que les pluies, les vents, &c.; il divise le jour en deux parties seulement, le matin & le soir, rapportant ses Observations à ces deux tems; & il ne marque les heures précises des phénomenes, que lorsque leur singularité semble l'exiger.

Les dégrés de température de l'air, qui sont au-dessus du terme de la congélation, se marquent par des chifres simplement; & ceux qui sont au dessous, sont marqués par des chifres précédés d'un zéro.

NOVEMBRE.

Jours du mois.	*A 6 h. du matin.*	*A midi.*	*A 10 h. du soir.*	
1	5	9	8	Tems couvert le matin par un vent foible d'E. S. E. Pluie fine, depuis midi jusqu'à 10 h. du soir, par un vent qui varioit du O. au N-O.
2	8	8	6	Brouillards médiocres le matin & le soir. Vent à l'Est le matin, & à l'Ouest le soir.
3				Pendant ces deux jours, *idem.*
4				

Jours du mois	A 6 h. du matin.	A midi.	A 10 h. du soir.	
5	3	7	6	Tems couvert. Brouillard médiocre. Vent foible, changeant de l'O. à l'O. S-O.
6	6	8	5	Tems couvert par un vent fort de l'O. S-O. Pluie médiocre, par intervalles, tout le jour.
7	3 ½	7	3	Tems serein le matin par un vent foible de l'O. Tems couvert depuis midi jusqu'à la nuit. Vent de N. à 4 h. du soir.
8	2	5	2 ½	Tems serein par un vent foible du N. Brouillard léger.
9	½	4	1	Tems serein, légérement embrumé. Vent foible de l'E. N-E.
10	0 1	2	0 ½	Tems semblable.
11	0 2	3	0	*Idem*, par un vent d'E. médiocre.
12	0 1⅓	3 ½	1	*Idem.*
13	½	2	4	Tems couvert par un vent foible de l'E. S-E. Pluie fine dès le matin. Brouillard médiocre.
14	3	4	4	Tems serein par un vent foible de l'E. Brouillard médiocre.
15	3	6	6	Tems couvert par un vent foible de l'E. S-E. Brouillard épais à 5 h. du soir. Bruine.
16	7 ½	10	9	Tems couvert par un vent fort du S. Pluie fine à 11 h. du matin & à 6 h. du soir.
17	8	9	7	Tems semblable. Pluie petite dès le matin.
18	5 ½	8	4	Tems d'O. médiocre. Pluie médiocre, par intervalles, tout le jour.
19	2	3	1	Tems couvert par un vent médiocre du N. N-O.
20	0	2	½	Tems semblable le matin. Neige à 2 h. du soir par un vent médiocre de l'Oueſt.
21	0	1	0	Brouillard épais le matin. Vent médiocre de l'O.

Jours du mois.	A 6 h. du matin.	A midi.	A 10 h. du soir.	
22	0 3	½	0	Tems ferein le matin, couvert à 9 h. Vent médiocre du N-E.
23	0	½	0	Tems couvert par un vent foible du N. Neige le matin & le foir, & pluie fine vers le milieu du jour.
24	0 1	0	0 1	Tems ferein par un vent médiocre du N.
25	0 2	0	0 2	Brouillard épais par un vent médiocre du O.
26	0 2	0	1	Tems femblable le matin par un vent foible de l'E. Tems couvert à midi par un vent de Sud.
27	1	4	1	Petite pluie le matin par un vent foible de N-O. Brouillard très-fort à 7 h. du foir. Bruine.
28	0 2	0 1	0 1	Brouillard très-épais par un vent foible de N-O.
29	0 2	0 1	0	*Idem.*
30	0	1	0	*Idem*, par un vent du N.

Pendant ce mois le thermométre n'a pas defcendu plus bas que deux dégrés au-deffous du terme de la congélation, & n'a monté que de dix dégrés au-deffus.

Le vent a foufflé rarement du N. ou du S., mais communément de l'Oueft vers le Sud, & du Nord vers l'Oueft, ou de l'Eft vers le Sud.

Il y a eu dix jours de pluie, dont deux de neige; neuf jours de tems ferein, & fept de brouillards épais, qui ont rendu ce mois fort humide.



MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Novembre 1756.

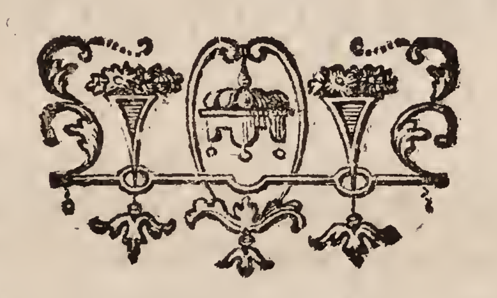
Il n'y a point eu pendant ce mois d'épidémie particuliere ; les principales maladies que l'on a observées, sont des fiévres putrides dont les suites ont presque toujours été fâcheuses, des fiévres tierces, doubles tierces, & quelques fiévres quartes qui n'ont pas eu un caractere particulier & qui ont cédé aux remedes ordinaires : on a remarqué cependant qu'il étoit essentiel d'unir les purgatifs aux apéritifs dans ces sortes de maladies. Il a régné aussi quelques fluxions de poitrine symptomatiques, occasionnées par la saburre des premieres voies, que les émétiques & les purgatifs précédés d'une ou deux saignées, selon la nécessité, faisoient disparoître très-promptement. Le froid, du 20 au 30, a produit des pleurésies, de vraies péripneumonies, dont quelques-unes étoient accompagnées de crachemens de sang ; elles n'ont exigé que le traitement ordinaire.



RECUEIL PÉRIODIQUE
D'OBSERVATIONS
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

FEVRIER 1757.

TOME VI.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Auguſtins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



RECUEIL PÈRIODIQUE D'OBSERVATIONS DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

OBSERVATIONS Sur la Maladie noire.

Par M. VARNIER, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, de la Société Royale des Sciences, de la Société Littéraire de Châlons en Champagne, & Médecin à Vitry-le-François.

LA maladie noire, ſuivant Hippocrate, Hoffman, M. de Sauvages, quelques autres Auteurs, & les différentes Obſervations que j'ai faites, eſt un abattement total, une foibleſſe, un épuiſement, ſans cauſe apparente ni connue, accompagnés de déjections noires, exceſſivement fétides & cor-

rompues, dont l'odeur eſt abſolument cadavéreuſe : *Et ubi quidem nigrum cruentum domuerit, cadaveris fœtorem refert Hipp. de morbo nigro.* Ces excrémens au premier coup d'œil font connoître que leur ſubſtance eſt du ſang deſſéché & pourri ; alors la cauſe eſt connue, c'eſt une hémorragie intérieure : on ne doit plus être en peine ſur celle de la foibleſſe où ſe trouve le malade, laquelle procede de la perte de ſang & de ſon exceſſive corruption dans la cavité des inteſtins ; corruption qui intéreſſe les nerfs & le cerveau : delà les défaillances & les lipotimies, comme dans la gangrene, les fiévres putrides & malignes. Le pouls dans la maladie noire eſt ordinairement petit, concentré, & ſans fiévre ſenſible.

DIFFERENCE.

Dans la dyſſenterie, les déjections ſont ſanglantes & muqueuſes ; il y a téneſme, douleurs, tourmens du bas-ventre & fiévre : elle ſuppoſe toujours inflammation de la membrane interne des inteſtins.

Dans les hémorroïdes, le ſang eſt fort coulant & fleuri, en allant à la ſelle, ou ſans y aller, ſuivant la poſition des hémorroïdes.

Dans le flux hépatique, les déjections ſont comme des lavures de chair crue.

La paſſion hypocondriaque affecte pour l'ordinaire le corps & l'eſprit ; il y a conſ-

tipation habituelle. Les malades vont difficilement à la selle : ils ont des vents qui les tourmentent par haut & par bas, *ructus & flatus*, des douleurs dans l'hypocondre droit ; leurs goûts sont bizarres ; il est rare qu'ils ne délirent sur quelques objets. Ils ont des peines d'esprit qui les fatiguent plus que leur mauvaise disposition du corps. Leurs déjections sont quelquefois noires, poisseuses, & d'autant plus fétides, qu'elles ont séjourné plus long-tems : c'est-là ce qui peut en imposer ; mais leur consistance qui ressemble plus à de la poix qu'à du sang cuit, leur odeur qui est celle des excrémens ordinaires, portée au plus haut dégré, à cause de leur long séjour, en font faire la différence. Au reste cette mauvaise odeur ne parvient jamais à la cadavéreuse sur laquelle j'insiste, comme dans la vraie maladie noire dont il est ici question ; il n'y a que les parties molles des animaux & le sang qui dans leur corruption prennent ce dégré de puanteur cadavéreuse aisée à distinguer. La couleur de la peau des hypocondriaques ne fait pas ici une difficulté ; ce n'est pas de cette couleur superficielle de la peau que se tire le nom de la maladie noire dont je parle : ainsi il est aisé de reconnoître cette maladie, & de la distinguer de toutes celles-là, & de bien d'autres, dans lesquelles les déjections sont différentes.

OBSERVATIONS ET CURES.

Je n'ai encore observé que quatre fois cette maladie bien caractérisée depuis près de vingt-deux ans que j'exerce la Médecine; je n'en ai pas même oui parler dans les Hôpitaux que j'ai suivis long-tems à Paris, à Montpellier, & ailleurs; preuve assez évidente que cette maladie n'est pas commune.

La premiere fois que je l'ai observée, a été en l'année 1740, dans la personne de M. de Vilaire, Ecuyer, Seigneur de Vilaire-sur-Marne près de Vitry, homme gras & replet, âgé de près de soixante ans. Il se trouva accablé, épuisé, sans en pouvoir deviner la cause, s'évanouissant de tems en tems, sans fiévre ni aucunes douleurs : ne pouvant plus y tenir, il se mit au lit. On nous envoya chercher, mon Confrere & moi. En arrivant, on nous fit voir un bassin presque plein de matieres noires, en partie dures, en partie déliées, d'une puanteur cadavéreuse insoutenable ; ce que nous reconnûmes sur le champ pour être du sang corrompu qui par son séjour, la force des intestins & la chaleur du lieu, avoit pris cette couleur & ce dégré énorme de fétidité : nous ne doutâmes nullement que tout cela ne fût le produit d'une hémorragie de la membrane interne des boyaux. Nous tirâmes nos indications de la corrup-

tion ou de l'alcalisation de cette matiere, *ex alcalino spontaneo*, comme dit Boerhaave. Nous lui prescrivîmes la limonade pour boisson ordinaire, & pour nourriture les bouillons de veau & de poulet ; ce qui devoit être d'autant plus efficace, que cette corruption pouvoit être regardée comme superficielle dans la cavité du canal, sur laquelle l'acide du limon devoit agir sur le champ, & en altérer aussi-tôt la mauvaise qualité : de plus, pour vuider la collection de ce sang corrompu, nous prescrivîmes des lavemens émolliens à prendre de tems en tems. Le cinquieme jour, le malade fit usage d'une eau de casse appropriée à son état, qu'il prit à plusieurs reprises & plusieurs jours de suite, suivant ses forces : il vuida par l'effet de ce remede une quantité incroyable de ce sang noir & puant. Au huitieme jour, les selles prirent une nuance plus claire : successivement les choses allerent de mieux en mieux, & le malade se rétablit parfaitement & sans rechute.

La seconde personne que j'ai vu attaquée de cette maladie, a été un pauvre vieil homme, dans le fauxbourg de cette ville, appellé le Hamois, couché sur la paille, manquant de tout, épuisé depuis long-tems, & qui ne voulut point aller à l'Hôpital. Il mourut, après avoir langui assez long-tems d'épuisement & de gangrene interne.

Le troisieme malade que j'ai observé, attaqué de la maladie noire fut, au mois de Novembre de l'année 1754, Laurent Ergo l'aîné, Couvreur, demeurant à Vitry, rue des Hauts-Pas, grand homme maigre & fort sobre. Il y avoit près de quinze jours qu'il se sentoit affoiblir de jour en jour, sans en deviner la cause, s'évanouissant de tems en tems, & sans souffrir aucunement. Revenu de ses foiblesses, il se remettoit à l'ouvrage. Enfin excédé de fatigues & d'épuisement, il cessa son travail de journée, & garda la chambre. Dès le premier jour, il eut une syncope considérable, de laquelle étant revenu, il dit qu'il avoit besoin d'aller à la selle. Sa femme ne lui permit pas de sortir de sa chambre, & l'obligea de se mettre à son aise sur un pot. On peut juger quelle fut sa surprise, en le voyant à moitié plein d'un sang presque noir comme du boudin, d'une puanteur insupportable. Elle fut si effrayée, qu'elle m'envoya chercher sur le champ. Je la rassurai, & lui dis que ce mal m'étoit connu, que son mari seroit bientôt soulagé, prenant toujours mon indication de la corruption, ou de l'alcalisation des matieres contenues dans le canal intestinal : je lui conseillai l'usage du syrop de limon pour boisson ordinaire, délayé dans beaucoup d'eau : on lui donna quelques lavemens émolliens pour faire sortir le gros des ma-

tieres corrompues ; mais le ſirop de limon étant de quelque dépenſe pour ces gens-là , je fis faire un ſirop de vinaigre , en fondant ſimplement une livre de ſucre dans une chopine de vinaigre , dont on lui donnoit une cuillerée dans châque gobelet d'eau commune ; boiſſon qu'il ne trouva pas déſagréable.

Outre la vertu des acides connue pour corriger, ou au moins contre-balancer la force de la corruption des matieres & de ce ſang extravaſé , ils ont encore la propriété de raffermir les fibres relâchées, & de donner plus de conſiſtance au ſang & aux autres liqueurs : par conſéquent ils préſervent de la continuation de l'hémorragie. Ainſi il n'y a pas dans la nature de remede plus approprié à une telle indiſpoſition , qui rempliſſe mieux & tout à la fois les indications qui ſont à remplir dans une affection auſſi dangereuſe & auſſi effrayante.

Le nommé Ergo continua de vuider de ces matieres noires pendant deux ou trois jours, tombant en défaillance de tems en tems. Quand je crus le tiſſu des inteſtins aſſez raffermi par la boiſſon acide , pour ne plus craindre la continuation de l'épanchement du ſang , je me hâtai de lui faire adminiſtrer une eau de caſſe , pour chaſſer cette corruption , & prévenir par ſon élimination le déſordre qu'elle auroit pu produire par ſon

ſéjour. Il prit cette douce médecine pendant pluſieurs jours de ſuite, juſqu'à ce qu'il ne parût plus de matieres noires dans ſes ſelles; & qu'elles ne répandiſſent plus cette odeur inſupportable dont je parle. Il eſt à remarquer que le malade ne ceſſa de tomber en ſyncope, qu'après l'effet du premier minoratif: en huit à dix jours, il fut parfaitement guéri. Il garda la maiſon quelques jours pour recouvrer ſes forces, & après il ſe remit à l'ouvrage à l'ordinaire. Le 26 d'Octobre de l'année derniere, cet homme eut une rechute, pour laquelle on vint me chercher avec aſſez de précipitation : il avoit eu déjà deux foibleſſes ; ſes déjections étoient noires comme de l'encre. Il eut envie d'aller à la ſelle, & on me fit voir un demi-pot de ce ſang noir & recuit dont je fais ici mention. Une livre de ſucre fondu dans une chopine de vinaigre, dont il a bu juſqu'à la fin, une cuillerée dans chaque gobelet d'eau froide pour toute boiſſon ; le bouillon pour nourrirure ; le troiſieme jour un minoratif: voilà quel fut ſon traitement. Le jour des morts, il ſe portoit à merveille.

La quatrieme perſonne attaquée de la maladie dont il eſt queſtion, a été le ſieur Mortas, demeurant au Château de Cotte, homme maigre, laborieux, aſſez rangé, âgé d'environ cinquante-deux ans. On m'envoya chercher vers les premiers jours

de Mars de l'année 1756, ſans me dire autre choſe, ſinon que le malade gardoit le lit depuis ſix jours, mais qu'il y avoit déjà du tems qu'il étoit languiſſant, qu'il n'avoit actuellement plus de couleur, qu'il tomboit ſouvent en ſyncope, & que reprenant ſes ſens, il alloit à la ſelle avec des douleurs de ventre aſſez conſidérables, & que ſes déjections étoient noires comme de l'encre, & d'une puanteur ſi infecte, qu'on ne pouvoit pas reſter dans la chambre. Je me doutai bien de ce dont il étoit queſtion; mais les douleurs de ventre, la décoloration & la bouffiſſure de ſon viſage me firent craindre qu'il ne fût un peu tard pour ſoulager ce malade : en tout cas je me munis d'eſſence de rabel, & d'un mêlange d'huile d'amandes douces & de ſyrop de violettes. Etant arrivé, je trouvai mon homme à-peu près dans l'état que je viens de décrire, ſans fiévre, le pouls au contraire petit, concentré, preſque inſenſible : il s'évanouit devant moi. Je reconnus, par les ſelles qui ſuivoient ſes ſyncopes, la vérité de tout ce qu'on m'avoit dit.

Dans les mêmes vues que ci-deſſus & pour remplir les mêmes indications, & à cauſe de ſon grand épuiſement, je lui délayai l'eſſence de rabel dans beaucoup d'eau, avec un peu de ſucre, jusqu'à une agréable acidité, pour ſa boiſſon ordinaire. Il eſt bon

d'obſerver que dans l'état extrême où ſe trouvoit ce malade, l'eſſence de rabel convenoit peut-être mieux qu'aucun acide végétal, à cauſe de ſa vertu cordiale, tonique, fortifiante, qui lui vient de l'eſprit de vin & de l'acide minéral même ; ce devoit être la ſeule reſſource dans cet état d'agonie. Les cordiaux ordinaires n'auroient pas arrêté la ſource de l'hémorragie ; ils l'auroient peut-être augmentée : au contraire nul acide n'eſt plus efficace pour modérer le progrès de la corruption & même la changer, & lui donner une qualité moins malfaiſante ; celui-ci a par-deſſus tout une vertu ſédative, quand il eſt bien fait & employé à propos, ſupérieure à la liqueur minérale anodyne de Frédéric-Hoffman, qui n'eſt preſque qu'une roſée de vitriol unie à l'eſprit de vin, & dont j'ai vu peu d'effets ſenſibles.

A peine mon malade eut-il bu trois ou quatre gobelets de cette agréable boiſſon, qu'il ceſſa de tomber en ſyncope, d'où j'inférois que la corruption n'agiſſoit plus ſur les nerfs, & que la ſource de l'hémorragie étoit arrêtée, deux grands points dont j'ai fait mention. Sa nourriture conſiſtoit en eau de veau avec un peu de riz. Le lendemain matin je lui fis donner un clyſtere émollient, par l'effet duquel il vuida une prodigieuſe quantité d'un ſang noir, pourri, & d'une puanteur cadavéreuſe inſupportable ; je fis

continuer les lavemens deux fois par jour. Je quittai le malade vers le midi du second jour, & je donnai aux aſſiſtans une regle de conduite pour le gouvernement du malade, qui conſiſtoit à continuer l'uſage de l'huile d'amandes douces & de ſyrop de violette, mêlés enſemble à partie égale; dont je ne lui avois fait faire uſage que le deuxieme jour, dans le deſſein de calmer ſes douleurs, & d'entretenir la liberté du ventre ſans efforts; à prendre tous les matins, à commencer le troiſieme jour, un ſeul verre d'eau de caſſe à cauſe de ſa foibleſſe énorme, & de tems en tems quelques cuillerées de vin d'Alicante pour le fortifier & le relever de ſon accablement; il eſt bon d'obſerver qu'auſſi-tôt l'uſage du minoratif, j'avois fait ceſſer celui de l'eſſence de rabel. Tous les deux jours on venoit me donner des nouvelles, les choſes allerent toujours de mieux en mieux, le malade fut parfaitement rétabli en l'eſpace de quinze ou vingt jours, malgré la rigueur de la ſaiſon.

J'en ai traité pluſieurs autres, dans des cas qui avoient quelque rapport à ceux-ci; mais qui ne leur reſſembloient pas aſſez parfaitement pour être compris dans le titre de maladie noire, dans le ſens où je la prends avec Hoffman; mais bien dans celui d'Hippocrate, tel que M. de Saint Genis, ancien Receveur, à qui il prit tout-à-coup un vo-

missement de sang prodigieux, & qui en rendit aussi beaucoup par bas, assez rouge pour être aisé à reconnoître. Comme cet accident arriva inopinément, le malade fut saigné plusieurs fois : les selles ne devinrent puantes, que lorsqu'elles cesserent d'être rouges ; il fut traité & guéri du reste à-peu-près par les mêmes moyens exposés ci-dessus, que l'on doit toujours varier suivant les circonstances.

Le sieur Roussel, Fermier du Château de Reims, rendit par bas, au moment qu'il y pensoit le moins, une prodigieuse quantité d'un sang rouge & vif. Je fus mandé aussitôt ; c'étoit un homme foible, valétudinaire : à peine sçavois-je de quoi il étoit question, tant on me fit partir précipitamment. Arrivé & n'ayant rien apporté, je lui fis sur le champ un syrop de vinaigre avec le sucre, donc il fit usage, délayé dans l'eau commune froide ; il fut parfaitement guéri sans autres secours, en très-peu de tems.

M. de Montmarin, Lieutenant de l'Election de cette Ville, Capitaine de l'Arquebuse, a été attaqué deux fois d'un vomissement de sang terrible ; les selles ne devinrent noires, que quand il eut cessé de vomir. Le syrop de groseilles aiguisé avec l'essence de rabel dans l'eau commune, jusqu'à une agréable acidité, pour boisson ordinaire, en a été tout le remede.

Il eſt retombé une troiſieme fois dans le même accident, au mois d'Octobre dernier 1755. J'ai bien calmé d'abord les accidens à cette derniere fois ; mais ſon eſtomac eſt reſté dans un état de ſpaſme, ainſi que le diaphragme; toutes les fonctions ont été inſenſiblement perverties ; le malade a été languiſſant cinq à ſix mois, ayant peine à ſuivre le régime, & refuſant les remedes qui auroient pu le ſoulager ; enfin il y a ſuccombé ne pouvant plus garder de nourriture d'aucune eſpece.

Il eſt bon de remarquer que tous ces accidens effroyables ne ſont arrivés qu'à des hommes ; que de trois Obſervations que fait Frédéric Hoffman, rapportées au Dictionnaire de Médecine, article *Morbus niger*, il n'eſt réchappé aucun des malades qui en ſont le ſujet, & que de ſept que je rapporte, il n'en eſt mort qu'un ſeul, qui n'a pas été ſoulagé, & qui manquoit de tout. Par rapport à Hoffman qui n'a pas réuſſi avec ſes remedes, ſans excepter les onctions d'huile de camphre qu'il vante tant, en rejettant les acides avec hauteur, ne peut-on pas conclure que ſa pratique n'eſt pas sûre ? Je penſe au contraire que ceux que je preſcris ici, ayant réuſſi avec une promptitude ſurprenante, ma théorie eſt vraiment d'accord avec l'expérience.

OBSERVATION

Sur des vers ſortis de l'aîne d'une payſane, par M. LE BEAU fils, Docteur en Médecine, au Pont de Beauvoiſin.

Une Payſane, âgée de quarante-cinq ans, qui n'avoit plus ſes regles, d'une conſtitution maigre, & qui n'avoit jamais été malade, eut à l'aîne droite, directement au-deſſus du ligament de Fallope, & au milieu de la ligne, tirée de l'os pubis à l'os des iſles, une tumeur qui vint inſenſiblement à la groſſeur d'une petite pomme, avec les attributs des phlegmons; la partie extérieure en étoit rongée, rénitente, douloureuſe; la tumeur & la douleur s'étendoient même dans toute la partie intérieure de la cuiſſe, & paroiſſoient répondre aux lombes du même côté. Elle dura une quinzaine de jours, après elle parut ſe réſoudre naturellement, de façon qu'il n'y reſtoit qu'un germe; peu de jours après elle reparut comme ci-devant. On y appliqua du ſavon & de l'huile, ce qui augmenta conſidérablement les douleurs; l'épiderme de la tumeur s'enleva, le gonflement augmenta en s'étendant vers la cuiſſe, & ſans y avoir de ſuppuration louable; il ſuinta pendant huit jours une ſéroſité

ſeroſité ſanguinolente par pluſieurs petits trous. La tumeur ſe diſſipa inſenſiblement, il n'y reſtoit qu'une petite dureté; les douleurs avoient ceſſé lorſque la malade en ſentit tout-à-coup, comme ſi on lui avoit percé le ventre, avec un chatouillement extérieur qui l'engagea à examiner la tumeur, d'où elle vit ſortir une pointe mouvante par un des petits trous; elle appella quelqu'un, qui vit que c'étoit un ver, & le tira avec aſſez de peine; il étoit du genre de ceux que l'on nomme *lumbrici*, de la groſſeur du petit doigt d'un adulte, & long de ſept pouces.

Il n'eſt ſorti ni avant ni après le ver aucunes matieres de la nature des inteſtinales; les douleurs ceſſerent alors, & la malade reprit ſon travail ordinaire; dans l'eſpace de ſix ſemaines il en parut encore trois moins gros, qui pour ſortir, pouſſoient au dehors la croûte qui bouchoit le petit trou qui étoit reſté.

La cicatrice s'eſt perfectionnée quinze jours après la ſortie du dernier ver, & il n'a reſté extérieurement aucun veſtige de la maladie: on y ſent ſeulement une eſpece de dureté.

Nota. L'Obſervation que M. le Beau nous a communiquée, eſt très-ſinguliere; mais elle n'eſt pas unique: on en trouvera un exemple dans le Recueil des Obſervations de Tulpius, liv. III, chap. 12.

LETTRE

De M. SUMEIRE, Docteur en Médecine à Marignane, à M. Suche, *Médecin à Vence, sur une fievre d'un caractere particulier.*

MONSIEUR,

Je vais m'acquitter de la promesse que je vous ai faite de vous communiquer l'histoire d'une fiévre que j'ai eu occasion d'observer ici, & qui m'a paru être d'un nouveau caractere : il est vrai qu'elle ressemble assez à la fiévre lente nerveuse que décrit M. Huxam dans son Traité des fiévres ; mais comme il n'y a pas une conformité parfaite entre les symptômes de l'une & de l'autre, je pense que vous serez curieux de lire ceux qui ont caractérisé celle-ci. En voici la relation la plus exacte.

Le 26 du mois de Décembre 1755, je fus appellé pour voir le nommé Fautrier, travailleur, âgé d'environ vingt-trois ou vingt-quatre ans, qui étoit malade depuis une vingtaine de jours. Le Chirurgien qui m'y accompagna, & qui l'avoit visité depuis le commencement de sa maladie, me rapporta que cet homme avoit toujours été

dans le même état où je le voyois, c'est-à-dire, avec une petite fiévre marquée par un pouls petit, concentré & très-rapide, tel que je l'obſervai, & d'ailleurs exempte de tout ſymptôme grave, à la douleur de tête près, qui l'inquiétoit beaucoup, bien qu'elle ne fût pas violente, & qui étoit le mal dominant pour lequel on demandoit mes attentions. Ayant interrogé le malade, pour ſçavoir de lui quelle pouvoit être la cauſe de cette douleur de tête, il me répondit qu'il s'en étoit plaint depuis le jour de S. Nicolas, qu'il quitta un bonnet de laine qu'il avoit coutume de porter. Ce malade jouiſſoit d'une entiere liberté d'eſprit, parlant & raiſonnant tout comme un homme qui eſt en pleine ſanté, & il étoit fort tranquille. Il me dit que depuis le jour de S. Nicolas, ſa douleur de tête avoit toujours été préciſément la même, & qu'elle n'avoit ni augmenté ni diminué; qu'il avoit toujours eu un peu de fiévre depuis ce temps-là; que cette fiévre augmentoit un peu tous les ſoirs, & que cette augmentation étoit ordinairement ſuivie d'une petite ſueur; qu'il avoit reſſenti pluſieurs fois de légers friſſons, ſans aucune douleur dans la poitrine, ni dans le bas-ventre, ni dans les membres; qu'il n'avoit point la bouche mauvaiſe; en un mot, que ſa tête étant guérie, il ne lui reſteroit point de mal: il me dit qu'il ſe trouvoit auſſi

extrêmement foible. Le Chirurgien m'assura qu'il avoit été saigné deux fois du bras, & qu'on l'avoit purgé deux fois; mais que ces remedes n'avoient rien changé à l'état du malade. On me fit observer que cet homme étoit d'une constitution fluette; qu'il s'étoit livré démesurément au travail, & qu'il avoit essuyé beaucoup de chagrins domestiques. Je le quittai, en lui représentant que sa maladie n'auroit pas vraisemblablement de suite fâcheuse; que sa foiblesse résultoit nécessairement de la diéte rigoureuse qu'il avoit exactement gardée, (il n'avoit pris durant vingt jours que du bouillon & de la tisane,) des remedes qu'on avoit pratiqués, & de la petite fiévre qui ne l'avoit jamais quitté. Le même jour, je retournai sur le soir chez le malade, qui étoit précisément dans le même état où je l'avois laissé le matin : je ne lui trouvai pas, à l'heure que je le visitai, l'augmentation de fiévre qu'il m'avoit dit lui survenir tous les soirs; je me retirai, sans lui rien ordonner.

Le lendemain matin (le 27) n'ayant trouvé aucun changement à l'état du malade, je me contentai, pour soulager sa douleur de tête, de lui conseiller d'appliquer de tems en tems sur le front & sur les tempes des compresses imbibées d'esprit de vin camphré & chaud. Le soir, il me dit que l'application de ce remede le soulageoit,

& qu'il espéroit être bientôt guéri.

Le 28, le malade fut de même, & la douleur de tête diminuoit toujours.

Dans la nuit du 28 au 29, on vint m'appeller à la hâte. Je trouvai le malade poussant des cris énormes & se plaignant des douleurs les plus vives dans le bas-ventre, & sur-tout à la région de la vessie, & d'une envie extraordinaire & inutile d'uriner. Je lui trouvai le pouls extrêmement vîte & tant soit peu plus élevé, & la peau plus chaude qu'elle ne l'étoit ordinairement. Je le fis saigner; mais cette saignée, loin de lui procurer du soulagement, jetta son pouls dans une foiblesse extrême. J'ordonnai qu'on lui appliquât sur le bas-ventre une vessie remplie à demi de lait, dans lequel on auroit fait bouillir des fleurs de camomille, recommandant qu'on réchauffât souvent le lait de cette vessie. Le malade éprouva jusqu'au soir du 29 ces douleurs qui furent pourtant adoucies par l'application de cette vessie parégorique, & qui cesserent ensuite entiérement; mais il sentoit que ses forces l'abandonnoient: son pouls s'affoiblissoit, & sa chaleur s'éteignoit de plus en plus, son esprit étant néanmoins toujours bien libre. Enfin le 30, sur les quatre à cinq heures du matin, il se plaignit d'un bruissement violent dans les deux oreilles, qui l'étourdissoit, à ce qu'il dit: il vouloit qu'on y enfonçât

les doigts, en comprimant avec force, pour le ſoulager; & dans l'eſpace de demi-heure, on le vit s'éteindre peu-à-peu, comme une lampe dépourvue d'huile.

Cette mort & les phénomenes frappans qui l'accompagnerent, me déterminerent à demander aux parents la permiſſion de faire l'ouverture du cadavre; on nous l'accorda. Nous commençâmes par le bas-ventre, parce qu'il avoit été le ſiége de ces douleurs extraordinaires & inattendues qui précéderent la mort du ſujet. La premiere inciſion de la peau donna iſſue à de l'air qui s'échappa avec exploſion, & qui répandit une odeur affreuſe. La capacité ouverte préſenta un lac de pus, d'où s'éleva une odeur inſoutenable, ſur-tout le cadavre étant dans une chambre fort étroite & ſans fenêtre; c'eſt ce qui nous empêcha de l'examiner auſſi long-tems que nous l'aurions ſouhaité. Tout ce que nous pûmes obſerver rapidement, fut 1° que l'épiploon étoit preſque diſſous, & que ce qu'il en reſtoit étoit enflammé; 2° que les inteſtins préſentoient en général une couleur rougeâtre, & qu'il y en avoit des portions entiérement couvertes d'un rouge foncé, d'autres excoriées, la premiere membrane s'étant détachée, & ayant un caractere de gangrene; 3° que la veſſie qui avoit été le ſiége de cette douleur aiguë, nous parut détruite par la ſuppura-

tion, n'ayant pu trouver dans le baſſin plein de pus qu'un morceau de membrane qui en étoit vraiſemblablement les débris. Il ne nous fut pas poſſible de découvrir la ſource de cette immenſe ſuppuration, & je conjecturai qu'elle étoit provenue de la fonte de tous les ſucs graiſſeux du bas-ventre.

Le tableau de cette maladie vous frappe ſans doute, Monſieur, & vous fournira bien des réflexions que je préférerai à celles que j'ai faites : je vous prie de me les communiquer.

Mais voici une autre maladie d'un caractere analogue à celle dont vous venez de lire la relation, & qui vous paroîtra peut-être d'autant plus ſurprenante, que c'eſt la femme de ce Fautrier qui en a été la victime.

Je fus appellé le 3 du mois de Juin de l'année 1756, à dix heures du ſoir, pour cette femme, âgée de vingt-un ou vingt-deux ans, qui étoit d'une bonne complexion & qui avoit conſtamment joui d'une ſanté parfaite, juſques vers la fin du mois de Mai précédent; elle me raconta qu'elle ſe trouvoit malade depuis environ quinze jours; qu'elle avoit pris ſon mal à Marſeille, d'où elle étoit revenue avec un violent mal de tête qui ne l'avoit pas quittée depuis, & avec un accablement extrême; qu'elle ſoupçonnoit que la cauſe de ſa maladie étoit la grande fatigue qu'elle avoit éprouvée dans

ce voyage, jointe à un coup de vent qui lui saisit la tête découverte en parcourant la Ville, & au chagrin qu'elle eut de laisser un enfant dont elle avoit été la nourrice; on me dit encore qu'après la mort de son mari, elle s'étoit livrée aux pleurs & à la tristesse, que depuis long-tems elle ne vivoit que de mauvais alimens incapables de fournir une bonne nourriture, & ne buvoit que de l'eau. L'aspect de son visage me présenta un air cadavéreux : je trouvai son pouls très-petit & très-rapide. Sa peau étoit seche, & n'avoit pas plus de chaleur que celle d'une personne en santé. On me rapporta qu'elle n'avoit jamais eu d'autre fiévre que celle que je lui observai; qu'on avoit seulement remarqué qu'il lui survenoit tous les jours quelques augmentations de chaleur, & qu'elle s'étoit plaint quelquefois de légers frissons; sa bouche étoit sans mauvais goût, & point altérée; elle ne se plaignoit point du bas-ventre; la douleur de tête qui l'avoit beaucoup affligée au commencement de sa maladie étoit moindre; mais il lui étoit survenu une toux importune, & une oppression de poitrine qui l'inquiétoient beaucoup, & qui l'obligeoient de se tenir assise sur son lit, ne pouvant essayer de se coucher, sans risquer de suffoquer; c'étoit pour ces nouveaux accidens qu'on m'avoit appellé; la malade ayant re-

fufé opiniâtrément jufqu'alors de voir des Médecins ; on l'avoit pourtant purgée deux fois dans le cours de fa maladie. On lui avoit donné indiftinctement des bouillons, des foupes, & des alimens de fantaifie ; la malade ayant dit jufqu'alors que fon mal n'étoit rien, & s'étant toujours entretenue avec les affiftans d'une maniere qui faifoit croire que fa maladie étoit effectivement peu de chofe.

Le lendemain je la vifitai de bon matin : on me dit qu'elle avoit paffé une très-mauvaife nuit, qu'elle n'avoit pu repofer un inftant fa tête fur le chevet ; qu'elle avoit été tourmentée de la toux & de l'oppreffion, & qu'on avoit apperçu dans quelques crachats des marques de fang ; je trouvai fon pouls toujours très-petit & très-rapide : elle expliquoit affez bien fon état, & avoit l'efprit très-libre. Mais cependant je remarquai qu'elle avoit depuis que je l'avois vue, les yeux fixes ; qu'elle parloit beaucoup, paffant facilement & fréquemment d'un fujet à un autre qui ne lui étoit pas lié, & que fes difcours avoient quelque chofe qui annonçoit une tête aliénée : j'avertis les affiftans du danger imminent où fe trouvoit cette malade, & je me contentai de lui prefcrire des apofêmes adouciffans. Le foir du quatre, la toux étoit un peu diminuée ; mais la fuffocation étoit la

même, le pouls allant toujours très-vîte & étant très-petit.

Le cinq au matin, la toux avoit cessé, la respiration étoit presque libre, & le pouls me parut être meilleur; c'est-à-dire, moins rapide & tant soit peu plus plein : elle resta dans cet état jusqu'à dix heures du soir, qu'on vint me dire qu'elle étoit retombée dans le même état où je l'avois vue le jour précédent. En effet elle avoit la même oppression; mais le mouvement de la poitrine étoit encore plus forcé & plus embarrassé; elle étoit d'une inquiétude extrême, & ne sçavoit de quelle maniere se tenir. Son pouls étoit fort petit & extrêmement rapide; il y avoit sur la peau plus de chaleur que les jours précédens : elle parloit toujours beaucoup; elle entendoit tout & répondoit à tout, mais son esprit paroissoit plus inquiet, plus tendu, & égaré. Elle passa la nuit dans cet état déplorable, & le lendemain matin je la trouvai en proie aux mêmes symptômes, qui alloient toujours en augmentant; elle prit encore elle-même son bouillon & me parla bien, ensuite elle se coucha, ce qu'elle n'avoit pu faire depuis trois ou quatre jours, & elle mourut paisiblement dans l'espace d'une heure.

J'ai oublié de dire qu'un des principaux symptômes étoit que la malade, après avoir parlé, tomboit tout-à-coup dans un état

ſemblable en apparence à celui d'une perſonne qui médite profondément, ou qui eſt légérement aſſoupie.

Voilà, Monſieur, un nouveau genre de fiévre, qu'on ne ſçauroit ranger dans la claſſe des fiévres ordinaires, & dont les cauſes ſont bien connues. Si cette maladie eſt la fiévre lente-nerveuſe, que décrit le ſçavant *Huxam*, je ſuis ſurpris qu'il n'y ait point eu d'autres Médecins qui ayent obſervé cette fiévre, & qui en ayent parlé, ou ſous le nom que lui a donné *Huxam*, ou ſous tout autre; puiſque j'ai déjà eu occaſion de l'obſerver deux fois dans cette petite Paroiſſe. Si cette fiévre eſt d'un genre nouveau, il eſt à ſouhaiter que les Médecins s'appliquent à en déterminer le caractere & la méthode curative.

OBSERVATION

Sur des portions d'os ſortis de l'uretre, par M. GONTARD, Conſeiller-Médecin du Roi à Villefranche en Beaujolois.

Celui qui fait le ſujet de cette Obſervation, eſt un Monſieur âgé d'environ cinquante ans, demeurant à la campagne, à

une petite lieue d'ici, qui étoit d'un tempérament robuste, mangeoit beaucoup, & montoit presque tous les jours à cheval pour se promener dans son voisinage. Il avoit de naissance un défaut de conformation dans l'uretre : l'ouverture du gland étoit apparente extérieurement, avec sa configuration naturelle ; mais elle étoit bouchée dans le fond, & à son défaut, il y avoit une ouverture tout-à-fait à la base du gland sur le frein par où l'urine sortoit.

Il y a environ trente ans, suivant son rapport, qu'il se forma sous la verge, à peu de distance de cette ouverture, un petit bouton, qui, ayant creusé & s'étant ouvert, donnoit aussi passage à l'urine, mais qui se cicatrisa peu de temps après.

Au mois d'Août 1754, il eut une inflammation à la verge. Il pissoit le sang, & rapportoit au gland la principale douleur qu'il ressentoit en urinant, ce qu'il ne faisoit qu'avec beaucoup de peine. Pendant cette maladie, il se fit une ouverture à l'uretre, à un pouce de distance de celle qu'il avoit de naissance. Cette premiere se boucha, & ne laissa que l'apparence extérieure, & la seconde depuis, donne seule passage à l'urine. Elle paroît assez grande pour pouvoir recevoir un petit tuyau de plume, quoique dans certains cas elle doive se dilater beaucoup plus. Elle vient un peu obliquement de haut en bas.

Pendant plus d'un an, depuis cette maladie, il fit beaucoup de remedes tendans à ſoulager les ſymptômes dont il ſe plaignoit, qui étoient des ardeurs d'urine, des maux de reins, & des difficultés d'uriner. Mais ces remedes ne lui procurant preſque aucun ſoulagement, & devenu fort maigre, ſans être abſolument exténué, il ſe mit enfin, au mois de Novembre 1755, à l'uſage d'une poudre inconnue, dont il devoit prendre une doſe chaque jour, pendant vingt jours de ſuite. Au bout de cinq à ſix, il rendit avec beaucoup d'effort, par l'ouverture de l'uretre, que nous avons dit donner paſſage à l'urine, pluſieurs fragmens d'os, dont le premier qu'il fit, comme le plus conſidérable, mérite d'être décrit : *Il avoit neuf lignes de long, trois de large, & une & demie d'épaiſſeur, ayant deux faces liſſes, un dos preſque tranchant, & poli comme une crête ; le côté oppoſé étoit raboteux & inégal, comme ayant été ſéparé d'un autre par déchirement ſelon toute ſa longueur, & laiſſoit voir entre deux lames la ſubſtance ſpongieuſe ou réticulaire ; l'os ſe terminoit en une pointe fort aiguë ; l'extrémité oppoſée à cette pointe étoit comme la baſe de l'os.* Il en fit enſuite quatre autres plus petits, un deſquels eſt une véritable vertebre d'un petit oiſeau. Perſuadé que c'étoit ces corps étrangers qui produiſoient ſon mal, & dont

la ſortie devoit lui procurer ſa guériſon ; il vint me trouver pour me les faire voir comme un trophée, ou comme une marque de la victoire du remede qu'il prenoit. Je ne voulois pas croire d'abord qu'ils fuſſent ſortis par cette voie, & je ſoupçonnai quelque ſupercherie de la part de ceux qui lui faiſoient prendre cette poudre ; mais je me rendis quand il m'eut aſſuré qu'il avoit tiré lui-même, avec beaucoup de peine & de douleur de l'ouverture, le plus gros qui ne paroiſſoit qu'à moitié du côté de ſa pointe, & qui ne pouvoit pas ſortir à cauſe de la grandeur de ſa baſe, & qu'il avoit vu ſortir les autres. Les ayant enſuite examinés plus attentivement, je ne pus m'empêcher de le détromper en lui diſant, que ces corps étrangers, bien loin de préſager une prochaine guériſon, ne faiſoient que conſtater plus clairement la nature & le danger d'une maladie qu'on n'avoit pas bien pu connoître juſqu'alors : que ce ne pouvoit être que des os avalés avec les alimens, & qu'ainſi il falloit qu'il y eût une communication entre l'inteſtin rectum & la veſſie, ou le commencement de l'uretre. Il m'avoua alors qu'il avoit apperçu pluſieurs fois dans ſes urines des pepins de raiſins, des peaux de fruits, & autres choſes ſemblables. Il eſt à préſumer que cette communication de l'inteſtin ſe fait plutôt avec le commencement de

l'uretre, qu'avec le corps de la veſſie, parce que, 1° Si ces os avoient paſſé de l'inteſtin dans la veſſie, il y a apparence qu'ils y auroient ſéjourné quelque tems, & qu'ils ſe feroient enduits du ſédiment tartareux de l'urine; au lieu qu'ils étoient parfaitement polis. 2° Le malade les a preſque toujours rendus en allant à la ſelle; ce qui vraiſemblablement ne ſeroit pas arrivé, s'ils avoient été logés dans la capacité de la veſſie; parce qu'ils auroient été moins expoſés à la force qui fait ſortir les excrémens, ou, pour mieux dire, cette force les ayant pouſſés dans la veſſie, ils y auroient demeuré, du moins juſqu'à ce que quelque autre force les en eût chaſſés. 3° Il ſent habituellement au perinée une douleur ſourde, ou une eſpece de chatouillement.

Voulant ſçavoir plus poſitivement, & autant qu'il étoit poſſible, ſi le mal avoit commencé du côté de l'inteſtin, de celui de l'uretre, ou de la veſſie; je lui demandai s'il n'avoit point eu de dyſſenterie, de teneſme, ou d'hémorroïdes. Il m'aſſura qu'il n'avoit jamais eu aucune de ces maladies. Ce qui me confirma davantage dans l'opinion que j'avois déjà que l'inflammation qu'il avoit eue à la verge, avoit ſuppuré vers la bulbe de l'uretre, ou vers les proſtates, d'où le pus avoit creuſé juſqu'à l'inteſtin, qui en conſéquence avoit auſſi ſuppuré, &

qu'il s'étoit formé une communication fistuleuse entre l'un & l'autre canal, dans le même tems & de la même façon que l'ouverture extérieure, par où il pisse, s'étoit formée; que les excrémens étant parvenus vers l'extrémité du rectum, les corps ou les matieres qui se trouvoient vis-à-vis de cette ouverture, y étoient poussés par la contraction de cet intestin; tandis que le reste suivoit la route ordinaire. Le malade disoit que ses urines étoient troubles, bourbeuses, sans doute parce qu'une portion des matieres fécales détrempées les rendoit telles. Ce fut alors que je commençai à lui donner quelques conseils, ne m'ayant jamais auparavant parlé de ses maux que par occasion. Je l'engageai donc principalement à quitter tout aliment solide, pour ne pas s'exposer à introduire dans les intestins le moindre corps dur, capable d'entretenir ou même d'agrandir la plaie: de ne plus monter à cheval, & de prendre tous les matins une dose de lait de vache écrémé, & coupé avec la seconde eau de chaux, auquel il ajouteroit quelques gouttes de baume de copahu, ou de celui du Pérou.

Dans le mois d'Avril 1756, s'étant rebuté de ce régime, & s'étant remis à l'usage des alimens ordinaires, il rendit encore quelques petits os qu'il me fit voir. Ses urines étoient toujours bourbeuses, à ce

qu'il me dit; car je n'avois pas eu encore occaſion de les voir; il ſe mit enfin tout-à-fait à la diéte blanche, prenant toujours la premiere doſe de lait du matin, préparé comme je lui avois déjà conſeillé. M'étant venu trouver dans le mois de Juin, je le fis piſſer dans un pot. On remarquoit deux parties dans ſes urines : une qui ſurnageoit & l'autre qui étoit au fond du pot, dans le moment même qu'il venoit de les rendre. La premiere étoit rouſſe ou citrine, en un mot de couleur naturelle. L'autre étoit un ſédiment très-conſidérable, blanc & épais, qu'il croyoit être des matieres fécales. Mais ſi c'en eût été, je penſe qu'elles auroient été mêlées, du moins en partie, dans la totalité de l'urine, & qu'elles en auroient altéré la couleur & la conſiſtance; au lieu que l'urine qui ſurnageoit, avoit ces deux qualités naturelles. Quand je l'eus verſée par inclination, & que je remuois le ſédiment dans le vaſe, il étoit gluant & s'attachoit aux parois; il me parut du véritable pus. J'y verſai de l'eau deſſus, & il continua d'être immiſcible avec l'eau, comme il l'étoit avec l'urine; & quoique je l'agitaſſe, il demeura toujours au fond. Environ un mois après j'eus encore occaſion d'examiner ſes urines, & je les trouvai comme ci-devant; à cela près qu'elles étoient d'une puanteur abſolument inſupportable, ce

dont je ne m'étois pas apperçu la premiere fois.

Comme le malade quitte ce Pays, & qu'il ne me sera plus possible d'observer la suite de cette maladie, il seroit à souhaiter que ceux qui se trouveront à portée de le faire, voulussent bien s'en donner la peine, & en faire part au Public.

MÉMOIRE

Sur les Eaux thermales de Bains en Lorraine, comparées dans leurs effets avec les Eaux thermales de Plombieres dans la même Province, par M. MORAND, Ecuyer, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Conseiller-Médecin ordinaire du Roi de Pologne, Duc de Lorraine, Aggrégé honoraire au Collége Royal des Médecins de Nancy.

Les eaux de Bains ont avec celles de Plombieres une analogie très-marquée : mais auxquelles des deux le parellele doit-il être le plus favorable ? c'est ce qui seroit utile à déterminer, & sur quoi j'ai cru devoir proposer quelques idées générales. Les eaux de Plombieres sont plus fréquentées ; cependant les premieres paroissent préférables, au jugement de quelques Praticiens. Feu

M. Kart étoit grand Partiſan des eaux de Bains, & il faiſoit tous ſes efforts pour les mettre en vogue, & les ſoutenoit de tout le crédit que lui avoit mérité une pratique conſommée : peut-être doit-on faire remonter à ce célébre Médecin la premiere époque de la nouvelle réputation des eaux de Bains.

Si l'on veut examiner par comparaiſon les eaux de Bains & de Plombieres, relativement aux propriétés ſenſibles dans les unes & dans les autres, on doit s'en tenir à ce qui a été décidé par MM. Bagard & Liabé, Médecins de Nancy. Leur jugement, fondé ſur une obſervation de trente ans, a été inſéré, tel que je le joints ici, dans un petit article ſur ces eaux, qui fait partie d'un traité ſur les eaux de Plombieres, imprimé à Nancy.

» Dans certains cas, les eaux de Bains » l'emportent ſur celles de Plombieres, com- » me pour les maladies de poitrine, les gout- » tes vagues & les rhumatiſmes goutteux : » dans toutes les autres maladies pour leſ- » quelles on fait uſage des eaux, celles de » Bains égalent celles de Plombieres en vertu » & en qualités; mais celles de Bains ont » de plus une qualité laxative, que celles de » Plombieres n'ont point. « On voit que ces deux célébres Approbateurs ne font mention des eaux dont il s'agit, que relative-

ment à l'expérience médecinale journaliere; mais il ne ſera pas indifférent de ſoumettre cette parité à une autre eſpece d'examen, & de s'y prendre par une voie qui peut aider à mieux connoître les eaux de Bains, ſur leſquelles on n'a aucun traité, ou qui pourra du moins en donner une idée plus juſte, en aſſignant préciſément en quoi elles ſont ſemblables à celles de Plombieres, & en quoi elles en different. Je ne ferai entrer dans ce parellele aucune preuve, aucun raiſonnement tirés de la Chymie : j'ometrrai les expériences que j'ai faites ſur les eaux de Bains, après les avoir fait évaporer; les différences & l'analogie de celles de Bains & de Plombieres peuvent être démontrées plus évidemment & plus ſimplement.

Pour ce qui eſt de l'identité, les ſens la font appercevoir, ainſi que la pratique médicinale. Ces eaux ſont toutes des eaux thermales, inſipides, très-limpides & dépourvues de la plus légere odeur; toutes contiennent, en plus ou moins grande quantité, une terre ſavonneuſe.

Leurs effets & leurs propriétés ſont en grande partie les mêmes; elles conviennent à la plupart des mêmes maladies. C'eſt déjà faire éloge des eaux de Bains, que de reconnoître en elles cette analogie qu'elles ont avec les eaux de Plombieres.

Les eaux de Bains different de celles de

Plombieres, à raiſon de quelque qualité particuliere qui ne ſe trouve pas dans celles de Plombieres, ou à raiſon du dégré d'activité.

Quant au premier cas, un effet des eaux de Bains par lequel elles different de celles de Plombieres, eſt une qualité laxative qu'on leur remarque.

Pour le dégré d'activité, les eaux de Bains ſont certainement moins énergiques que celles de Plombieres; c'eſt ſans doute ce qui les rendoit préférables pour les maladies de poitrine. Il faut la plupart du tems attaquer ces maladies par des béchiques fondans, d'une chaleur tempérée, qui diviſent la lymphe, la rendent plus fluide, qui relâchent l'action des ſolides, & réveillent le mouvement des liqueurs.

Comme diaphorétiques déſobſtruans, les eaux de Bains excitent auſſi une tranſpiration lente de la part des glandes miliaires qui compoſent le tiſſu de la peau; elles ne ſont pas capables de cauſer une trop grande raréfaction du ſang: d'où l'on voit aiſément comment, pour les gouttes vagues & les rhumatiſmes goutteux, elles peuvent avoir l'avantage ſur les eaux de Plombieres, qui ſont diurétiques, chaudes, ou ſudorifiques, (ſi elles ne ſont pas priſes avec ménagement, ou ſelon les diſpoſitions.) Dans ce genre de maladie, l'atténuation naturelle

des ſucs, leur écoulement au-dehors ne répondent point à la ſecrétion qui ſe fait de l'humeur de la tranſpiration : delà l'épaiſſiſſement, la lenteur des fluides qui, venant à s'arrêter dans les orifices excrétoires, contractent de l'âcrimonie, picotent les rameaux nerveux, irritent les fibres muſculaires, & embarraſſent les pores ; auſſi les gouttes vagues & les rhumatiſmes goutteux, qui ſouvent ſont accompagnés d'une inflammation dans le ſang, ou qui le diſpoſent à cet état, ne demandent que des humectans ſimples, légérement diaphorétiques.

Si l'on rapproche de ces qualités la propriété eccoproptique qui y eſt jointe, on verra ce qui conſtitue la différence eſſentielle des eaux que je ſoumets au parallele.

Au reſte, ce dégré d'activité inférieur, ſi déſirable dans certaines affections, telles que celles qui viennent d'être citées, ne dépend pas uniquement (ſelon toutes les apparences) de la nature bénigne & modérée des principes qui entrent dans la compoſition des eaux : on doit en attribuer une partie au dégré inférieur de chaleur & de peſanteur, ſpécifique, des unes & des autres eaux. Il eſt certain à cet égard, que le dégré de chaleur des eaux de Bains, eſt plus modéré que celui des eaux de Plombieres ; ſi l'on en excepte cependant l'ancien bain,

qui a un dégré de plus que le bain des Dames à Plombieres. C'eſt de cette maniere que l'on peut expliquer à mon avis, la ſupériorité des eaux de Bains, ſur celles de Plombieres, dans le cas où elle eſt reconnue : on ſçait que les eaux tempérées, ſont autant avantageuſes dans des ſujets d'une complexion ſenſible, délicate & facile à émouvoir ; que les eaux chaudes conviennent peu, & ſont ordinairement nuiſibles aux tempéramens trop ſecs, animés, pléthoriques, bilieux, & dépourvus de ſérosité ; une eau de cette nature, remuant doucement les humeurs viciées, les rétablit conſéquemment par dégrés, ſans cauſer des changemens ſubits & violens dans l'économie animale : par ces raiſons, on n'eſt point ſurpris ſi de pareilles eaux *ſont rarement du mal*, pour me ſervir de l'expreſſion de l'Auteur du Traité dont j'ai parlé.

Je remarquerai que Meſſieurs Bagard & Liabé, dans leurs approbations des eaux de Bains, qui eſt reſpective aux eaux de Plombieres, n'ont certainement voulu parler que des ſources de ce dernier endroit, qui y ſont les ſeules employées dans la pratique médecinale ; mais quiconque voudra jetter les yeux ſur les richeſſes multipliées, en fait de ſources thermales, qui ſont raſſemblées dans le Bourg de Plombieres, verra qu'outre les eaux *de la fontaine du*

Crucifix, *du bain des Dames*, *du bain des Capucins*, *& du grand bain*; il y en a quantité d'autres, de différens dégrés de chaleurs, & dont l'usage, quant à la qualité, pourroit être aussi avantageux que celui des eaux de Bains : leur supériorité sur celles de Plombieres ne se trouveroit peut-être plus alors que dans la vertu laxative, que les eaux de Plombieres n'ont pas, ou du moins n'ont que rarement.

Cette abondance de sources thermales, répandues dans toutes les parties du Bourg de Plombieres, autres que celles qui sont fréquentées, n'est pas une chose ignorée dans le lieu ; mais on n'a jamais songé à en profiter. Leurs énumérations & les observations que j'ai faites sur la plupart, seroient déplacées dans ce Mémoire : je me bornerai à un dénombrement historique des sources de Bains.

DÉNOMBREMENT historique des Sources Thermales de Bains.

Il y a six sources principales d'eaux thermales, dans le Village de Bains.

La premiere est peu considérable : elle se fait jour dans le coin d'une petite chambre, située au bord du *Bannerau*, ruisseau qui passe à Bains : cette fontaine porte le nom de *fontaine des vaches*, parce qu'elle se trouve

trouve ſur un chemin, & que les beſtiaux qui y paiſſent, entrent dans cette chambre, pour boire de l'eau minérale préférablement à d'autres, comme cela s'obſerve dans tous les endroits où il y a des eaux médecinales.

L'eau de la fontaine des vaches paſſe pour être purgative ; cependant on en fait peu d'uſage.

La ſeconde ſource fournit de l'eau au bain dit *le grand bain*, à raiſon de ſon étendue, & on l'appelle *la grande ſource :* on croit que le bain qu'on nomme auſſi *l'ancien*, eſt du tems des Romains. Le Duc Léopold premier, y a fait faire des réparations en 1713.

La troiſieme ſource fournit au même baſſin ; elle eſt connue ſous le nom de la petite ſource, du côté du Château, afin de la diſtinguer de la précédente.

La quatrieme concourt avec deux autres, à former un bain appellé *bain nouveau :* ce dernier peut être regardé comme l'ouvrage de feu M. Kart ; il a été conſtruit d'après les conſeils de ce praticien, au même endroit où il y en avoit anciennement un, qu'on nommoit *bain carquin* ; mais lorſque le bâtiment a été achevé, il s'eſt trouvé beaucoup trop grand ; & pour la quantité d'eau que fourniſſent les ſources qui s'y rendent, & pour leur dégré de chaleur, on a

été obligé de diminuer considérablement l'étendue du bassin, & il est extrêmement petit ; autour des planches qui lui servent de clôture, on fait remarquer sur les pierres des amas d'un sel fort léger ; mais ce n'est autre chose qu'un salpêtre, qui se détache des pierres employées à la construction du sol.

OBSERVATIONS

SUR L'EAU DE LUCE.

Par M. DE LA RIVIERE, Médecin de la Faculté de Paris.

Avant d'exposer mon procédé, qu'il me soit permis de porter mon jugement sur les différens moyens que j'ai vu détaillés dans quelques-uns des Recueils périodiques de Médecine. Tous ces procédés se réduisent à trouver un intermede qui puisse rendre l'esprit volatil de sel ammoniac miscible avec l'huile de succin : on y parvient, en faisant un savon.

J'ai d'abord jetté les yeux sur celui de M. de Machi, l'un des plus ingénieux ; il est fondé sur les connoissances les plus exactes de la Chymie. Il n'est pas cependant le plus simple ; & je suis d'accord en cela avec

M. Betbeder, non pas parce que M. de Machi emploie l'eſprit de vin comme intermede, & qu'il devient même inutile, comme le dit M. Betbeder : car je crois au contraire qu'il eſt abſolument néceſſaire, & que ſans lui on ne peut pas réuſſir.

Voici le procédé de M. de Machi. Il diſſout un gros d'huile de ſuccin dans quatre onces d'eſprit de vin, & il prépare avec cette diſſolution un ſel volatil ammoniac : quelques gouttes de cette diſſolution miſes ſur de l'eſprit volatil de ſel ammoniac préparé avec la chaux vive, font une eau volatile pénétrante, blanche & ſans dépôt ; qualités eſſentielles à l'Eau de luce. L'Auteur n'a eu en vue, comme l'on voit par ſon procédé, que de faire un ſavon ; & c'eſt à quoi il réuſſit parfaitement.

M. Betbeder croit qu'il eſt poſſible de faire un ſavon, en diſſolvant quelques gouttes d'huile eſſentielle & bien rectifiée de karabé dans le double de bon eſprit volatil de ſel ammoniac : la diſſolution une fois faite, d'ajouter encore le double du même eſprit ; c'eſt de cette diſſolution qu'il ſe ſert pour faire ſon Eau de luce. J'ai ſuivi pas à pas ſon procédé, & je puis aſſurer qu'il ne ſe fait pas de ſavon.

J'ai pris un gros d'huile de karabé bien rectifiée ; j'ai verſé deſſus deux gros d'eſprit de ſel volatil ammoniac fait avec la chaux

vive : j'ai tenu le tout dans un flacon bien bouché, & l'ai mis au bout de dix jours dans le même bain de digeſtion que celui de M. Betbeder, ſans qu'il y ait eu de diſſolution.

J'ai ajouté deux autres gros d'eſprit de ſel ammoniac : huit jours après n'appercevant pas plus de diſſolution de mon huile qu'auparavant, bien perſuadé que j'étois, que M. Betbeder, ni qui que ce ſoit, ne pouvoit déterminer au juſte la quantité de vrai ſel alkali qui pouvoit être tenu en diſſolution dans une quantité donnée d'eſprit volatil, j'ai augmenté la doſe, en ajoutant encore deux autres gros du même eſprit volatil ammoniac ; ce qui a fait en totalité ſix gros de cet eſprit. Je n'ai pas été plus heureux d'une façon que de l'autre : après plus d'un mois de digeſtion, je n'ai eu mon eſprit volatil que légérement teint en jaune, empreint de l'odeur de ſuccin, qu'il n'avoit qu'à la faveur de quelques gouttes d'huile nageantes ſur la liqueur, mais qui ne faiſoient pas de corps avec elle.

Pour m'aſſurer ſi cette diſſolution donnoit à l'eſprit volatil de ſel ammoniac une blancheur, telle que nous avoit fait eſpérer l'Auteur du procédé, j'ai mis dans un flacon quelques gouttes de cette liqueur ; j'ai verſé deſſus de l'eſprit volatil de ſel ammoniac : tout s'eſt tenu conſtamment dans

le même état où il étoit avant le mêlange ; j'en tiens encore un flacon dans ma poche. En ne faiſant que raiſonner là-deſſus, ce ſavon a un air de vraiſemblance ; mais malheureuſement l'expérience prouve le contraire. S'il ſe faiſoit un ſavon, comme on a voulu nous le faire croire, notre eſprit volatil auroit certainement dû blanchir à l'approche de notre liqueur ſuccinée. Pourquoi ne blanchit-il pas, comme il fait avec la liqueur ſuccinée de M. de Machi ? Eſt-ce que l'huile ne ſe trouveroit pas combinée avec notre eſprit ? Les molécules ne viendroient-elles pas ſe rapprocher trop vîte ? Cela eſt vrai. En un mot, il n'y a point de ſavon de fait par le procédé de M. Betbeder, par conſéquent point d'eau de luce.

Quelques jours après le mêlange de l'huile de karabé, & de l'eſprit volatil de ſel ammoniac, l'huile de blanche & limpide qu'elle eſt, ſe fonce par dégrés. Elle prend d'abord une couleur de vin paillet, quelques jours après, elle rougit un peu plus ; enfin au bout de près d'un mois qu'a duré le procédé de M. Betbeder, l'huile a acquis une couleur de gros vin.

Tous les Chymiſtes conviennent que c'eſt le propre des alkalis, tant fixes que volatils, de rougir les huiles eſſentielles. La Chymie nous en fournit tous les jours des preu-

ves, auxquelles perſonne ne peut raiſonnablement ſe refuſer ; l'eſprit de vin, par exemple, verſé ſur un alkali fixe, bien cauſtique & encore tout chaud, rougit à l'inſtant, & à l'aide de la chaleur du bain de ſable, ſe colore par dégrés encore bien davantage. Dans le lilium de paracelſe, où les chaux métalliques entrent en grande quantité, cette rougeur qu'acquiert l'eſprit de vin eſt encore bien plus ſenſible, & cela à cauſe du dégré de calcination qu'ont ces mêmes chaux métalliques, par-deſſus les alkali fixes : ne peut-on pas, d'après ces faits, conjecturer que ce n'eſt qu'à la faveur du ſel volatil diſſous dans notre eſprit, que l'huile de ſuccin ſe colore, comme je l'ai fait obſerver plus haut, & qu'elle ſe coloreroit davantage, ſi le ſel volatil ne ſe trouvoit pas noyé dans une ſi grande quantité de phlegme ?

Un autre phénomene qui ſe paſſe dans l'opération, c'eſt que notre huile de karabé acquiert une odeur empireumatique, par ſon ſéjour avec notre eſprit volatil de ſel ammoniac, & cette odeur eſt portée à un dégré bien plus grand que celui qu'a ordinairement l'huile fétide, que l'on tire à la premiere diſtillation de cette ſubſtance. Venons à préſent à mon procédé, qui m'a toujours aſſez bien réuſſi.

Prenez trois gros d'alkali fixe de tartre, un gros & demi d'huile de ſuccin rectifiée ſeulement à la chaux; diſſolvez le tout avec quatre onces d'eſprit de vin, dans un mortier de verre, avec ſon pilon de même matiere. La diſſolution une fois faite, mettez le tout dans une bouteille légérement bouchée que vous placerez ſur des cendres chaudes, afin que l'union ſoit plus parfaite; au bout d'un bon quart d'heure, décantez la liqueur, le produit qui réſulte de ce mêlange, n'eſt proprement qu'un ſavon ſucciné réſous dans l'eſprit de vin; gardez-le dans une bouteille exactement fermée.

C'eſt avec quelques gouttes de cette diſſolution, verſées ſur de l'eſprit volatil de ſel ammoniac fait avec la chaux vive, que je fais mon eau de luce. J'ai par ce procédé une eau volatile pénétrante, blanche & ſans dépôt; elle n'eſt ſujette à aucun changement, & retient conſtamment la couleur blanche.

Après avoir décanté la diſſolution, elle ſe trouble au bout d'une petite demi-heure; mais, à la plus légere chaleur, elle reprend le dégré de limpidité qu'elle avoit précédemment: on peut même la rendre obſcure à différentes repriſes, en trempant le vaſe qui la contient dans de l'eau froide, & lui donner autant de fois qu'on le juge à propos ſa premiere tranſparence; la ſeule chaleur

d'une bougie allumée eſt ſuffiſante. Au bout de vingt-quatre heures au plus, elle ne s'obſcurcit plus, parce qu'elle a dépoſé une petite portion de phlegme qui reſte au fond de la liqueur, ſans faire davantage d'union avec elle: on ne doit point craindre d'avoir dans ſon eſprit volatil de ſel ammoniac cette portion phlegmatique, il n'y a qu'à prendre ſes précautions; en verſant par inclination les gouttes de la diſſolution que l'on veut employer pour blanchir l'eſprit volatil, & on ſera avec cette attention à l'abri de tout danger.

OBSERVATION

Sur un fœtus mal conformé, par M. BOUSQUET, Chirurgien à Mâcon.

Madame ***, âgée d'environ vingt-huit ans, habitante de la Ville de Mâcon, ayant joui d'une aſſez bonne ſanté pendant le cours de ſa groſſeſſe, mit au monde après un travail long & pénible un fœtus à terme; je me tranſportai chez elle, & après avoir examiné avec attention les parties extérieures, je ne trouvai point d'ouverture à l'anus dans ſa ſituation ordinaire; mais je remarquai que le rectum venoit aboutir dans le vagin, deux lignes à côté, & une au-deſſus

des deux petits trous, qui étoient (comme je remarquerai ci-dessous) les extrémités des ureteres ; je bornai-là mes recherches, persuadé que par un tel défaut de conformation il ne pourroit pas vivre long-temps, & que l'intérieur me fourniroit quelque chose d'instructif pour moi, & de curieux pour le Public. J'attendis sa mort, qui succéda de près sa naissance ; j'en fis l'ouverture : après avoir examiné & séparé avec attention les parties contenues, j'apperçus le rein droit d'une grosseur ordinaire, placé entre la bifurcation de l'aorte descendante, sur la quatrieme vertebre des lombes ; le rein gauche dans son état naturel, sans qu'il parut avoir souffert aucune altération ; les ureteres d'un diamétre ordinaire, qui partoient chacun des reins, & venoient aboutir intérieurement à côté des deux grandes lévres, qu'ils perçoient, & par où s'écouloit vraisemblablement l'urine goutte à goutte à mesure qu'elle étoit filtrée ; je fus fort surpris en continuant la dissection des ureteres, de ne point trouver de vessie, ni aucun corps qui pût en faire fonction ; je passai à l'examen de la matrice, & ma surprise ne fut pas moins grande de n'en point trouver ; mais en continuant mes recherches, je découvris deux corps piriformes, situés dans les parties latérales du bassin, vis-à-vis la situation ordinaire de la matrice ; leur sub-

ſtance étoit compacte, d'un tiſſu ſerré & non cellulaire : ces corps ne préſentoient ni tuyau ni cavité, à l'exception d'une petite ouverture que l'on trouva à leur col, que l'on enfila avec une ſoie de cochon, pour voir où elle alloit ſe terminer ; mais ce fut en vain, & malgré toutes mes recherches on ne put découvrir aucune cavité ; le rectum venoit aboutir dans le vagin, par où il laiſſoit écouler ſon méconium ; on remarquoit à ſon extrémité un bourlet qui paroiſſoit être formé par l'entrelaſſement des fibres, qui ſervoit peut-être de ſphincter à l'anus, quoiqu'il parut toujours ouvert. Toutes les autres parties paroiſſoient être dans leur état naturel.

MEMOIRE

Sur l'utilité de l'amputation faite près des malléoles dans les maladies du pied, & ſur une bottine de nouvelle invention, par M. RAVATON, Chirurgien-Major de l'Hôpital Militaire de Landaw.

Lorſqu'une maladie affecte le pied, au point de ne pouvoir ſe promettre de le conſerver, l'amputation eſt réſolue ; & cette amputation s'eſt toujours faite au-deſſous du genou, c'eſt-à-dire, au-deſſous du tendon des muſcles extenſeurs de la jambe ; & cela

par deux raiſons également plauſibles. La premiere, par la crainte que ſi on avoit coupé la jambe près les malléoles, le bout du moignon n'eût touché à terre en marchant, & n'eût été maltraité à chaque pas. La ſeconde, pour délivrer les bleſſés d'un poids ſuperflu & inutile après leur guériſon, parce que le bout qui paſſe au-delà de la jambe de bois, n'étant d'aucun uſage, ne peut être que fort incommode à traîner. Cependant l'amputation de la jambe faite au-deſſous du genou, à l'occaſion des maladies du pied, m'a paru de tous les tems d'une fâcheuſe néceſſité. Il eſt vrai que les os du pied cariés ou fracaſſés, la peau qui les couvre, brûlée, gelée & gangrénée, ainſi que les tendons, (comme je l'ai vu pluſieurs fois) ſont des maladies qui n'admettent d'autre reſſource, que celle de l'amputation. Mais pourquoi la jambe, qui dans tous ces cas conſerve ſon intégrité, doit-elle être ſacrifiée? Pourquoi doit-elle devenir la victime des maladies du pied? Voilà les réflexions qui m'ont occupé pendant bien des années.

Il étoit donc queſtion, pour conſerver la jambe, non-ſeulement d'amputer le pied près des malléoles, mais même de trouver un agent propre à faire marcher les bleſſés ſans inconvénient après leur guériſon.

La découverte que j'ai faite de l'amputation à deux lambeaux, qui m'a ſi heureu-

ſement réuſſi dans tant d'occaſions, m'a conduit inſenſiblement & par dégrés à tenter d'amputer la jambe près les malléoles : on doit ſentir que je ne l'ai miſe en pratique, qu'après avoir fait maintes expériences ſur le cadavre ; & qu'enfin convaincu de la poſſibilité du ſuccès, je l'hazardai en Juin 1736 ſur un ſujet âgé de cinquante-ſept ans, qui avoit une carie de cauſe interne fort ancienne & fort étendue ſur tous les os du tarſe & du métatarſe : cette amputation fut guérie en vingt-deux jours ſans accidens. J'aurois pu dans le tems faire part au Public de cet heureux ſuccès ; mais je crus devoir attendre que d'autres occaſions confirmaſſent la bonté de cette nouvelle méthode, & c'eſt de quoi je vais rendre compte.

Au mois de Septembre 1755, le nommé Frai, de la compagnie de Barbantane, au Régiment de Cavalerie de Schomberg, reçut un coup de balle qui lui fracaſſa les os du pied droit, de façon à ne laiſſer d'autre reſſource que l'amputation. J'aſſemblai mes Confreres ; je mis le malade dans la meilleure ſituation, & je poſai le tourniquet au-deſſus du genou : je cernai enſuite d'un coup de couteau courbe la peau & tous les tendons au-deſſous des malléoles, c'eſt-à-dire le plus bas qu'il me fut poſſible. Cette premiere inciſion tranſverſale faite, j'en fis deux longitudinales environ trois pouces au-

dessus de celle-ci, l'une antérieurement sur la crête interne du tibia, & l'autre postérieurement, portant la pointe de mon bistouri sur le milieu du péroné : ces deux incisions longitudinales réunies à la coupe transversale, formoient deux lambeaux à-peu-près égaux, que je relevai successivement, en détachant avec mon bistouri les portions de chairs ou de membranes qui étoient adhérentes aux os, & je les fis tenir par un aide-Chirurgien. Je ne m'arrêtai point à ruginer le périoste, comme il est d'usage, (parce que j'ai toujours pensé que la division que fait la rugine à cette membrane, mise en parallele avec celle des dents de la scie, est à-peu-près la même, & que conséquemment l'opération est allongée en pure perte :) je sciai les deux os, le plus également & le plus haut qu'il me fut possible. Je ne fis point de ligature aux vaisseaux ; je ramenai les deux lambeaux l'un contre l'autre, je les tins en place par le secours d'une bande plate médiocrement serrée, & je posai le reste de l'appareil à l'ordinaire. Comme ce malade avoit perdu beaucoup de sang dans les premiers momens de sa blessure, je ne le fis point saigner après l'amputation ; je me contentai de tenir le ventre libre, & je le mis à une diéte sévere. Je laissai par précaution le tourniquet en place jusqu'à l'apparition de

la ſuppuration. Le quatrieme jour, j'ôtai la bande qui formoit la capeline & les croix de malthe, & je couvris le reſte de l'appareil d'une très-grande emplâtre de diachillum gommé, figurée en croix de malthe, qui couvroit non-ſeulement le moignon, mais même le mollet de la jambe : le reſte fut fait à l'ordinaire.

Le 8, la ſuppuration me parut aſſez abondante pour faire un panſement général : l'emplâtre ci-deſſus l'avoit accélérée, & avoit humecté l'appareil, de façon qu'il ſe détacha ſans violence ; il ne parut ni fiévre, ni hémorragie ; les os bien recouverts par les lambeaux ne s'exfolierent point ; il n'y eut que quelques portions de tendons qui furent entraînées par la ſuppuration. La plaie fut à cicatrice le vingt-cinquieme jour de l'opération. Le malade qui ſe levoit depuis quelques jours, ſoutenu par deux potences, tomba par deux différentes fois ſur le moignon ; ce qui rendit la cure un peu plus longue qu'elle n'auroit été.

La cicatrice étant formée, il fut queſtion de faire marcher le bleſſé, de façon à tirer avantage de la portion de la jambe que j'avois conſervée ; & c'eſt à quoi je travaillois depuis bien du tems. Pour cet effet je lui fis faire une bottine compoſée d'un cercle de fer figuré en talon de ſoulier, du milieu duquel part un reſſort en ſpirale ; intro-

duit dans un soulier pour suppléer au mouvement du pied, c'est-à-dire, pour imiter la flexion & l'extension de cette articulation.

Aux parties latérales, interne & externe de ce cercle, sont attachés solidairement deux montans d'acier assez forts pour soutenir le poids du corps: ces deux montans s'élevent jusqu'à l'articulation du genou, & sont pliés aux différens contours de la jambe pour la toucher intimement. A ses deux bouts, il y a un anneau de fer destiné à passer un tirant de cuir, comme on le verra ci-après, & deux trous au-dessous, à l'endroit des deux montans de fer qui répondent au-dessus du mollet de la jambe, à un pouce & demi de distance l'un de l'autre: ces deux trous doivent être d'une justesse scrupuleuse, parce qu'ils servent à mettre une jarretiere qui soutient le poids du corps d'égale hauteur.

Toute cette charpente est envelopée de cuir, & forme une bottine fort juste, qui se lace devant & derriere: on place une jarretiere au-dessus du mollet de la jambe, où les hommes ont coutume de la porter, comme je viens de le dire, & une autre sur le genou, qui passe dans les deux tirans de cuir attachés aux anneaux de fer: cette derniere doit servir à tenir la bottine en place; c'est-à-dire, à empêcher qu'elle ne quitte la jambe.

La bottine conſtruite comme on vient de le voir, je poſai trois pelotes de crin dans le cercle de fer qui forme le talon ; afin que le bout du moignon fût mollement appuyé & je la mis en place. Mon eſpérance fut remplie ; j'eus la ſatisfaction de voir marcher mon malade, quand ſes forces furent ſuffiſamment rétablies, avec une ſûreté & une facilité ſurprenantes.

Pour ſentir tous les avantages de cette nouvelle méthode, il faut ſe préſenter à l'eſprit l'amputation faite ſous le genou, ſa grande ſurface, les accidens qui l'accompagnent preſque toujours : la longueur des ſuppurations, la néceſſité de l'exfoliation des os ; la difficulté qu'on a toujours de former une bonne cicatrice, &c.

Au lieu que par cette nouvelle méthode, la plaie n'ayant que peu de ſurface, guérit très-vîte, les os étant couverts par les lambeaux ne s'exfolient jamais ; mais l'objet le plus eſſentiel, c'eſt que la vie du malade paroît en ſureté, par le peu d'accidens qui ont paru dans les deux amputations que j'ai faites. Cette remarque eſt ſi plauſible qu'on ne peut ſe refuſer à ſon évidence. L'expérience de tous les tems ayant fait connoître que plus une amputation a de ſurface, plus les accidens ſont à craindre ; & que plus l'amputation approche du tronc, plus les mêmes accidens ſont véhémens, ou fini-

ſtres. Tous les Chirurgiens exercés n'ont que trop apperçu ces vérités dans la pratique; la ſatisfaction qu'on a d'ailleurs de conſerver toute une jambe, qui n'eſt affectée d'aucune maladie, n'eſt pas peu flatteuſe, & pour le malade, & pour le Chirurgien.

Le parallele de ces deux amputations ſuffiſamment diſcuté, pour faire appercevoir la différence qu'il y a entr'elles, il me reſte à faire connoître celle qui ſe rencontre entre l'uſage de la bottine, après l'amputation faite près les malléoles: & celle de la jambe de bois, qu'on a coutume d'employer après l'amputation ſous le genou.

L'homme qui porte une jambe de bois appliquée ſous le genou, n'a de reſſource pour la mouvoir, que l'articulation de la cuiſſe avec la hanche. Il ne peut marcher qu'en fauchant, & en hauſſant les os des îles, aidé dans cette action par le ſecours d'une canne ſur laquelle il s'appuie fortement, afin de pouvoir faire une ſorte de flexion & d'extenſion; c'eſt-à-dire de porter ſa jambe en avant, ce qui fait en tout une marche pénible & fort gênante; il ne peut d'ailleurs monter, ni deſcendre un eſcalier, qu'une marche après l'autre, ni faire un certain eſpace de chemin ſans être accablé de fatigue. Voilà le vrai, & le littéral.

Aucun des inconvéniens ci-deſſus n'accompagne l'application de la bottine; l'ar-

ticulation du genou étant libre, elle jouit de tous ſes avantages, la flexion & l'extenſion de la jambe s'exécutent avec la même juſteſſe, & la même légéreté qu'avant l'amputation ; le bleſſé monte & deſcend un eſcalier aiſément, & peut faire un long trajet de chemin ſans être fatigué à l'excès ; j'ai vu le Cavalier qui fait l'objet de ce Mémoire pris de vin, deſcendre un eſcalier comme on fait ordinairement, ayant ſa canne ſous le bras. Je lui propoſai un jour pour l'éprouver, s'il vouloit ſe tranſporter à pied à quatre lieues d'ici, & revenir le même jour chercher dix écus que je lui donnerois ; il ſe mit tout de ſuite en devoir d'exécuter ma propoſition, ce que je refuſai, affectant de craindre que la fatigue ne lui fût contraire. Enfin il ſe trouve ſi ferme ſur ſes jambes, qu'il ne veut point quitter le ſervice : cependant un Cornette de ſon Régiment m'a aſſuré qu'on alloit l'envoyer aux Invalides.

J'ai eu l'honneur de préſenter cette bottiné à Monſeigneur le Marquis de Paulmy, Miniſtre & Secrétaire d'Etat de la guerre, qui l'a examinée avec bonté & complaiſance ; & qui m'a fait un nombre infini de queſtions ſur ſa compoſition & ſon uſage, qui marquent l'étendue de ſes connoiſſances, & combien il eſt diſpoſé à encourager les Arts, & les talens.

OBSERVATION

Sur une hydrophobie à la ſuite d'une chute avec commotion, par M. TRECOURT, Chirurgien Major de l'Hôpital Royal & Militaire de Rocroy.

Le nommé Jean Senneville, ſoldat au bataillon de Milice de Senlis, en garniſon à Rocroy, âgé d'environ vingt-cinq ans, fit une chute le 6 Août 1756, à-peu-près de huit pieds de haut, & tomba dans une cuve de Braſſeur, où il y avoit un pied d'eau au plus : ſa tête porta vraiſemblablement ſur le bord de la cuve ; car il ſe trouva une plaie contuſe, de la grandeur d'un pouce en quarré, à la partie moyenne latérale gauche de l'occiput. Le bleſſé ne put point rendre raiſon des circonſtances de ſa chute, parce qu'il perdit toute connoiſſance. On appella un Chirurgien qui le ſaigna ſur le champ ; mais le lendemain l'ayant trouvé ſans fiévre, il l'abandonna à lui-même, & le laiſſa vivre à ſon ordinaire. Tout le monde ſait à-peu-près quelle eſt la nourriture du ſoldat : il vit de viande groſſiere, de légumes & de pain de munition : il s'abandonne quelquefois à la débauche de biere, de vin, ou d'eau-de-vie, ſuivant le pays qu'il habite. Celui-ci eut

la liberté de vivre, comme il le jugea à propos, depuis le 7 juſqu'au 13 qu'il fut porté à l'Hôpital Militaire de cette ville, à ſept heures du matin ; c'eſt de ce moment que j'ai commencé à prendre connoiſſance de ſon état. Il me dit que la fiévre s'étoit déclarée à deux heures du matin par un friſſon qui avoit duré environ une heure, & qu'il avoit enſuite ſenti une chaleur exceſſive, une douleur de tête violente, & un grand reſſerrement des parties qui avoiſinent du cœur. Je m'apperçus que ſes diſcours étoient ſouvent interrompus par des ſoupirs extraordinaires qui ſembloient lui ôter la reſpiration. On lui donna à boire ; à l'aſpect de la liqueur, il en détourna la vue avec tant d'horreur, que toutes les parties de ſon corps furent attaquées de très-vives convulſions. Ce ſymptôme ſi extraordinaire m'engagea à faire des queſtions non-ſeulement au malade, mais encore à ceux qui pouvoient me donner quelques éclairciſſemens : je voulus ſçavoir s'il n'avoit point été mordu de quelque animal ſuſceptible de rage. Tous me dirent qu'ils n'en avoient aucune connoiſſance, & le malade m'aſſura très-fort qu'il n'avoit point été mordu. Il fut ſaigné deux fois du pied, & reçut pluſieurs lavemens : il ne paroiſſoit autre choſe à l'extérieur de la tête, que la plaie contuſe dont j'ai parlé plus haut. Il ne fut pas poſſible de

lui faire prendre aucun remede, à cauſe de ſon horreur inſurmontable pour tout liquide.

Le malade paſſa la nuit du 13 au 14 dans de grandes agitations, l'eſprit néanmoins toujours préſent. Le 14 à ſept heures du matin, je le trouvai dans le même état avec une ſueur gluante & le pouls convulſif: on lui fit une troiſieme ſaignée du pied. Il eſt bon de remarquer que chaque fois qu'il falloit lui mettre le pied dans l'eau, il eſſuyoit des révolutions terribles, quelques précautions qu'il prît pour en éviter la vue. Le pouls devint plus concentré vers les trois heures après-midi, le malade ſe plaignoit de picotemens dans les jambes, comme ſi on les lui eût percées avec des épées : il diſoit qu'il lui ſembloit qu'on lui verſoit de l'eau ſur la tête ; ſes plaintes étoient accompagnées de cris qui excitoient la compaſſion.

Le malade mourut le 15 à deux heures du matin. A une heure après midi, je fis faire l'ouverture de ſon cadavre. Les poumons ſe trouverent fort engorgés, & le lobe droit adhérent à la plévre : à chaque coup de ſcalpel qu'on y donnoit, il en ſortoit un ſang noir, écumeux & rempli d'air ; il ne ſe trouva pas plus de deux cuillerées de ſéroſité dans le péricarde ; il n'y avoit aucun polipe dans les gros vaiſſeaux. A l'ouverture de l'eſtomac, il s'en exhala une odeur

des plus fétides, (la membrane veloutée étoit gangrénée :) il s'y trouva cinq vers de longueur & grosseur ordinaire, & environ un verre de matiere liquide, noire comme de l'encre.

A l'ouverture du crâne, j'observai à la partie droite de l'occipital un épanchement d'environ deux verres d'un sang noir & fluide sur la dure-mere, à laquelle il étoit aisé d'appercevoir une contusion, à-peu-près de la grandeur de huit lignes en tous sens, à la partie moyenne latérale droite, tandis que la contusion des tégumens étoit à la partie moyenne latérale gauche de l'occipital. La dure-mere étoit comme un parchemin desséché; la substance corticale avoit la vraie consistance d'une pâte de guimauve.

DETAIL des maladies les plus remarquables observées à Helmstat dans les années 1754 & 1755, par M. CONRADUS FABRICIUS, Docteur en Médecine, de l'Académie des Curieux de la Nature, & Professeur de Physiologie & de Pharmacie.

Il y eut l'année derniere beaucoup de petites-véroles, qui cesserent au retour de l'hiver. Je n'ai observé le printems & l'été suivans aucune épidémie, quoique la con-

ſtitution de l'air fut très-variable, & très-pluvieuſe. Il régna des fiévres intermittentes, ſimples & continues, bilieuſes, comme la miliaire pourprée. Ces maladies n'étoient pas contagieuſes, mais elles préſentoient des ſymptômes aſſez graves, comme une chaleur dans le corps très-forte, des maux de tête, des diarrhées, des lipotimies, & des engorgemens dans le poumon. Pour ce qui regarde la méthode curative de la fiévre tierce & quarte continues; la ſaignée dans les ſujets pléthoriques, les remedes nîtrés, légérement réſolutifs, les diaphorétiques ont été les armes dont je me ſuis ſervi pour combattre ces fiévres. J'y ai ajouté la liqueur minérale anonyne d'Hoffman, dans la boiſſon ordinaire; par ce moyen les malades ſe trouvoient dans une chaleur douce & modérée, qui entretenoit l'égalité dans la tranſpiration. La diéte étoit légere & délayante.

Je ne me ſuis pas beaucoup écarté de cette route dans les fiévres bilieuſes, ſi ce n'eſt qu'avec les remédes que je viens d'indiquer, je joignois un peu de rhubarbe, des remedes analeptiques & gélatineux, parce que ces ſortes de fiévres étoient accompagnées d'un abattement conſidérable.

Dans la miliaire pourprée, la ſaignée réuſſiſſoit aſſez bien avant l'éruption; elle favoriſoit la ſortie des exanthemes, & ſecon-

doit l'effet des remedes diaphorétiques que je mettois en uſage. Un de mes malades après ce traitement fut attaqué d'une hémiplégie ſcorbutique ; mais je l'ai guéri avec le quinquina. J'ai obſervé une miliaire pourprée blanche dans un homme qui avoit été ſujet à des affections hipocondriaques, & à des hémorroïdes. Sur le déclin de cette fiévre miliaire pourprée blanche, le malade fut en grand danger ; mais ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que les exanthemes pouſſoient très-lentement, & ſucceſſivement ſur l'une & l'autre jambe ; enſuite ſur la poitrine & ſur les membres ſupérieurs ; & enfin ſur le bas-ventre. Cette éruption tantôt ſe montroit ſous la forme de véſicules tranſparentes entourées de petites taches rouges ; tantôt c'étoit des petits boutons remplis de pus comme dans la petite-vérole. Après la guériſon de cette fiévre, il reſta ſur les membres une eſpece de dartre ſcorbutique très-incommode. J'ai eu occaſion d'obſerver ce ſymptôme dans pluſieurs autres ſujets.

Aux approches de l'hyver de l'année ſuivante, les rougeoles ſe répandirent dans nos Cantons. Elles étoient très-mauvaiſes. Les enfans, les adultes, en étoient également affectés, & pluſieurs en périſſoient. Les premiers ſymptômes de cette rougeole étoient des vomiſſemens, des nauſées ſuivies aſſez communément d'une diarrhée qui

cependant

cependant ne traverſoit que peu l'éruption, quand on ſuivoit un régime convenable. Ce dévoiment duroit ordinairement pendant toute la maladie, & il revenoit quelquefois après la guériſon : dans quelques perſonnes le ventre étoient reſſerré pendant tout le cours de la maladie, ſans que ce ſymptôme fût d'un mauvais préſage. J'ai obſervé des hémorragies par le nez dans les uns, qui ſe déclaroient dans tous les tems de la rougeole; les autres n'en reſſentoient aucune atteinte. La chaleur étoit conſidérable; cependant il arrivoit rarement qu'elle fût accompagnée de délire. Le pouls étoit prompt & un peu dur; l'urine étoit de couleur citrine, & dépoſoit beaucoup de mucoſité. Au commencement de la maladie, on éprouvoit beaucoup de ſueurs, mais point dangereuſes : la langue de quelques ſujets étoit ſéche; les exanthêmes étoient très-abondans par tout le corps, & étoient ſéparés par des taches larges pourprées. Le ſymptôme le plus dangereux étoit l'engorgement des poumons par une lymphe épaiſſie qui excitoit une toux des plus violentes & une eſpece d'aſthme convulſif, qui quelquefois ſe déclaroit comme un catharre ſuffocant. Quand cette toux n'emportoit pas les malades ſubitement, elle retardoit beaucoup la guériſon. Il ſurvenoit à quelques-uns, vers le huitieme ou le neuvieme jour de la maladie, après l'érup-

tion, une miliaire pourprée rouge & blanche : les autres éprouvoient le ſeptieme jour une ſueur critique très-abondante.

Dans le même tems que les rougeoles étoient épidémiques, il régnoit des pleuréſies, des péripneumonies, des catharres ſans fiévre, & quelquefois avec fiévre. Ces maladies s'annonçoient, comme les rougeoles, par des vomiſſemens, des diarrhées, une expectoration embarraſſée, & des ſueurs abondantes : probablement ces deux eſpeces de maladies, quoique fort différentes, partoient de la même cauſe, c'eſt-à-dire, de la conſtitution de l'air.

Les autres maladies régnantes étoient des affections hypocondriaques, des rhumatiſmes, des fiévres lentes & hectiques, des fiévres ſtomacales, des douleurs de coliques, des étourdiſſemens, & tous les maux dont les crudités des premiers voies ſont la ſource.

Le nombre des morts cette année 1755, a été beaucoup moindre que l'année précédente.



EXTRAITS, Précis & Annonces d'Obſervations & de Remedes.

Comme il ne nous eſt pas poſſible de publier en entier toutes les Obſervations que l'on nous envoie, & que les Auteurs nous en ont marqué quelque mécontentement, nous avons pris le parti d'en donner le précis, pour faire voir que nous ne péchons en cette partie ni par mauvaiſe volonté, ni par négligence.

Sur une abſtinence de ſoixante-neuf jours, ſuivie de la mort.

M. Gerard, Médecin à Carrouge, nous mande le fait ſuivant. Une femme âgée de quarante-cinq ans, d'un tempérament bilieux, eut le malheur de tomber, au mois de Juin 1751, dans un très-grand égarement deſprit, dont il a été impoſſible de la guérir. Cette femme mourut le 5 Novembre 1755, après avoir gardé le lit un an entier, & après avoir paſſé les ſoixante-neuf derniers jours de ſa vie ſans prendre d'autre nourriture que celle que pouvoient lui fournir quatre ou cinq onces de cidre qu'elle buvoit.

Sur une paralyſie guérie par une fievre putride par M. HERMAN, Médecin du Roi, à Marſal.

M. Laurent, Syndic de cette ville, faiſant travailler aux chauſſées, fut frappé d'un coup de ſoleil qui lui occaſionna une grande fiévre & une douleur de tête exceſſive : elle ſe termina par une paralyſie de la moitié du corps. On employa inutilement à cette occaſion tous les remedes poſſibles ; les eaux de Plombieres même n'eurent aucun ſuccès : ce que l'on put obtenir, eſt qu'il marchoit en traînant la jambe droite, le bras ſeul aidoit à la ſoutenir ; mais il n'étoit pas en état de ſigner ſon nom. Il eſt reſté deux ans dans cette ſituation, lorſqu'il lui ſurvint une fiévre putride maligne qui exerça toute ſa fureur : il vomit des vers ; il eut une phrénéſie ſi violente, qu'on n'en attendoit que la mort. La maladie tourna cependant bien différemment ; car les remedes ayant calmé le tranſport, cet homme ſe trouva non-ſeulement guéri de ſa maladie, mais la paralyſie diſparut entiérement, de façon que trois ou quatre jours après il commença à marcher & à écrire, comme avant ſes accidens. Quelques années après il fut attaqué du pourpre ſcorbutique, qui a duré près de dix-huit mois ; ce qui le réduiſit dans une

étisie de laquelle il mourut..... Sa femme à qui il avoit communiqué ce pourpre ſcorbutique, en eſt morte hydropique, après en avoir été marquée près d'un an. C'eſt la cinquieme perſonne que je vois attaquée de cette maladie.

Sur le mercure camphré.

M. Cordet, Chirurgien à S. Pere en Retz, après avoir lu dans ce Journal l'extrait de la thèſe de M. Danié Deſpaturaux, Médecin de la Faculté de Paris, ſur l'uſage du mercure camphré, nous aſſure en avoir fait l'épreuve ſur une perſonne attaquée de la vérole, & s'être bien trouvé de l'avoir donné en frictions, de façon qu'il a produit tous les effets qu'on pouvoit déſirer, & n'a point excité de ſalivation.

Sur un gonflement ſurprenant de l'ovaire droite d'une femme, par M. GUILBERT, Chirurgien-Juré de l'Univerſité de Caen.

La femme dont il s'agit mourut hydropique : on crut qu'elle étoit groſſe. Je l'ouvris ; j'en tirai au moins dix pintes d'eau épanchées dans le bas-ventre. J'apperçus immédiatement après une tumeur conſidérable du côté droit, que je pris d'abord pour la matrice ; c'étoit l'ovaire droite qui s'étoit accrue au point qu'elle avoit deux

pieds & demi de circonférence en rond, & trois pieds deux pouces au moins de circonférence en long. Le principe de cette poche n'étoit pas plus gros qu'un tuyau de plume d'oie, & long de deux pouces. Jouvris cette tumeur qui contenoit environ cinq pots d'eau : il y avoit en outre dans toute sa circonférence interne plus de mille hydatides, de différentes grosseurs, entassées les unes sur les autres comme des grapes de raisins, remplies d'une sériosité semblable à celle qui étoit contenue dans cette poche; il y en avoit cependant quelques-unes don l'humeur étoit mucilagineuse. La matrice étoit dans son état naturel. L'ovaire du côté gauche commençoit à prendre la même forme que la droite; elle étoit déja de la grosseur d'un petit œuf, remplie d'une sérosité pareille à l'autre.

Je garde cette piece avec la matrice, le vagin & le rectum.

*Sur l'usage de l'*orobe *sauvage dans le rhumatisme goutteux.*

L'orobe est une plante qui pousse plusieurs petites tiges longues d'un pied, s'inclinant vers terre : ses feuilles sont oblongues, comme celles de la pariétaire, rangées par paire sur une côte qui finit par une petite queue; ses fleurs naissent en épis.

Lorſque ſes fleurs ſont paſſées, il paroît en place, des gouſſes grêles, preſque rondes, noires, relevées, compoſées chacune de deux coſſes qui contiennent des ſemences preſqu'ovales, plus menues que celles de la veſce, un peu améres. Cette plante croît dans les bois, dans les champs, aux lieux marécageux & incultes : la ſemence eſt ſouvent employée dans les compoſitions de Pharmacie. C'eſt de cette ſemence dont M. Ritterus, Médecin à Nuremberg, a fait un grand uſage dans les rhumatiſmes goutteux. Il nous apprend qu'une pincée de cette plante priſe comme du thé, produit des effets très-ſenſibles dans l'eſpece de rhumatiſme qui attaque les lombes, & que l'on nomme *lumbago*.

Remede ſouverain contre la rage, qui a été éprouvé pendant près de trente ans ſur environ cinq ou ſix cens perſonnes mordues par des animaux enragés, par M. LE JOYANT, Curé de N. D. de la Quinte, près le Mans.

Prenez de la reine des prés, de polypode de chêne, de petite centaurée, d'abſynthe, de mille-pertuis, de plantin, de rue, de bétoine, d'armoiſe, de méliſſe dite piment, de ſauge, de verveine, de menthe, & des écailles d'huitres calcinées : cueillez ces plantes, quand elles ſont en fleurs. Faites-les ſécher à l'ombre : réduiſez-les en poudre ;

paſſez-les au tamis ſéparément. Mettez de chacune parties égales, & trois fois autant de poudre d'écailles d'huitres calcinées : mêlez le tout exactement, & conſervez-le dans un pot de terre récemment cuite & ſans vernis. Il faut renouveller ces plantes tous les ans.

Prenez un gros de ces poudres, faites-les infuſer du ſoir au matin dans un bon verre de vin blanc, & donnez-les à boire à jeun à celui qui a été mordu. On le laiſſera trois heures tranquilles, ſans lui donner aucune nourriture, & on le fera tenir au lit, pour qu'il ſe maintienne en ſueurs : on réitere pendant trois jours les même priſes. On fera de plus ſaigner les plaies, & on les tiendra ouvertes, en les baſſinant avec du vin blanc très-chargé de ſel commun, & en y appliquant des cataplâmes faits avec les poudres ci-deſſus infuſées dans du vin ordinaire. On continue ces remedes extérieurs juſqu'à la guériſon. Si les plaies paroiſſoient fort envenimées, il faudroit les ſcarifier. Comme le virus de la rage fait quelquefois des progrès très-rapides, on n'attendra pas que celui qui a été mordu ſoit à jeun; mais ſeulement on lui donnera le remede trois heures après avoir mangé.

Il faut augmenter ou diminuer le poids & le nombre des doſes, à proportion de la morſure, de l'âge & de la force du malade.

Les plaies ſont plus dangereuſes au viſage, aux doigts, à la poitrine, que par-tout ailleurs. Ceux qui uſent de ce remede ſur le champ, guériſſent ordinairement avec trois ou quatre priſes tout au plus : quand le mal eſt invétéré, il en faut ſix, ſept, huit ou neuf. Pour ceux qui ne pourront pas avaler le vin avec les poudres, on y ſuppléera, en les faiſant infuſer dans le même vin pendant douze heures, & en faiſant ainſi boire ce vin que l'on aura clarifié : il faut dans ce cas augmenter les doſes, & en donner plus ſouvent.

A l'égard de ceux qui ne peuvent pas boire, on leur fera prendre avec la thériaque en bols ou en omelette faite avec des jaunes d'œufs & de l'huile de noix.

On donne ce remede aux nourrices, quand les enfans qui ont été mordus, ſont à la mamelle. Les femmes enceintes peuvent le prendre *ſans danger*.

Quand la rage s'annonce par un air mélancolique, des accès de fureur, on doit hâter l'effet du remede, en redoublant les doſes.

Enfin quand le malade eſt hydrophobe, il faut avant tout prendre la ſage précaution de le lier, ſans le faire ſouffrir, & de tâcher de toutes ſortes de façons de lui faire avaler ces poudres; ce qui eſt très-difficile : on peut choiſir l'intervalle de ſes accès pour y réuſſir, & donner les poudres en petites pilules.

Les plaies faites au visage sont très-dangereuses, mais ne sont pas mortelles. J'ai vu plusieurs personnes mordues au-dessus du sourcil, à la lévre, à la joue, à la langue, que j'ai cependant parfaitement guéries avec ce remede.

De cinq ou six cens personnes attaquées de la rage que j'ai traitées, il ne m'en est mort que six qui n'ont pas observé de régime, & auxquelles ce remede a été mal administré.

M. Senac, premier Médecin du Roi, dont tout le monde connoît le zèle particulier pour les progrès de la Médecine & pour le bien public, a reçu différens certificats de Médecins légalisés qui attestent toutes ces Cures.

Usage du même Remede pour les Bestiaux.

Ce remede est également propre pour préserver les bêtes domestiques de la rage. On en donne trois fois autant pour une prise dans du vin aux bœufs, vaches, moutons, brebis, chevres, chevreaux; mais les chiens, chats & cochons le prennent à plus petite dose, sous la forme d'une omelette : on doit aussi les tenir chaudement.

Il faut ouvrir leurs plaies, les laisser saigner, & les laver avec du vin blanc, dans

lequel on aura diſſous du ſel marin : on cautériſera enſuite la partie avec un fer rouge. Il convient de tenir ces bêtes à l'attache pendant tout le traitement. Au ſurplus, quand elles refuſent de boire & de manger, qu'elles ont les yeux rouges & animés, qu'elles pouſſent des cris, qu'elles ont les oreilles abattues, la gueule béante & écumeuſe, qu'elles chanchelent ſur leurs pieds, & qu'elles ont la fureur de ſe jetter ſur tous ceux qui ſe préſentent, il faut néceſſairement s'en défaire ſur le champ, de peur qu'elles ne mordent d'autres animaux qui ne ſont pas infectés, & que de cette maniere on ne répande par-tout le venin de la rage. Il eſt bon d'obſerver cependant que tous ces ſymptômes ne ſe rencontrent pas toujours réunis dans les animaux enragés ; les uns en ont plus, les autres moins, ſelon la qualité & la force de leur rage. Il y a auſſi de ces ſignes qui ſont plus propres aux chiens, qu'aux autres animaux : quelquefois ils ne ſe déclarent que quand la rage eſt dans ſa force ; ce qui fait que l'on ne ſçauroit être trop circonſpect vis-à-vis des animaux domeſtiques, quand ils donnent quelque ſujet de douter de leur état.



OBSERVATIONS

MÉTÉOROLOGIQUES.

DÉCEMBRE 1756.

Jours du mois.	A 6 h. du matin.	A midi.	A 10 h. du soir.	
1	0	1	1	Vent foible du N. Tems couvert. Pluie fine tout le jour.
2	2	4	3 ½	Vent foible du O. le matin, & du N-O. le soir. Tems couvert.
3	1	2	1	Vent foible du N. Tems couvert.
4	1	2	1	*Idem.*
5	0 1	0	0 1	Vent foible du N-E. Peu de nuages.
6	0 1	0 1	0 1	Vent foible du N. Tems couvert. Bruine tout le jour.
7	0 1	0	0	Vent du N. N-E., foible le matin, médiocre à midi. Tems couvert.
8	0 1 ½	0 2	0 2 ½	Vent du N. foible le matin, médiocre à midi. Brouillard médiocre.
9	0 2 ½	0 2	0 3	Vent *idem.* Tems couvert. Peu de soleil vers midi.
10	0 3	0 3	0 4	Vent médiocre du N. N-E. Tems couvert.
11	0 5	0 4	0 4	Vent foible du N. le matin, & du N-E. le soir. Tems couvert le matin. Brouillard médiocre à 7 h. du soir. Serein la nuit.

Jours du mois.	*A 6 h. du matin.*	*A midi.*	*A 10 h. du soir.*	
12	0 4 ½	0 2	0 2 ½	Vent foible du E. N-E. Tems couvert. Brume médiocre.
13	0 4	0 1	0 1	Vent foible du N-E. Tems ſerein.
14	1	4	3	Vent du S. foible le matin & le ſoir, médiocre à midi. Petite pluie tout le jour.
15	2	4	2	Vent foible du S. Tems couvert. Brouillard épais le matin.
16	5	6	3	Vent médiocre du S. le matin; & de l'O. S-O. à midi. Tems couvert. Pluie par intervalles tout le jour.
17	1	2	2	Vent foible du O. S-O. au S-E. Peu de nuages. Pluie médiocre la nuit.
18	3	5	3 ½	Vent foible du S-E. le matin; médiocre du S. le ſoir. Tems couvert. Bruine le matin. Pluie petite le ſoir.
19	4	5	5	Vent médiocre du S. Tems couvert. Petite pluie tout le jour.
20	4 ½	5	5	Vent médiocre, changeant du S. au S-O. Tems couvert. Bruine tout le jour.
21	3 ½	5	4 ½	Vent foible du S-E. Peu de nuages le matin. Tems couvert à 10 h.
22	2	4	1	Vent foible du S-E. Peu de nuages à midi. Serein le reſte du jour.
23	0 1	0	0 ½	Vent fort de l'E. Tems ſerein le matin, couvert le ſoir.
24	0 ½	0	0	Vent médiocre du N. N-E. Tems couvert.
25	0 2	0 1 ½	0 2	Vent foible du N. Peu de nuages le matin. Tems couvert à midi.
25	0 2	0 1	0 2	Vent *idem.* Tems couvert.

Jours du mois.	A 6 h. du matin.	A midi.	A 10 h. du soir.	
27	0 2	0 1	0 1½	Vent *idem*. Tems *Idem*. Peu de neige suivie de grêle à 4 h. du soir.
28	0 1½	0 1	0 1	Vent *idem*. Tems couvert. Brume petite.
29	0 1	0	0 1	Vent foible, variable du N. au N. N-E. Peu de soleil à midi; couvert le reste du jour.
30	0 1½	1	0	Vent médiocre du N. N-E. au N-E. Tems serein le matin; couvert à midi.
31	0 2	0	0 2	Vent médiocre du N. au N-E. à 10 h. Peu de petits nuages.

Pendant ce mois le thermometre a monté de six dégrés au-dessus du terme de la congélation, & est descendu de cinq dégrés : la différence entre ces deux termes est de onze dégrés.

Le vent a soufflé 10 fois du N.
8 fois du N. vers l'E.
5 fois du S.
4 fois du S. vers l'E.
& 4 fois du S. vers l'O.

Il y a eu 7 jours de pluie, dont un de neige & de grêle.
3 de bruine.
4 de brouillards.
& 17 de tems couvert, qui ont rendu ce mois fort triste, quoique moins humide que le précédent.



MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Décembre de l'année derniere.

Ce mois a été, comme on peut en juger, aſſez triſte ; il n'a cependant pas été mal ſain. Il y a eu peu de maladies graves, & beaucoup d'indiſpoſitions, telles que des rhumes, des catharres, qui n'étoient point accompagnés de fiévre, & qui ont cédé à une chaleur modérée, une diéte légere, & aux diaphorétiques les plus doux. On a remarqué auſſi des gonflemens dans les glandes ſalivaires, dans les parotides : ces maux étoient aſſez opiniâtres ; des délayans, des purgations réitérées & de légers apéritifs faiſoient la baſe du traitement : ce qu'il y a de particulier, c'eſt que ces eſpeces de tumeurs ſurvenoient dans les uns ſur le déclin de quelques fiévres tierces ou quartes, & dans les autres après des fiévres continues.

Les maladies graves que l'on a eu occaſion d'obſerver, étoient des dyſſenteries & quelques fauſſes péripneumonies, dans leſquelles on a ſuivi la méthode curative ordinaire. Il n'en a pas été de même de quelques maux de gorge gangréneux qui s'annonçoient par une pâleur au viſage, par un gonfle-

ment de toutes les parties de la bouche & de la gorge, une légere difficulté d'avaler, & une odeur insupportable, vraiment gangréneuse; les saignées y paroissoient contraires : quelques personnes ont fait usage avec succès de l'alkali volatil respiré en vapeurs & pris en boisson, pour rétablir la chaleur & la vie dans toutes les parties. Il est essentiel d'observer que l'alkali volatil employé dans ces circonstances ne fait ordinairement qu'arrêter les progrès de la gangrene, & que par-là il donne le tems d'avoir recours aux émétiques, aux purgatifs & aux légers fondans, qui peuvent achever la cure.

Le nombre des malades & des morts a été beaucoup moindre ce mois que pendant les précédens.



RECUEIL PÉRIODIQUE
D'OBSERVATIONS
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

MARS 1757.

TOME VI.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



RECUEIL PÉRIODIQUE *D'OBSERVATIONS* DE MÉDECINE, *CHIRURGIE,* PHARMACIE, &c.

HISTOIRE d'une fille des environs de Lille en Flandres, à qui l'on a tiré pendant dix à douze ans des aiguilles de toutes les parties du corps, par M. BOUCHER, Médecin à Lille.

LE ſujet dont je veux parler, étoit une fille de la campagne, (du bourg de Tourcoin, à trois lieues de Lille,) dont le corps a été pendant dix à douze ans une miniere intariſſable d'aiguilles, de l'eſpece de celles qui ſervent à coudre, ayant une pointe à un bout, & étant percées à l'autre: elles étoient ſituées ſous la peau dans le tiſſu graiſſeux de toute la circonférence du corps, plus ou moins profondément; quelques-unes

même étoient plus avant dans l'épaisseur des chairs.

Cette fille, qui étoit d'une bonne constitution, bien faite, avec une peau fraîche & des couleurs vermeilles, fit à l'âge de vingt ans ou environ une chute qui lui attira un dépôt dans le teton gauche, lequel s'étendit jusqu'à l'aisselle ; la poitrine fut endommagée, & plusieurs accidens dépendans de l'intérieur accompagnerent la maladie. Il resta au haut du bras gauche un ulcere qui, s'étendant peu-à-peu, cerna circulairement le bras. Une demoiselle du lieu obtint de son pere de retirer la malade dans sa maison, & se chargea du soin de la panser & de lui fournir le nécessaire : elle appella cependant pour conseil M. Ducoulombier, Médecin résidant dans ledit bourg, où il exerce aussi la Chirurgie, auquel la malade se plaignit de douleurs vives qu'elle lui dit ressentir dans toute l'habitude du corps, mais plus marquées dans certains endroits qu'elle désigna. Celui-ci sentant sous la peau des corps étrangers, solides & figurés en cylindres, proposa de faire des incisions pour les tirer ; à quoi il ne trouva point d'opposition de la part du sujet. S'il fut surpris d'extraire de vraies aiguilles, qu'on juge de son étonnement, lorsqu'il vit que chaque jour en reproduisoit, pour ainsi dire, de nouvelles, & qu'il falloit chaque

jour faire de nouvelles opérations. Une circonſtance qui ajouta à ſon étonnement, fut qu'il ne put reconnoître nulle part de cicatrices, que celles qui étoient l'effet des plaies faites par ſon biſtouri ; & encore ces plaies ſe refermoient-elles bien vîte, puiſque, quelque grandes que fuſſent les inciſions, *il trouvoit toujours le lendemain les plaies cicatriſées.*

M. Ducoulombier s'empreſſa de faire part de ce phénomene à des Médecins & à des Chirurgiens, qui eurent la ſatisfaction de tirer eux-mêmes des aiguilles, ou d'en voir tirer. J'en ai moi-même extrait, au bout de neuf ans, deux, l'une de la partie interne de la cuiſſe, & l'autre de la tempe ; celle-ci ſe caſſa, en la tirant. Je les ai envoyées dans le tems à M. Macquer, de l'Académie Royale des Sciences & Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris. J'aurois pu en trouver davantage, ſi j'avois eu le loiſir de reſter plus long-tems. On m'en a fait voir qui égaloient la longueur d'un doigt. Au reſte quoique la plus grande partie de ces corps étrangers fuſſent des aiguilles, on a auſſi retiré des pointes de clous, des portions de chaînons, & juſqu'à la languette d'une petite balance. La malade à chaque fois indiquoit les endroits où l'on devoit chercher ces corps étrangers : il arrivoit aſſez ſouvent qu'on étoit obligé de

tâtonner long-tems, avant que de rien ſentir, & cela lorſque la ſituation du corps étranger étoit fort avant dans les chairs; mais inſenſiblement, & par des preſſions douces, on venoit à bout de les ramener à la ſurface intetne de la peau, quand c'étoit des aiguilles. J'en ai ſenti une dans le corps glanduleux du ſein; mais je n'ai pas voulu conſentir à laiſſer faire en ma préſence d'inciſion pour l'extraire, quoique la malade nous en priât, pour la délivrer, diſoit-elle, des douleurs qu'elle lui cauſoit.

Son Médecin & toutes les perſonnes qui ont voulu la queſtionner ſur cette étrange ſingularité, n'ont pu en tirer autre choſe, ſinon que c'étoit un ſort qu'on lui avoit jetté. La demoiſelle qui l'avoit retirée chez elle, en étoit ſi fort perſuadée, qu'on ne l'eût pas détrompée aiſément: cette perſuaſion avoit animé ſa charité, au point qu'elle ne la quittoit preſque pas.

L'état où je vis cette fille étoit fort triſte: la ſcène duroit depuis neuf ans. Paralytique des bras & des jambes depuis environ trois ans, au point de ne pouvoir s'aider en rien, elle étoit continuellement couchée dans un petit lit fait exprès, au milieu duquel on avoit pratiqué une ouverture correſpondante à un baſſin qui recevoit ſes excrémens. L'ulcere qui occupoit circulairement le haut du bras, avoit rongé toute l'épaiſſeur des chairs,

de façon que l'os ne paroiſſoit plus que recouvert de ſon périoſte & de quelques vaiſſeaux qui entretenoient la communication du bras avec l'épaule. Tout le corps étoit dans le maraſme ; le viſage cependant conſervoit ſes couleurs & ſa ſérénité, & les fonctions naturelles ſe faiſoient toutes aſſez bien. Elle a encore traîné près de trois ans cette vie miſérable, abandonnée de ſon Médecin, ne voyant plus perſonne, & ne recevant de ſecours que de ſa bienfaitrice.

Les lumieres de notre ſiécle ne nous permettent pas de nous arrêter un inſtant ſur la queſtion ; ſçavoir, ſi ce fait ſingulier eſt le produit d'une cauſe inconnue. On pourroit avoir quelque ombre de doute ſi les corps étrangers dont il eſt queſtion, euſſent été des morceaux de fer brut, ou figurés d'une maniere irréguliere ; mais tous étoient très-viſiblement du fer forgé ou travaillé, des aiguilles très-bien formées, de véritables pointes de clous, &c. Ainſi il eſt certain que ces corps ont été introduits du dehors dans le tiſſu de la peau & de la membrane adipeuſe, & delà dans les intervalles de quelques muſcles & dans d'autres parties où le tiſſu adipeux aboutit. On peut faire ſur cet objet pluſieurs queſtions. Par quelle voie les aiguilles ont-elles été introduites ? L'ont-elles été toutes à la fois, ou ſucceſſivement en divers tems ? Quel a été le but

de la perſonne, en ſe laiſſant aller à cette ſurprenante manœuvre? Trois queſtions qui ſe préſentent naturellement, & que je diſcuterai en peu de mots.

La premiere queſtion nous offre d'abord une idée, qui conſiſte à penſer que les corps étrangers ont été introduits par l'ulcere du bras, lequel avoit lieu dans le tems que l'on s'apperçut de leur préſence (*a*); mais il n'eſt pas aiſé de comprendre que l'on ait pu faire gliſſer de longues aiguilles depuis l'endroit où cet ulcere étoit ſitué, juſques dans les parties qui en ſont les plus éloignées; par exemple, dans le bas de la jambe, & encore moins dans les extrémités du côté oppoſé. Tout le monde connoît le ſingulier amuſement des écoliers, qui s'implantent ſymmétriquement ſur les mains & les jambes de fines aiguilles, ſans ſe faire grand mal & ſans la moindre effuſion de ſang, parce qu'ils ont ſoin de choiſir les petits ſillons de la peau où vont aboutir les orifices des tuyaux des glandes miliaires & ſébacées, qui ſont ſituées préciſément dans les intervalles des houppes nerveuſes. En conſéquence de cette conſidération, l'on conçoit bien que de fines & cour-

(*a*) L'on m'a dit que la même ſingularité a été obſervée autrefois à Paris à l'égard d'une femme, dans laquelle feu M. Petit, le Chirurgien nommé par la Police avec d'autres perſonnes de l'Art, a trouvé un ulcere fiſtuleux, par où ces Meſſieurs ont jugé qu'elle conduiſoit les aiguilles, qu'ils ont auſſi trouvé ſous la peau.

tes

tes aiguilles, introduites par les orifices désignées, glisseront aisément & sans grande douleur dans le tissu graisseux ; mais il n'en peut pas être de même pour de grandes & grosses aiguilles, pour des pointes de fer d'un volume considérable. La paralysie dont nous avons fait mention, a pu, nous dira-t-on, mettre notre sujet à l'abri des douleurs ; mais la paralysie n'avoit pas encore lieu dans le temps où son Chirurgien & d'autres ont extrait une grande quantité d'aiguilles, & elle n'a jamais occupé le tronc ni la tête, d'où l'on en a toujours tiré également : d'ailleurs la paralysie n'a jamais anéanti que le mouvement des parties ; le sentiment s'y est toujours conservé. La malade indiquoit les endroits où l'on devoit chercher les aiguilles, tant aux extrémités que dans le reste du corps : les douleurs qu'elles lui causoient indistinctement par-tout, soit par leurs pointes qui s'accrochoient à des parties nerveuses, soit par la rouille qu'elles contractoient, lui faisoient faire des instances pour qu'on l'en délivrât ; & j'ai été témoin que les opérations faites à ce sujet, n'étoient pas moins sensibles, toute proportion gardée, dans les extrémités qu'ailleurs.

Cela étant, (& c'est ici l'objet de la seconde question,) comment cette fille auroit-elle pu, après des épreuves si rudes & si souvent répétées, se résoudre à continuer

toujours la même manœuvre, en se laissant introduire journellement de nouvelles aiguilles? Je dis *se laisser introduire*, car elle ne le pouvoit plus par elle-même, depuis que la paralysie l'avoit privée du mouvement des bras & des jambes. Il n'y avoit presque plus alors que sa bienfaitrice qui en approchât : d'ailleurs son Chirurgien m'a confié que dans plusieurs opérations qu'il lui avoit faites pour extraire les aiguilles, il a affecté de ne point ménager sa sensibilité, dans la vue de découvrir le fond de cette étrange supercherie, ou de la faire cesser. J'allai chez elle dans un temps où l'Officialité avoit porté une défense de la laisser voir à qui que ce fût, si ce n'est audit Chirurgien, (c'est effectivement la meilleure façon de faire cesser ces sortes de prestiges :) je ne fus introduit chez elle qu'à sa faveur ; il ne m'attendoit pas cependant, & encore moins la malade : il avoit refusé de faire davantage des extractions. J'ai dit ci-dessus que je tirai deux aiguilles sur le champ : l'extraction de celle de la tempe me convainquit que la malade n'étoit pas insensible, par les larmes que je vis couler, par la rougeur du visage, &c. Ces circonstances réunies ne laissent guere de lieu au soupçon de l'introduction successive & journaliere des aiguilles ; du moins cette manœuvre auroit-elle dû cesser par l'exécution de l'arrêté de l'Officialité,

& enſuite du refus du Médecin de prêter davantage ſon miniſtere, puiſqu'enfin pour-lors tout étoit en pure perte pour la perſonne intéreſſée.

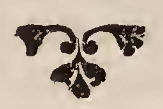
Mais quoique je ne puiſſe me perſuader que leſdits corps étrangers ayent été introduits ſucceſſivement & à des repriſes correſpondantes aux fréquentes opérations qui ont été faites pour les extraire, je n'en trouve pas moins de difficulté, en ſuppoſant qu'ils ont été inſinués tout à la fois ou dans un court eſpace de tems, à expliquer comment il s'eſt pu faire qu'on en ait tiré preſque journellement de toute la circonférence du corps pendant neuf à dix ans. Pourquoi cette fille, qui devoit ſûrement ſouffrir de la préſence de ces corps pointus, fixés dans des parties ſenſibles, telles que le ſein, les tempes, &c. n'a-t-elle pas d'abord & tout à la fois déſigné ces divers endroits pour en faire l'extraction? Qu'on en ait au contraire trouvé, même au bout de neuf à dix ans, dans les diverſes parties du corps; qu'on ait été obligé de revenir aux mêmes parties en différens tems; & qu'enfin cette affreuſſe alternative ait duré dix à douze ans, qu'elle n'ait même été abſolument terminée qu'avec la vie de cette fille, c'eſt ce qui eſt fort ſingulier.

Voici à quoi ſe réduit notre façon de penſer ſur ce point. On ſçait que la peau eſt très-ſenſible, & que la membrane adipeuſe

ne l'eſt pas du tout ; il y a pourtant des nerfs qui traverſent le tiſſu graiſſeux, & il s'en rencontre plus ou moins dans les diverſes parties du corps. On conçoit que notre fille, frappée vivement de ſon objet, ſe ſera miſe au-deſſus des premieres impreſſions que lui a dû cauſer l'introduction des aiguilles dans le tiſſu de la peau, s'appercevant que les douleurs s'évanouiſſoient en faiſant gliſſer les aiguilles dans le tiſſu graiſſeux : en conſéquence elle ſe ſera déterminée à en introduire dans toute la circonférence du corps & dans toutes les parties où ce tiſſu aboutit, & cela avec d'autant moins d'inconvéniens, qu'à l'âge où elle étoit, & jouiſſant d'une bonne ſanté, ce tiſſu devoit être aſſez garni. Il eſt même vraiſemblable que la pointe de quelques groſſes aiguilles a frayé la voie aux pointes de clous, &c. Ce manege aura duré juſqu'au tems où les corps étrangers, plus ou moins enfoncés dans les chairs où dans les intervalles des muſcles par l'effet des mouvemens muſculaires, ſe feront accrochés à des fibres ou à des membranes nerveuſes : alors les douleurs ont forcé la perſonne à demander qu'on les lui tirât, loin de permettre qu'on lui en introduisît de nouveaux. Mais beaucoup de ces corps inplantés dans le tiſſu graiſſeux, y ont pu ſéjourner fort long-tems, ſans être à portée de cauſer d'irritation ſur des parties nerveu-

ſes ; pluſieurs même n'ont pu jamais incommoder que par la rouille qu'ils ont contractée. Tant que la perſonne n'en a pas ſouffert, ou en a été peu incommodée, on conçoit qu'elle n'a pas dû en demander l'extraction, puiſque les opérations néceſſaires à cet effet étoient toutes plus ou moins douloureuſes ; & quand même elle eût déſiré qu'on les lui retirât tous d'un prime-abord, on n'auroit pu la ſatisfaire, parce que la plupart ſe ſont trouvés dérangés par les mouvemens du corps des endroits où ils avoient été placés, plus ou moins, ſelon leur volume, ſelon leur pointe plus ou moins affilée, ſelon la conſiſtance ou la ſolidité de la partie correſpondante du tiſſu adipeux.

Mais quel a pu être le but ou le motif de de cette étrange ſupercherie ? Nous ne nous arrêtons pas à cette queſtion. Nous ne pouvons que reconnoître ici l'effet d'une imagination déréglée ou d'un cerveau malade.



OBSERVATION

Sur un vomiſſement habituel, ſuivi de la mort, par M. BERNARD, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris.

Lorſque je lus dans le mois de Décembre de l'année derniere l'Obſervation de M. Razoux, Médecin en ſurvivance de l'Hôtel-Dieu de Nîmes, au ſujet d'un vomiſſement habituel, j'avois une malade qui étoit à toute extrêmité de la même maladie: en effet elle mourut le lendemain matin.

Cette malade ſe nommoit Marie-Anne Rigolet: elle étoit cuiſiniere de M. Gayllot, ancien Gentilhomme ſervant de Louis XIV. Elle étoit âgée de cinquante ans; elle avoit toujours été d'une ſanté foible & délicate, cauſée peut-être ou du moins entretenue par ſes auſtérités & ſes jeûnes trop rigoureux. Cette fille accoutumée à ſouffrir, ne ſe plaignoit point. A la fin les autres domeſtiques voyant qu'elle dépériſſoit tous les jours, me dirent qu'elle vomiſſoit tout ce qu'elle prenoit. J'allai la voir: elle n'avoit point de fiévre; ſon pouls me parut bon & bien réglé, mais ſeulement un peu foible, & elle a continué de l'avoir tel juſqu'aux cinq ou ſix derniers jours de ſa vie, qui ont été comme une longue agonie. Je l'ai vue pendant en-

viron ſix ſemaines ; & durant les quatre premiers jours, elle avoit de l'appétit, elle mangeoit un peu, elle faiſoit même en partie ſon ouvrage, & repoſoit bien pendant la nuit. Elle gardoit les alimens pendant vingt-quatre heures, & quelquefois plus ; enſuite elle vomiſſoit tout ſans effort & ſans toux : elle n'urinoit preſque pas.

Son maître rempli de charité pour bien d'autres, n'en manqua pas pour elle : il me pria de ne rien épargner pour la guérir. Après m'être aſſuré que la malade n'avoit point de hernie, je mis tout en œuvre pour me faire jour au travers du pilore & du canal inteſtinal. Je n'entrerai pas dans le détail des moyens que j'ai employés, parce qu'ils ont été infructueux, & qu'ils ne pouvoient ne le pas être. Deux ſaignées, différentes boiſſons apéritives, les eaux de Vichy, l'huile d'amandes douces donnée juſqu'à douze onces dans vingt-quatre heures, les bains domeſtiques, quatre onces de mercure cru données à la fois, rien n'a paſſé. Je voulus inſiſter ſur les lavemens ; on eſſaya plus de quarante fois, & on n'en put faire entrer, quelques précautions que j'aie dit à la garde de prendre. La malade ne ſe plaignoit uniquement que d'une peſanteur à l'endroit préciſément du pilore.

Je la fis ouvrir le 2 au ſoir : nous allâmes droit à l'eſtomat, parce qu'il étoit facile de

préſumer que c'étoit le ſiége du mal; lorſque nous l'eûmes découvert, voici ce que nous apperçûmes. La partie ſupérieure, j'entends celle qui joint à l'orifice ſupérieur, étoit flaſque & affaiſſée, au lieu que celle qui s'unit au pilore, nous parut élevée, comme ſi elle eût été pleine, & d'une couleur tirant ſur le blanc-jaune: le pylore & une partie de l'inteſtin, de la longueur d'environ cinq pouces, étoient de même; l'un & l'autre étoient durs, mais ſur-tout le pylore. Je fis couper l'eſtomac tranſverſalement à l'endroit où il commençoit à s'épaiſſir; je fis ſéparer la partie calleuſe de l'inteſtin d'avec le reſte qui étoit dans ſon état naturel: il nous reſta préciſément un entonnoir dont les bords, hauts de quatre grands travers de doigt, alloient en diminuant d'épaiſſeur vers le haut, & par conſéquent en épaiſſiſſant vers le pylore, où les parois avoient au moins trois lignes d'épaiſſeur. Il eût été impoſſible d'y diſtinguer différentes membranes; elles étoient ſi parfaitement incorporées les unes avec les autres, qu'elles reſſembloient à une peau de buffle.

Je fis peu-à-peu diminuer cet entonnoir, en coupant ſa circonférence, pour voir ſi j'appercevrois quelque fungus, comme dans l'Obſervation de M. Razoux; mais il n'y en avoit aucune trace, & les côtés continuant toujours à s'épaiſſir & devenant de

plus en plus ſolides, avoient bouché l'orifice, au point que je ne pouvois faire entrer que l'extrémité de mon petit doigt dans le pylore, & qu'après cela il n'y avoit plus qu'un petit trou où on auroit à peine insinué une plume de corbeau : encore étoit-il applati ; & ce n'étoit qu'en le comprimant latéralement, qu'on pouvoit l'appercevoir.

Dans cet endroit la calloſité manquoit tout d'un coup, au lieu qu'elle alloit en diminuant, comme je l'ai dit, du côté de l'eſtomac.

Tous les autres viſceres étoient fort émaciés ; mais ils nous parurent dans l'état naturel, à la réſerve de la veſſie, à un des côtés de laquelle nous trouvâmes une calloſité, de la groſſeur d'un œuf de pigeon : je la fis ouvrir ; elle étoit d'une ſubſtance toute ſemblable à celle du pylore. Au premier coup d'œil le rectum nous parut de même ; mais après l'avoir détaché & ouvert, nous le trouvâmes rempli de matieres fécales, endurcies & gluantes : au reſte il étoit dans ſon état naturel ; ce qui nous fit juger que ſi on s'étoit ſervi d'une canule longue, qu'on l'eût enfoncée totalement, & enſuite retirée à moitié, on auroit pu faire entrer des lavemens, on auroit dégagé l'inteſtin, & fait vivre la malade pendant quelque-tems avec des lavemens de bouillon ou de lait.

Comme cette Obſervation, ainſi que celle de M. Razoux, n'eſt d'aucune utilité pour la pratique, parce que la cauſe étoit de nature à ne pouvoir être détruite par aucun remede, j'en donnerai une autre ſur une pareille maladie qui auroit probablement été guérie, ſi j'euſſe été appellé plutôt, ou qu'on eût inſiſté plus long-tems ſur les moyens que j'ai employés.

OBSERVATIONS

Sur les effets merveilleux du quinquina dans la gangrene, par M. MARCHANT, Médecin à S. Jean d'Angely.

Les deux cas que je vais rapporter, ſont du nombre de ceux où on n'avoit rien à eſpérer des ſecours ordinaires, & dont on doit évidemment tout le ſuccès au ſeul uſage du quinquina.

Au mois d'Août 1748, Madame ***, âgée d'environ trente-neuf ou quarante ans, & d'un aſſez bon tempérament, eut à eſſuyer à cet âge une premiere couche qui fut laborieuſe & très-malheureuſe : quoiqu'elle fût près du terme ordinaire, elle crut avoir accéléré le tems de l'accouchement par un effort qu'elle s'étoit donné pour atteindre du linge d'un lieu élevé. Après avoir perdu

ſes eaux, & avoir reſſenti pendant deux ou trois jours les effets les plus preſſans entre les mains d'une ſage-femme, ſans pouvoir accoucher, elle manda un Chirurgien qui avoit la réputation d'habile Accoucheur. Celui-ci ne fut pas plus heureux que la ſage-femme, & la malade ſouffrit encore pendant huit jours des tranchées & des efforts inutiles. Enfin les douleurs vives, les différens efforts qu'elle s'étoit donnés, & les ſituations gênantes qu'on lui avoit fait tenir, la jetterent dans une foibleſſe & un épuiſement conſidérables. Ce fut dans cette triſte ſituation qu'elle me fit prier de me tranſporter, pour la voir, au Château de ***, lieu de ſa réſidence, diſtant de trois lieues de cette ville. A mon arrivée, il y avoit plus de vingt-quatre heures qu'elle n'avoit ſenti ni douleurs ni tranchées, & je la trouvai dans une foibleſſe ſi extrême, que malgré la certitude que j'avois de la mort de l'enfant, qui depuis neuf jours n'avoit donné aucun ſigne de vie, je crus ne devoir hazarder qu'une potion cordiale & emménagogue à prendre par cuillerées & une tiſane propre à remplir les mêmes indications, (car on n'avoit point encore tenté ces remedes.) Le lendemain matin, elle accoucha ſans efforts d'un enfant mort, & fut débarraſſée en même tems du placenta & de ſes membranes; l'enfant & l'arriere-faix

étoient entiérement pourris & corrompus. L'accouchement fut sec, ce que j'attribuai à son grand épuisement. Deux jours après, le Chirurgien m'écrivit qu'il étoit survenu une mortification aux parties de la génération, & que l'orifice du vagin étoit fermé par une membrane livide qui excédoit de près de cinq pouces au-delà des grandes lévres, & par la même lettre me prioit instamment d'aller voir de nouveau cette malade. J'aurois pensé d'abord que cette membrane pouvoit être un reste de celles de l'arriere-faix qui en avoit été détaché par la corruption, & dont l'extraction étoit facile, si c'eût été un autre qu'un Chirurgien qui m'eût fait ce détail. Mais lorsque j'eus vu la malade, j'apperçus aisément que cette membrane n'étoit autre chose qu'une excoriation entiere de la surpeau qui tapisse le vagin : je la fis emporter sur le champ avec le ciseau ; elle étoit pleine d'une limphe roussâtre & infectée. Les rides du vagin me parurent dans un état de gangrene, livides & insensibles ; le méat urinaire étoit de même excorié par des pellicules livides ; les nimphes étoient à-peu-près dans le même état, & les grandes lévres étoient extrêmement pâles : la malade d'ailleurs étoit dans un léger délire avec un pouls fréquent, petit & inégal. Le peu de ressources que me parurent donner la Chirurgie & les applica-

tions extérieures dans un cas si fâcheux, me déterminerent à faire usage du quinquina. La malade prit constamment pendant trois jours, de trois en trois heures, un gros de quinquina; après quoi elle n'en prit que deux prises par jour, d'un gros chacune, pendant quinze jours. La suppuration parut dans vingt-quatre heures, & toutes les parties gangrénées se détacherent avec une facilité étonnante. Le Chirurgien qui d'abord n'avoit pas paru compter beaucoup sur le quinquina, m'en écrivit avec des éloges qui tenoient de l'enthousiasme, & me certifia que le quatrieme jour de son usage, il ne paroissoit plus aucun vestige de gangrene. J'eus occasion de voir cette même malade quinze jours après ses malheureuses couches, & elle me parut parfaitement remise, à l'exception d'un écoulement d'urine involontaire, qui fut la suite du désordre qu'avoit occasionné cette gangrene sur le sphincter de la vessie, & qui céda aux remedes indiqués à cette occasion.

La seconde Observation regarde un jeune homme, âgé d'environ dix-neuf ou vingt ans, naturellement fort maigre. Ce jeune garçon qui étoit domestique du meûnier de Charaus, ayant voulu enduire de graisse le rouage de son moulin, sans en arrêter le mouvement, eut le malheur d'avoir le bras embarrassé dans le rouet, où il reçut qua-

tre plaies des plus considérables. L'avant-bras fut fracturé en deux endroits, & le bras à sa partie moyenne. Des quatre plaies, deux se trouvoient vers la partie moyenne de l'avant-bras, l'une dans la partie interne, & l'autre dans la partie externe; elles ne montroient l'une & l'autre qu'une simple division longitudinale, profonde à la verité, & de la longeur d'environ trois pouces: la seconde avoit même ouvert une branche de l'artere radiale qui donna une quantité de sang, qui céda à la seule compression. Les deux autres plaies beaucoup plus fâcheuses étoient placées, l'une au pli du bras, & l'autre au pli de l'aisselle; tous les tégumens avoient été emportés, & les muscles déchirés dans l'une & l'autre de ces plaies, dont le contour surpassoit l'étendue de la paume de la main. On doit ajouter qu'une grande partie du ventre, du muscle biceps, se trouvoit séparée & suspendue par sa déchirure à la plaie du pli bu bras. Ce fut dans cette triste situation qu'on apporta ce malade à l'Hôpital de cette ville, au mois de Juillet 1751. Le Médecin ordinaire de l'Hôpital me fit la politesse de me prier de l'accompagner, afin de donner mon avis dans une si fâcheuse conjoncture. Après avoir fait mettre ce bras à nud, j'observai tout le mal dont je viens de faire le détail. Je remarquai en outre que le bras, quoiqu'il

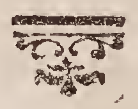
n'eût point encore perdu ſa couleur, étoit d'un froid glaçant & d'un ſentiment fort obſcur, & je ne pus y trouver aucune pulſation d'artere. Ces obſervations me déterminerent à propoſer ſur le champ l'amputation du bras. L'état de la plaie de l'aiſſelle, qui demandoit une attention particuliere, fut cauſe qu'on remit la déciſion de cette opération au lendemain matin. Le ſphacele de tout l'avant-bras & de la moitié inférieure du bras ſurvenu dans la nuit, réunit alors tous les ſentimens pour la néceſſité de l'opération ; mais les inſtrumens qui y étoient deſtinés, ayant beſoin de quelque réparation, donnerent lieu à une nouvelle remiſe pour l'après-dîner. Enfin à la viſite du ſoir, on s'apperçut que la gangrene s'étoit emparée de la plaie de l'aiſſelle; le ſphacele occupoit alors les deux tiers du bras, & le Chirugien qui faiſoit les ſcarifications, enfonça à cette hauteur du bras ſon inſtrument juſqu'à l'os qu'on vit à nud, ſans le moindre ſentiment de la part du malade : la ſeule portion extérieure de la partie ſupérieure du bras qui n'étoit point encore infectée, étoit froide, pâle & couverte de quelques veſſies pleines d'une ſéroſité ichoreuſe, en un mot dans une diſpoſition très-prochaine de la gangrene ; le malade d'ailleurs étoit dans un délire manifeſte, avec un pouls flaſque, petit & fréquent. On prononça unanimement que l'état

du malade étoit déſpéré, & qu'on ne pouvoit ſans témérité pratiquer aucune grande opération. Ce fut dans cette circonſtance que je propoſai le quinquina ; je fis même prendre la premiere priſe en ma préſence, & j'ordonnai qu'on continuât de deux heures en deux heures à la doſe d'un gros ; ce qui fut exécuté fort fidélement. Le lendemain matin, la partie du bras qui n'étoit pas encore atteinte de gangrene, parut d'une couleur naturelle & d'une chaleur tempérée ; le ſphacele n'avoit fait aucun progrès ; la place des veſſies étoit d'une couleur vermeille ; la plaie de l'aiſſelle étoit toujours gangréneuſe, mais ſans augmentation : le malade étoit ſans délire & avec un pouls paſſablement bon. On continua le quinquina de trois heures en trois heures ; & à la viſite du ſoir, je m'apperçus que quelques légeres inciſions que j'avois fait faire la veille à deſſein dans la partie vive, commençoient déjà à ſuppurer. Le lendemain matin, le pus me parut très-louable, & j'apperçus dans la plaie de l'aiſſelle que les débris gangrénés des chairs déchirées qu'on n'avoit pas pu emporter avec le ciſeau, commençoient auſſi à ſe détacher par la ſuppuration : je crus alors qu'on pouvoit hardiment couper ce bras, qui par ſa puanteur rendoit le ſéjour de la ſalle inſupportable, avec la précaution de brûler toutes les chairs gangrénées, en ſe

ſervant du cautere actuel, & celle de continuer l'uſage du quinquina, qu'on ne donna plus que de quatre heures en quatre heures. On coupa le bras ſur la portion vive; & le bras coupé, on s'apperçut qu'après avoir lâché entiérement le tourniquet, il ne ſortit point de ſang par l'artere : on brûla tout ce qui parut mortifié ; ce ne fut même que pour-lors que le malade ſe plaignit qu'on lui coupoit le bras. On viſita la plaie de l'aiſſelle le lendemain, & on vit que la ſuppuration commençoit à s'établir, & que le contour de l'eſcarre paroiſſoit vermeil. L'eſcarre tomba le jour ſuivant; les chairs prirent une belle conſiſtance, & le pus étoit bien formé : enfin ce malade parut dans une bonne voie de guériſon. Au panſement ſuivant, les choſes changerent; les plaies étoient d'un pâle-plombé, & la ſuppuration parut entiérement ſupprimée. J'aurois été plus étonné de ce fâcheux contre-tems, ſi la Supérieure de l'Hôpital ne m'eût déclaré pour-lors qu'il y avoit près de vingt-quatre heures que ce malade n'avoit pris de quinquina, & qu'on en avoit ceſſé l'uſage, de crainte de le jetter dans un appétit dévorant : elle me promit en même tems qu'on auroit ſoin de le continuer avec exactitude, & qu'elle y donneroit toute ſon attention. Le malade lui-même redemanda le quinquina avec beaucoup d'empreſſement & l'heureuſe influence

de ce remede se fit ressentir dès le lendemain; les chairs reparurent vermeilles & humectées d'un pus louable. Ainsi la suppression trop hâtée du quinquina servit encore à faire voir la nécessité & l'efficacité de son opération. Enfin on se contenta, trois jours après, de fixer l'usage du quinquina à deux prises par jour pendant quinze jours, & par ce moyen la plaie fit beaucoup de progrès en mieux, & le malade fut bien plutôt hors d'affaire qu'on n'auroit osé l'espérer.

Ces deux Observations sont singulieres, en ce que les deux malades qui en sont le sujet, étoient dans un état déplorable, & qui annonçoit une fin prochaine, lorsqu'on leur a administré le quinquina. Je dois ajouter que toutes fois que j'ai employé ce remede dans la gangrene, je me suis constamment apperçu qu'il accéléroit de beaucoup la suppuration, & que souvent elle paroissoit dans les vingt-quatre heures, & que la continuation de ce remede avançoit beaucoup la cure des plaies. Ainsi je regarde comme très-certain que l'administration du quinquina n'est pas moins recommandable dans la gangrene, que dans les fiévres intermittentes.



GUÉRISON d'un cancer à la mamelle par l'ufage des feuilles de belladona prifes en infufion, par M. LAMBERGEN, Profeffeur en Médecine à Groningue.

La plante dont j'ai fait ufage dans l'Obfervation fuivante, a été regardée jufqu'à préfent par les Botaniftes & les Médecins comme un véritable poifon : je n'aurois jamais ofé en faire l'application, fi je n'avois fçu que la maladie que j'avois à traiter, étoit du nombre de celles qui triomphent des reffources de l'Art & des efforts du Médecin, & fi je n'avois été conduit à faire cette expérience par le confeil de trois illuftres Médecins de mes compatriotes, & par l'effai antérieur que j'ai cru devoir faire fur moi-même de la vertu de cette plante. La circonfpection avec laquelle je me fuis conduit dans le traitement, juftifiera en partie ma témérité : voici le fait.

La perfonne atteinte de la funefte maladie dont il s'agit, étoit une femme âgée de trente-quatre ans, veuve depuis trois, d'un tempérament fanguin, qui avoit des cheveux roux, & par conféquent qui étoit extrêmement fenfible & fort fujette aux ma-

ladies inflammatoires : elle avoit déjà perdu une de ſes mamelles par un abſcès à la ſuite d'une inflammation. Le ſein gauche ne reſta pas long-tems à ſe reſſentir de la diſpoſition générale des humeurs : il s'enflamma à pluſieurs repriſes, après quoi il devint tout douloureux : delà il dégénéra en ſquirrhe, qui s'ouvrit & porta les caracteres d'un cancer dans toutes les formes.

La maladie bien conſtatée, il s'agiſſoit d'en trouver le remede. Je ſçavois que pluſieurs Médecins conſeilloient la belladona à l'extérieur, en forme de cataplaſme, avec le ſain-doux pour les ulceres carcinomateux ; mais je n'ignorois pas en même tems que tous ſe réuniſſoient pour en défendre l'uſage intérieur, comme une plante vénéneuſe. Toutes ces penſées différentes ſe croiſoient dans mon eſprit, & le tenoient dans une grande perplexité : d'un autre côté l'envie de ſoulager la malade, qui étoit réſervée à une mort prochaine, me ranimoit. Je réſolus de faire infuſer une petite quantité de cette plante, comme du thé, & d'eſſayer ſur moi-même la vertu de cette infuſion. Pour cet effet je pris un ſcrupule de ces feuilles cueillies & ſéchées depuis trois ans, & je verſai deſſus une dixaine de taſſes d'eau : je laiſſai la liqueur toute la nuit ſur des cendres chaudes. Le lendemain matin je la trouvai notablement colorée,

ſans odeur & d'une ſaveur dégoûtante : j'en pris une demi-taſſe; j'étois à jeun, je n'en apperçus aucun effet. Le jour ſuivant, je doublai la doſe : j'éprouvai un peu de vertige pendant une heure ou deux; je ſentis à la bouche une ſéchereſſe qui n'étoit pas naturelle. Je fis cette manœuvre pendant pluſieurs jours de ſuite, ſans en être ſenſiblement incommodé.

Après l'effet de ce remede, je commençai pour-lors à en faire prendre une taſſe à ma malade : elle produiſit en elle le même effet que ſur moi-même. Elle continua pendant ſept jours de ſuite à jeun avec le même réſultat. A la fin de cette ſemaine, des douleurs cruelles à la pointe de la mamelle qui devenoit livide, furent des obſtacles nouveaux qui traverſerent l'action de mon nouveau remede : je fus contraint de le ceſſer. J'appaiſai tous ces ſymptômes avec les remedes ordinaires. Quinze jours après, je remis la malade à l'uſage de l'infuſion de belladona; elle avoit le ventre dégagé, le ſein moins enflé : elle en prit un peu plus d'une taſſe; elle continua les jours ſuivans. Voici ce qui arriva. Quelques taches qui étoient ſur la pointe de la mamelle, ſe convertirent en trous, & laiſſerent ſuinter une humeur qui le lendemain étoit du vrai pus; la charpie en étoit toute pleine : il y avoit auſſi un

petit durillon qui occasionnoit des douleurs insupportables. Pour-lors la malade prit une tasse & demie de son infusion; sa bouche en devint si seche, qu'à peine pouvoit-elle avaler: point de délire; elle essuyoit des vertiges si violens, qu'elle chancheloit; sa vue s'affoiblit à un point, qu'elle ne pouvoit lire un caractere médiocre : point d'anxiétés pourtant, point de nausées, point de douleurs; le pouls étoit plus vîte, & l'appétit moindre. Trois jours après, les deux durillons étoient tournés en suppuration; il en étoit coulé quelques gouttes de bon pus. Je fis couvrir ces trous avec une emplâtre de nutritum. Deux jours après, le pouls étoit bon, l'appétit de même, le sommeil naturel, le ventre libre, la douleur continuelle, mais moins déchirante. Pendant quinze jours de suite les plaies se trouverent tantôt mieux, tantôt plus mal. Le tems des régles n'eut aucunes mauvaises suites; la douleur fut plus ou moins aiguë. Cette femme, qui étoit blanchisseuse, fit tout ce qui étoit de son ministere. Dix jours après, le squirrhe étoit bien amolli, & sensiblement diminué. Bientôt après la malade eut une inflammation à la jambe, qui fut accompagnée de vives douleurs : il fallut suspendre le remede. Un grand mois après, elle recommença le dixieme scrupule de son infusion : les plaies pour-lors paroissoient faire

de grands progrés. Immédiatement après il survint encore de nouveaux incidens inflammatoires qui jetterent la malade dans des douleurs inouies. Au milieu de ces souffrances, la mamelle étoit toujours douloureuse & enflée, quoique la plaie inférieure y fût fermée, & que l'ulcere supérieur ne donnât que peu ou point de matiere : quelques jours après, cet ulcere se ferma. J'observai par la suite beaucoup moins de douleurs, point d'ulcere ouvert, beaucoup moins de dureté au sein; cela fut de mieux en mieux. Quinze jours après, l'ulcere supérieur se rouvrit en trois endroits, d'où coula une matiere épaisse & jaunâtre : deux jours après, il se réunit. L'ulcere inférieur menaça de se rouvrir; il sortit de l'humidité : cette nuit le retour des régles fut abondant. Trois jours après, l'ulcere supérieur étoit fermé d'une légere pellicule; mais l'inférieur se rouvrit en trois endroits. Je fis prendre l'infusion du quatorzieme scrupule de belladona, presque toujours continuée réguliérement. Dix jours après, tout alloit bien; l'ulcere supérieur ouvert, l'inférieur fermé ne suppuroient presque pas. Au temps des régles, tout fut sur un bon pied : l'ulcere se ferma; la malade ne sentit que peu ou point de douleurs. Je continuai l'infusion; la malade en étoit au dix-huitieme scrupule : pour-lors les ulceres de-

meurement fermés & secs, & toutes les douleurs cesserent. Un mois après le squirrhe étoit fondu, & la mamelle avoi repris sa forme & sa couleur naturelle. La malade étant guérie, ne voulut plus faire de remede: je l'ai cependant engagée à continuer l'usage de la belladonna pendant deux ou trois mois. Elle a encore senti depuis des douleurs de loin en loin; une tasse de notre infusion les a toujours calmées. Cette femme n'a point eu de rechute depuis ce tems; plus de douleurs, nulles duretés au sein. Elle s'est remariée, elle a accouché, *elle a allaité son enfant*. Que faut-il de plus pour constater sa guérison?

Ce traitement a duré dix-sept mois. La malade a pris en tout six gros de belladona.

Nota. Cette cure de M. Lambergen est une des plus brillantes que l'on ait faites depuis long-tems. Pour un mal aussi terrible, on ne devoit pas craindre un remede formidable; mais on avoit besoin en même tems d'un Observateur habile qui sçût mettre un frein à la vertu trop fougueuse de cette plante, se soustraire aux orages, franchir les nouveaux obstacles, s'armer d'une constance à l'épreuve, en un mot prouver par la sage conduite qu'il a tenue que ce qui dans les mains d'un ignorant n'est qu'un poison redoutable, devient dans celles d'un homme éclairé un remede très-salutaire.

Ne

Ne pourroit-on pas dire après cette Observation, que la plupart des productions nuisibles au corps humain cesseroient de l'être, si elles étoient administrées à petite dose & avec les précautions convenables; & que quelques autres au contraire qui sont très-salutaires, pourroient se changer en poisons, si l'on en augmentoit la dose? Il est naturel aussi de penser que la vertu de la belladona est bien différente de celle de l'opium, puisqu'on s'accoutume au dernier, & que l'autre produit constamment les mêmes effets.

OBSERVATIONS-PRATIQUES

SUR LE QUINQUINA.

Par M. VANDERMONDE, Auteur du Journal.

Parmi toutes les richesses que le Pérou a versées sur les hommes, il n'en est pas de plus précieuse à l'humanité que cette écorce salutaire que l'on appelle quinquina; mais plus ce remede nous est cher, plus il est important d'en apprécier au juste les propriétés. On a d'abord éprouvé son efficacité dans la fievre & dans la gangrene. L'expérience a bientôt fait connoître que cette production

végétale étoit quelquefois ſouveraine & qu'elle rétabliſſoit le calme dans la machine, & que dans d'autres circonſtance elle devenoit incendiaire, & ſembloit plutôt aigrir le mal, que le détruire. On s'eſt inſenſiblement retranché ſur la fievre intermittente : c'eſt à préſent une des maladies où l'on peut regarder ce remede comme le mieux indiqué.

En réfléchiſſant ſur la façon d'agir du quinquina dans les fievres intermittentes, il eſt aiſé d'appercevoir que ce remede porte ſa principale action ſur l'eſtomac & ſur les viſceres qui concourent immédiatement à la digeſtion. C'eſt donc un remede corroborant, propre à fortifier & à rétablir la force de l'eſtomac, quand elle eſt altérée.

Après avoir conſidéré avec attention la propriété ſinguliere qu'a ce médicament d'enchaîner & de détruire les paroxiſmes de la fievre, j'ai cru que l'on pouvoit étendre ſa vertu, en en faiſant l'application dans les maladies qui ont un retour réglé, quand le tempérament & les circonſtances n'y mettroient pas d'obſtacle. Comme il eſt à préſumer que tous les maux qui ſe déclarent périodiquement, ont une cauſe périodique, & que cette cauſe eſt le vice des premieres voies, j'ai conclu que je ne pouvois mieux faire dans ces ſortes de maladies, que d'employer un ſtomachique auſſi efficace que l'eſt le quinquina. Ce que j'avois penſé, a été confirmé par l'expérience ; &

quelques heureux ſuccès fondés ſur cette théorie, m'ont appris que ce ſont les maladies où ce remede convient le mieux.

Je fus appellé, il y a quelques années, chez un Marchand de la rue S. Honoré, pour voir ſon fils qui étoit malade : je le trouvai dans un abattement inexprimable, avec le viſage pâle, le nez retiré, les yeux creux, un air hébêté, la reſpiration entrecoupée, le pouls très-foible & preſque point de fievre, ne pouvant retenir ſes excrémens, qui étoient d'une puanteur inſupportable. Ce jeune homme, qui n'avoit que dix-huit ans, n'étoit malade que de la veille : on ne lui avoit encore rien fait qu'une ſaignée, après laquelle il étoit tombé tout d'un coup dans cet état déplorable. Ne concevant pas comment une ſaignée faite à un jeune homme qui paroiſſoit naturellement fort, avoit pu produire un changement ſi ſubit, je queſtionnai le malade, qui m'avoua qu'il s'étoit livré à des excès prodigieux vis-à-vis du ſexe, & que depuis quinze jours il ne buvoit que de l'eau, parce qu'il avoit un dégoût inſurmontable pour tout. Je fis ſuſpendre les ſaignées, j'ordonnai du petit-lait avec le ſyrop de violette, pour laver & purger ſans irriter ; j'y joignis quelques boiſſons légérement cordiales. J'obſervai qu'il ſurvenoit de tems en tems au malade des étouffemens, des palpitations, des étrangle-

mens qui me firent d'abord craindre pour sa vie ; mais je reconnus que ces symptômes étoient nerveux : je les calmai avec des anti-spasmodiques. Ce que je veux faire remarquer, c'est qu'il survenoit au malade un délire périodique de deux jours l'un, qui dura près de trente jours, sans que les purgatifs réitérés aient pu en empêcher le retour ; la saignée du pied me paroissoit totalement contre-indiquée par l'épuisement dans lequel étoit le malade. J'eus recours aux vésicatoires ; mais il fallut bientôt les quitter, car elles jetterent le malade dans les spasmes les plus violens. Les sangsues appliquées quatre jours de suite ne débarrasserent que très-peu la tête, & augmenterent l'abattement. J'employai d'abord le quinquina à très-petite dose, parce que je craignois d'augmenter les spasmes & la chaleur habituelle qui accompagnoit la fievre ; je joignis ce remede aux purgatifs : on ne peut s'imaginer la rapidité avec laquelle il agit. Le premier jour le délire fut presqu'aussi fort, mais beaucoup plus court. Ce changement m'encouragea, j'augmentai la dose du quinquina ; le délire diminua considérablement de force & de durée. Je continuai ce traitement pendant quelques jours, & je dissipai entiérement ce délire opiniâtre : la convalescence ne fut pas longue, à proportion du tems de la maladie. Je finis par mettre le

malade au lait pour toute nourriture, pour adoucir la poitrine que le long uſage du quinquina avoit un peu échauffée.

Un homme âgé de trente ans, d'un état ſédentaire, d'un tempérament pituiteux & fort ſujet aux fluxions, fut attaqué, il y a près d'un an, d'un coryza qui fit des progrès conſidérables, quelques précautions que l'on prît pour y remédier. Cet écoulement qui ſe faiſoit par le nez, revenoit réguliérement tous les jours; il commençoit ſur le déclin de la nuit, tantôt plutôt, tantôt plutard, & ceſſoit vers les onze heures ou midi: la tête devenoit enflée & douloureuſe; les yeux, les ſinus frontaux & le nez étoient prodigieuſement embarraſſés. Ces ſymptômes étoient accompagnés de douleurs très-cuiſantes, & il ſortoit une quantité ſi conſidérable d'une ſéroſité âcre & limpide, que le malade ne pouvoit aucunement, pendant ce temps, vaquer à ſes affaires; le reſte de la journée ſe paſſoit fort tranquillement. Jamais le pouls n'a été ſi lent que dans les accès; dans les intervalles il reprenoit ſa marche ordinaire. Le malade ſe tint chaudement; il prit des diaphorétiques légers qui ne changerent aucunement ſon état: on lui donna quelques lavements; & on inſiſta ſur les remedes propres à entretenir la tranſpiration, qui ne parurent pas produire un grand effet.

Le quinquina ſeul, uni aux purgatifs légers, fit ce que les autres remedes n'avoient pu faire ; & de cette maniere ce coryza périodique opiniâtre fut totalement guéri.

Une jeune Dame fort ſobre, très-bien conformée, mais très-délicate, étant groſſe de ſix mois, vomiſſoit réguliérement tous les jours à la même heure, & avec des efforts violens, toute la nourriture qu'elle prenoit ; le bouillon, la gelée, la ſoupe, la ſemoulte au gras, les œufs frais, rien ne pouvoit reſter dans ſon eſtomac. On l'avoit ſaignée deux fois pendant ſa groſſeſſe, ſans aucun amandement. Elle étoit, quand je la vis, dans un état de maigreur à faire peur, ſans aucun appétit, & avec des envies de vomir continuelles : il y avoit tout lieu de craindre pour ſa vie & celle de ſon enfant. Je voulus la purger ; elle rejetta ſa médecine avec des efforts conſidérables. Elle avoit éprouvé les calmans, les narcotiques & les anti-ſpaſmodiques ſans ſuccès. Je lui fis donner dans une cuillerée de ſoupe de l'extrait de quinquina : elle garda une partie de ſon potage ; ce qu'elle n'avoit pu faire depuis très-longtems. J'ordonnai la continuation du même remede, qui, joint à la diete néceſſaire, acheva la cure en huit jours. La malade fut ſans vomir juſqu'au huitieme mois, auquel tems elle accoucha d'un enfant qui ſe porte à merveille.

Un homme du peuple, âgé d'environ quarante ans, d'un tempérament mélancolique, étoit sujet depuis trois ans à une incommodité singuliere. Tous les jours à des heures différentes, il rendoit par la bouche une très-grande quantité de vents qui se succédoient les uns aux autres, & sortoient avec beaucoup de bruit & de rapidité : avec cette incommodité, cet homme étoit devenu insupportable à tous ses amis. Je crus d'abord que cette maladie dépendoit d'une contraction convulsive de l'œsophage, & je lui fis prendre en conséquence des calmans & des anti-spasmodiques, qui d'abord parurent produire un bon effet ; mais quelques jours après ils augmenterent la maladie. Comme je remarquai que cette incommodité se déclaroit immédiatement deux ou trois heures après les repas, je soupçonnai qu'elle dépendoit de la digestion. J'employai le quinquina en décoction ; il agit très-peu : je le continuai pendant près d'un mois, au bout duquel temps le malade se trouva considérablement soulagé, de façon qu'il ne rendoit presque plus de vents, & que cette incommodité étoit devenue supportable. J'ai perdu cet homme de vue ; je ne sais s'il est guéri entiérement.

Je me suis trouvé dans le cas de conseiller l'usage du quinquina à une personne attaquée depuis deux ans d'hémorrhoïdes exter-

nes qui ne couloient pas, & qui reparoiſſoient chaque mois, comme le flux menſtruel aux femmes. Comme le ſujet étoit pléthorique, que je l'aï fait ſaigner, que je l'ai réduit à une diete aſſez réguliere, & qu'il a depuis totalement changé de façon de vivre, il eſt difficile de décider s'il doit ſa guériſon au quinquina dont il a fait un grand uſage, ou à la vie ſobre & exercée qu'il mene.

Quoi qu'il en ſoit, je penſe que l'on peut ſe ſervir de ce remede dans toute les maladies périodiques, dans les hémorrhoïdes de cette eſpece, pourvu qu'elles ne ſoient pas occaſionnées par plénitude, par échauffement, ou par quelqu'autre cauſe particuliere, qu'elles ne ſoient ni douloureuſes ni enflammées, & que l'on apporte d'ailleurs toutes les précautions qu'exige l'adminiſtration d'un pareil médicament. Ce que je dis ici des hémorrhoïdes, doit avoir ſon application dans la plupart des migraines, des dartres, des éruptions, de quelques eſpeces de boutons au viſage, des vapeurs hyſtériques, de l'épilepſie, & généralement dans toutes les maladies à accès qui ont quelque rapport avec l'eſtomac. J'ignore ce que le quinquina peut faire dans la goutte; mais je préſume que l'on pourroit le tenter dans les intervalles de liberté & de calme que laiſſe cette cruelle maladie. Au reſte, il eſt

important d'obſerver que l'on ne doit preſque jamais mettre en uſage le quinquina, ſans un ménagement particulier, & ſans être extrêmement attentif aux effets qu'il produit. Ce remede doit être rejetté dans bien des circonſtances; & quoique j'oſe aſſurer que l'on en éprouvera de bons effets dans les maladies qui s'annoncent par des retours réglés, je me crois en droit de prévenir ceux qui pourront s'en ſervir dans ces ſortes de cas, qu'il ne réuſſit pas toujours. Les deux Obſervations ſuivantes prouveront ce que j'avance.

Un jeune homme âgé de trente ans, d'un tempérament bilieux & d'une forte conſtitution, qui a de plus la fibre ſinguliérement ſenſible, étant à jeun mangea, l'année derniere, un melon entier ſans pain. Le lendemain il ſentit des dégoûts, des nauſées; il n'y fit rien. Immédiatement après il eut une fievre tierce qui duroit ſept ou huit heures par jour. Au bout d'un mois, il vint me conſulter. Je le mis au petit-lait; je le fis ſaigner. Il prit l'émétique; il fut purgé pluſieurs fois; il fit uſage des bouillons apéritifs, & enfin du quinquina en décoction. Tous mes ſoins furent inutiles; la fievre réſiſta, & rien ne put la détruire. Comme cet homme, accoutumé à faire beaucoup d'exercice, devenoit mélancolique en reſtant chez lui, il s'aviſa de monter à cheval: au bout

d'un mois, il fut parfaitement guéri, en abandonnant tous les remedes.

Quelque temps après on m'appella pour voir une Dame malade, âgée de quarante-cinq ans, encore assez bien réglée, d'un tempérament bilieux, fort vif & très-robuste. On l'avoit traitée très-méthodiquement pour une fievre tierce qu'elle conservoit depuis trois mois : elle avoit pris plus d'une livre de quinquina en décoction, & plus de deux gros en extrait; sa fievre n'en étoit que plus opiniâtre. Voyant le mauvais effet des remedes, je les fis cesser tous. Je fis boire du vin pur à la malade après ses repas; je lui fis faire de l'exercice. Il lui survint un mois après, à la main, une éruption éréſipélateuſe : elle but pendant quelques jours du petit-lait avec la fumeterre; elle guérit.

Comme les personnes qui font le sujet de ces deux Observations, étoient d'un tempérament bilieux, fort vif, qu'elles avoient les fibres très-tendues & très-sensibles, il est vraisemblable que le quinquina n'étoit pas indiqué dans ces circonstances : ce remede, en augmentant le ressort de leurs fibres, a resserré tous les couloirs des glandes secrétoires & excrétoires, probablement a arrêté les sécrétions, & par conséquent a empêché la coction parfaite de la matiere morbifique : peut-être aussi ces

deux especes de fievres étoient-elles de la nature de celles que les remedes les mieux administrés ne peuvent détruire. J'ai fait quelques Observations à ce sujet qui seront l'objet d'un nouveau Mémoire que je publierai par la voie de ce Journal.

NOUVELLE Analyse Chymique des Eaux martiales d'Helmstad, par M. CONRADUS FABRICIUS, Conseiller-Médecin du Duc de Brunswick & de Luneboug, Professeur en Médecine, de l'Académie d'Helmstad, Président de celle des Curieux de la Nature, &c.

La fontaine médicinale dont il s'agit, n'est éloignée d'Helmstad que d'un tiers de mille d'Allemagne : elle serpente au milieu des forêts dont elle est environnée ; elle a cependant un aspect très-agréable. Les plantes qui lui servent d'ombrage, les fleurs qui parfument l'air qu'on y respire, tout y répand le plaisir & la santé.

Cette eau salutaire se fait jour à travers des sables qui lui servent de lit, & coule assez lentement, en chariant avec elle des richesses plus précieuses que celles du Tage & du Pactole. La source en est si féconde, que quelque profusion qu'on en fasse, on

n'eſt point encore venu à bout de la tarir. Cette eau eſt extrêmement claire, ſans odeur, d'un goût vitriolique ; & au bout de quelques jours, ceux qui en font uſage, rendent des excrémens noirâtres. J'ai fait remplir pluſieurs bouteilles avec cette eau : je les ai fait boucher avec la derniere exactitude ; aucune cependant n'a été briſée, malgré le cahos & les ſecouſſes violentes de la voiture. D'où je conclus que cette eau médicinale ne travaille pas beaucoup : voici ce que j'ai obſervé, en y faiſant quelques mêlanges.

Dans un demi-ſeptier de cette eau, j'ai jetté une demi-poignée de thé ; la liqueur eſt devenue violete, enſuite purpurine, & enfin noire comme de l'encre : preuve qu'elle contient du vitriol qui, en s'uniſſant avec les parties alkalines du thé, a précipité le mars qui étoit en diſſolution. Mais quand on ſaturoit la liqueur d'acide vitriolique, ou de quelqu'autre acide minéral, pour tenir le mars en diſſolution, pour lors la liqueur reprenoit ſa limpidité. Les mêmes phénomenes arrivent, quand on ſe ſert de balauſtes, au lieu de thé. La teinture de mars vitriolé rend cette eau d'un très beau vert & d'une tranſparence parfaite. L'élixir de vitriol de Mynſichtus trouble cette eau ; elle devient laiteuſe, & enfin d'un vert jauniſſant. Elle dépoſe le jour ſuivant beaucoup

de ſédiment ; ce qui vient de l'huile eſſentielle des aromates qui entrent dans la compoſition de cet elixir, & que l'eau martiale précipite, en la dégageant de l'eſprit de vin qui la tenoit en diſſolution. La poudre de cochenille mêlée avec cette eau, en fait une liqueur d'une couleur de pourpre foncé, qui devient violete, & enſuite noirâtre : l'eau ſimple acquiert par ce mêlange un rouge pâle. Avec l'huile de tartre par défaillance, il s'excitoit une efferveſcence de peu de durée : l'eau ne ſe troubloit pas, & ne faiſoit aucun dépôt ; ce qui prouve qu'elle ne contient pas de terre calcaire : elle acquéroit une couleur citrine. J'obſervai auſſi pluſieurs globules d'air attachés aux parois du vaſe, & des petites maſſes de matiere de couleur jaune qui ſe précipitoient au fond du vaſe ; c'étoit l'acide de cette eau médicinale qui s'uniſſoit avec l'alkali, qui formoit un nouveau ſel neutre : ce dépôt étoit en petite quantité. Ce phénomene arrivoit après le mêlange de toutes ſortes d'alkalis fixes ou volatils. Ce qui prouve que cet acide minéral eſt très-peu abondant, c'eſt qu'en verſant ſur la liqueur de la limaille d'acier, il ne ſurvenoit aucune efferveſcence : il s'élevoit ſeulement une aſſez grande quantité de bulles d'air ; l'eau prenoit une couleur de ſafran de Mars. On peut être encore plus ſûr du peu d'acide

que cette eau contient par l'expérience suivante. On a beau en mettre une quantité plus ou moins grande dans du lait de vache, ou du lait de chevre, le lait ne se caille point ; c'est ce qui fait que l'on peut sans crainte conseiller l'usage de cette eau aux phthisiques. Elle change le syrop de violette en verd foncé, & immédiatement après en rouge ; quelquefois le syrop de violette devient rouge sur le champ, à mesure qu'on verse sur le mêlange plus ou moins d'un acide quelconque. Tous les acides végétaux ou minéraux produisent avec cette eau une effervescence marquée; ce qui démontre l'existence d'un alkali. Avec l'acide du citron, j'ai remarqué à la superficie une petite pellicule qui se forme après le mêlange ; ce qui ne vient que des parties grossieres de cet acide : car les autres acides ne produisent pas ce phénomene. L'esprit de vin versé sur cette eau minérale, la trouble, y excite un effervescence ; il en sort une quantité prodigieuse de bulles d'air, & insensiblement l'esprit de vin se décompose, & l'huile qu'il contient vient à la surface. Le sel ammoniac purifié, versé sur cette liqueur, ne produit aucune odeur urineuse, quoiqu'il s'y dissolve, & qu'il se forme des filaments comme des petites aiguilles. La crême de tartre se précipite au fond sans aucun changement : d'où je conclus que l'alkali que l'eau d'Helm-

ſtad contient, eſt très-doux. Des pieces d'argent jettées dans cette eau, & dépoſées pendant un temps aſſez long, ne changent point de couleur, & on ne ſent ni par l'odeur ni par la ſaveur aucune marque d'*hepar ſulphuris*. La rhubarbe en poudre rend l'eau martiale d'une couleur jaune, qui s'obſcurcit & devient d'un rouge-cendré. Après avoir mis dans un grand vaſe d'étain quelques livres de l'eau martiale, en peu de temps je me ſuis apperçu qu'elle avoit perdu ſa ſaveur vitriolique, de façon qu'elle étoit inſipide, & que toutes les expériences que j'avois faites avec le thé & les balauſtes, ne réuſſiſſoient plus. Cette eſpece de décompoſition vient ſans doute du contact de l'air extérieur & de l'évaporation d'une partie de celui qui eſt contenu dans la liqueur, qui entraîne avec lui l'eſprit acide ſulfureux.

Après toutes ces expériences, j'ai verſé une pinte de l'eau minérale dans un grand vaſe d'étain, pour obſerver les différentes altérations qu'elle éprouveroit; enſuite je l'ai reverſée dans un alambic de verre: je l'ai pouſſée ſur le bain de ſable à un feu modéré, juſqu'à ce qu'elle fût parfaitement évaporée. Voici ce que j'ai obſervé. Auſſi-tôt qu'elle avoit un dégré de chaleur aſſez fort, au-deſſous cependant de l'ébullition, il ſortoit une grande quantité de bulles d'air qui s'attachoient aux parois du vaſe, & qui s'é-

chappoient : quand le feu augmentoit, l'eau jettoit des vapeurs confidérables ; après l'évaporation des parties les plus volatiles, elle contractoit une couleur jaunâtre, & il s'y formoit une petite pellicule graffe, parfemée de petites taches jaunes. Après l'entiere évaporation, il refta au fond du vafe une croûte très-mince de couleur jaune : j'ai diffous ce réfidu dans de l'eau de pluie bien claire ; je l'ai filtré à travers un papier gris bien fec, & dont j'avois le poids exact, jufqu'à ce qu'il fût évaporé. J'ai retiré de chaque évaporation environ un grain & demi d'une poudre faline très-légere & très-blanche : j'ai trouvé fur le filtre fept ou huit grains d'une terre rouge martiale, femblable à celle qui eft répandue aux environs de la fontaine d'Helmftad. J'ai voulu m'affurer de la nature de ce fel : après en avoir tiré une quantité fuffifante, je l'ai partagé en deux ; fur l'une des deux portions j'ai verfé de l'huile de vitriol, fur l'autre de l'efprit de nître : cela a produit une double effervefcence. Après que j'eus verfé de l'huile de vitriol, il fortoit une vapeur fulfureufe blanche très pénétrante. Quand je jettois fur deux portions de ce fel de l'huile de tartre par défaillance, ou de l'efprit de fel ammoniac, le mêlange reftoit en repos : ce fel ne pétilloit pas dans le feu, comme le fel marin, mais entroit en fufion ; quand je le pilois

dans un mortier avec le ſel ammoniac, point d'odeur urineuſe. Delà je conclus qu'il eſt de la nature alkaline, & qu'une petite portion de ce ſel eſt ſaturée d'un acide minéral. Il y a cependant un moyen d'en faire une eſpece de ſel neutre; c'eſt de tirer cette eau, quand elle eſt en grande partie évaporée, & de l'expoſer au ſoleil pendant l'été juſqu'à parfaite deſſication : alors l'acide de l'air fait effet ſur le ſel, & vous voyez le vaſe couvert de petits cryſtaux. Au reſte, j'ai répété ces expériences dans le fort de l'hiver, & j'ai trouvé ces eaux auſſi actives que dans le printemps & dans les chaleurs de l'été; preuve que cette ſource eſt profonde.

Pour pouvoir m'aſſurer au juſte de la nature de cette terre rougeâtre que j'ai trouvée après la diſtillation, & qui ſe rencontre dans le ſol qui entoure la fontaine, j'ai fait quelques expériences que voici. Avec le ſel ammoniac préparé à la chaux vive, elle ne changeoit pas de couleur; il n'y a donc point de parties cuivreuſes. J'ai pris quatre ſcrupules de cette matiere que j'ai fait ſécher, que j'ai miſe dans un creuſet, & que j'ai pouſſée à un f u violent pendant quelque temps: je l'ai verſée enſuite ſur un morceau de papier, étant encore toute rouge; j'en approchai pour lors un couteau aimanté qui attira une quantité conſidérable de particules de fer véritable : ce qui prouve que ce métal n'eſt point diſſous

dans ces eaux avec un acide quelconque, & qu'il y eſt contenu dans toute ſa pureté; ce qui rend ces eaux ſupérieures à bien d'autres. J'ai choiſi enſuite la même quantité de cette terre martiale, que j'ai jettée dans le creuſet avec partie égale de ſel ammoniac, après l'avoir pulvériſée: quand le feu commença à faire effet, l'alkali volatil ſe diſſipa, & l'acide qui le tenoit engagé, s'unit avec le mars, & en fit un vitriol; alors il ſe répandit une odeur très-vive & beaucoup de fumées. Je vis des fleurs citrines, blanches, rouges, ſanguines; ce qui faiſoit un tableau aſſez divertiſſant: ces fleurs ſe diſſipoient inſenſiblement. En retirant le creuſet, & le laiſſant refroidir, je trouvai au fond une poudre d'un gris noir, d'un goût aſtringent comme du ſafran de mars. Je mis dans le creuſet un gros de cryſtaux de nître: je le pouſſai juſqu'à ce qu'il fût en fuſion; alors je jettai deſſus de la terre rougeâtre de notre fontaine, bien ſéchée: auſſi-tôt il ſortit des étincelles, & le nître s'enflamma & donna une marque certaine que cette terre contient du phlogiſtique; cela étoit déjà prouvé par cette pellicule graſſe qui ſe formoit dans la diſtillation.

Vertus médicinales de ces Eaux.

Cette ſource eſt, comme on peut en

juger, d'abord composée d'une eau très-pure, d'un acide minéral sulfureux, ou plutôt d'un vrai vitriol martial, d'une terre alkaline en très-petite quantité, & d'un fer très-pur & très-divisé : par conséquent on doit regarder cette fontaine minérale comme délayante, résolutive, tonique, & même anti-spasmodique. Ces eaux conviennent aux hypocondriaques & dans les vapeurs hystériques, pourvu cependant que ces affections ne soient pas trop anciennes : on peut en faire usage avec succès dans la chaleur d'estomac, les vomissements, la cardialgie, les coliques qui se déclarent dans les tempéramens dont je viens de parler : il en est de même de la cachexie, de la jaunisse, des pâles-couleurs, de la suppression des regles ; mais cette eau salutaire réussit principalement dans les fievres intermittentes, dans la gale, le scorbut, la goutte vague, les rhumatismes goutteux, les fluxions scorbutiques, la néphrétique. Comme ces eaux ne contiennent qu'une petite quantité de sel, & qu'elles purgent difficilement, on doit pendant le traitement y ajouter, selon le besoin, un peu de sel amer purgatif Il est bon aussi d'observer qu'il faut nécessairement en faire usage à la source ; car par le transport les parties les plus subtiles s'évaporent, & le fer se précipite : ce qui fait que l'on doit en attendre peu d'effets sensibles. Cette eau n'a pas moins d'efficacité à

l'extérieur: elle amollit les parties desséchées, quand elle est chaude. On s'en sert dans les tumeurs froides & sans douleurs, dans la goutte sciatique, dans les enchyloses & les contractions des membres en fomentations, en vapeurs, en douchés; ce qui n'empêche pas que l'on en fasse usage à l'intérieur. Je l'ai employée dans des ulceres impurs & malins que rien n'avoit pu détruire, elle a produit des effets merveilleux. C'est pourquoi on doit regarder ces eaux comme très-précieuses, & comme les ressources les plus assurées dans presque toutes les maladies longues & rebelles aux autres remedes.

OBSERVATION

Sur une plaque osseuse trouvée dans la poitrine, par M. PEQUEULT, Médecin à Pont-Audemer.

A la fin du mois de Juin de l'année 1755, nous fûmes appellés, M. de la Croix, Maître Chirurgien en cette ville, & moi, pour faire l'ouverture du cadavre de Messire Jean-Baptiste du Quesne, ancien Lieutenant d'Infanterie au Régiment de Provence, mort de phthisie à l'âge de quarante-neuf ans. Ayant fait ouverture de sa poitrine qui avoit toujours

été le ſiege de ſa maladie, nous trouvâmes les poumons & les bronches farcis de matieres purulentes, & le poumon gauche adhérent aux côtes; c'eſt à quoi nous ne fîmes pas une grande attention, parce qu'il ſe préſenta un phénomene plus étonnant à examiner, qui conſiſtoit en un rempart oſſeux attaché à l'intérieur des côtes, deſquelles il imitoit aſſez bien la concavité: nous crûmes d'abord que ce corps étranger étoit un ſecond rang de côtes; mais nous reconnûmes bientôt que c'étoit une plaque oſſeuſe, épaiſſe d'environ trois lignes, longue de haut en bas à-peu-près de ſix pouces, & large de cinq depuis ſon bord antérieur, qui commençoit vers l'extrêmité oſſeuſe des vraies côtes, juſqu'à ſon bord poſtérieur. Cette piece repréſentoit à-peu-près un quarré long, d'autant plus irrégulier, qu'il y avoit une échancrure au milieu de ſon bord poſtérieur, qui la rendoit plus étroite à cet endroit qu'à ſes extrêmités. La ſurface externe de cette place étoit raboteuſe, & recouverte d'une membrane forte qui paroiſſoit être la plévre attachée aux côtes par un tiſſu cellulaire d'un volume conſidérable, & aſſez lâche pour qu'on pût, en forçant un peu, introduire les doigts entre cette plaque & les côtes; ſa ſurface interne étoit tapiſſée d'une petite membrane ou pellicule très-mince, qui, de même que

la membrane extérieure étoit étroitement unie & comme confondue avec cette ſubſtance oſſeuſe, laquelle étoit plus mince & ſimplement cartilagineuſe vers ſes bords, où ces membranes ſe joignant formoient une partie aponévrotique ou ligamenteuſe très-forte, qui s'uniſſoit & s'attachoit aux côtes.

Au côté droit, nous remarquâmes une petite portion de membrane devenue ligamenteuſe, & même en quelque façon cartilagineuſe, attenant à la plévre dont elle paroiſſoit faire portion, & qui étoit à la partie inférieure & un peu poſtérieure de la poitrine, vers les endroits où la plévre ſe replie pour tapiſſer le diaphragme.

OBSERVATION

Sur un homme qui rendoit du pus, des matieres fécales & des vents par la verge, par M. DONADIEU, Chirurgien à Figeac en Quercy.

Un ancien Officier, âgé de ſoixante-quinze ans, d'un tempérament ſec, avoit eu dans ſa jeuneſſe pluſieurs gonorrhées, apparemment mal guéries : il lui reſtoit pour-lors un écoulement involontaire & continuel de matieres fécales, qu'il ne pouvoit retenir

qu'en introduiſant dans l'anus un tampon de linge ; il ne paroiſſoit ni au périnée, ni aux parties naturelles, aucun changement. Je le ſondai avec le doigt ; je trouvai à l'endroit qui répond à la proſtate une dureté de la groſſeur d'un œuf de pigeon, d'où il ſuintoit une matiere purulente de très-mauvaiſe odeur. Il étoit extrêmement maigre. Il fit tous les remedes qu'exige un pareil état.

Quatre ou cinq mois après, il parut à la verge & au teſticule gauche une inflammation ; le teſticule devint gros comme un œuf d'oie, & le gland comme un œuf de poule. L'inflammation diſparut dans huit jours par le moyen des cataplâmes émolliens ; le prépuce reſta un peu édémateux. Alors je m'apperçus qu'il rendoit par l'urétre des vents, du pus & des matieres fécales ; les plus groſſieres paſſoient par l'anus : mais peu de temps après des excroiſſances fongeuſes lui boucherent entiérement le fondement, & rien ne ſortoit par cette voie, pas même les vents, qui ſe faiſoient jour avec bruit par l'urétre ; les matieres fécales les plus groſſieres s'y arrêtoient, & n'en ſortoient que par le moyen des injections, qui lui cauſoient de vives douleurs, & lui procuroient des accès de fievres. J'arrachai avec les doigts quelques-unes de ces excroiſſances qui occaſionnoient une hémorrhagie

considérable, & qui revenoient peu de jours après. Enfin, pour calmer les douleurs & redonner aux matieres fécales leur cours ordinaire, je pris le parti d'introduire dans l'anus un tampon de charpie attaché avec un fil & enduit avec un jaune d'œuf, & je le retirois de quatre en quatre heures ; il sortoit pour-lors quelques matieres, & cela le soulageoit.

Le malade tomba enfin tout-à-fait dans le marasme, & mourut au bout de trois semaines. Les parents s'opposerent à l'ouverture du cadavre. Il y a eu toujours incontinence, & jamais d'ardeur ni de rétention d'urine.

EXTRACTION d'une pierre de la vésicule par une opération particuliere, faite par M. Civadier, Chirurgien-Major des Gardes-du-Corps.

M. ***, âgé de quarante ans, & d'un assez bon tempérament, fut attaqué d'une colique hépatique des plus violentes, qui lui dura plusieurs jours, malgré les saignées réitérées, les boissons & les lavements. Ces vives douleurs furent suivies d'une tumeur dans l'hypochondre droit, grosse comme une noix, qui augmenta par dégrés, & enfin

abſcéda. Le Chirurgien ordinaire du malade ouvrit cette tumeur, & en tira près d'un demi-ſeptier de matiere blanche, qui, ſur la fin de l'évacuation, devint un peu ſanguinolente. La plaie fut panſée ſuivant l'uſage accoutumé, &, ſelon le rapport du malade, avec un digeſtif fait de térébenthine diſſoute dans le jaune d'œuf. Après pluſieurs jours de panſement, la plaie, au lieu de ſe guérir, devint & reſta fiſtuleuſe.

Cet accident joint à la difficulté que le malade avoit de ſe baiſſer & de ſe tourner de tel côté qu'il vouloit, l'inquiéta fort ſur ſon état. Il réſolut de ſe rendre à Paris, pour conſulter les gens les plus habiles. M. Morein le jeune, notre Confrere, fut celui auquel le malade donna ſa confiance. Ce Chirurgien ne voulant rien prendre ſur lui, propoſa de conſulter M. Boudou, qui, après avoir viſité la fiſtule, conſeilla de la panſer avec des emplâtres fondantes. M. Morein ſuivit ce conſeil juſqu'au moment où M. le Comte de Lillebone me fit l'honneur de m'écrire, pour m'inviter à aller voir le malade.

Je m'y tranſportai, & j'examinai avec M. Morein la fiſtule qui étoit ſituée deux travers de doigt au-deſſous des fauſſes-côtes, & éloignée environ d'un demi-doigt du muſcle droit : ſon entrée étoit de la largeur d'une lentille, & il en découloit une

matiere, tantôt limpide, & tantôt teinte d'une couleur un peu jaunâtre.

Les Obſervations qu'avoit publié ſur cette matiere feu M. Petit, notre Confrere, me procurerent de nouvelles lumieres, & me firent juger que la cauſe de l'exiſtence de cette fiſtule pouvoit venir d'une pierre ſituée dans la véſicule du fiel, ou aux environs. Nous introduisîmes en conſéquence une ſonde qui fit environ trois travers de doigt de trajet, à l'extrêmité de laquelle nous rencontrâmes un corps dur : il étoit important de ſçavoir s'il avoit contracté quelque adhérence aux parties voiſines. Pour cet effet nous pouſſâmes légérement l'extrêmité de la ſonde contre ce corps étranger, perſuadés que, s'il n'étoit pas adhérent, il n'offriroit pas une réſiſtance conſtante. Après pluſieurs tentatives, nous ne ſentîmes aucune variation : nous jugeâmes delà que les parties qui renfermoient ce corps, avoient une adhérence contractée dès le tems de l'inflammation.

M. Morein dilata l'ouverture de deux travers de doigt : je portai le doigt indice par l'ouverture qu'il venoit de faire ; je trouvai un corps dur dans la véſicule du fiel qui s'étendoit au-delà du lobe du foie, & j'y reconnus une adhérence bien formée.

Ce corps étranger n'étant point à découvert, nous fîmes une petite ouverture

ſur lui, à laquelle ſe préſenta une pierre bilieuſe, que nous ſaisîmes avec une tenette, en ſoutenant avec le doigt indice les muſcles & les tégumens. Comme ces ſortes de pierres ſont friables, & que la tenette n'avoit pas aſſez de priſe, la pierre ſe caſſa en pluſieurs morceaux ; ce qui nous mit dans la néceſſité de rechercher avec le même inſtrument les fragmens, dont l'aſſemblage formoit un corps gros comme une noix.

Nous panſâmes la plaie à ſec, & les jours ſuivans avec le digeſtif de baume d'arceus, le baſilicum & l'huile d'hipéricum, & par-deſſus de l'onguent de la mere. Depuis l'opération, le malade ne ſentoit aucune douleur : M. Morein le panſa pendant l'eſpace de deux mois, au bout duquel tems la plaie s'eſt fermée, & le malade parfaitement rétabli ſe rendit au milieu de ſa famille. Un mois après il manda que la plaie s'étoit rouverte ; mais elle ſe referma enſuite pour toujours.



OBSERVATION

Sur une exfoliation singuliere & successive du périoste, par M. GAUDET, Chirurgien à la Vernelle, près Selles.

Le 15 Février 1754, je fus appellé pour voir un jeune homme de dix-huit ans, d'un tempérament bilieux, d'une complexion médiocre. Son pere est usé par beaucoup de fatigue & beaucoup de débauche : sa mere est d'un très-mauvais tempérament, incommodée d'une dartre vive sur tout le corps, & de plusieurs obstructions dans les visceres. Ce jeune homme se plaignoit d'une douleur depuis la hanche jusqu'aux malléoles de la jambe droite, sans aucun gonflement, ni douleur, ni battement ; tout paroissoit dans l'état naturel : cependant quand on le remuoit, il éprouvoit des douleurs inouies. Il fut saigné, il prit des délayans, il s'appliqua des fomentations émollientes pendant cinq à six jours, sans augmentation ni diminution : cet état dura encore dix à douze jours sans amendement, quoiqu'il fût réduit à la diéte, aux humectans, & qu'il ait été purgé doucement. Après l'usage de quelques bouillons apéritifs rafraîchissans, il survint tout-à-coup un gonfle-

ment considérable à la jambe, avec fluctuation. Je fis ce jour-là même une ouverture à la partie interne, *de la longueur d'un bon pied de Roi :* je fus étonné de n'en voir sortir que de la sérosité sanguinolente, avec beaucoup de lambeaux de périoste, & je vis le péroné à découvert. Je fis une contre-ouverture à la partie externe, *de la même longueur*, & je trouvai de même le tibia dénué de périoste : j'appliquai un appareil avec de la charpie seulement, & le lendemain en le levant, je m'apperçus que cette exfoliation commençoit à la partie supérieure de ces deux os, & s'étendoit jusqu'à la partie inférieure ; en un mot, que le périoste étoit totalement enlevé. Je fis des injections spiritueuses, & j'appliquai un bandage convenable. Le lendemain la cuisse devint considérablement tuméfiée, avec une petite élévation à son extrêmité inférieure & interne : je la fis percer promptement avec des maturatifs ; aussi-tôt que je pus y introduire une sonde brisée, je sentis le corps de l'os également privé de son périoste jusqu'à son articulation avec l'os ischion. Je continuai les injections spiritueuses ; je pansai la plaie avec un digestif & un bandage ordinaire. Le Prieur de la Charité de cette ville qui exerce la Chirurgie, & plusieurs de mes Confreres qui ont été témoins de cette maladie rare & surprenante, ont applaudi à

K iij

mes ſoins & à ma conſtance. Je me contentai peu-à-peu de faire conſolider les plaies, perſuadé que la nature feroit le reſte. Le traitement a duré deux mois, pendant leſquels je levois l'appareil une fois par jour. Le malade faiſoit uſage d'une infuſion de vulnéraires avec du ſucre, & obſervoit un régime fort adouciſſant. Il eſt guéri parfaitement à préſent, & ſe porte mieux qu'auparavant, depuis qu'il eſt délivré de tous les mauvais levains qui détruiſoient ſa ſanté. Il eſt eſſentiel d'obſerver qu'il ne paroiſſoit aucune altération, tant dans les articulations de la hanche, que du genou & des malléoles, & que les attaches des muſcles n'étoient en aucune façon endommagées, malgré le ſéjour de cette ſanie & la communication qui s'en faiſoit de la cuiſſe à la jambe par un ſinus qui étoit ſous le jarret, & qu'il n'y avoit uniquement que le perioſte corrompu, qui s'eſt totalement exfolié.



LETTRE

A l'Auteur du Journal, sur une maladie populaire qui a régné, & qui regne encore dans les Hôpitaux Militaires & autres de Provence, par M. LA BERTHONYE, Docteur en Médecine à Toulon.

MONSIEUR,

Vous me demandez les Observations que j'ai pu faire cette année sur les maladies courantes dans nos cantons. Je ne sçaurois vous mieux satisfaire, qu'en vous marquant ce qui s'est passé dans les deux Hôpitaux qui sont commis à mes soins. D'environ deux mille deux cens malades, tant soldats que mendians, qui sont entrés dans ces Hôpitaux depuis la fin de Mai jusqu'à la fin de Novembre, seize cens & plus y sont venus, étant attaqués, ou de flux de ventre, ou de flux de sang, & le plus grand nombre n'a eu ni fiévre, ni dégoût, ni nausées, ni puanteur de bouche. Les plus robustes en ont été attaqués, sans distinction, comme les plus foibles; ce qui marque assez que la disposition propre des corps n'a point par elle-même influé dans cette maladie. Mais ce qui est à remarquer, c'est que les fem-

mes y ont été moins ſujettes que les hommes, les enfans moins que les vieillards, les perſonnes ſédentaires plus que les ouvriers, les riches moins que les pauvres.

Lorſque ces deux ſortes de maladies, qui ne différoient entr'elles que du plus ou du moins, ont été attaquées dans leur commencement, elles n'ont point eu de mauvaiſes ſuites : la racine ſeule du Bréſil & la rhubarbe ont bientôt rétabli l'action dérangée de l'eſtomac & des inteſtins. Au contraire tous ceux qui ont négligé ces ſecours, ou qui, voulant pendant quelque tems ſe conduire eux-mêmes, ont uſé de certains fruits rafraîchiſſans & aſtringens, comme citrons, coings, ſorbes, &c. remedes ordinaires des pauvres ; tous ceux-là, dis-je, ſont malheureuſement tombés ou dans un affreux maraſme, ou dans une hydropiſie univerſelle.

Cette maladie n'eſt pas venue d'un uſage immodéré des fruits ; elle a commencé avant leur ſaiſon : d'ailleurs il n'y en a pas eu en abondance cette année, & les riches en ont plus mangé que les pauvres. Elle n'eſt pas venue non plus à la ſuite d'une chaleur exceſſive durant le printems & l'été : on en a ſouvent reſſenti de plus fortes qui n'ont pas occaſionné de pareils maux. On pourroit peut-être en chercher la cauſe dans la grande ſécheresſe de la ſaiſon, qui auroit contribué

à irriter les parties ; mais j'ai déjà fait observer que les malades en question ont été la plupart sans fiévre & sans altération sur la langue : elle paroissoit seulement à tous chargée & pâteuse ; à quoi j'ajoute que leur flux dyssentérique participoit plus de mucosité, que de bile âcre & piquante.

Ce n'est donc ni dans la disposition propre des corps, ni dans l'intempérie de la saison, ni dans l'usage des fruits, qu'il faut chercher la cause de cette maladie populaire ; mais je la trouve dans la boisson de cette année. Le vin de la récolte de 1755 n'a pas été bon dans nos cantons : à peine les raisins commençoient-ils à entrer en maturité, que la chaleur a cessé par les pluies abondantes qui tomberent sans interruption durant l'automne. La fermentation que le fruit essuya, pour se convertir en vin, fut trop foible : ses parties sulfureuses ne se développerent pas assez ; les spiritueuses ardentes se trouverent comme noyées. De-là vient que tous les vins de cette année ont été extrêmement clairs & foibles, & qu'on les a vus bientôt se troubler & s'épaissir, lorsqu'on les exposoit durant quelque tems à l'air libre. Tant que le froid de l'hiver a tenu les parties de ce vin concentrées, le corps qui s'en est nourri n'en a reçu aucune altération sensible ; mais à mesure que la chaleur de la saison en a

développé & fait évaporer les particules intégrantes les plus ſubtiles, alors bien loin de devenir un baume dans le ſang, il n'a pu s'en former qu'un vrai levain de maladie, je veux dire, un chyle dépravé, qui à ſon tour a appauvri & perverti le ſang, & les fluides qui s'en ſéparent. Ainſi la bile & les ſucs digeſtifs qui viennent de la même ſource, étant perpétuellement empreints de cette boiſſon pernicieuſe, ont dû conſéquemment participer de ſa mauvaiſe qualité.

Ce qui acheve de le démontrer, c'eſt que les perſonnes aiſées qui ont uſé du vin de l'année précédente, n'ont point été ſujettes à cette maladie, non plus que les enfans & les femmes, leſquelles, ſoit par économie, vu la cherté préſente de cette denrée, ſoit (& c'eſt le témoignage qu'on doit leur rendre) par leur tempérance généralement reconnue ſur cet article, n'en ont pas fait un grand uſage; au lieu que les ſoldats, les ouvriers, les vieillards & les mendians qui en boivent avec excès, & qui en font le ſoutien principal de leur vie ou de leur miſere, ont été les ſeuls maltraités.

Ce n'eſt pas ici le lieu d'examiner ſi la cauſe immédiate de ces dévoimens a été une irritation dans les fibres, plutôt qu'un relâchement & une véritable atonie. Il n'eſt pas douteux que l'action des ſolides n'ait été altérée & pervertie; mais ce n'a pu être que

par ce vin mal ſain dont on faiſoit uſage chaque jour, & qui ne pouvoit fournir qu'un très-mauvais chyle indépendamment de l'action des ſolides. Néanmoins tout me perſuade que l'effet de ce mauvais chyle a été de relâcher, plutôt que d'irriter, puiſque l'ipécacuanha à ſuffi dans les commencemens pour rétablir le ton de l'eſtomac & des inteſtins. Ce remede merveilleux remplit toutes les indications qui ſe préſentent : en agiſſant ſur les ſolides, il les irrite d'une part & leur fait exprimer les humeurs viciées qui les ſurchargent, & de l'autre part il les raffermit & les corrobore par ſa vertu aſtringente. Mais ſi tous les fluides participent depuis quelque tems de la mauvaiſe qualité du chyle, quel déſordre n'en doit-il pas réſulter dans toute l'économie animale ? Les ſolides, par-tout arroſés de ces fluides dépravés, éprouveront une altération manifeſte dans leur action : il en naîtra un relâchement univerſel dans toutes les fibres, un affaiſſement conſtant dans les voies par où le chyle a coutume de paſſer pour réparer le ſang, une fonte générale dans ce fluide qui s'accumule auſſi-tôt dans les extrêmités artérielles ; delà le cours de ventre opiniâtre, le dégoût, la bouffiſſure ou le maraſme qui croiſſent à vue d'œil. C'eſt ce qu'ont malheureuſement éprouvé tous

ceux qui ont négligé leur maladie dans le commencement, & qui ont continué l'usage de ce vin pernicieux.

Si vous me demandez, Monsieur, quel remede on peut apporter à ce funeste état, je répondrai qu'il n'en est presqu'aucun, & qu'il faut que le malade périsse. Car les absorbans ou les astringens dont on voudra se servir, augmenteront les engorgemens; les apéritifs ou les cordiaux fouetteront encore plus les fluides dissous: les uns accéléreront les dévoiemens, les autres l'hydropisie. Il ne reste plus que les anodyns mêlés avec les stomachiques, & de légers purgatifs astringens réitérés de tems en tems, qui pourront prolonger la maladie, & rarement la guérir.



EXTRAITS, Précis & Annonces d'Obſervations & de Remedes.

Sur l'uſage intérieur de l'agaric de chêne, par M. BRILLOUET, Chirurgien-Major de l'Hôpital de Chantilly.

Les expériences de M. Rochard ſur l'uſage intérieur de l'agaric, telles qu'il nous les a annoncées dans le Journal du mois de Juillet 1755, m'ont déterminé avec confiance à employer cet aſtringent dans le traitement d'une dyſſenterie ancienne. Ce remede a réuſſi; & le malade qui fait le ſujet de cette Obſervation, a été parfaitement guéri. C'eſt à préſent à MM. les Médecins à ſe ſervir, comme ils jugeront à propos, de ce remede, afin de pouvoir multiplier ſes bons effets, & d'en bien conſtater l'efficacité.

Le nommé Goulard, ſoldat au Régiment de Touraine, Compagnie de Fredeau, étoit reſté malade à l'Hôpital de ***, attaqué d'une dyſſenterie violente qu'il avoit depuis pluſieurs mois, & pour laquelle on lui avoit fait prendre tous les remedes ordinaires, ſans qu'il en eût été guéri. Obligé de rejoindre ſon Régiment, il ſe mit en route; la fatigue du voyage ne fit qu'augmenter ſon mal. Paſſant

par Chantilly, & ne pouvant pas aller plus loin, il pria MM. les Adminiſtrateurs de vouloir bien le recevoir à l'Hôpital, où il entra le 16 Juillet dernier. Son état étoit des plus fâcheux : il avoit un flux de ventre abondant & preſque ſans interruption, avec coliques, téneſme, déjections muqueuſes & ſanguinolentes, & rendant les alimens comme il les avoit pris. Malgré la violence des accidens, il n'avoit point de fiévre; le ventre étoit ſeulement un peu gonflé & douloureux. L'ipécacuanha, les lavemens anodyns, le catholicum double, le ſyrop magiſtral, les narcotiques, les abſorbans & les aſtringens ordinaires furent mis en uſage ſans aucun ſuccès. Un mois après, voyant qu'il étoit preſque dans le même état, je fis ajouter à une décoction d'un gros d'écorce de ſimarouba, qu'il prenoit tous les matins depuis huit jours, un gros & demi de la ſubſtance dure de l'agaric de chêne, pour en faire deux doſes égales, qui ont été données, une le matin & l'autre le ſoir : les coliques ſe ſont diſſipées peu-à-peu, & il n'a plus paru de ſang dans les déjections. Enfin huit jours après cet uſage, le malade s'eſt trouvé parfaitement guéri. Il a vécu enſuite comme tous les convaleſcens, & quinze jours après il eſt parti dudit Hôpital pour rejoindre ſon Régiment en Normandie.

Sur une chienne conformée comme un perroquet, & ſur une fille qui reſſembloit à une guenon, par M. MARECHAL fils, à Plancoet, près Dinan.

Mon pere a chez lui un perroquet & une petite chienne. Celle-ci a fait une premiere portée aſſez belle ; pour la ſeconde fois elle a fait un chien d'une conformation ſinguliere. Cet animal n'a que deux pattes qui ſont celles de derriere, & qui ſont rondes & membraneuſes ; la tête plate, la lévre fendue en bec de liévre, le nez courbé & de la conſiſtance d'un bec de perroquet, qui recouvre totalement les lévres inférieures. Depuis le bout de cette eſpece de bec, régne à l'extérieur une raie concave, & la mâchoire inférieure eſt exactement faite comme celle d'un perroquet. Ce chien eſt mort ; je l'ai ouvert. Il n'avoit ni verge ni veſſie ; auſſi ne pouvoit-il pas uriner : le reſte étoit conformé à l'ordinaire. Je ne prétends pas expliquer ce fait : c'eſt un jeu de la nature difficile à concevoir ; mais voici un phénomene à-peu-près de ce genre.

Il y a quelques années qu'il mourut ici une petite fille, âgée de cinq ans, qui avoit exactement la figure & les façons d'une guenon : elle n'a jamais parlé ; mais elle crioit comme un vrai ſinge. A tous momens

elle ſe gratoit la cuiſſe, prenoit avec ſes deux mains ce qu'on lui donnoit à manger, le portoit à ſon nez, en faiſant de véritables ſingeries : elle ſe tenoit difficilement debout ; elle marchoit beaucoup mieux ſur les mains & les pieds. Quelques perſonnes crédules prétendent que cet accident n'eſt ſurvenu à cette fille, que parce que ſa mere avoit regardé trop attentivement un ſinge avec lequel elle étoit fort familiere.

Compoſition de Bougies ſouveraines dans les maladies de l'urétre, comme carnoſités, &c.

Prenez une once de diachylon anciennement fait, deux gros d'emplâtre des mucilages, un gros & demi de précipité blanc. Faites fondre les deux emplâtres enſemble ſur un feu doux ; mêlez enſuite le précipité : remuez bien le tout ; étendez-le ſur un linge que vous couperez en petites bandes, & que vous roulerez pour lui donner la forme conique.

On peut en faire de la groſſeur d'une aiguille à tricoter ; on en augmente la groſſeur par gradations, juſqu'à ce qu'elles ſoient auſſi fortes qu'une plume d'oie.

Ces bougies excitent la ſuppuration, & elles détruiſent les carnoſités aſſez promptement. On en fait uſage avec ſuccès dans l'Hôpital de Guy à Londres.

Remede contre la Rage.

Il confiſte à faire prendre à ceux qui ont été mordus, mais qui n'ont encore eſſuyé aucun accès de rage, quatre gros de poudre d'huitres calcinée dans un demi-ſeptier de vin blanc; on réitere le remede au bout de vingt-quatre heures. Quand on a éprouvé des accès, on prend le remede trois fois de douze heures en douze heures, toujours dans la même doſe; mais au lieu de mêler les quatre gros de poudre avec du vin, on les unit avec trois œufs frais dont on fait une omelette. Il y a un exemple d'une guériſon faite avec ce remede dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1753.

Vertu du ſuc des feuilles du frêne contre la morſure de la vipere.

M. Bauregard, Chirurgien à la Rochelle, animé d'un zéle très-louable pour le bien public, nous a fait part d'une Obſervation qui pourra l'intéreſſer. Une femme fut mordue à la malléole interne par une vipere: elle étoit ſans connoiſſance, ſans pouls; la jambe étoit extraordinairement enflée, ainſi que la cuiſſe, qui étoient l'une & l'autre parſemées de taches livides; les lévres & le viſage étoient tuméfiés. Cette femme, âgée

de quarante ans, avoit été jufqu'alors d'une affez bonne fanté; depuis quatre mois elle étoit délivrée de fon huitieme enfant. M. Beauregard, fans s'effrayer de l'état déplorable où elle fe trouvoit, vint à bout de faire avaler à cette moribonde huit onces de fuc de feuilles de frêne en moins de deux heures : il fit en même-tems placer fa jambe dans le marc. Ce remede a produit un effet merveilleux, en rendant la connoiffance à la malade, qui a été parfaitement guérie, en en continuant l'ufage. M. Beauregard a déjà fait plufieurs expériences femblables qui conftatent l'efficacité du fuc de frêne dans cette maladie. On doit lui fçavoir gré d'avoir publié un auffi bon remede, dont on peut faire ufage dans les cas où l'on manqueroit d'alkali volatil, qui eft toujours dans la morfure de la vipere le remede le plus efficace & le plus prompt.

Nota. A la page 149 du Journal du mois précédent, nous avons donné une Obfervation fur un gonflement de l'ovaire, par M. Guilbert, Chirurgien de l'Univerfité de Caen; il faut lire, Chirurgien de l'Amirauté de Caen. Cela nous donne occafion de prier MM. les Auteurs d'écrire plus lifiblement leurs noms & leurs qualités.



OBSERVATIONS

MÉTÉOROLOGIQUES.

AVERTISSEMENT.

*Nous joindrons par la ſuite à ces Obſervations, celles au Barometre, que M.*** avoit ſupprimées dans les deux derniers mois de l'année précédente ; elles trouveront place dans la colonne qui ſuit les Obſervations au Thermometre.*

*M.*** ne marque chaque jour que les deux termes extrêmes de l'eſpace parcouru par le mercure, le terme de la plus grande élévation, & celui de ſon plus grand abaiſſement. La ligne ſupérieure déſigne la marche de ce liquide pour le matin, & la ligne inférieure dénote cette même marche pour le ſoir. Lorſqu'il n'y a qu'une ligne, c'eſt une marque que le mercure s'eſt ſoutenu au même point pendant tout le jour.*

*Le Barometre dont M.*** ſe ſert pour ces Obſervations, eſt autant purgé d'air qu'il eſt poſſible : on en jugera facilement par la hauteur peu ordinaire à laquelle le mercure s'y ſoutient.*

Pour donner à cette table d'Obſervations

*météorologiques la distribution la plus avantageuse & la plus claire, nous suivrons celle qu'observe M. ***, en rangeant chaque espece d'Observations dans une colonne & sous le titre qui lui convient, tel que celui de Thermometre, Barometre, Vents, Etat du ciel.*

JANVIER 1757.

Jours du mois.	*Thermometre.*			*Barometre.*			*Vents.*	*Etat du ciel.*
	A 6 d. du matin.	*A midi.*	*A 10 h. du soir.*	*pouces.*	*lignes.*	*parties.*		
1	0 4	0	1	28 27	1 10	½ ¾	N. médiocre le matin; fort à 8 h. du soir.	Couvert à midi; serein le matin & la nuit.
2	0 2	0	2½	27	9	0	N-E. médiocre.	Nuageux; serein la nuit.
3	0 4	01½	0 4	27 27	9 10	½ 0	E. méd.	Serein.
4.	0 6	0 3	0 5	27 27	9 10	0 ½	E. très-fort par secousses.	Serein le matin; nuageux le soir.
5	0 7	0 5	0 7	27 28	11 1	0 0	N. *idem.*	Serein.
6.	0 7	0 4	0 6	28	2	0	*Idem.*	*Idem.*
7	0 9	0 6	07½	28	2	0	N-E. médiocre.	Serein.
8	09½	0 7	0 7	28 28	1 0	½ ½	N. médiocre.	Serein; brume médiocre.
9	06½	0 5	0 3	28 28	0 0	½ 0	Du N. N-O. à l'O. méd.	Couvert; neige petite le soir.

Jours du mois.	*Thermometre.*			*Barometre.*			*Vents.*	*Etat du ciel.*
	A 6 h. du matin.	*A midi.*	*A 10 h. du soir.*	*pouces.*	*lignes.*	*parties.*		
10	0 5	0 2	0 4	27 28	11 8	½ ½	S-E. fort par rafales.	Nuageux le matin ; couvert le soir. Neige en poudrette.
11	0 1 ½	0	0	27	7	0	S. calme.	Couvert; brume médiocre.
12	0 1	0	0 1	27 27	8 7	0 0	*Idem.*	*Idem.*
13	0 1	2	0	27	3	0	Du E. au S-O. médiocre.	*Idem.* Neige forte le matin ; serein la nuit.
14	1	3	2	27 27	2 3	½ 0	S. impétueux par secousses.	Peu de soleil à midi ; couvert le matin & le soir.
15	1	2 ½	1	27 27	4 6	0 ½	S. fort.	Soleil à 1 h. du soir ; petite pluie le matin & le soir.
16	1	2	1	27 27	8 11	0 0	O. à l'O. S-O. médiocre.	Couvert ; brume médiocre.
17	0	1	0 ½	27 27	11 10	½ 0	S O. médiocre.	Couvert. Peu de neige le mat. Ser. la nuit.
18	0 ½	1	0 1/1	27 27	8 9	½ ½	S-E. très-foible.	Couvert ; petite neige le mat.
19	½	2	2 ½	27 27	9 8	0 0	S. *idem.*	Couvert. Pluie fine le mat. ; serein la nuit.

Jours du mois.	Thermometre. A 6 h. du matin.	Thermometre. A midi.	Thermometre. A 10 h. du soir	Barometre. pouces.	Barometre. lignes.	Barometre. parties.	Vents.	Etat du ciel.
20	2 $\frac{2}{1}$	4 $\frac{1}{2}$	2	27 27	9 10	$\frac{1}{3}$ 0	S-O. fort par rafales.	Nuageux.
21	1 $\frac{1}{2}$	4	5	27 27	11 4	0 $\frac{1}{2}$	O. S-O. au S. méd. & fort alternativement.	Couvert ; neig. épaisse le soir, suivie de pluie.
22	6 $\frac{1}{2}$	3 $\frac{1}{2}$	1	27 27	2 11	0 $\frac{1}{2}$	O. le mat. impét. N. N-O. le soir foible.	Couvert le matin ; serein le soir.
23	0 1	2 $\frac{1}{2}$	2	27 27	11 9	$\frac{1}{2}$ 0	S-O. foible le matin ; fort le soir.	Serein le matin ; le soir petite pluie. Serein la nuit.
24	2	4	3 $\frac{1}{2}$	27 27	9 8	0 $\frac{1}{2}$	S-O. fort par intervalles.	Couvert. Pluie petite matin & soir.
25	5	7	2 $\frac{1}{2}$	27 27	4 3	$\frac{1}{2}$ 0	O. S-O. très-fort par rafales.	*Idem*, serein la nuit.
26	3	5	3 $\frac{1}{2}$	27 27	2 3	0 0	*Idem.*	Nuageux ; petite pluie le soir.
27	2 $\frac{1}{2}$	4	1 $\frac{1}{2}$	27 27	3 6	0 0	*Idem*, médiocre le matin ; foible le soir.	Nuageux le matin ; couvert à midi ; serein la nuit.
28	1 $\frac{1}{2}$	3 $\frac{1}{2}$	3	27 27	6 4	0 0	S. au S-E. médiocre.	Couvert. Neig épaisse le mat. Pluie petite le soir.
29	2	4	1 $\frac{2}{2}$	27 27	5 8	$\frac{1}{2}$ $\frac{1}{2}$	S. S-O. médiocre.	Couvert le mat. nuageux le f.

Jours du mois.	Thermometre.			Barometre.			Vents.	Etat du ciel.
	A 6 h. du matin.	A midi.	A 10 h. du soir.	pouces.	lignes.	parties.		
30	1	3	1 ½	27 27	9 11	0	Idem, foible.	Couvert. Brume médiocre.
31	0 ½	1	0 1	27 28	11 0	0 0	N. N-O. foible.	Nuageux. Brume médioc. Neige petite à midi.

La plus grande élévation du thermometre pendant ce mois a été de 7 degrés au-dessus du terme de la congélation, & son plus grand abaissement a été de 9 dégrés au-dessous : la différence entre ces deux termes est de 16 ½ degrés.

La plus grande élévation du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 2 lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces 2 lignes : la différence entre ces deux termes est de 12 lignes.

Le vent a soufflé 4 fois du N.
2 fois du N. vers l'E.
3 fois du E.
6 fois du S.
3 fois du S. vers l'E.
6 fois du S. vers l'O.
6 fois du O.
1 fois du N. vers l'O.

Il y a eu 5 jours de tems serein.
13 jours de tems couvert.
13 jours de tems nuageux.

De ces 26 jours couverts ou nuageux, il y en a eu
13 de pluie, dont 8 de neige.
& 5 de brouillard médiocre.

Il y a eux 17 jours de gelée.

Les hygrometres ont marqué de la sécheresse pendant les 10 premiers jours, & de l'humidité dans les autres jours du mois.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Janvier 1757.

Les premieres maladies de ce mois étoient des coliques acompagnées d'élancements, de douleurs vives, de difficulté d'uriner, & d'une espece de constipation: les malades qui en étoient attaqués, étoient sans fiévre, avec un pouls dur cependant, un peu d'altération & de sécheresse à la peau. Les saignées, les délayants calmoient les douleurs, & des purgations douces achevoient le traitement: dans quelques-uns cependant, après trois ou quatre saignées, il survenoit une espece de fiévre continue bilieuse, avec redoublemens, qui cédoit ordinairement aux lavemens & aux purgatifs. Ces sortes de coliques étant comme épidémiques, ne pourroit-on pas en attribuer la cause à la qualité de l'eau de la Seine, peut-être altérée par la fonte des neiges qui ont été assez abondantes? Ce qui nous porte à le croire, c'est que les femmes y ont été plus sujettes que les hommes, les pauvres plus que les riches; & enfin, c'est que plusieurs personnes ont éprouvé des douleurs d'estomac, des dévoiemens dyssentériques qui paroissent partir de la même cause. Au reste, on a observé peu de fiévres putrides, peu de malignes, quelques pleurésies, & sur la fin du mois des petites-véroles assez fâcheuses, dont quelques-unes étoient crystallines. On a aussi remarqué que depuis l'augmentation des eaux, les sujets attaqués de maladies aiguës, n'avoient pas la peau seche & la langue noire, comme dans les mois précédens.

RECUEIL PÉRIODIQUE *D'OBSERVATIONS* DE MÉDECINE, *CHIRURGIE,* PHARMACIE, &c.

AVRIL 1757.

TOME VI.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.



RECUEIL PÉRIODIQUE *D'OBSERVATIONS* DE MÉDECINE, *CHIRURGIE,* PHARMACIE, &c.

HISTOIRE d'une fille qui, ſans le ſecours de ſes pieds ni de ſes mains, & avec ſon ventre, imitoit le bruit d'un tambour de guerre & des maréchaux qui battent ſur une enclume, par M. GOTTLOB THEBESIUS, Docteur en Médecine, de l'Académie des Curieux de la Nature, &c.

LA pitié eſt un des reſſorts les plus puiſſans pour remuer les ames ſenſibles; c'eſt la derniere reſſource des indigens & des malheureux. C'eſt par la compaſſion que les hommes obtiennent de leurs ſemblables les ſecours que la nature leur a refuſés. Quand les moyens qu'ils emploient pour y réuſſir ſont extraordinaires & merveilleux,

ils ſont bientôt ſûrs de leur donner l'illuſion & de captiver leur bienveillance. Delà naiſſent ces écarts de l'imagination, qui portent tous les jours les malheureux à des manœuvres honteuſes pour l'humanité, & qui les rendent mépriſables. L'hiſtoire qui ſuit, eſt un exemple très-ſingulier de cette nature.

Une fille âgée de vingt-huit ans, appellée Marguerite Margoſſia, native de Tilſe en Pruſſe, eſt ſujette, depuis cinq ou ſix ans, à tomber dans des états violens, capables d'inſpirer la pitié & l'effroi : ces accès durent quelquefois trois, ſix, douze, quatorze, dix-huit heures de ſuite, quoiqu'elle ſoit preſque toujours en préſence de gens de qualité, de Médecins, de Chirurgiens & de curieux qui viennent de toutes parts pour être témoins de cette ſcene tragique. Les attaques commencent toujours par un tremblement univerſel qui eſt bientôt ſuivi d'une immobilité & d'une roideur ſurprenantes : un moment après on entend très-diſtinctement, ſouvent aux pieds, quelquefois au chevet de ſon lit, le bruit d'un tambour dont on diſtingue clairement les différens battemens ; tantôt c'eſt la marche des Gardes Berlinoiſes, mais qui eſt exécutée avec un mouvement très-prompt ; tantôt ce ſont des maréchaux qui battent le fer en cadence. Ce qu'il eſt bon d'obſerver, c'eſt qu'auſſi-

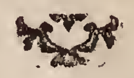
tôt qu'on approche du lit de cette fille, le bruit cesse, & il regne un calme profond; à peine l'entend-on respirer. Aussi-tôt que l'on se recule de trois ou quatre pas, le bruit du tambour se fait entendre de nouveau avec la même force qu'auparavant; on reçoit cependant le son plus distinctement du côté du chevet, que par-tout ailleurs. Au bout de quelque tems on n'entend plus de bruit: cette fille reprend sa connoissance, ouvre les yeux, étend les membres, & se plaint vivement d'un mal-aise général. Pour être bien convaincu de la vérité du fait, on enleve les draps & la couverture, & on voit les membres de cette fille immobiles, quoiqu'on entende du bruit qui part du ventre, aussi violent que le seroit celui de quelqu'un qui imiteroit le son du tambour, en frappant fortement sur une table avec ses doigts. Toutes les fois que l'on écoute de très-près, tout rentre dans le silence.

Trop de personnes ont été témoins de ce phénomene, trop de gens éclairés en sont les garans, pour qu'on puisse le révoquer en doute. Ce son est-il extérieur? Il est aisé de prouver que non, puisque plus de vingt personnes présentes au même instant ont vu que cette fille ne remuoit ni les bras, ni les pieds, & que sa bouche & ses yeux étoient immobiles. Cherchons-en donc la cause d'un autre côté. On sait que le canal

alimentaire qui part de la bouche & se termine par de longues circonvolutions à l'anus, est toujours plein d'air, & par conséquent une des parties les plus propres à produire différens sons. Dans les hypocondriaques ces symptômes formés par le jeu de l'air sont assez fréquents : dans les attaques des vapeurs hystériques, quelquefois on entend différents bruits qui imitent le cri des grenouilles, le sifflement des serpens, l'aboyement des chiens, les mugissemens des bêtes féroces ; ce ne sont pourtant que des vents renfermés dans les boyaux, & chassés irréguliérement par différents spasmes. Il y a de plus des gens en santé qui ont le ventre si venteux, qu'ils en rendent à leur volonté pendant des heures entieres. J'ai connu un homme qui avoit contracté cette mauvaise habitude, & qui, à force d'exercice, étoit parvenu à exécuter par la voie postérieure tous les tons *de la gamme*. J'ai vû une fille qui, dans des accès de vapeurs, rendoit une quantité prodigieuse de vents par la bouche, en riant & criant à toute outrance : toutes les fois qu'on lui parloit de cet accident, il lui en prenoit un nouvel accès, accompagné de convulsions & de beuglemens affreux. Plusieurs Médecins crurent d'abord que la roideur des membres de la fille qui fait le sujet de mon Observation, étoit convulsive, & que c'étoit une

catalepsie. Tulpius rapporte, *Obs. lib.* 1, *cap.* 22, qu'un jeune homme que l'on empêcha d'accomplir un mariage auquel il s'attendoit, resta dans sa chaise immobile pendant un jour entier, & qu'il recouvra ensuite ses sens après une hémorragie considérable. Mais il est bon de remarquer que dans la catalepsie, il y a une interruption entiere de l'usage des sens. Il n'en étoit pas de même dans la fille dont je viens de donner l'histoire, puisqu'elle cessoit son manege, quand on approchoit d'elle de très-près; ce qui prouve clairement que c'est un artifice honteux, & non une maladie. Cela étant supposé, il n'en est pas moins difficile de concevoir comment cette fille peut avoir l'art d'exécuter tous ces sons dans son ventre. Tout le monde sait qu'il y a des gens qui sont ventriloques, & qui articulent des sons dans le ventre, sans faire le moindre mouvement dans la bouche. Il y a une infinité d'exemples de scélérats qui en ont imposé au Public par des prestiges de cette espece : les uns disoient être possédés du démon, & en retenant l'air qui sort de la trachée-artere, ils le poussoient par le nez, ou dans l'estomac, & parloient comme si c'eût été un esprit qui fût dans leurs corps; d'autres imitoient de cette maniere le chant des oiseaux, le cri des animaux, de façon que tout le monde pouvoit s'y tromper. Ces

ſortes de gens ont ordinairement la bouche fermée & immobile ; mais il eſt aiſé de s'appercevoir de leur ſupercherie, au mouvement que fait à l'extérieur la trachée-artere qu'ils agitent pour chaſſer l'air que les poumons contiennent. Rien n'empêche par conſéquent que notre jeune fille ne ſe ſoit habituée à imiter dans ſon ventre le bruit du tambour & celui des maréchaux ; ce qui me le fait croire, c'eſt que quand on s'approchoit d'elle, elle étoit tranquille : elle avoit ſans doute peur qu'on ne reconnût quelques-uns de ſes mouvemens. 2° Ceux qui étoient au chevet de ſon lit, entendoient plus diſtinctement, parce qu'ils étoient plus près, quand l'air ſortoit des narines. 3° Les ſons, quoique diſtincts, paroiſſent ſourds & ſortir d'un tonneau vuide. La raiſon qui rendoit ces ſons très-forts, c'eſt qu'apparemment la fille les pouſſoit avec violence, & que le petit eſpace par où ils paſſoient, en augmentoit l'intenſité. Comme cette fille étoit réduite à la mendicité, je penſe qu'elle s'eſt ſervi de cette ruſe pour exciter la commiſération, & en impoſer au vulgaire. Quoi qu'il en ſoit, on doit ranger cette pauvre fille dans la claſſe des ventriloques.



DE l'usage des mucilagineux dans quelques maladies de l'œsophage, de l'estomac, des intestins & de la trachée-artere, par M. MAJAULT, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, ancien Médecin des Armées du Roi, & un des Médecins de l'Hôtel-Dieu.

Quand la sensibilité des membranes, de l'œsophage, de l'estomac, des intestins & de la trachée-artere ne seroit pas démontrée par les expériences que les Anatomistes ont tant de fois répétées, les maladies auxquelles ces parties sont exposées, sont une preuve si constante de cette vérité, qu'il n'est pas permis de douter que ces membranes ne tiennent le premier rang dans la classe des parties sensibles. En effet, que de symptômes fâcheux n'éprouve pas l'estomac enflammé, trop distendu ou agacé par des fluides piquans? Combien la seule raréfaction de l'air ne cause-t-elle pas d'alongemens douloureux aux membranes des intestins? Combien la bile trop âcre ne les irrite-t-elle pas? Enfin à quels symptômes effrayans ne sont pas exposés ceux à qui il entre quelques corps étrangers dans la trachée-artere? Mais les douleurs sont encore plus cruelles, lorsque ces membranes

ſe trouvent dépouillées de cet enduit muqueux qui les tapiſſe ; alors tous les ſymptômes que le genre nerveux irrité peut enfanter, ſemblent ſe réunir pour menacer le malade d'une mort prochaine. Mais ſi l'Auteur de la nature a fait dépendre la vie de l'homme d'une organiſation qu'un rien peut déranger, nous allons démontrer par les obſervations ſuivantes qu'il a voulu l'en dédommager, en l'environnant de moyens très-ſimples & très-faciles à mettre en pratique.

On amena à l'Hôtel-Dieu, il y a ſept à huit mois, un homme qui avoit avalé environ une once & demie d'acide nîtreux, un peu flegmatique, appellé communément eau-forte. L'irritation que cette liqueur cauſtique occaſionna, lorſqu'elle commença à agir ſur les membranes de l'eſtomac, lui en fit heureuſement vomir la plus grande partie ; cependant l'impreſſion que cet acide avoit faite, & ce qui en étoit reſté, cauſoit des douleurs d'eſtomac très-aiguës : le pouls étoit petit & convulſif, les extrêmités froides, la langue, le palais, la luette, l'épiglotte, le pharinx brûlés par l'action de ce corroſif, & la ſenſibilité de l'œſophage lui permettoit à peine la déglutition : des acides qui, par les convulſions de l'eſtomac, remontoient à la bouche, ajoutoient au ſupplice : il éprouvoit enfin une anxiété ef-

frayante qui sembloit annoncer une mort prochaine. Il étoit difficile d'estimer au juste les ravages que ce poison avoit pu faire : on devoit les supposer considérables, relativement aux symptômes ; cependant il étoit raisonnable de présumer que l'estomac devoit avoir été presque totalement débarrassé de l'eau-forte par le vomissement. Il y avoit vingt-quatre heures que le malade l'avoit avalée lorsque je le vis. Un volume un peu considérable de ce fluide caustique ne seroit point resté pendant un aussi long tems, sans exposer le souffrant à perdre la vie.

On me dit que depuis l'arrivée de ce malade à l'Hôtel-Dieu, on avoit déjà inutilement voulu lui faire avaler de l'huile, & que l'on avoit même essayé avec aussi peu de succès de lui faire prendre de l'eau commune dégourdie ; que la déglutition paroissoit presqu'impossible. Je voulus le faire boire, pour observer ses mouvemens dans l'instant de la déglutition : l'eau même en effet irritoit l'œsophage, & le mettoit dans un état de contraction qui arrêtoit le passage du fluide. Ce phénomene ne m'étonna point : je l'avois déjà observé dans une circonstance dont je parlerai tout-à-l'heure, un peu analogue à celle dont il s'agit, & le succès du premier essai me laissoit quelques espérances pour le second.

Il falloit cependant établir une théorie relative aux effets de l'espece de corrosif que le malade avoit avalé : elle se réduisoit à détruire ce qui étoit resté d'acide dans l'estomac, & à réparer le mucueux dont la nature a si sagement enduit l'œsophage, mais sur-tout l'estomac & les intestins ; de mettre par ce moyen la membrane nerveuse à l'abri des irritations qu'elle éprouvoit, & d'arrêter le progrès de l'inflammation qui devoit en être la compagne inséparable. L'usage des absorbans, des mucilagineux & des huileux me paroissoit remplir l'indication ; il falloit cependant en faire un mêlange que le malade pût avaler ; le jaune d'œuf étoit propre à former l'alliage projeté. En effet, je fis triturer dans un mortier de marbre ces ingrédiens aux doses convenables, avec une quantité suffisante d'une décoction de racine de guimauve & de graine de lin. Ce mêlange fit un looch tout semblable à la crême pour la consistance, la couleur & le goût, sans avoir les inconvéniens du lait, qui, en pareil cas, se seroit aigri, & auroit été plus dangereux qu'utile. Je voulus faire prendre moi-même au malade ce remede que j'avois fait composer sous mes yeux : la premiere gorgée lui coûta beaucoup de peine à avaler ; mais celles qui lui succéderent, passerent avec facilité. Il ne prit d'abord que la moitié du

looch ; je ne voulois pas ſurcharger ſon eſtomac, déjà très-fatigué : cette doſe me paroiſſoit même un peu forte ; il s'en trouva cependant bien. Il prit pendant deux jours huit doſes de ce remede : les ſymptômes diminuant, je diminuai auſſi le nombre des doſes pour chaque jour. Lorſque les acides dont l'eſtomac étoit chargé, furent totalement détruits, je retranchai les abſorbans ; & enfin au bout de huit à neuf jours, j'abandonnai les mucilagineux, pour le mettre à l'uſage d'une nourriture légere & adouciſſante. Pendant tout ce tems il prit pour boiſſon une forte décoction de guimauve, ſur chaque pinte de laquelle je faiſois ajouter de la gomme arabique & de la magnéſie blanche, ou des yeux d'écreviſſes préparés, en diminuant auſſi la quantité de ces deux ingrédiens, à meſure que les ſymptômes fâcheux s'évanouiſſoient.

Une femme à qui on avoit donné une doſe d'émétique peu proportionnée à ſes forces, & qui avoit éprouvé des vomiſſemens violens pendant douze heures, étoit réduite à ne pouvoir avaler même de l'eau, ſans ſentir une eſpece de cuiſſon dans l'œſophage & dans l'eſtomac, ſuivie de mouvemens convulſifs, qui enfin empêchoient la déglutition de l'eau : des cordiaux dont on avoit tenté l'uſage, produiſoient des acci-

dens encore plus fâcheux. J'attribuai cette ſenſibilité à la deſtruction de l'eſpéce d'enduit mucueux dont ces parties avoient été dépouillées par les vomiſſemens réitérés. J'ordonnai que l'on fît diſſoudre ſur le champ de la gomme arabique dans une livre d'eau tiede ; je fis prendre ce mêlange peu-à-peu : la malade me dit, après en avoir avalé environ deux onces, qu'elle ſe ſentoit ſoulagée. La ſenſibilité de l'eſtomac diminuée, je fis prendre la boiſſon plus légere, en y ajoutant de l'eau, & vingt-quatre heures après tout étoit calmé.

On amena à l'Hôtel-Dieu, il y a deux mois, une fille âgée d'environ vingt-deux ans, qui avoit avalé une boucle d'acier, de forme quarrée, d'un pouce de longueur, garnie de ſa chape & de ſon ardillon : ce corps étranger étoit reſté dans l'œſophage pendant quelques minutes, avant de deſcendre dans l'eſtomac ; il y avoit occaſionné quelques légeres excoriations ; la malade vomiſſoit un peu de ſang. Le Chirurgien qui s'étoit chargé de faire ſortir ce corps étranger, fit ſaigner cette fille quatre fois du bras & une fois du pied ; cependant la boucle ne ſortoit point. Bien convaincu que les huileux unis aux mucilagineux étoient les ſeuls remedes indiqués, tant pour faciliter la ſortie de la boucle, que pour remédier au délabrement de l'en-

duit mucueux qu'elle avoit pu occaſionner dans l'œſophage, l'eſtomac & les inteſtins, je fis faire le premier looch, duquel on retrancha les abſorbans. La malade fit uſage de ce remede avec ſuccès, ainſi que d'une décoction mucilagineuſe qui formoit toute ſa boiſſon : j'ordonnai auſſi des lavemens émolliens avec l'huile, pour remplir les mêmes indications. Elle rendit le corps étranger par les ſelles le cinquieme jour, & les parties qui avoient été maltraitées, ceſſerent peu de jours après de reſſentir de la douleur.

M. Ferret, mon Confrere, aux talens duquel nous rendons tous juſtice, me fit part, il y a peu de jours, de l'Obſervation ſuivante.

Il avoit été appellé pour voir une femme tourmentée d'une ſéchereſſe de la trachée-artere, & d'une toux fréquente, qui la fatiguoit d'autant plus, qu'elle n'étoit jamais ſuivie d'expectoration : elle devoit cette maladie à des molécules d'arſenic jaune, appellé communément orpin, qu'elle avoit reſpirées en broyant ce poiſon. Les huileux donnés en abondance avoient été tentés inutilement ; l'uſage du lait n'avoit pas eu un meilleur ſuccès. Il prit le parti de lui donner de la gomme arabique diſſoute dans ſa boiſſon : ce mucilagineux répara ce que l'arſénic avoit détruit, c'eſt-à-dire,

l'humeur mucueuſe qui ſert d'enduit à la trachée-artere, & les ſymptômes diſparurent.

De ce que je viens de rapporter, il faut conclure que les mucilagineux ſont les ſeuls remedes qui conviennent, lorſqu'il eſt queſtion de réparer le mucueux des parties ; mais, ſelon les circonſtances, il faudra les aſſocier aux remedes convenables aux maladies. On pourra donc, relativement aux différentes indications, joindre aux mucilagineux les abſorbans, les huileux, les nîtreux même, ou les toniques, &c.

Il eſt auſſi des eſpeces de dyſſenteries dans leſquelles les mucilagineux pourroient être employés avec ſuccès ; mais cette matiere étant trop étendue pour être jointe à cette Diſſertation, je me réſerve à la traiter dans un Mémoire particulier.



ANALYSE des Eaux minérales de l'Hôtel-Dieu de Caen, par M. MORLET, Apothicaire résidant à Caen, par les ordres de Monseigneur le Marquis de Paulmy, Secrétaire d'Etat & Ministre de la Guerre.

La maison où se trouve l'eau dont j'entreprends l'analyse, est située au sud-est de la ville de Caen : elle est bâtie sur les bords de l'Orne, riviere considérable pour la commodité du commerce ; on y trouve cinq sources peu éloignées les unes des autres. La propriété qu'elles ont de donner une teinte pourprée avec l'infusion de noix de gale, leur goût acide & vitriolique, & le dépôt jaunâtre dans les vases où elles séjournent, les font passer pour ferrugineuses. Elles ont été long-tems en vogue dans différentes maladies ; mais l'usage en étoit presqu'empyrique. En 1753 MM. les Administrateurs de l'Hôpital chargerent de l'analyse de ses eaux un des plus habiles Apothicaires de Caen, afin d'apprendre par cette voie, s'il étoit possible, dans quelles maladies elles pouvoient être salutaires.

Entre toutes les sources, M. *** choisit celle de la Buanderie : ses premiers essais lui donnerent les plus flatteuses espérances ; mais une altération qu'il y remarqua, le

découragea : il l'attribua à la proximité de la riviere & aux différentes hauteurs de la marée ; un changement si essentiel & presque journalier l'empêcha de pousser plus loin ses recherches. Il crut que les autres sources étoient sujettes aux mêmes vicissitudes. Le public intimidé retira la confiance qu'il avoit depuis long-tems dans ces eaux, & cette piscine salutaire qui étoit avant très-fréquentée, devint déserte en peu de tems.

L'eau de la pompe (elle est connue vulgairement sous ce nom) est celle de toutes les sources qui paroît la plus chargée de fer : elle n'est point sujette aux vicissitudes de la marée, non plus que les autres sources, comme on a voulu l'insinuer. Mon assiduité à l'éprouver dans différents tems secs ou pluvieux, dans la haute & basse marée, me fait avancer ce fait : d'ailleurs les puits sont enduits d'une espece de terre glaise qui y met obstacle. Les Dames de l'Hôtel-Dieu m'ont assuré avoir vu l'eau de la riviere pénétrer jusques dans la Buanderie, sans que l'eau du puits se soit sensiblement élevée ; & si M. *** a puisé de cette eau qui lui a paru altérée, c'est qu'ayant fait ôter la pompe, il l'a prise à la superficie : on sait qu'elle doit être plus légere & moins martiale qu'au fond.

Plusieurs personnes m'ont aussi assuré avoir remarqué quelqu'altération dans l'eau de

la Pompe : voici ce qui peut les avoir induites en erreur.

Je suppose qu'on soit une demi-heure ou une heure sans pomper de l'eau, & qu'on ait fermé le robinet, comme il arrive assez ordinairement. Dans ce cas l'eau qui est contenue dans le tuyau qui est très-long, se décompose, précipite une terre jaune, & perd la faculté de se teindre avec la noix de gale, à proportion du plus ou du moins de temps qu'elle aura été en évaporation : il n'est pas surprenant que de l'eau prise dans cet état porte des marques d'une altération sensible. Pour remédier à cet inconvénient, il faut donner cinq ou six coups de piston, avant que de recevoir l'eau dont on veut faire usage : par ce moyen on chasse l'eau qui avoit déposé dans le canal ; & celle qui suit immédiatement après, n'est aucunement altérée.

J'ai cru cette observation préliminaire d'une grande nécessité, puisque le public croyoit l'eau de ces sources sujette à des changements & à des variations causées par une communication avec l'eau de la riviere, soit que celle-ci s'accrût par les pluies & par les différentes hauteurs de la marée.

L'eau de la pompe récemment tirée est aussi transparente que l'eau commune bien filtrée : elle est acerbe & stiptique, & a un goût vitriolique très-sensible, sans être

cependant tout-à-fait désagréable à boire.

Cette eau mise dans une bouteille bien bouchée, a acquis dans l'espace de demi-heure une foible couleur jaune, a perdu sa transparence, & s'est foncée de plus en plus ; au bout de deux heures elle avoit toute son opacité, & a déposé un sédiment jaunâtre en molécules, assez petites d'abord, mais qui, se réunissant, ont formé des floccons assez gros pour se précipiter au fond du vase. Le précipité pese demi grain par livre d'eau : à proportion qu'il se rassemble, la liqueur s'éclaircit, & acquiert toute sa transparence au bout de deux jours ; dans cet état son goût stiptique & ferrugineux se change en une saveur légérement douceâtre, & qu'on souffre sans répugnance.

L'eau nouvellement puisée, éprouvée avec la noix de gale, avant qu'elle ait perdu sa transparence, prend une couleur d'un pourpre foncé qui approche du noir ; il se forme en même-tems un sédiment très-abondant, & la liqueur reprend sa transparence. Les mêmes épreuves faites sur l'eau qui a déposé, n'a pas présenté les mêmes phénomenes ; la liqueur n'a pris aucune couleur, & n'a formé aucun sédiment.

Comme la différente des nuances que donne le vitriol avec la noix de gale, dépend de la quantité de ce sel métallique, & comme je voulois juger par comparaison

de la quantité qu'en pouvoit contenir l'eau minérale, j'ai diſſous un grain de vitriol martial très-pur dans deux livres d'eau : j'ai peſé ſéparément quatre onces de cette eau factice & quatre onces d'eau minérale de la pompe fraîchement tirée ; j'ai ajouté à chacune dans le même inſtant demi-grain de noix de gale en poudre : la teinture a été la même ; le précipité s'eſt formé auſſi vîte, & a été preſqu'auſſi abondant dans l'une que dans l'autre.

Il faut obſerver qu'on doit faire cette épreuve auſſi-tôt que le vitriol martial eſt diſſous ; autrement vous aurez des couleurs plus ou moins foncées, à proportion de la diſtance qu'il y aura entre le moment de la diſſolution & celui de l'eſſai. La raiſon de ce phénomene ſe trouve dans la décompoſition de cette eau factice qui s'opere en peu de temps, parce que le vitriol étant trop étendu dans ſon véhicule, abandonne ſa baſe martiale qui ſe précipite ſous la forme d'une poudre jaune : l'une & l'autre eau perdent à chaque inſtant leur propriété de ſe teindre avec la noix de gale, avec cette différence que l'eau factice la perd beaucoup plus promptement ; un quart-d'heure même ſuffit pour ſon entiere décompoſition.

L'eau puiſée ſur le champ verdit conſidérablement le ſyrop de violette, ne fermente point avec les acides ni avec les

alkalis, au moins ſenſiblement, ne coagule point le lait, ſoit qu'on l'emploie à grande doſe, ſoit qu'on ait même recours à la chaleur ; avec l'alkali fixe elle ſe trouble dans l'inſtant, devient blancheâtre, précipite peu-à-peu un ſédiment en flocons très-légers d'un blanc ſale ; la liqueur devient claire, à meſure que le précipité ſe forme, & acquiert un goût douceâtre & ſalé : avec l'alkali volatil elle ſe trouble auſſi, devient jaunâtre ; les molécules du précipité qui en réſulte ſont très-petites & d'un jaune aſſez foncé.

Cette eau verſée ſur une leſſive alkaline chargée d'un principe ſulfureux, a verdi, s'eſt troublée, & a fait un précipité verdâtre ; quelques particules d'un beau bleu ſe ſont attachées aux parois du col de la phiole.

Mêlée avec de l'eau de chaux nouvelle, elle a donné un précipité aſſez abondant d'un jaune pâle.

Ces premieres expériences démontrent que cette eau contient du fer ; mais ce fer ne peut être ſeul : il faut qu'il ſoit diſſous par un acide, pour donner une teinte avec la noix de gale. Quel eſt cet acide ? Pourquoi abandonne-t-il le fer qu'il tient en ſuſpenſion, quand on laiſſe l'eau ſéjourner dans une bouteille ? Que devient-il après ? S'unit-il à d'autres corps, ou s'évapore-t-il ? Pourquoi enfin ces eaux perdent-elles ſi aiſément

leur propriété & leur ſaveur ? Voilà autant de queſtions auxquelles je vais tâcher de ſatisfaire en peu de mots.

Ce ſont des marcaſſites que je ſuppoſe aux environs des ſources, qui rendent cette eau minérale ; l'eau douce les rencontrant dans ſon cours, les amollit, les diſſout, enfin ſe charge de leur vitriol ; c'eſt ce ſel qui donne à l'eau ſon goût, & qui la teint plus ou moins avec la noix de gale. Les marcaſſites ſont des concrétions minérales & ſalines ; leur caractere eſt ſouvent de tomber en efflorefcence, quand on les expoſe à l'humidité, & de ſe couvrir d'un ſel âcre vitriolique.

Mais, dira-t-on, le vitriol martial n'eſt pas la ſeule ſubſtance qui ſe trouve dans les eaux ; elles ſouffrent une décompoſition qui nous annonce des matieres étrangeres. On y découvre par l'évaporation une matiere terreuſe, blanche, alkaline & abſorbante ; c'eſt elle, à ce que je penſe, qui verdit le ſyrop de violette, & qui défend le lait contre l'action du vitriol qui s'y trouve en ſuffiſante quantité pour le cailler. Cette terre fermente avec tous les acides, & s'y diſſout en partie ; c'eſt cette propriété qui eſt la cauſe que l'acide vitriolique quitte ſa baſe ferrugineuſe pour s'unir à cette même terre : delà vient la précipitation du fer & la différence des ſaveurs ; le goût ſtiptique & vitriolique

ne ſe fait plus ſentir, parce que l'acide a formé un ſel neutre avec la terre abſorbante.

J'ai fait pluſieurs expériences, pour voir ſi ces eaux ne contenoient pas du cuivre : je les ai même rapprochées conſidérablement, avant de les eſſayer ; mais ni le fer bien poli, ni l'alkali volatil ne m'en ont développé un atome. Le public doit être tranquille à ce ſujet.

Le poids ſpécifique de cette eau nouvellement tirée & paſſée par l'étamine, comparée à l'eau de la riviere bien filtrée, ne préſente qu'un dégré de différence, puiſque le peſe-liqueur qui s'enfonce dans l'eau de la riviere juſqu'au ſeptieme degré, ſe tient ſuſpendu au ſixieme dans l'eau minérale ; mais celle-ci a-t-elle dépoſé ? La différence devient preſqu'inſenſible, & ne conſiſte que dans le quart d'un degré : cette différence vient en partie du fer qui eſt précipité, & de l'air qui s'eſt dégagé pendant la décompoſition.

J'ai expoſé ſous le récipient d'une machine pneumatique trois verres d'eau, un d'eau minérale nouvelle, un autre d'eau qui avoit dépoſé, & le troiſieme d'eau commune : ces trois verres étoient de même capacité, & contenoient quatre onces d'eau. Le premier verre a rendu des bulles d'air aux premiers coups de piſtons, & a bouillonné avant les deux autres ; l'eau décompoſée

posée paroît encore contenir de l'air plus élastique que l'eau commune. L'altération que souffre l'eau minérale, ne permet pas de la transporter ; elle ne peut se prendre que sur les lieux : par conséquent elle n'a pas tous les avantages qu'on pourroit lui donner. Les habitans d'une contrée éloignée sont par-là privés de ces secours. J'ai cherché les moyens de la conserver au moins pendant quelques jours, de la mettre en état d'être transportée, sans qu'elle perde de ses propriétés : peut-être les moyens que j'employe, pourront servir à lui en donner de nouvelles ; l'expérience peut-être le confirmera.

Ce sera aussi un moyen de remédier à un abus qui s'est glissé dans le public : le voici. La plupart des habitants ne voulant point se transporter sur les lieux, envoient chercher de l'eau, pour la boire chez eux ; mais qu'arrive-t-il ? Leur eau séjournant pendant deux ou trois heures dans le même vase, se décompose, perd ses propriétés ferrugineuses, & devient toute différente de ce qu'elle étoit. Plusieurs personnes se sont même apperçues de son altération, & il est étonnant que de l'eau prise dans cet état ne produise aucun effet.

J'ai dit plus haut que l'altération que souffroit l'eau minérale, consistoit dans la décomposition de son vitriol martial, que la

terre abſorbante contenue dans les eaux la procuroit. La cauſe connue, il n'étoit pas bien difficile de remédier aux effets. Pour y parvenir, j'ai verſé de l'acide vitriolique ſur de l'eau minérale nouvelle: je ne ſpécifie point la quantité, cela dépend de la force de concentration qu'a l'acide; ſept à huit gouttes de celui que j'employe, me ſuffiſent pour la ſaturation d'une pinte d'eau. Dans le point juſte de combinaiſon d'une eau dont les principes exactement unis n'offrent aucune ſurabondance, ni du côté des acides, ni du côté des baſes, elle reſte des huit jours entiers ſans faire le moindre ſédiment, & conſerve pendant ce tems la propriété de ſe teindre avec la noix de gale. Il eſt bon de remarquer que l'acide vitriolique, même concentré, n'excite dans le mêlange aucune efferveſcence ſenſible: j'ai verſé de l'acide vitriolique dans le tems que l'eau commençoit à perdre de ſa tranſparence. Ce moyen ſi efficace pour empêcher la décompoſition du vitriol, ne produit ici aucun effet; le dépôt s'eſt formé à l'ordinaire: la ſeule différence que j'y ai remarquée, c'eſt qu'il ſe fait plus lentement, & que les molécules du précipité qui en réſulte, ſont plus petites: elle perd auſſi la faculté qu'elle acquiert avec la noix de gale.

On peut donc conclure que quand on veut conſerver ces eaux, il ne faut pas at-

tendre que l'acide du vitriol ait déjà commencé à agir ſur la terre abſorbante, avant que de la ſouler d'acide : s'il arrivoit qu'on eût mis trop d'acide, on pourroit y remédier, en ajoutant quelques gouttes d'huile de tartre par défaillance, il ſe formeroit alors un tartre vitriolé ; & l'acide ſurabondant qui ôtoit au vitriol la propriété de donner une teinte avec la noix de gale, ſe trouvant engagé dans l'alkali fixe, permettroit au vitriol de donner des marques de ſa préſence.

Il faut remarquer qu'on peut également pécher par un excès d'alkali ; alors il ſe feroit une décompoſition du vitriol, & il ſe formeroit un précipité pareil à celui que donne l'eau minérale nouvelle où on a joint un alkali.

J'ai dit plus haut que l'eau formoit un dépôt qui n'étoit que du fer abandonné par l'acide vitriolique : maintenant il s'agit de décider ſi ce dépôt eſt une terre purement ocreuſe, un fer entiérement privé de ſon phlogiſtique, & qui n'a que la diſpoſition à le devenir. La propriété qu'il a d'entrer en effervescence avec les acides, de former avec le vitriolique un ſel métallique qui donne de la teinture à la noix de gale, d'être en partie attirable à l'aimant, après avoir été ſimplement lavé & ſéché, de l'être en entier, après avoir été expoſé au feu ſans addition.

d'aucune matiere inflammable, me fait croire que c'eſt du vrai fer qui n'a perdu qu'une petite portion de ſon phlogiſtique, & qui par ſa fineſſe & ſon extrême diviſibilité eſt devenu capable d'excellens effets.

L'eau minérale qui a dépoſé, verſée ſur la diſſolution de ſel de Saturne, l'a rendue blanche, & il s'eſt fait un précipité de même couleur. La diſſolution d'argent de coupelle par l'eſprit de nître fait le même effet avec notre eau concentrée, avec cette différence que le précipité qui étoit d'abord blanc, a contracté dans très-peu de tems une couleur violette. Je crus d'abord, au rapport de M. Bolduc, dans l'Analyſe des Eaux de Paſſy, que le changement de couleur procédoit d'une très-grande quantité de diſſolution d'argent. Je recommençai de nouveau les mêmes épreuves, en obſervant de n'en laiſſer tomber que quelques gouttes, mais ſans ſuccès : il n'y a qu'en retirant le précipité auſſi-tôt qu'il s'eſt formé, qu'on peut le conſerver dans toute ſa blancheur.

Toutes ces expériences n'étant pas aſſez convaincantes, & voulant pouſſer plus loin mes recherches ſur la nature de ces eaux, j'ai fait évaporer à une lente chaleur cent vingt livres d'eau minérale : à peine la liqueur a-t-elle été ſenſiblement échauffée, qu'elle a laiſſé échapper des bulles d'air, elle s'eſt troublée, & a dépoſé une terre jaune

pareille à celle qui se précipite par le simple repos. J'ai saisi ce moment pour la filtrer ; ce qui est resté sur le filtre, pesoit soixante-quatre grains. J'ai continué à évaporer la liqueur filtrée jusqu'à un certain point : je l'ai laissé en repos, sans obtenir de crystaux ; la liqueur étoit cependant assez rapprochée : à peine en restoit-il deux onces. Dans cet état elle ne donnoit aucune teinture avec la noix de gale ; le vitriol étoit décomposé, & c'étoit lui qui avoit fourni le dépôt dès le commencement de l'évaporation. Cette même liqueur rapprochée ne fermente ni avec les acides, ni avec les alkalis.

La liqueur filtrée, après avoir déposé la base du vitriol, conserve sa transparence jusqu'à la fin de l'évaporation : la superficie se couvre dès le commencement d'une poussiere blanchâtre dont une partie se précipite, & l'autre reste surnageante ; on y voit aussi de petits feuillets d'une figure différente & très-mince. Sur la fin il se précipite beaucoup de terre, & l'évaporation poussée jusqu'à siccité a fourni pour les cent vingt livres d'eau, sept gros & quelques grains d'une matiere d'un blanc sale & d'un goût un peu salé. Ce résidu ne s'humecte point à l'air ; mais en ayant enfermé qui n'étoit pas entiérement desséché, de l'encre qui se trouva sur le papier qui me servit

d'enveloppe, diſparut auſſi parfaitement que ſi j'avois employé l'acide du vitriol à nud.

L'eau rapprochée ayant refuſé de donner des cryſtaux, & ne pouvant juger par la cryſtalliſation de la nature des ſels qu'elle contenoit, j'ai diſſous deux gros de l'évaporation précédente dans deux onces d'eau bouillante : il eſt reſté ſur le filtre un gros cinquante-cinq grains de la matiere que j'avois employée ; l'eau n'avoit pris qu'un petit goût ſalé : rapprochée & évaporée à l'air dans une capſule de verre, elle a donné quatre grains de cryſtaux cubiques & quelques autres petits cryſtaux que je penſe être du ſel de Glauber, mais dont la trop petite quantité ne m'a pas permis de faire les épreuves néceſſaires pour l'aſſurer ; ſa préſence peut être ſoupçonnée par celle du ſel commun & du vitriol qui ſe trouvent dans ces eaux, ſoit que l'acide vitriolique abandonnant ſon fer ſe fût uni à une portion d'alkali du ſel marin, ſoit que l'eau s'en fût chargée dans ſon cours. J'ai verſé de l'acide vitriolique ſur la matiere dont j'avois retiré le ſel marin ; il s'eſt fait dans l'inſtant une violente effervefcence. J'ai laiſſé repoſer la liqueur, & l'ayant filtrée & expoſée à l'air, pour que l'évaporation s'en fît lentement, il a paru dès le commencement des feuillets très-minces nageans dans la liqueur, contournés preſqu'en ſpirale, ou comme de la

raclure d'ivoire : ces feuillets se sont confondus avec le reste de la matiere par une entiere évaporation.

La terre sur laquelle j'avois jetté de l'acide vitriolique, avoit acquis par toutes ces épreuves une blancheur extrême, étoit légere & sans aucun goût : je l'ai exposée à un feu violent dans un petit creuset d'Allemagne ; elle y a resté plus de trois heures sans la moindre altération.

J'ai procédé à l'évaporation de huit livres d'eau soulées d'acide dont j'ai parlé ci-dessus : elle a conservé sa transparence jusqu'à la fin de l'évaporation, & sa propriété de se teindre avec la noix de gale ; à mesure que l'évaporation s'avançoit, il se formoit aussitôt autour des parois du vase une croûte saline très-blanche, mince & agréablement ramifiée : elle a fourni par une entiere dessication cinquante-six grains d'une matiere d'un jaune brun ; on y voyoit très-distinctement beaucoup de feuillets sélétineux. Ce résidu étoit acerbe ; une partie ne se fondoit pas dans la bouche, & ne s'humectoit point à l'air : en un mot, c'étoit un composé de vitriol martial, de sélénite, de sel marin, & de quelque peu de terre absorbante qui avoit échappé à l'action de l'acide vitriolique.

Je laisse à MM. les Médecins le droit de prononcer sur les vertus du nouveau sel

formé par l'acide vitriolique & la terre absorbante ; c'eſt une eſpece de ſélénite, ſel preſqu'indiſſoluble, quand il eſt une fois ſous une forme concréte, qui cryſtalliſe différemment, ſuivant les différentes eſpeces de terres calcaires, composé le plus ſouvent de parties dures, roides & aiguës, qui ne retiennent preſque pas d'eau dans la cryſtalliſation, & dont les effets ſur les ſolides & les liquides de notre corps doivent être proportionnés à la maſſe, à la figure des parties, & à la quantité du mouvement dont elles ſont ſuſceptibles.

On trouve autour des canaux de la Pompe une matiere de la conſiſtance & de la forme du tartre, d'une couleur jaune, parſemée de taches blanches. Je jugeai que c'étoit la baſe ferrugineuſe du vitriol, que la chûte preſque continuelle de l'eau y dépoſoit; mais que l'eau ſe deſſéchant y laiſſoit auſſi les ſubſtances étrangeres dont elle étoit composée. Je regardai donc ce dépôt comme ſemblable à celui que me fourniſſoit l'eau par l'évaporation ; & comme je pouvois l'avoir en aſſez grande quantité, j'ai cru qu'en faiſant ſur cette matiere les expériences ſuivantes, je conſtaterois plus ſûrement la nature & la propriété de ces eaux minérales.

1° Une once de cette matiere miſe en poudre groſſiere & jettée dans trois onces

d'eau bouillante, n'a communiqué à l'eau qu'un goût de rouille désagréable & une couleur citrine ; elle n'a donné aucune espece de sel en crystaux par la filtration & l'évaporation : elle contenoit cependant du sel marin, puisqu'elle a précipité l'argent en grumeaux blancs, qui, exposés au feu, se sont changés en lune cornée ; mais ce sel y est en trop petite quantité, pour qu'il s'y manifeste par la figure de ces crystaux.

2° J'ai jetté sur une once de pareille matiere mise en poudre de l'acide vitriolique ; il s'est fait dans l'instant une violente effervescence. J'en ai versé jusqu'au point de saturation ; la liqueur filtrée se noircissoit très-fort avec la noix de gale, étoit acerbe & stiptique : elle a fourni, en s'évaporant à la chaleur du soleil, une croûte saline assez épaisse qui se précipitoit en même tems qu'un peu de terre jaune. J'ai enfin obtenu par une entiere dessiccation un sel vitriolique jaunâtre très-acerbe, sans être figuré en crystaux.

J'attribuai à une portion de terre jaune très-fine & à de la sélénite la cause de ce que je n'avois pas obtenu de crystaux : pour lever cet obstacle, j'ai dissous une seconde fois tout le résidu de l'évaporation dans une once d'eau chaude ; la liqueur débarrassée de ce qui mettoit obstacle à sa crystallisation, a fourni des crystaux de vitriol

de mars, avec une portion de terre jaune qui s'est précipitée jusqu'à la fin de l'évaporation.

J'ai fait les mêmes expériences sur le dépôt que fournit l'eau par le simple repos : il m'a donné les mêmes produits ; mais la crystallisation s'en fait plus facilement.

3° J'ai mis dans une cornue de verre quatre onces de cette terre nouvellement ramassée & encore humide : la cornue étant échauffée par dégrés, il a passé par le récipient environ trois gros d'une eau limpide, d'un jaune citrin & d'un goût limoneux : j'ai augmenté le feu, quand je me suis apperçu qu'il ne distilloit plus rien ; alors il a passé des vapeurs blanches qui obscurcissoient le balon ; il a coulé en même tems quelques gouttes d'une huile empyreumatique : on sentoit une odeur d'alkali volatil, semblable à celui que fournit l'éponge : on y distinguoit aussi quelque chose de sulfureux, odeur occasionnée sans doute par l'acide vitriolique uni au phlogistique, soit du fer, soit du corps gras qui fournissoit l'huile fétide. Le feu étoit alors d'une violence extrême ; on ne distinguoit point la cornue entre les charbons. Le balon s'étant éclairci & les vaisseaux réfroidis, j'ai trouvé un des côtés de la cornue que la violence du feu avoit mis en fusion. Le résidu de la distillation étoit noirâtre à la superficie : à

cause d'une portion d'huile brûlée ; le reste étoit d'un brun rougeâtre. La liqueur qui étoit dans le récipient étoit acide, rougissoit le papier bleu, & entroit en effervescence avec les alkalis : combinée avec celui du tartre, elle m'a donné des crystaux de tartre vitriolé.

Pendant tout le tems de la distillation, je n'ai apperçu que les vapeurs blanches dont j'ai parlé ci-dessus.

Le résidu de vingt pintes d'eau qui avoient déposé leur terre martiale, distillé de même à la cornue, ne m'a fourni que du phlegme, & quelques gouttes d'acide vitriolique, sans huile fétide & sans vapeurs sulfureuses ; ce qui me fait croire que l'huile fétide que j'ai retirée de la terre ocreuse ramassée autour des canaux de la Pompe, est étrangere à l'eau minérale, qu'il faut que des corps gras y ayent été immédiatement appliqués, c'est que le lieu où elle est située, servant de cuisine pour les malades de l'Hôpital, donne bien de la vraisemblance à mon sentiment.

J'ai avancé que l'acide vitriolique quittoit sa base ferrugineuse, pour se joindre à la terre absorbante, & que par conséquent il demeuroit dans les eaux après la précipitation du fer : en voici encore une preuve qui y constate sa présence & sa nature ; c'est la formation du turbith minéral. Pour le faire, j'ai versé dans quatre pintes d'eau

que j'avois laiſſé dépoſer, un gros de mercure diſſous par l'acide nîtreux ; dans l'inſtant l'eau s'eſt troublée, eſt devenue jaunâtre, & a fait un précipité d'un beau jaune, peſant, & parfaitement ſemblable à celui qu'on fait par la méthode ordinaire. On ſçait qu'il n'y a que l'acide vitriolique qui précipite le mercure en couleur jaune.

Il ſuit de toutes ces expériences, que cette eau priſe à la ſource contient,

1° Du fer diſſous par l'acide vitriolique, c'eſt-à-dire, un véritable vitriol de mars ; mais que ce ſel y eſt en très-petite quantité, à la doſe d'environ un grain ou un peu plus par livre d'eau ; qu'il ſe décompoſe en aſſez peu de tems par l'union que contracte ſon acide avec une ſubſtance étrangere qui ſe trouve répandue dans toute la liqueur : par conſéquent ces eaux ne pouvant être long-tems ferrugineuſes ou martiales, ne ſçauroient être tranſportées ; il faut les prendre à la ſource, ou empêcher leur décompoſition par l'addition d'un acide.

2° Environ demi-grain de ſel ſéléniteux par livre d'eau : ce ſel eſt une combinaiſon d'acide vitriolique & de terre calcaire.

3° Environ quatre grains d'une terre abſorbante très-diviſée, qui ſe trouve répandue dans toute la liqueur, ſans lui faire perdre ſa tranſparence.

4° Environ $\frac{1}{12}$ de grain de ſel marin & en-

core une moindre portion de sel de Glauber.

Il reste à sçavoir si les eaux décomposées par le simple repos ne pourroient pas aussi avoir leurs usages : elles sont à la vérité privées des vertus que le fer communique aux eaux minérales ; mais il me paroît qu'elles contiennent encore assez de principes pour être absorbantes, apéritives & déter sives. Les eaux minérales de Passy dépurées ne sont autre chose que l'eau ordinaire des sources dont on a fait exprès déposer le fer ; elles ne contiennent guere plus de principes actifs que celles-ci, & sont employées depuis plusieurs années avec succès.

La légéreté de ces eaux, le fer qu'elles contiennent & qui ne s'y trouve pas dans un état entier de destruction, la terre absorbante qui y est d'une divisibilité infinie, la petite portion de sel marin & de sel de Glauber qui s'y trouve, l'assurance qu'on a qu'elles ne contiennent point de cuivre, ni d'autres substances dangereuses, leur goût qui n'a rien de répugnant ; toutes ces qualités jointes aux expériences journalieres du soulagement qu'elles procurent à ceux qui les prennent avec assiduité, doivent engager MM. les Médecins à les examiner avec plus d'attention, à les comparer à d'autres eaux minérales connues, & à y avoir recours, quand les eaux minérales, ferrugineuses & absorbantes conviendront

à leurs malades. Les obſervations qu'ils feront ſur ſes effets, fixeront les craintes & les irréſolutions du Public ſur la nature & les propriétés de ces eaux : les Propriétaires eux-mêmes sûrs de la bonté de leurs ſources, & déjà engagés par état au ſoulagement des pauvres, ne négligeront aucun des moyens qui pourront contribuer à leur entretien & à leur conſervation.

OBSERVATION

Sur une femme qui avoit deux matrices, par M. SANYER DU LAC le fils, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, à S. Didier en Velay.

La femme d'un riche payſan étoit accouchée d'un fils fort heureuſement : l'arriere-faix étoit ſorti avec lui ; mais un gros chien caché dans la maiſon l'avoit dévoré, ſans qu'on s'en fût apperçu. L'on crut qu'elle n'étoit point délivrée. La ſage-femme travaillant en conſéquence, trouva dans la matrice une membrane flottante qu'elle prit pour l'arriere-faix, & qu'elle tâcha d'arracher avec violence ſans aucun ſuccès, & en occaſionnant des douleurs très-vives.

M. Paret, Chirurgien de notre petite ville, fut appellé ſur le minuit. Il introduiſit ſa main

dans la matrice, & y rencontra ce même corps étranger : il pénétra jusqu'au fond, & il y trouva ces membranes attachées par une adhérence, de la largeur d'un écu de trois livres; leur épaisseur étoit de deux lignes environ, le bord étoit fendu dans un endroit, de la largeur d'un pouce & demi, sans doute par la violence qu'avoit pu faire l'enfant dans sa sortie, ou par la mauvaise manœuvre de la sage-femme. Après qu'il se fut assuré de tout cela, il introduisit sa main dans la cavité que formoient ces membranes, & il y sentit les embouchures des vaisseaux sanguins qui communiquoient avec le placenta, qui rendoient le fond de cette seconde matrice inégal & raboteux : il reconnut que c'étoit une matrice contenue dans une autre. Il rassura cette femme sur sa situation qu'elle croyoit dangereuse, & la laissa tranquille le reste de la nuit. A la visite du matin, il trouva que les extrêmités de ces membranes s'étoient contractées, & formoient l'orifice interne : il en suivit le contour, en promenant le doigt dans le vuide qu'il y avoit entre les deux matrices, & par divers légers chatouillemens il s'assura de la grande sensibilité de cette partie.

Suivant le sentiment de M. Gravel (*a*),

(*a*) Dans la Thèse qu'il a soutenue à Strasbourg pour le Doctorat, il avance que ce n'est que dans le cas des doubles matrices que la superfœtation paroît possible.

cette femme auroit dû être dans le cas de la superfœtation ; ce qui ne lui est jamais arrivé. La couche qui est l'époque de cette Observation, est cependant la cinquieme. Elle a toujours mis au monde des mâles, & ils sont tous venus par les pieds, sans doute que la cavité de la seconde matrice étoit trop petite pour leur permettre de faire la culbute. Mais comment a-t-elle pu concevoir ?

Cette matrice, que je puis nommer interne, par rapport à l'autre qui l'enveloppe, ne peut avoir aucune communication avec les ovaires, puisqu'elle n'a point de trompe de Fallope. La semence, ou, si l'on veut, les animalcules découverts par Lewenhoeck ou par Hartsoeker, n'ont donc pu y parvenir par cette voie. Quand même l'esprit séminal auroit pénétré les matrices, par quelle route l'œuf fécondé se seroit-il rendu dans la cavité de ce viscere ? Il faut donc que les ovaires soient des testicules (*a*), & qu'il s'y prépare une liqueur séminale qui ait pénétré le tissu des matrices, y soit entrée à travers les pores de leurs membranes ;

Il a joint à cette Thèse les figures singulieres des deux matrices, qu'on conserve dans l'amphithéâtre de Strasbourg.

(*a*) Dans le siécle passé, M. Postel, Professeur en Médecine à Caen, a observé de la semence dans les ovaires d'une femme, & il a avancé qu'il s'y en séparoit, comme dans les testicules des hommes. Voy. les *Nouvelles de la République des Lettres*, *mois de Février* 1686.

pour s'y mêler intimement avec celle du mâle, & former le fœtus (*a*).

OBSERVATION

Sur une régénération du canal de l'urétre totalement détruit par une gangrene de cause interne, par M. LAPEYRE, *Chirurgien-Major de l'Hôpital Militaire & de l'Hôtel-Dieu de Caen.*

Vers la fin de Juin de l'année 1755, je fus appellé à la Paroisse d'Amayer-sur-Orne, distante de trois lieues de cette ville, pour visiter le nommé Marc Sauvage, Fermier. Cet homme, en conduisant sa charrette le long d'un mur, fut renversé sur une borne, de douze à quinze pouces de hauteur; l'une des roues passa entre ses jambes qui se trouverent écartées.

Dans cette position, le périnée fut violemment pressé entre la borne & la roue, qui, en montant, passa sur le pubis & sur la partie inférieure du bas-ventre. Il fut porté chez lui, & secouru par M. de la Vallée, Chirurgien du lieu. Je le visitai le lendemain. Cet homme, alors âgé de quarante-cinq ans,

(*a*) Voyez l'*Histoire Naturelle de M. de Buffon.* Il rapporte l'Observation de M. Wietbrech, semblable en quelque chose à celle-ci.

étoit d'un tempérament maigre & ſanguin : il avoit de la fiévre, le ventre étoit douloureux ; il ne rendoit que très-difficilement ſon urine. J'obſervai encore une contuſion qui s'étendoit depuis le périnée juſqu'au pli de l'aîne du côté droit. En conſéquence de ces accidens, je preſcrivis le régime avec le ſel ammoniac & l'eau-de-vie camphrée : je fis réitérer la ſaignée, & conſeillai au Chirurgien de la mettre en uſage autant de fois qu'il la jugeroit néceſſaire. Tous ces ſecours furent inutiles ; le mal augmenta conſidérablement dant l'eſpace de quarante-huit heures. La difficulté à rendre l'urine devenant plus grande, le Chirurgien propoſa de ſonder le malade ; mais l'engorgement & l'inflammation du canal de l'urétre étoient ſi conſidérables, qu'il ne put parvenir à introduire la ſonde dans la veſſie.

La chaleur qui étoit alors exceſſive, jointe aux orages réitérés, aggrava bientôt tous ces accidens. En trois ou quatre jours les fluides épanchés ſe putréfierent ; les parties contuſes & maltraitées ſe gangrénerent.

Informé du progrès de ce mal, je retournai le voir pour la ſeconde fois le cinquieme jour de ſa bleſſure. Il avoit le pouls fréquent & ſerré ; le ſcrotum & le périnée étoient ſphacélés, & le ventre extraordinairement tendu. Il faiſoit de continuels & inutiles efforts pour rendre ſon urine : l'uré-

tre étoit détruite, & ſes fonctions anéanties par la pourriture dont le progrès s'étendoit depuis le pubis juſqu'au bord de l'anus; accidens qui annonçoient le danger dont les parties internes étoient menacées. Je me déterminai dans l'inſtant ſur le parti qu'il falloit prendre.

Tout étant diſpoſé, j'inciſai les tégumens à droite & à gauche, depuis les aînes juſqu'au bord de l'anus : je dégageai les deux teſticules que je trouvai conſidérablement engorgés, ainſi que leurs cordons, principalement celui du côté droit, dont l'épididime étoit gangréné. Je ſéparai enſuite tout ce qui étoit corrompu, c'eſt-à-dire, les membranes communes des teſticules, tout le périnée juſqu'au bord de l'anus; la pourriture étoit ſi conſidérable, qu'elle s'étendoit depuis le col de la veſſie juſqu'à la moitié de la verge : une partie des glandes proſtates & la moitié du tiſſu ſpongieux des corps caverneux, étoient détruits. Il ſortit par cet énorme délabrement beaucoup de matiere ſanguinolente, mêlée d'urine, d'une puanteur inſupportable. J'eſpérois pouvoir, au moyen de cette opération, introduire dans la veſſie une canule ou ſonde, pour faciliter l'écoulement de l'urine. Mes tentatives furent inutiles; le canal de l'urétre étoit détruit, le ſphincter de la veſſie bouché par la pourriture dont je ne pus connoître la profondeur.

Dans l'incertitude d'un plus grand mal, je me déterminai à panſer le malade, prévoyant le danger qu'il y avoit à inciſer plus avant : je fondai toute mon eſpérance ſur les remedes, *encore plus ſur la nature.*

Je baſſinai la plaie avec l'eau-de-vie camphrée ; j'appliquai deſſus des plumaſſeaux chargés d'un digeſtif animé, une emplâtre d'onguent de ſtirax avec des compreſſes, le tout ſoutenu d'un ſuſpenſoir conforme à l'état du malade. Je fis appliquer ſur le ventre des fomentations émollientes ; j'ordonnai pour boiſſon ordinaire une légere infuſion de vulnéraires & de régliſſe. La nuit ſuivante fut plus calme par la diminution des efforts qu'il faiſoit ci devant ; ce que j'attribuai à l'écoulement de l'urine qui s'étoit fait jour au travers de la pourriture, ſeul avantage qui réſulta de ce premier panſement.

Six jours après l'opération, le progrès du mal parut s'arrêter ; la ſuppuration ſembla vouloir s'établir : la fiévre ne diminua pourtant point ; ce que je jugeai provenir de cette ſuppuration qui augmentoit effectivement de jour en jour. Enfin le quinzieme jour d'après l'opération, les parties corrompues ſe ſéparerent des parties ſaines : de la chûte de cette eſcharre il réſulta différens moyens pour la guériſon du malade.

1° Elle facilitoit l'écoulement de l'urine

qui jufqu'alors n'avoit forti que par regorgement & après de violens efforts.

2° Elle procuroit l'aifance de porter des remedes convenables fur les parties léfées qu'elle faifoit connoître.

3° Elle aidoit à remédier à la complication du mal, en réuniffant, au moyen d'une algalie, toutes les indications curatives, comme on le verra par la fuite.

C'eft pourquoi je paffai une fonde brifée dans le reftant du canal, c'eft-à-dire, depuis le gland jufqu'à moitié de la verge; l'ayant alors pincée avec deux doigts, à un pouce de diftance du bec, je la conduifis dans la veffie. Je retirai le ftylet : il fortit alors un grand verre de pus mêlé d'urine & de grumeaux de fang, d'une puanteur extraordinaire; ce qui vérifia l'idée que j'avois eue que la fiévre & les autres accidens, quoique moins preffans, étoient entretenus par une caufe étrangere.

Je fis, à la faveur de cette fonde, une injection dans la veffie avec une légere infufion de vulnéraires, tant pour déterger, que pour divifer les matieres qui s'y étoient épaiffies par leur long féjour; une partie fortit par la plaie; & l'autre par la fonde. Je confeillai au Chirurgien d'en faire autant à chaque panfement, dont il fallut varier la méthode, par rapport à la fonde & à la profondeur du mal. Je fis encore appliquer

des bourdonnets pénétrés du digeſtif ordinaire, qui enveloppoient la ſonde ; le reſte de la plaie étoit à l'ordinaire.

Le lendemain & les jours ſuivans, les mêmes panſemens furent continués, ainſi que les injections qui furent faites avec la décoction d'orge & le miel roſat.

Dès l'inſtant de l'introduction de la ſonde, les urines commencerent à reprendre leur cours ; la fiévre & les autres accidens diminuerent. Enfin par le ſecours de la nature, le fond de la plaie & le canal de l'uretre ſe régénérerent : l'urine continua à couler par la ſonde, que l'on a entretenue dans la veſſie pendant tout le tems du rétabliſſement du canal ; ce qui a duré juſqu'à la fin de Septembre de la même année que le malade a été parfaitement bien guéri, ſans qu'il lui ſoit reſté aucune incommodité.



DÉTAIL d'un empyeme de pus, guéri après l'exfoliation d'une portion des vraies côtes, par M. CACSTRYCK, Chirurgien Aide-Major des Hôpitaux Militaires, & Chirurgien à Thionville.

Le nommé Pierre Débonnaire, dit la Feuillade, âgé de vingt-huit ans, ſoldat au Bataillon de Milice de Provins, Compagnie de Grand-Pon, natif de Laval, vint à l'Hôpital Militaire de Thionville le 5 Juillet 1756, attaqué d'une pleuréſie. Quelques jours après, malgré tous les remedes que M. de Soubercaze lui ordonna avec toute la prudence & la ſagacité poſſibles, le malade cracha du pus mêlé d'un peu de ſang; il lui étoit même impoſſible de ſe coucher ſur le côté oppoſé. Ces accidens nous déterminerent à examiner l'endroit dont le malade ſe plaignoit; c'étoit vers la mamelle droite: nous y reconnumes en effet une tumeur emphiſémateuſe aſſez conſidérable, avec fluctuation bien ſenſible; nous remarquâmes même à la partie moyenne du ſternum pluſieurs cicatrices anciennes qui nous obligerent de demander au malade d'où elles provenoient, & qu'elles étoient les maladies qu'il avoit eues précédemment. Il nous dit » qu'en 1751, » vers Pâques, il avoit eu une pareille ma-

» ladie, qu'après avoir été ſaigné quatre
» fois, il avoit paru une tumeur, & qu'un
» payſan en avoit fait l'ouverture avec un
» raſoir dans l'endroit des ſuſdites cicatrices,
» d'où il étoit ſorti beaucoup de pus ; que
» la plaie avoit ſuppuré pendant long-tems ;
» qu'il y avoit appliqué de l'onguent qu'on
» lui avoit donné, & que l'année ſuivante,
» à-peu-près dans le même-tems, il avoit eu
» une ſemblable oppreſſion avec fiévre, &c.
» qu'il s'étoit formé à l'endroit de ces cica-
» trices deux ou trois ouvertures qui avoient
» auſſi ſuppuré long-tems, & que depuis
» ce tems-là juſqu'au jour où il étoit entré
» en cet Hôpital, il s'étoit aſſez bien porté
» & avoit vaqué à ſes occupations ordinai-
» res. «

Comme le malade periclitoit & demandoit un prompt ſecours, on ſe détermina à lui faire l'opération de l'empyeme dans cet endroit indiqué par la nature. Conſéquemment M. Milleret, Chirurgien-Major en ſurvivance, ayant fait une inciſion longitudinale aux tégumens, le pus ſortit en abondance, ainſi que l'air, avec ſifflement ; preuve que le poumon étoit ouvert, & que l'abſcès intéreſſoit ſa ſubſtance : le pus cependant étoit épais & de bonne qualité. L'ouverture des muſcles intercoſtaux fut trouvée toute faite par le pus qui les avoit rongés : M. Milleret la jugea ſuffiſante, & panſa la plaie ſelon

ſelon l'Art. On fit des injections déterſives & vulnéraires; on réitéra les panſemens deux fois par jour, & à chaque panſement on facilitoit l'écoulement du pus, en faiſant pencher la tête & la poitrine du malade hors du lit : par cette ſituation on favoriſoit la ſortie du pus avant & après les injections. La fievre étoit violente; auſſi le malade fut-il ſaigné deux fois le jour de l'opération, autant le lendemain, & une fois chacun des deux jours ſuivans; il fut aſſez prudent, & obſerva ſtrictement le régime qu'on lui preſcrivit : les remedes internes étoient une tiſane béchique & vulnéraire, & un looch pectoral.

Quelques jours après l'opération, il ſurvint au malade du même côté un ædeme aux tégumens de l'abdomen; & cet ædeme fit un tel progrès, qu'en peu de jours il gagna non-ſeulement toute l'étendue du ventre & de la poitrine, mais encore le viſage & les extrêmités, tant ſupérieures qu'inférieures. En conſéquence de la leucophlegmacie, on prit le parti de rendre ſa tiſane apéritive, & de le purger tous les deux ou trois jours avec de la manne & du ſel de Glauber.

Le 10 Août au ſoir, comme je panſois le malade, j'apperçus un corps étranger qui ſe préſentoit à l'ouverture : je pris mes pinces à anneaux pour m'en ſaiſir, mais il m'é-

chappa. Je fis changer au malade de situation, pour voir si dans les différens mouvemens qu'il feroit, ce corps étranger ne reparoîtroit pas; mais ces précautions furent inutiles. Je me servis donc, pour le rapprocher de la plaie, d'une sonde pour la poitrine; ce qui me réussit: car à l'aide de mes pinces, je saisis ce corps étranger par une de ses extrêmités, & je le tirai hors de la poitrine. Après l'avoir examiné, je trouvai que c'étoit une portion osseuse, qui provenoit de l'exfoliation de la quatrieme ou cinquieme des vraies côtes: elle étoit de la longueur de deux pouces; son extrêmité la plus large avoit quatre lignes, la plus étroite deux lignes, sur une ligne d'épaisseur.

Depuis l'extraction de ce corps étranger, le malade fut toujours de mieux en mieux: il continua un régime très-rigoureux; il fit usage de doux purgatifs souvent répétés: en un mot, tous les accidens disparurent en peu de temps. La suppuration ayant aussi diminué par dégrés, mit bientôt le malade en état de faire usage du lait de vache, qu'il a continué jusqu'au jour qu'il sortit de l'Hôpital, c'est-à-dire le 30 Octobre dernier: l'on craignoit que la plaie ne restât fistuleuse, mais elle s'est parfaitement cicatrisée à la fin de Septembre. Le malade, avant sa sortie de l'Hôpital, respiroit aisément, ne

toussoit plus, se couchoit sur l'un & sur l'autre côté, en un mot, étoit dans son embonpoint & ses forces ordinaires.

On ne devroit pas, à strictement parler, donner le nom d'empyeme à la maladie que je viens de détailler, quoique les Auteurs aient appellé *empyeme* tout séjour contre nature de quelque liquide enfermé dans la poitrine; cependant, comme ce liquide peut être ou épanché sur le diaphragme, ou bien contenu dans une espece de kiste, de façon qu'il ne pese pas sur le diaphragme, je suis du sentiment de quelques Modernes qui croient qu'il est plus à propos de réserver ce mot d'*empyeme* pour le cas où il y a épanchement sur le diaphragme.

Le malade dont il vient d'être question dans mon Observation, nous a dit n'avoir jamais reçu de coups à la poitrine, ni fait de chutes sur cette partie : d'où il est aisé de conclure que le dépôt & la carie furent la suite d'une inflammation à la poitrine, qui s'est terminée par suppuration.



OBSERVATION très-singuliere d'une femme qui a rendu son enfant par le fondement, par M. GUILLERME, Chirurgien-Major du Régiment Royal la Marine.

L'observation que vous avez insérée dans votre Recueil périodique du mois d'Août 1756, par M. Dupuy de la Porcherie, sur l'expulsion d'un fœtus mort & corrompu dans le sein de sa mere, m'en rappelle une autre à-peu-près semblable, mais bien plus rare, & dont la guérison est encore plus surprenante.

Le 23 Fevrier 1746, la nommée Saint-Martin, femme d'un soldat au Régiment Royal la Marine, blanchisseuse & vivandiere de son état, âgée de trente-un ans, d'une constitution forte & vigoureuse, tomba de sa charette sur le pavé, d'où elle fut transportée chez elle sans connoissance. Revenue de son évanouissement, elle se plaignit de vives tranchées qui lui prenoient par intervalles, & qui furent suivies d'une perte assez abondante; la fievre survint aussi bientôt après. La sage-femme qui fut d'abord demandée, ne douta point que ce ne fût une fausse-couche; elle travailla en conséquence, mais inutilement; l'enfant ne se présenta point: ce fut dans cet état que je la

trouvai trente-ſix heures après ſa chûte. Les parties extérieures ſembloient diſpoſées à l'accouchement, néanmoins je ne pus toucher l'orifice de la matrice, ni ſentir aucun mouvement de l'enfant, ce qui me fit croire qu'il étoit mort. Je jugeai donc qu'il n'y avoit d'autres indications à ſuivre, que d'en provoquer la ſortie. Les ſaignées du bras, les lavemens émolliens carminatifs & emménagogues, les embrocations & les potions d'uſage en pareil cas furent pluſieurs fois réitérées; mais loin de procurer l'effet que j'en attendois, le contraire arriva; tous les accidens ſe calmerent, au point que la femme ne voulut plus faire aucun remede; elle ſe rétablit même ſi bien en apparence, que le mois d'Avril ſuivant elle entra en campagne, & y remplit tous les exercices durs & pénibles de ſon état.

Du moment de ſa chûte elle ne reſſentit plus aucuns mouvemens de la part de ſon enfant, ſon ventre diminua de groſſeur, elle y éprouvoit quelquefois des douleurs toujours ſuivies de perte; mais ſi peu conſidérable, qu'elle ne s'en plaignit jamais. Ce ne fut que vers la fin de Septembre de la même année, que ces douleurs devinrent violentes & continuelles, que le ventre ſe tendit, fut douloureux au toucher, que la fievre s'alluma avec force. Peu de jours après tous ces accidens, il ſe joignit une

diarrhée, dont les déjections étoient d'une odeur si insupportable, *qu'on fut obligé de faire éloigner du camp la tente de cette pauvre misérable, qui infectoit les environs*: en peu de jours elle fut dans un état déplorable; les saignées, les fomentations, les potions ne furent point négligées.

Le Régiment étoit campé tout près de Tongres, où se trouvoit pour lors M. de la Martiniere, que je consultai, ainsi que plusieurs de mes confreres. Il étoit très-vraisemblable que tous ces fâcheux symptômes étoient produits par la corruption de l'enfant mort depuis la chute de la mere; cependant on n'osa rien entreprendre pour en faire l'extraction; l'état en tout si misérable de cette femme, sa position dans un camp où l'on pouvoit se trouver forcé d'un moment à l'autre de l'abandonner; toutes ces circonstances entrerent & durent entrer pour beaucoup dans le parti qu'on a pris de la laisser aux seules ressources, & souvent si puissantes, de la nature.

En effet, elle en préparoit une que j'aurois peut-être pu prévoir, si j'avois examiné avec attention les matieres des déjections; car la nuit du cinq au six Octobre, son mari vint m'avertir que sa femme rendoit son enfant par le fondement; je m'y transportai tout de suite, & je trouvai une main & un bras déjà dehors tout déchar-

nés & pourris; la tête étoit au paſſage également putréfiée; les autres extrêmités & le tronc ſuivirent de près la même route, aidés par de petits lavemens huileux que je changeai enſuite en vulnéraires & déterſifs. A meſure que ſortoient toutes ces humeurs, qui répandoient une odeur cadavéreuſe inſoutenable, la malade ſe ſentoit ſoulagée; tous les accidens ſe calmerent, & quoiqu'elle fût mourante de foibleſſe, on la voyoit renaître de jour en jour. Quelques minoratifs dans la ſuite, un régime reſtaurant la remirent en peu de tems; il ne lui reſtoit qu'une incommodité, qui étoit de ne pouvoir ſe redreſſer. Elle étoit obligée de marcher avec un bâton, le corps tout courbé. Si j'avois donné toute l'attention que je devois à cette pénible ſituation, il eſt vraiſemblable que j'en aurois trouvé la cauſe; j'aurois pu en délivrer la malade & dévancer ſa guériſon: c'étoit l'os de la mâchoire inférieure qui, placé dans le rectum déſavantageuſement, occupant trop de volume dans ſon entier pour ſa ſortie, ne fut expulſé que trois mois après, ſéparé en deux. Ce fut-là la fin de tous les maux de la malade, qui ſe redreſſa inſenſiblement, reprit toutes ſes forces & ſon embonpoint ordinaire, fit la campagne ſuivante & celle d'après ſans ſentir aucunes incommodités; elle vient de faire celle de Minorque, & continue toujours au Régi-

ment ſes mêmes travaux, ſe portant à merveille.

Je fis part de cette obſervation, dans le tems, à M. de la Martiniere & à M. Morand; & leur envoyai des oſſelets de l'enfant, que j'ai conſervés. Ils montrent par leur conſiſtance & leur grandeur, qu'il n'avoit que cinq mois lorſqu'il eſt mort, terme à-peu-près de la groſſeſſe, au tems de la chute de la mere.

OBSERVATION

Sur un abſcès à la cuiſſe, à l'ouverture duquel eſt ſorti une épingle, d'un pouce deux lignes, & incruſtée du côté de ſa pointe, par M. DURAND, Chirurgien-Major de la Morliere, à Arras.

Le 28 Décembre 1756, je viſitai un jeune homme de cette ville, âgé de ſeize ans, & d'un tempérament ſec. Je trouvai le pied, la jambe, & toute la partie ſupérieure & inférieure de la cuiſſe droite œdémateuſe. Il y avoit une tumeur conſidérable dans la face interne, commençant à la partie moyenne, & ne faiſant qu'un tout avec la glande inguinale. Je remarquai que cette tumeur étoit ſans rougeur ni fluctuation, ce qui m'engagea à porter mes recherches ſur la face ex-

terne, où je remarquai une petite tumeur ſans inflammation. Je reconnus de la fluctuation, quoique profonde. Je me déterminai à y appliquer des cataplaſmes émolliens & maturatifs ; quelques jours après je fis uſage de l'emplâtre de diachilum gommé, avec un peu de ſuppuratif dans ſon milieu. Les grandes douleurs que ce jeune homme ſouffroit depuis trois ans, tantôt à la cuiſſe, tantôt à la jambe, jointes aux différens petits abſcès qui lui étoient ſurvenus en ſes parties; & nombre de remedes que l'on avoit employés, tant intérieurement qu'extérieurement, en vue de rétablir le ton des vaiſſeaux & de donner de la fluidité à la lymphe, ayant été ſans ſuccès, me firent ſoupçonner une carie au fémur, & ayant reconnu que le pus étoit ramaſſé en plus grande quantité dans la face externe & moyenne de cette cuiſſe, le 31 du même mois, accompagné de M. Roux, Chirurgien-Major du Régiment d'Aubigné Dragons, nous réſolumes l'opération.

Je fis à la face externe une inciſion perpendiculaire, de la longueur de cinq travers de doigt. Il en ſortit beaucoup de pus fétide & fort épais. J'ai reconnu dans la pratique la néceſſité de ſonder ces ſortes d'abſcès avec le doigt indice, pour mieux découvrir ce qui s'y paſſe. Quoique le fémur fût recouvert de ſon perioſte, je ne laiſſai

pas que de ſentir ſous le corps des muſcles, dans la face interne, le long du trajet de l'artere crural, un corps étranger que je tirai en l'amenant au-dehors. Je dis à M. Roux & à M. Boucherau, ſon aide, que je tenois un corps étranger, que je croyois que c'étoit un eſquille. Quelle fut notre ſurpriſe lorſque nous vîmes que c'étoit une épingle de fer de quatorze lignes de longueur; la tête de cette épingle & deux lignes de ſon corps ſont découvertes & noires. Elle eſt toute incruſtée de pierre dans le reſte juſqu'à la pointe, où l'incruſtation pierreuſe eſt beaucoup plus conſidérable, ayant près de deux lignes d'épaiſſeur. Cette enveloppe pierreuſe n'eſt pas unie, mais rabotteuſe & parſemée de mamelons à faſcettes qui s'élevent les unes ſur les autres. Sa couleur eſt d'un jaune terne. Ce jeune homme ne ſe ſouvient point de s'être enfoncé ni d'avoir avalé cette épingle, qui ne peut cependant avoir été portée dans cet endroit qu'après avoir été avalée & ayant parcouru le canal inteſtinal juſqu'à l'iléon, où elle s'eſt arrêtée dans la circonvolution que cet inteſtin fait du côté ce l'aîne droite. Là ayant percé l'inteſtin, elle ſe ſera gliſſée dans l'aîne & dans la cuiſſe, où elle a occaſionné il y a dix-huit mois des douleurs très-vives dans la jambe & le pied; ce qui ne doit point ſurprendre, en faiſant attention que cette épingle ne de-

voit pas encore être incruſtée, & que dans les moindres mouvemens elle changeoit de ſituation & piquoit les parties nerveuſes.

Cette obſervation prouve bien que les corps étrangers peuvent ſéjourner long-tems ſans occaſionner du pus dans l'endroit même de leur ſéjour, quoiqu'ils en cauſent dans des parties éloignées, ce qui ſouvent en impoſe ſur la pratique (*a*). On pourroit cependant tirer le diagnoſtic de ces ſortes de dépôts par les ſignes patognomoniques, quand il y a une grande douleur dans un membre au moindre mouvement que le malade fait, quand il ſe plaint de quelque choſe qui le pique à l'intérieur, ſans qu'il ſente la chaleur & les pulſations lancinantes dont les malades ſe plaignent dans les abſcès chauds. Ne ſeroit-on pas, dis-je, autoriſé ſur de pareils ſignes à faire l'opération dès que l'on y ſentiroit un peu de fluctuation, ſoit avec l'inſtrument tranchant, ou avec le cautere potentiel?

(*a*) Ces réflexions nous paroiſſent fort bonnes & fort juſtes, & nous croyons qu'il eſt eſſentiel d'y faire attention.



EXTRAITS, Précis & Annonces d'Obſervations & de Remedes.

Sur quatre conduits urinaires, par M. DEVILLIERS, Greffier de M. le premier Chirurgien du Roi au Mans, & Correſpondant de l'Académie Royale de Chirurgie.

M. Griffaton, Curé de la Paroiſſe de Gourdaine au Mans, incommodé dès ſon bas âge de la gravelle, ayant eu pluſieurs & graves attaques en différens tems, il en eut enfin une accompagnée d'une rétention d'urine dont il mourut âgé de ſoixante & dix ans, malgré tous les remedes uſités en pareil cas. A l'ouverture de ſon cadavre, parvenu aux reins, l'on trouva à chaque rein deux ureteres bien diſtincts les uns des autres, partant du baſſinet de chaque rein & allant ſe rendre à la veſſie; tous ces quatre ureteres remplis de pierres, ainſi que les baſſinets; delà la ſuppreſſion d'urine : ce qui devoit ſauver M. Griffaton, concourut à ſa mort.

Sur des vers ſanguins, par M. BARATTE, Chirurgien à Aumale.

Les vers ſanguins ſont encore pour bien des gens un paradoxe. On les obſerve ſi ra-

rement, & ces obſervations ſont ſi peu répandues, que bien des gens s'imaginent être en droit de nier le fait préciſément parce qu'il eſt extraordinaire. Cependant leur exiſtence ne doit pas être un problême. Je fus appellé le 8 Juin 1752, pour ſaigner au bras M. Sauvé de Rivry, Directeur des Poſtes d'Aumale; le ſang jaillit d'abord avec l'impétuoſité ordinaire, après deux ou trois cuillerées de ce liquide, le jet s'arrêta ſubitement. J'apperçus au milieu de la ponction un corps rouge ſaillant de deux lignes, qui me parut avoir quelque mouvement progreſſif qui le faiſoit avancer au-dehors. Je le tirai avec les ongles, & le ſang reprit ſon cours. C'étoit une portion d'un ſtrongle, pointue par une extrêmité, groſſe comme un tuyau de plume par l'autre, longue d'un pouce environ & fort rouge. Je l'ai fait voir à M. Marteau, Médecin de notre Ville; M. Vrayet Médecin d'Abbeville, à qui j'ai eu occaſion d'en parler, m'a aſſuré avoir vu un ver de cette eſpece, qu'il avoit envoyé à M. Andry, Médecin de la Faculté de Paris.

Sur une mort ſubite, occaſionnée par la rupture d'un vaiſſeau, arrivée le 6 Mars 1756, par M. HENRY, Chirurgien à Auxerre.

Des affaires preſſantes ayant obligé le

nommé Charles Paſſera, Sergent de Bourgeoiſie de la Ville de Dijon, de ſe tranſporter à Auxerre, il profita de la Brouette du Courrier pour faire le voyage plus promptement.

Les ſecouſſes réitérées de cette voiture firent une telle commotion dans les vaiſſeaux du cerveau de cet homme, qu'il ſentit une douleur de tête des plus vives. Le Courier eut beau l'engager de reſter à la plus proche auberge, qui n'étoit alors éloignée que de dix lieues, il ne voulut point l'écouter & il arriva avec lui à Auxerre.

Les douleurs de tête qui n'avoient fait qu'augmenter pendant le reſte du voyage, obligerent notre malade à ſe mettre au lit. Dès qu'il fut couché, on lui donna un bouillon qu'il vomit ſur le champ; on lui fit prendre du thé, qu'il rejetta de même. Enfin il demanda qu'on le laiſſât tranquille, eſpérant que le ſommeil pourroit le guérir. On y conſentit juſqu'à l'heure du coucher, & enſuite on lui propoſa de prendre quelque nourriture qu'il refuſa. Le lendemain matin, comme on alloit le voir, on le trouva ſans connoiſſance; ce qui engagea à courir chez moi pour lui donner quelque ſecours. Je lui trouvai le pouls plein & embarraſſé, le teint livide & tous les vaiſſeaux jugulaires & de la face gonflés, avec des mouvemens convulſifs dans la mâchoire inférieure &

dans les bras. Le Médecin qui y fut appellé ordonna une saignée du pied, que je fis sur le champ. Deux heures après, de l'avis du même Médecin, il fut saigné de la jugulaire. Quelque copieuses qu'ayent été ces deux saignees, elles ne lui procurerent aucun soulagement; il mourut à trois heures après midi. Je demandai, pour m'assurer de la cause de sa mort, l'ouverture du cadavre, qui fut faite le lendemain à huit heures du matin, en présence de Messieurs Milot, Médecin du malade, & Gendroi mon confrere : le bas-ventre ni la poitrine ne nous découvrirent rien sur la cause de sa mort; mais à l'ouverture de la tête (que j'examinai avant exactement pour savoir si elle n'avoit point reçu quelques coups, & à laquelle je n'ai apperçu aucune contusion) nous trouvâmes au moins trois palettes d'un sang en partie liquide & en partie coagulé; cet epanchement étoit situé sur la pie-mere, du côté gauche, & suivoit toutes les enfractuosités du cerveau. La curiosité qui me piquoit de voir d'où venoit l'épanchement, me fit enlever tout l'hémisphere du cerveau du même côté, dans lequel nous découvrîmes un caillot très-dur, de la grosseur d'un œuf de poule d'inde, dont la base étoit posée sur la tente du cervelet, & la pointe entroit assez avant dans la propre substance du cerveau : la noirceur de ce sang m'a fait soupçonner

qu'il venoit d'une veine voiſine de la tente du cervelet, qui n'ayant pu ſe décharger dans les jugulaires avec autant de promptitude que les cahos qui ſurvenoient à la voiture l'exigeoient, s'étoit rompue & avoit formé cet épanchement. Ce doit être, ce me ſemble, un avertiſſement pour toutes les perſonnes ſanguines, de ne point s'expoſer à voyager dans de pareilles voitures.

Sur un vieillard de quatre vingt-ſeize ans, auſſi luxurieux qu'un homme de vingt ans, par M. BEHR, premier Médecin du Comte de Waldenburg, réſidant à Strasbourg.

On voit ordinairement l'amour s'éteindre avec l'âge. Le feu des paſſions qui nourrit l'ame & la ſoutient, deſſeche le corps & l'énerve, & tarit en lui la ſource de cette ſeve ſurabondante qui donne la fleur à la jeuneſſe, le fruit à l'âge viril, & qui accable le vieillard de regrets & de déſirs. Telle eſt la marche ordinaire de la nature: elle ſe plaît cependant quelquefois à enfreindre ſes propres loix; elle donne dans des écarts ſinguliers: elle forme des tempéramens athlétiques, des vrais corps de fer, des hommes en un mot qui ſont toujours jeunes, quoiqu'ils portent à l'extérieur tous les caracteres de la vieilleſſe & de la cadu-

cité. L'exemple ſuivant en eſt une preuve complette.

Un homme du peuple, d'une ſtature médiocre, d'un tempérament colérique, accoutumé à une vie dure & pénible, âgé de quatre-vingt-ſeize ans, a épouſé depuis trois ans une femme qui n'en a que quatre-vingt-treize; juſqu'au jour de ſon mariage, ſa tranquille moitié a conſervé ſoigneuſement ſa virginité. Une poſſeſſion ſi bien ménagée renouvelle ſans doute les déſirs de ce vieux Titan, qui, plus puiſſant & plus heureux que ce Dieu, remplit trois fois par nuit les devoirs du mariage auſſi vigoureuſement que le pourroit faire l'homme le plus robuſte & le plus voluptueux. Je ſuis ſûr, autant qu'on peut l'être, de la vérité de ce fait. Ce qui me ſurprend le plus, c'eſt que depuis trois ans que cet exercice dure, preſque toutes les nuits, ce vieux athlete n'a éprouvé aucune altération ſenſible dans ſa ſanté.

Effet de l'huile de noix & du vin d'Alicante contre le ver ſolitaire, par M. PASSERAT DE LA CHAPELLE, Médecin des Armées du Roi, à Châtillon de Michaille.

Les vermifuges ſont peut-être de tous les remedes de la Médecine ceux qui ſont en plus grand nombre; mais ce ſont en même

tems ceux dont l'ufage eft le moins fidele. Les mercuriaux, les amers, les acides, les huileux, les aromatiques, les fpiritueux tendent auffi au même but ; néanmoins on voit tous les jours les vers réfifter à toutes les forces de l'art. Parmi les différentes efpeces de vers il n'en eft pas qui foit fi difficile à combattre que le ver plat, qu'on appelle folitaire. On doit donc avoir une obligation entiere à ceux qui veulent bien nous communiquer les fuccès qu'ils ont éprouvés à cet égard. M. Pafferat de la Chapelle a mis en ufage un mêlange de vin d'Alicante & d'huile de noix, dont il a tiré un très-grand avantage dans le traitement de cette efpece d'infecte. Entre les différentes épreuves qu'il a faites de ce remede, il cite fur-tout l'exemple d'un homme de confidération, âgé de trente-fept ans, qui, après avoir rendu à plufieurs reprifes des portions de ce ver, après avoir effayé de tous les remedes imaginables fans aucun fuccès, a été enfin radicalement guéri en prenant à jeun cinq onces d'huile de noix, & deux heures & demie après, quatre onces de vin d'Alicante ; le malade a continué ce remede pendant quinze jours. Le ver eft tombé en diffolution & eft forti par l'anus en différentes portions.

Une femme du commun, âgée de 22 ans, attaquée du ver folitaire, fit ufage inutilement pendant long-temps des poudres

vermifuges. M. Passerat de la Chapelle fut consulté ; il lui prescrivit le même remede que ci-dessus, qu'elle prit pendant douze jours ; elle rendit trois vers longs ordinaires, & le ver solitaire en peloton, composé de plusieurs morceaux déjà séparés. Ces deux cures sont frappantes, & méritent que l'on fasse d'autres tentatives à ce sujet. Au reste, nous pensons que ce mêlange est combiné avec intelligence, quoiqu'il paroisse fort simple, & que ces deux vermifuges peuvent se servir de correctifs mutuellement, & par-là devenir beaucoup plus efficaces que s'ils étoient donnés séparément dans des cas différents.

Moyen sûr d'appaiser & de diminuer sans aucun danger la violence des douleurs de la goutte, par M. FUUN, Docteur en Médecine à Harlem.

Une pratique de trente-six ans m'a fourni plus d'une fois la triste occasion d'être témoin des effets terribles de la goutte. L'opinion que l'on a qu'elle est au-dessus des forces de l'art, m'a animé à chercher avec plus de zele & d'ardeur quelque remede qu'on pût opposer avec succès aux douleurs que cause cette cruelle maladie. Je connois trop bien la force des préjugés, pour oser me flatter d'avoir trouvé les moyens de déraciner ce vice de la lymphe ; mais je crois que

je puis aſſurer ſans préſomption, que j'ai du moins imaginé un remede qui peut appaiſer les tourments de la goute, & rendre ſes accès & moins fréquents & moins violents. Le tout conſiſte dans une décoction & un baume, dont voici la préparation.

R. Polypod.
Hermodact.
Rad. Bardan.
Salſap. ana unc. iiij.
Raſ. lign. ſanct. unc. ij.

Coupez le tout enſemble bien fin, jettez-y neuf pintes d'eau & trois pintes de vin blanc, laiſſez repoſer pendant une nuit: faites bouillir ce mêlange pendant trois heures, & quand il ſera refroidi, paſſez-le par un tamis. Jettez encore ſur le marc ſix pintes d'eau & deux pintes de vin; faites-le bouillir juſqu'à diminution d'un tiers, & ajoutez enſuite la liqueur à celle que vous avez tirée de la premiere opération & la conſervez en bouteilles. On doit s'en ſervir tous les jours, & s'il ſe peut, en faire ſon unique boiſſon; s'abſtenir pendant ce tems-là de l'uſage du vin, des acides, du fruit, & ſuivre un régime convenable. Pour faire le baume de vie.

R. Therebent. unc. iij.
Sal. tart. unc. j & ſemis.
Sapon. venet. unc. ij.
Aq. pluv. pint. j. & ſemis.

On fait diſſoudre le ſel de tartre dans la quantité d'eau preſcrite que l'on a premiérement fait chauffer : on y mêle enſuite l'huile de térébenthine, puis le ſavon, après l'avoir ſéché & broyé bien fin ; on remue bien le tout juſqu'à ce qu'on voie une pellicule s'élever au-deſſus ; on met alors le tout dans une bouteille, & on y ajoute

Sp. matric.
vel Junip. unc. ij.

Il ne faut pas négliger de bien ſecouer la bouteille toutes les fois que l'on veut s'en ſervir.

Ce baume eſt auſſi très-utile dans toutes ſortes de douleurs de rhumatiſmes, d'entorſes & de contuſions. On peut en frotter la partie affligée deux ou trois fois par jour : il ne faut pas s'en tenir au baume appliqué extérieurement ; il pourroit bien diſſiper la douleur, mais le malade auroit de fâcheuſes ſuites a redouter ; il faut, dès auſſi-tôt qu'on ſent quelque attaque de goutte, recourir à la décoction, & en prendre au moins une bouteille ou deux par jour, & une purgation après l'entier rétabliſſement. On peut ſe contenter d'employer le baume dans les douleurs d'un rhumatiſme accidentel produit par le froid, ou par quelqu'autre cauſe extérieure.

EXTRAIT d'une These soutenue aux Ecoles de Médecine de Paris le 27 Janvier de cette année, sous la présidence de M. DE S. LEGER, *par M. GIRARD DE VILLARS, Docteur en Médecine, Associé au College Royal des Médecins de la Rochelle, & Bachelier de la Faculté de Médecine de Paris.*

SI L'IRRITABILITÉ DÉPEND DES NERFS COMME LA SENSIBILITÉ ?

Depuis Hippocrate jusqu'à nous, on a été d'accord sur la sensibilité de presque toutes les parties du corps humain : M. le Baron de Haller a osé le premier se frayer une route nouvelle, qui tendoit à renverser presque tous les fondements de l'économie animale. La réputation si justement méritée de ce Savant, le nombre infini d'animaux qu'il a sacrifiés à ces épreuves, les personnages illustres qui ont renouvellé avec quelque succès les expériences de ce grand homme, sont depuis long-tems des motifs assez puissants pour balancer les suffrages de tous les Médecins de l'Europe. Ce nouveau sentiment n'auroit sans doute éprouvé aucunes contradictions, s'il eût été parfaitement d'accord avec les observations ; mais plusieurs

Médecins illuſtres l'ont déjà vivement attaqué, &, ſi nous oſions le dire, il paroît qu'ils l'ont victorieuſement combattu. M. Girard de Villars a ſuivi avec diſtinction les traces de ceux qui l'ont précédé, & il a porté à ce nouveau ſyſtême des coups d'autant plus forts, qu'il s'eſt preſque toujours ſervi d'armes égales à celles de M. Haller, qu'il a toujours oppoſé expérience à expérience, en un mot, qu'il a laiſſé la nature ſe décider en ſa faveur. M. Girard a ſenti l'importance de ſes nouvelles tentatives, & leur a donné toute l'authenticité néceſſaire pour qu'on ne pût pas raiſonnablement refuſer d'y ajouter foi. M. Ferrein, notre illuſtre Confrere, & un des plus grands Anatomiſtes de notre ſiecle, a vu la plupart de ces expériences, & en a même répété quelques-unes : MM. Gervaiſe & Lavirotte, Médecins de la Faculté de Paris, dont on connoît les lumieres & l'intégrité, ſe ſont fait un plaiſir d'y aſſiſter, & ſont prêts à rendre témoignage à la vérité. Parmi pluſieurs autres perſonnes ſous les yeux deſquelles M. Girard a fait ſes expériences, celle dont le ſuffrage doit le plus le flatter, eſt M. Ramſpeck, Profeſſeur d'Anatomie à Baſle & Eleve de M. de Haller. Cet illuſtre Médecin a été obligé d'avouer qu'il ne voyoit pas en France ce qu'il avoit vu en Suiſſe, & qu'il s'en falloit

beaucoup qu'il fût encore autant prévenu en faveur du ſentiment de ſon Maître.

Voici à quoi ſe borne le réſultat des expériences de M. Girard.

Les tendons ſont ſenſibles ; ce ſentiment eſt beaucoup plus marqué dans les tendons recouverts de leurs membranes, que dans tous ceux qui ſont à nud. Les aponévroſes ont un ſentiment plus vif que les tendons. Il en eſt de même du périoſte & du péricrâne : on peut s'en aſſurer ſur la membrane blanche & luiſante du crotaphite, qui eſt produite par le feuillet extérieur du péricrâne. M. Girard n'a rien de démontré ſur la plévre, le médiaſtin, le péricarde, le péritoine, & tous les viſceres qui tirent leur membrane du péritoine ; au reſte cette matiere a été miſe hors de doute par les ingénieuſes expériences de M. Lorry (*a*), qui ont démontré la ſenſibilité de toutes ces parties. Le foie, la rate, les reins, irrités avec des corroſifs, donnent quelquefois des marques d'une grande ſenſibilité. La même choſe arrive ſur la véſicule du fiel, ſur le pancréas & les urteres, mais moins conſtamment ; l'irritation ſimple méchanique cauſe rarement de la douleur à ces parties. Les plus ſenſibles de toutes les glandes ſont les ſalivaires, & ſur-tout les parotides ; les arteres le ſont

(*a*) Voyez les Journaux de Médecine de Novembre, de Décembre 1756, & de Janvier 1757.

quelquefois, les veines plus rarement : rien de positif sur la membrane arachnoïde & sur la pie-mere ; point de sentiment dans la substance corticale & médullaire du cerveau, du moins jusqu'à une certaine profondeur. La moëlle allongée & celle de l'épine sont douées d'une sensibilité exquise ; la dure-mere est immobile, mais très-sensible. M. Girard regarde avec tous les Médecins les nerfs comme les organes du sentiment. La peau, selon notre Auteur, est d'une très-grande sensibilité ; mais cela n'est pas toujours de même. Beaucoup de sentiment dans l'estomac & les intestins. Le corps de la vessie urinaire est sensible ; sa tunique inférieure l'est encore plus : il en est de même de la matrice & de l'urétre. La prostate n'a presque pas de sentiment ; les testicules en ont beaucoup. Tous les muscles sont sensibles, le diaphragme, & par conséquent le cœur. M. Girard s'est servi, pour faire ses expériences, du scalpel, des pinces & des irritans chymiques, de l'effet desquels il conseille avec raison de se défier, parce qu'ils resserrent les fibres & enfantent des phénomenes qui en imposent sous l'apparence d'irritabilité, en produisant une contraction forcée.

M. de Villars au reste regarde les parties sensibles comme plus ou moins irritables : il pense que cette qualité existe dans les vaif-

ſeaux les plus petits d'un animal vivant, & qu'elle eſt néceſſaire pour affiner & diviſer les humeurs.

M. Girard diſtingue quatre mouvemens dans l'animal; l'un tonique, l'autre élaſtique, le troiſieme muſculaire, & le dernier le mouvement d'irritabilité. Nous ne le ſuivrons pas dans tous ces détails qui ſont très-curieux, & qui méritent d'être puiſés à la ſource même : tout ce que nous dirons, c'eſt qu'il nous ſemble qu'il n'accorde l'irritabilité qu'à la ſeule fibre muſculaire. Voici ce qu'on peut déduire des expériences de notre Auteur.

1° Qu'il eſt preſqu'impoſſible de déterminer au juſte les dégrés de ſenſibilité de chaque partie. 2° Que les bleſſures des tendons ſont très-dangereuſes, & quelquefois mortelles. 3° Qu'il en eſt de même des ligamens des aponévroſes. 4° Qu'on doit rapporter au périoſte les douleurs qui paroiſſent répondre aux os, comme dans les exoſtoſes. 5° Qu'il faut ſe hâter de dégager la dure-mere dans les cas où il y a quelque corps étranger qui fait une impreſſion ſur elle. 6° Que les nerfs ſont les organes de la ſenſibilité. 7° Que la contraction & la ſenſibilité ne ſont pas toujours proportionnées à la quantité des nerfs. 8° Que la ſenſibilité de certaines parties paroît dépendre plutôt de leur ſtructure particuliere, que de la préſence des

nerfs qui s'y trouvent : on peut prendre pour exemple les tendons. 9° Que les mouvemens involontaires & ſpontanés ſuppoſent une irritation antérieure, quelle que ſoit la diſpoſition au mouvement dont jouiſſe la partie. 10° Qu'on voit plus ſouvent des marques de ſenſibilité dans une partie, que des preuves d'irritabilité. 11° Que les nerfs éprouvent d'abord l'action des irritans, & la tranſmettent enſuite aux fibres muſculaires. Quand on lie ou qu'on coupe les nerfs qui vont ſe diſtribuer à quelque organe, le ſentiment & le mouvement n'y ſubſiſtent plus. M. Girard a donc raiſon de conclure que l'irritabilité dépend des nerfs, comme la ſenſibilité.

Nota. Nous avons reçu pluſieurs Mémoires aſſez bien faits ſur la Senſibilité, dont il nous eſt impoſſible de faire part au Public, à moins qu'ils ne contiennent quelque choſe de nouveau ; nous ſatisferons en cela un grand nombre de perſonnes qui nous ont fait l'honneur de nous écrire que cette matiere étoit ſuffiſamment diſcutée.



OBSERVATIONS
MÉTÉOROLOGIQUES.

FEVRIER 1757.

Jours du mois.	*Thermometre.*			*Barometre.*			*Vents.*	*Etat du ciel.*
	A 6 h. du matin.	*A midi.*	*A 10 h. du soir.*	*pouces.*	*lignes.*	*parties.*		
1	0 2	0 1	0 2	28 28	0 1	0 0	N. foible.	Serein le mat.; nuageux à 10 h.
2	0 4	0 1	0 4½	28 28	3 2	0 0	*Idem*, fort.	Serein.
3	0 6	0 2	0 3½	28	1	0	*Idem.*	Nuageux.
4	0 4½	0 3	0 5	27 27	0 1	½ 0	N. N-E. foible.	Couvert le matin; serein à 5 h. du soir.
5	0 4½	0¼	0½	28 27	0 11	0 0	S-E. médiocre.	Couvert; petite pluie à 6h. du soir.
6	0	3	5	27 27	11 10	0 ½	*Idem*, fort.	*Idem*, pluie fine tout le jour.
7	5	8	5	27 27	10 9	0 0	S-O. médioc.; fort à 9 h. du matin.	*Idem*, pluie médioc. le matin; serein à 5 h. du soir.
8	5	8	7	27 27	9 9	0 ½	*Idem.*	Nuageux le matin. Pluie méd. le soir.

Jours du mois.	Thermometre.			Barometre.			Vents.	Etat du ciel.
	A 6 h. du matin.	A midi.	A 10 h. du soir.	pouces.	lignes.	parties.		
9	3 ½	5	1	28	0	0	O. médiocre.	Nuageux matin & le soir ; couvert à midi.
				28	2	½		
10	1	4½	2½	28	2	½	*Idem.*	*Idem*, bruine le mat.
				28	3	0		
11	0	3	0½	28	3	0	N-E. médiocre.	Serein le matin & la nuit. Nuageux à mid.
				28	3	½		
12	0 2	1½	0	28	4	0	N. médiocre.	Serein.
				28	6	0		
13	0 1½	4	4	28	6	0	O. *idem.*	Nuageux.
				28	4	0		
14	2	5½	5	28	4	0	O. le matin; O. N-O. à 10 h. fort.	Brum. médioc. Bruine le soir.
				28	2	½		
15	3	4	3	28	3	0	Du O. au N.	Serein le mat. Couvert à 9 h. Bruine le soir.
				28	5	¾		
16	3	5½	4½	28	6	0	N. au N-O. foible.	Serein le mat. Couvert à 9 h.
				28	7	0		
17	3	5	5	28	7	0	N-O. foible.	Couvert épais.
18	2½	7	3	28	7	0	Du O. au S-E. médiocre.	Nuageux.
				28	6	0		
19	0	6	3	28	5	⅓	Du S. S-E. au S. S-O. médiocre.	Serein.
				28	4	0		
20	0½	7	3	28	4	0	*Idem.*	*Idem.*
				28	3	½		

Jours du mois.	*Thermometre.*			*Barometre.*			*Vents.*	*Etat du ciel.*
	A 6 h. du matin.	*A midi*	*A 10 h. du soir.*	*pouces.*	*lignes.*	*parties.*		
21	2	7	4	28 28	3 4	$\frac{1}{2}$ 0	Du S-O. au S. S-O. foible.	Couvert le matin. Nuageux à midi. Serein à 3 h. du soir.
22	0	7	5 $\frac{1}{2}$	28 28	4 5	$\frac{2}{3}$ 0	Du S. au S-O. *id*	Pluie petite la nuit. Brouillard épais le mat. Couvert à midi.
23	3 $\frac{1}{2}$	9 $\frac{1}{2}$	4 $\frac{1}{2}$	28 28	4 2	0 $\frac{3}{4}$	Du S-E. au S. S-O. *idem.*	Nuageux.
24	1 $\frac{1}{2}$	9	5 $\frac{1}{2}$	28 28	2 2	$\frac{1}{4}$ $\frac{2}{3}$	Du S-E. au S-O. fort par intervalles.	*Idem.*
25	4 $\frac{1}{2}$	10	8 $\frac{1}{2}$	28 28	2 2	$\frac{1}{2}$ 0	*Idem.*	Couvert le matin. Nuageux à 4 h. du soir.
26	8	11 $\frac{1}{2}$	9	28 28	3 2	0 0	S. S-O. fort.	Couvert le matin. Nuageux à midi.
27	6	9	4	28 28	3 6	$\frac{1}{5}$ $\frac{1}{4}$	S-O. au N-O. fort.	Nuageux.
28	2	7 $\frac{1}{2}$	5	27 28	7 6	$\frac{1}{2}$ $\frac{1}{2}$	Du N-O. au S-O. *id.*	Serein le matin. Couvert à midi. Petite pluie le soir.

Le thermometre ne s'est élévé pendant ce mois que de 11 $\frac{1}{2}$ degrés au-dessus du terme de la congélation, & il n'a descendu que 6 degrés au-dessous : la différence entre ces deux termes est de 17 $\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande élévation du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 7 $\frac{2}{2}$ lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces 9 lignes : la différence entre ces deux termes est de 10 $\frac{1}{2}$ lignes.

Le vent a soufflé 4 fois du N.
2 fois du N. vers l'E.
1 fois du S.
7 fois du S. vers l'E.
7 fois du S. vers l'O.
6 fois du O.
2 fois du N. vers l'O.

Il y a eu 4 jours de tems serein.
9 jours de tems couvert.
15 jours de tems nuageux.

De ces 24 jours couverts ou nuageux, il y en a eu 8 de pluie ou de bruine, & 1 de brouillard épais.

Il y a eu 12 jours de gelée.

Les hygrometres ont marqué de la sécheresse au commencement & à la fin du mois.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Fevrier 1757.

Le commencement de ce mois a été marqué par la fin des coliques bilieuses dont nous avons parlé dans le Journal dernier ; elles ont été plus rares & moins opiniâtres : le traitement en a été le même que celui du mois précédent. On a observé aussi beaucoup de

maux de gorge, des ambarras dans la déglutition, & des especes de fluxions catharrales sur toutes les glandes voisines de la bouche & du col. Le plus grand nombre étoit combattu avec succès par des diaphorétiques doux & par une diete convenable : quelques-uns de ces maux cependant se sont présentés comme des esquinancies, accompagnées d'étranglemens nerveux, avec tout l'appareil de l'inflammation. Les saignées du bras & du pied multipliés, les boissons abondantes, les anti-spasmodiques, & les lavemens calmoient & détruisoient la source du mal. Les fiévres putrides ont eu leur cours & leur traitement ordinaires. Il y a eu peu de pleurésies, beaucoup de fausses péripneumonies qui cédoient pour la plupart aux émétiques, aux lavemens, aux purgatifs, souvent répétés & précédés d'une ou deux saignées, selon les circonstances. Nous avons eu l'occasion de traiter quelques-unes de ces maladies qui se trouvoient compliquées avec une espece d'éruption miliaire pourprée; c'étoit une partie de la matiere âcre des premieres voies qui étoit transportée à la peau, de la même façon qu'elle se portoit à la poitrine; les saignées, les lavemens, les purgatifs répétés, les apossêmes légérement amers & apéritifs les faisoient disparoître : il restoit une toux dont on se rendoit maître par le moyen des absorbans, & des stomachiques unis aux purgatifs.



RECUEIL

RECUEIL PÉRIODIQUE
D'OBSERVATIONS
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

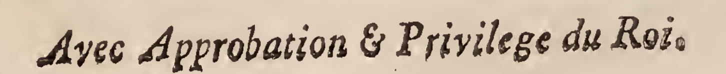
MAI 1757.

TOME VI.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Auguſtins.



Avec Approbation & Privilege du Roi.



RECUEIL PÉRIODIQUE D'OBSERVATIONS DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

RÉFLEXIONS sur la gangrene extérieure & sur la génération des vers dans les fiévres putrides-malignes, par M. BOUCHER, Médecin à Lille en Flandres.

LA gangrene qui se manifeste dans les fiévres putrides malignes, est regardée assez communément comme un symptôme mortel, parce qu'elle annonce que la masse générale des humeurs est considérablement dégénérée, & qu'il y a un ébranlement ou un dépérissement marqué dans le ton des solides, & parce que la gangrene extérieure est assez souvent le prélude ou le signal de celle qui se forme dans les viscéres. Dans ce der-

nier cas, l'affaiſſement du malade, ſon teint livide & cadavéreux, l'abattement exceſſif de ſon pouls, &c. annoncent une mort inévitable & prochaine.

La gangrene extérieure dans la fiévre maligne n'eſt pas toujours ſuſceptible d'un ſi fâcheux pronoſtic : il eſt des cas où la nature, ſecondée à propos par les ſecours de l'art, vient à bout de marquer des bornes à ſon progrès, & d'opérer la ſéparation de la partie gangrénée ; il en eſt de même où la gangrene eſt critique & viſiblement ſalutaire, tant par elle-même, que par ſes ſuites. On doit juger qu'elle eſt de cette derniere eſpece, lorſque les ſymptômes eſſentiels de la fiévre maligne s'évanouiſſent ou ſe mitigent conſidérablement par ſon établiſſement, comme il eſt arrivé dans le fait ſuivant.

Vers le milieu du mois d'Octobre 1755, on amena à l'Hôpital de S. Sauveur à Lille, dont je ſuis le Médecin, un garçon, d'environ vingt ans, qui ſe trouvoit dans le neuvieme jour d'une fiévre maligne : il avoit le tranſport au point qu'il fallut le lier ; ſon pouls étoit fréquent & animé, ſans être bien fort. J'ordonnai une ſaignée du pied, qui n'apporta aucun calme ; on en avoit fait trois autres, tant du bras que du pied. Ce fut en vain que l'on employa quelques lavemens émolliens ; le malade les rendoit

dans le moment qu'il les avoit reçus. Le 11 au matin, je fis appliquer les cantharides aux jambes : lorsqu'on vint le soir en examiner l'effet, on trouva aux deux jambes une escarre gangréneuse qui occupoit toute l'étendue de l'endroit où les vésicatoires avoient été placés; on mit dessus un digestif animé. Le lendemain, je trouvai mon malade dans son bon sens, avec le pouls développé & calme, enfin beaucoup mieux à tous égards. Je prescrivis une mixture avec le quinquina en poudre, la liqueur minérale d'Hoffmann, le syrop d'œillet, &c. Elle fut continuée jusqu'à la chute des escarres, qui arriva le sixieme jour de l'invasion de cette maladie symptomatique. Le sujet étoit pour-lors sans fiévre; la guérison parfaite s'ensuivit bientôt.

L'on n'obtient pas toujours un effet si prompt ni si remarquable de l'établissement de la gangrene critique. Il arrive souvent que ce n'est qu'à la longue & par le bénéfice de la suppuration formée pour la séparation de l'escarre gangréneuse, que l'on en apperçoit les bons effets; & le pronostic favorable se tire en conséquence de la qualité de la suppuration plus ou moins louable, sur laquelle on a bien plus à compter, que sur la diminution pure & simple des symptômes de la fiévre qui peut être équivoque. Une pareille suppuration, lorsqu'elle se soutient, annonce que la nature a repris le des-

ſus, & que la cauſe de la maladie principale eſt ſubjuguée ou très-affoiblie : elle eſt le produit de la liberté rendue à l'action ſyſtaltique du genre vaſculeux, délivrée des entraves où la retenoit le ſpaſme violent & univerſel du genre nerveux, & qui dès-lors procure le double avantage d'opérer la ſéparation de l'eſcarre gangréneuſe, & d'achever la coction & la ſuppuration critique, néceſſaires pour la guériſon abſolue & radicale.

On ne doit donc pas être épouvanté de l'étendue & de la profondeur de pareilles gangrenes, parce que l'ulcere que laiſſe la chute de l'eſcarre, y étant porportionné, il en réſulte une reſſource d'autant plus conſidérable de la part de la ſuppuration néceſſaire pour la régénération des chairs & pour la conſolidation, & qui délivre d'autant plus efficacement & plus parfaitement l'économie animale de toute matiere morbifique. C'eſt une eſpece de préſervatif pour les ſuites que peut avoir la maladie. C'eſt ce que nous avons eu occaſion de vérifier dans diverſes conſtitutions épidémiques, & ſurtout à l'égard des fiévres malignes, qui ont fait beaucoup de ravage en ce pays dans les années 1740 & 1741. Parmi un grand nombre de ſujets qui ont été dans le cas de gangrenes critiques, je me ſouviens d'avoir traité une femme, d'environ quarante-cinq ans, à

qui la mortification ſurvint à une feſſe de l'étendue de la paume de la main, & l'eſcarre tout-à-fait ſéparée laiſſa un ulcere à mettre le poing. Dès le commencement de la ſuppuration, les ſymptômes de la fiévre, qui étoient des plus fâcheux, furent conſidérablement diminués, & s'évanouirent peu-à-peu : l'ulcere ſe cicatriſa ſans obſtacle & par les moyens ordinaires, & la fiévre ſe diſſipa preſque ſans remede.

Cette eſpece de criſe eſt d'une reſſource d'autant plus grande dans quelques fiévres malignes, que l'on a toutes les peines du monde d'en obtenir de bonnes par les voies par où il en arrive ordinairement dans les fiévres régulieres. Elle a encore l'avantage de ſuppléer aux grands dépôts purulens qui s'établiſſent aſſez ſouvent en diverſes parties du corps, & qui ſont ſuſceptibles de beaucoup d'inconvéniens ; mais elle ne prévient pas toujours toute eſpece de dépôt. On voit quelquefois la matiere critique trop abondante ſe jetter en partie dans quelque grande articulation, ou ſur quelqu'autre partie externe, ou produire de petits dépôts dans le tiſſu de la peau à toute la circonférence du corps. L'obſervation ſuivante eſt de cette derniere eſpece : j'ai cru devoir la détailler aſſez, pour donner une idée du caractere des fiévres malignes-épidémiques qui ont régné cette année dans le pays. Je dois pour-

tant avertir que peu de ſujets ont eſſuyé des ſymptômes auſſi violens, que celui dont je vais faire l'hiſtoire.

Une demoiſelle, de douze à treize ans, d'une conſtitution aſſez délicate, mais vive, contracta, au commencement de Septembre 1756, la fiévre maligne d'une ſervante avec laquelle elle avoit couché. Cette maladie s'annonça par un accablement général, un grand mal de tête, une tenſion douloureuſe à la région de l'eſtomac, un pouls embarraſſé, &c. Elle fut ſaignée le ſecond & le troiſieme jour : on mit en uſage les lavemens émolliens & les boiſſons délayantes, telles que le petit-lait clarifié & édulcoré, avec le ſyrop de violette, &c. Je me propoſai d'évacuer doucement les premieres voies par le moyen d'un apoſême de caffe ; mais il ne fut pas poſſible d'en faire prendre aſſez à la malade, pour qu'il fît l'effet que je ſouhaitois. Cependant le mal de tête & l'accablement ayant augmenté, on en vint le ſixieme jour à une troiſieme ſaignée qui fut faite du pied ; elle n'empêcha pas la malade de tomber dans un aſſoupiſſement comateux mêlé de rêves. Je propoſai les ſangſues aux tempes, que les parens ne permirent pas d'appliquer. Je voulus revenir à la ſaignée du pied, le pouls étant fréquent & ayant aſſez de conſiſtance : j'éprouvai la même oppoſition. Les ſelles s'établirent vers le

neuvieme jour; mais elles étoient séreuses, blanchâtres & puantes : elles continuerent ainsi jusqu'au déclin de la maladie. Le ventre devint météorisé & sensible. On apperçut des soubresaults dans les tendons du poignet, & peu-à-peu tout le corps fut en convulsion. La malade en cet état jettoit de tems en tems des cris lugubres, qui ensuite furent presque continuels : elle avoit le visage livide & cadavéreux ; elle laissoit aller sous elle ses excrémens, sans donner le moindre signe de connoissance. Les remedes employés, tels que la décoction blanche de Sydenham, une mixture avec la liqueur minérale d'Hoffmann, les syrops *de scordio* & d'œillet, & les eaux distillées anti-spasmodiques, &c. n'apportoient point de soulagement, quoique la malade prit le tout assez bien. Elle tomba enfin dans un tétenos absolu & général, où elle resta sept à huit jours : les yeux étoient toujours ouverts & fixes ; une chandelle posée vis-à-vis & très-près de la prunelle, n'ébranloit nullement l'iris. Pour comble de malheur, les régles parurent (*a*). Les vers ayant été soupçonnés d'avoir grande part au tétenos, je me tournai du côté des anthelmintiques, qui en même tems sont anti-septiques. Outre l'eau de mercure & une mixture d'huile

(*a*) Nos Flamandes ne sont ordinairement dans ce cas, que vers quinze à seize ans.

d'amandes douces avec du jus de citron & du ſucre, j'en preſcrivis une autre faite avec la thériaque, la ſerpentaire de Virginie & le vinaigre des quatre-voleurs, dont on ne put guére faire prendre à la malade. Les lavemens émolliens & anodyns ne furent pas négligés ; ceux de lait calmerent le mieux : le ventre qui étoit toujours très-élevé & ſenſible, fut fomenté avec des infuſions de fleurs de camomille dans du lait. J'avois fait appliquer, vers le 17, les cantharides au col : le lendemain je trouvai, à l'endroit de leur application, une eſcarre décidément gangréneuſe, ſur lequel on appliqua de l'onguent de ſtyrax. Trois jours après, on apperçut un commencement de ſéparation, qu'on aida avec un digeſtif convenable. Il ne fallut pas plus de huit à neuf jours pour détacher entiérement l'eſcarre, quoiqu'occupant toute l'épaiſſeur de la peau : cependant les convulſions étoient moindres ; les ſelles, toujours fétides, avoient pris un peu de conſiſtance. On continuoit la décoction de Sydenham, une tiſane anodyne & pectorale, & la mixture avec la liqueur d'Hoffmann, qui étoit fort du goût de la malade, quoique toujours dans le délire. Vers le 20, il ſe fit une éruption conſidérable ſur les cuiſſes, les feſſes & les lombes, de gros boutons qui ſuppurerent comme des grains de petite-vérole, & qui gagnerent enſuite

les jambes & les pieds; il en parut même aux bras & autour du tronc, mais pas du tout au visage : ils resterent élevés & suppurans jusques vers le 30, & ce fut pour-lors que la malade, qui étoit muette depuis plus de quinze jours, reprit l'usage de la parole; il n'y avoit presque pas de fiévre. Les boissons principales étoient de l'eau d'orge perlée, & une infusion aqueuse de bouillon blanc avec un peu de lait. Cependant les ulceres qui étoient restés après les pustules, ayant séché tout d'un coup, il y eut le 34 un retour de fiévre décidée, avec beaucoup d'accablement : la malade vomit abondamment des matieres bilieuses, & elle en rendit de grasses & épaisses par un lavement. J'aidai ces évacuations avec un minoratif & des lavemens. Vers le 38, il n'y avoit plus de fiévre apparente : elle fut purgée ce jour-là; de légers parégoriques acheverent de ramener le calme. La convalescence fut proportionnée à la violence & à la longueur de la maladie; mais le rétablissement fut complet.

Nous n'avons point fait mention de vers dans cette observation, parce qu'effectivement la malade n'en a rendu aucun, quoique la maladie en général fût vermineuse. L'exception est d'autant plus remarquable, que les enfants & les jeunes gens de cet âge sont naturellement enclins aux vers, & qu'il

y avoit eu ici des ſymptômes qui ſembloient ne laiſſer aucun doute ſur leur préſence ; tels ſont les convulſions permanentes, les cris perçans, la ſenſibilité du ventre, &c. On a pu remarquer que nous nous ſommes conduits en conſéquence de cette indication, en preſcrivant des remedes anthelmintiques ; mais nous nous ſommes bornés aux plus doux, perſuadés que ceux qui ſont capables d'irriter ou d'échauffer conſidérablement, auroient d'ailleurs été nuiſibles. C'eſt une attention que l'on doit toujours avoir, lorſqu'il eſt queſtion de pourvoir, dans de pareilles maladies, à des ſymptômes particuliers, de n'employer que des moyens qui tendent en même tems au but principal ; ſçavoir, à combattre la cauſe de la maladie, ou du moins qui ne ſont pas oppoſés à ce but ; & cette conſidération doit ſurtout avoir lieu dans le cas de ſoupçons de vers dans les premieres voies, auxquels on attribue ſouvent, avec aſſez peu de fondement, des ſymptômes qui reconnoiſſent une toute autre cauſe, & en conſéquence l'on prodigue des remedes qui non-ſeulement ne vont pas au but que l'on ſe propoſe, mais qui y ſont même contraires.

En ſuppoſant la préſence des vers bien conſtatée dans les fiévres en queſtion, voici, ſelon moi, les conſidérations que l'on doit ſe former ſur ce point pour le traitement.

Les vers ne ſe développent que dans un foyer de putridité porté à un certain point : ſi l'on vient à bout de détruire ou de rectifier ce foyer, les vers n'éclorront point, ou s'ils ſont éclos, ils ſeront forcés de ſortir du corps ; ce qui s'exécute pour-lors très-ordinairement par la ſeule force de la nature : ſi au contraire le foyer de la putridité eſt porté au point que les viſceres tombent en gangrene, circonſtance qui a lieu aſſez communément dans la plus grande vigueur de la fiévre maligne, alors les vers ne pouvant ſubſiſter dans ce foyer, ou ils ſe frayent une iſſue au-dehors des organes où ils ſont renfermés, en rongeant leur tiſſu même (*a*), ou l'état de ces organes les fait mourir. Ainſi l'on conçoit pourquoi l'on doit établir un mauvais pronoſtic ſur la ſortie ſpontanée des vers morts dans le progrès ou dans la vigueur de la maladie : on ne tarde pas en pareil cas à s'appercevoir que, loin que la nature en ſoit allégée, elle paroît au contraire bientôt tout-à-fait opprimée, le malade tom-

(*a*) Cette fâcheuſe circonſtance a été obſervée dans le cadavre d'un habitant de Seclin, à deux lieues de cette ville, mort en peu de jours de la fiévre épidémique préſente. On trouva l'eſtomac rongé par des vers, & ayant dans ſa grande courbure une ouverture à y placer le poing. Ce viſcere étoit dans un état de mortification, ainſi que les inteſtins duodénum & jejunum, dont les tuniques ſe ſéparoient aiſément avec les doigts ſeuls ; la rate étoit gangrénée. Les vers étoient auſſi répandus dans la capacité du bas-ventre, nageant dans des matieres alimenteuſes.

bant dans un accablement qui annonce une mort prochaine.

En vain l'on voudroit se persuader que l'état de mortification ou de gangrene observé dans les parties, composant les premieres voies, a été l'effet des impressions faites par les vers qui y étoient renfermés. Une preuve sensible du peu de fondement de cette induction, c'est que l'on a trouvé nombre de fois les mêmes visceres dans un état de mortification très-marqué, sans y trouver de vers, & les sujets n'en ayant pas du tout rendu dans le cours de la maladie. D'ailleurs cette mortification, établie dans le foie & la rate, n'a pu guere être attribuée aux impressions des vers dans les sujets en qui l'on n'en a rencontré que dans les premieres voies.

On ne peut guere se refuser aux conséquences qui suivent de nos réflexions : pour ce qui concerne le dégré d'attention requis à cet égard dans la fiévre maligne, si l'on considere que les malades qui ont rendu le plus de vers, dans quelque tems que ce fût de la maladie, n'ont pas été en général de la classe des plus vivement attaqués, & qu'on a vu même des personnes en évacuer une très-grande quantité, sans avoir préalablement essuyé aucun des fâcheux symptômes de la maladie.

Les plus grands Praticiens qui nous ont

tranſmis le plan de leur pratique dans de pareilles fiévres, ne nous fourniſſent pas d'autres idées, que celles que nous propoſons : ou ils ne font aucune mention d'un traitement particulier par rapport aux vers, ou les remedes qu'ils propoſent, vont plus directement à combattre la cauſe ou le foyer principal de la maladie, qu'à détruire ou chaſſer directement les vers. Auſſi Ramazzini, dans la fiévre vermineuſe de 1690, a employé dans cette vue le quinquina, & l'a employé avec ſuccès, quoique ce remede ne ſoit pas du genre des anthelmintiques décidés. Ce judicieux Praticien ne le regarda comme tel, qu'autant qu'il étoit propre, par ſa qualité amere & par ſa vertu aſtringente, à relever le ton abattu des vaiſſeaux, & à réſiſter, par ſa vertu anti-ſeptique, à la régnération putride de la maſſe des liquides. Nous avons eu la ſatisfaction de retirer l'effet ſouhaité de ce remede ou de ſemblables en pareil cas, & nous y avons joint avec fruit les acides végétaux, le ſuc de limon, le vinaigre, &c. leſquels, en tempérant l'action tonique du quinquina, ſont très-propres à la dégénéreſcence putrido-alkaline des humeurs. Ainſi les antimoniaux qui pour la plupart ſont des anthelmintiques décidés, ne peuvent être indiqués en pareil cas, qu'autant que l'on a beſoin de corriger ou détruire par leur moyen le foyer

de la putridité, & de relever le ton abattu ou opprimé des ſolides.

OBSERVATION

Sur une maladie noire d'une eſpece particuliere, par M. VANDERMONDE, Auteur du Journal.

Quoique l'on ait depuis long-temps réduit la Médecine en un corps de doctrine ſuivi; que la nature même ſoit aſſez uniforme dans ſes dérangemens; que la plupart des Auteurs, tant anciens que modernes, ayent décrit avec tant de ſoin toutes les maladies qu'ils ont obſervées, qu'il eſt aiſé de les reconnoître, il faut avouer néanmoins qu'il y en a quelquefois qui ſe préſentent ſous des phénomenes ſi ſinguliers, qu'elles en impoſent, & qu'on ne peut preſque pas les ramener à des eſpeces connues. En voici un exemple.

Je fus appellé, le 15 Février de cette année, pour voir une petite fille âgée de ſix ans, d'un tempérament chaud & humide, qui juſqu'à ce jour avoit joui d'une aſſez bonne ſanté, quoiqu'elle eût toujours été aſſez délicate. Je lui trouvai une fiévre conſidérable, le pouls petit, vif & ſerré, les yeux brillans, le viſage d'un rouge foncé, la langue ſeche & chargée d'une couche bilieuſe,

lieuſe, phénomene que j'ai rarement obſervé dans les enfans ; elle ſe plaignoit de quelques douleurs vagues dans le bas-ventre, d'envies de vomir, & d'une très-grande altération. Cette petite fille depuis trois jours avoit perdu conſidérablement de ſang par le nez : l'hémorragie ſubſiſtoit encore, quand je la vis pour la premiere fois. Comme j'étois aſſez incertain ſur mon diagnoſtic, j'examinai de près le viſage & la poitrine de l'enfant, pour m'aſſurer s'il n'y avoit pas à craindre quelques maladies éruptives. Le viſage me parut dans ſon état naturel, mais d'un rouge très-vif; la poitrine étoit toute couverte d'une éruption extrêmement noire. Ces eſpeces d'exanthêmes avoient la figure d'une très-petite lentille, & paroiſſoient aſſez clair ſemés. J'en découvris de la même eſpece ſur le col ; ils étoient aſſez profonds, & reſſembloient parfaitement à de véritables échymoſes très-noires. Je fis faire ſur le champ une ſaignée du bras, qui arrêta l'hémorragie ; mais elle augmenta la fievre & la chaleur : le ſang étoit aſſez beau. Deux heures après cette ſaignée, l'enfant fit une ſelle conſidérable, d'une puanteur exceſſive & d'une couleur noire, préciſément comme de l'encre d'Imprimerie : le tout étoit formé de matieres moulées & de déjections liquides. Je fis diviſer avec un petit bâton ces excrémens, & je vis qu'ils étoient auſſi

noirs en dedans, qu'en dehors. L'enfant avoit rendu ces matieres sans douleurs & sans efforts ; cependant les nausées n'étant pas dissipées, je crus qu'il falloit profiter du tems pour aider la nature. Je fis donner sur le champ à cet enfant deux grains de tartre stibié dans une chopine d'eau. Ce vomitif fit beaucoup d'effet par le haut, & débarrassa l'estomac d'une quantité incroyable de cette même matiere noire que j'avois observée dans les selles. Le lendemain matin, la fievre étoit moins forte, le pouls plus développé, le visage moins rouge ; & ce qui me frappa davantage, les exanthêmes me parurent avoir changé de couleur, & être d'un brun foncé. Je fis donner plusieurs lavemens dont je ne tirai pas un grand succès. Quoique je fusse couvaincu que les enfans sont fort sujets à l'acrimonie acide, je crus cependant que je ne pouvois mieux faire, après une preuve si marquée de putridité, & après les sages conseils de M. Varnier, que de donner à cet enfant de la limonade pour boisson : elle lui réussit à merveille ; car le feu de la fievre se calma, & la chaleur diminua. Tous les jours on continua les lavemens, ce fut sans aucun fruit. Je purgeai cette petite fille de deux jours l'un, & la matiere qu'elle rendoit, étoit encore noire les premiers jours, mais insensiblement elle prit une couleur brune, & enfin les dé-

jections devinrent bilieuſes & d'un jaune clair, mais toujours très-fétides. L'éruption changea également de couleur de jour en jour, à meſure que l'on détruiſoit la cauſe de la putridité; elle me parut enfin d'un très-beau rouge, les exanthêmes commencerent à ſe réſoudre, & on les vit diminuer preſque ſenſiblement de volume, juſqu'à ce qu'ils fuſſent entiérement diſſipés; ce qui dura près de trois ſemaines. Je fus pourtant obligé, pour enlever toutes ces taches, de mettre l'enfant à l'uſage du ſuc de creſſon & de cochléaria. Je terminai la cure par l'uſage du quinquina, & des alimens appropriés au tempérament & aux circonſtances. M. Macquar, mon confrere, avec qui j'ai eu l'honneur de conſulter à ce ſujet, a été témoin de cette maladie ſinguliere.

En faiſant réflexion ſur les remedes qui ont concouru à la guériſon de cette petite fille, on ſeroit preſque tenté de croire que ſa maladie étoit une eſpece de fievre pétéchiale ſcorbutique; mais, outre que cette fievre décrite dans le traité du Scorbut de Lind, ne reſſemble aucunement à celle que je viens de rapporter, c'eſt que je penſe que le ſcorbut eſt d'une nature chronique, & qu'on doit mettre la fievre au rang de ſes ſymptômes accidentels. Au reſte, quelques ſignes étrangers au ſcorbut, & l'examen particulier que j'ai fait du ſujet, m'empêchent

d'être de cet avis. Le visage de cette petite fille, qui est ordinairement fleuri, ses levres & ses gencives qui sont en bon état, ne donnent aucun lieu de penser qu'elle soit scorbutique ; elle est d'ailleurs fort vive & toujours en mouvement : elle ne se plaint ni d'engourdissement, ni de foiblesse dans les genoux, ni de difficulté de respirer. Les taches dont j'ai fait mention, ne paroissent ni par leur figure, ni par leur situation, avoir le caractere ordinaire des taches scorbutiques, qui sont d'un noir livide, & plus larges & plus applaties. Cet enfant n'est sujet à aucune enflure, ni à aucun ulcere.

Il ne reste pas moins de difficulté pour déterminer ce que c'est que cette maladie. Les déjections noires me font croire qu'elle est du caractere de celles que M. Varnier a si bien décrites (*a*) ; mais d'un autre côté, dans la maladie noire, le pouls est petit & concentré, & le malade n'a presque point de fievre : il est sujet aussi aux défaillances, aux abattemens ; je n'ai point observé ces accidens dans l'enfant dont je viens de faire l'histoire. Il y a de plus ici une éruption noire dont M. Varnier & les Auteurs qui ont traité de la maladie noire, n'ont pas fait mention. Néanmoins je crois que la fievre, l'éruption & les défaillances sont

(*a*) Voyez le Journal de Médecine, Fevrier 1757, pag. 83.

des ſymptômes accidentels qui changent l'eſpece de la maladie, ſans en changer le genre, qui conſiſte dans la couleur noire des déjections. Quoi qu'il en ſoit, la cauſe prochaine de la maladie dont je viens de faire le détail, eſt la diſſolution du ſang ; toutes les indications ſe bornent à altérer, détruire & chaſſer la putridité : rien ne peut mieux remplir ces vues, que les délayans, les acides, les anti-ſcorbutiques & les purgatifs.

OBSERVATION

Sur un ſphacele ſingulier du pied, par M. RICHARD DUPLESSIS, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Nantes.

Dans la nuit du 26 au 27 d'Octobre 1756, une pauvre femme âgée de 76 ans, jouiſſant d'une aſſez bonne ſanté, éprouva une vive douleur ſous la plante du pied gauche : le matin, elle examina ſon pied, elle le trouva dur & enflé, & ayant voulu marcher, il ne lui fut pas poſſible, tant la douleur étoit vive, en voulant s'appuyer ſur ſon pied. On fit un liniment avec l'huile de palme & l'eau-de-vie ; le mal augmenta. On employa enſuite les fomentations avec la décoction des plantes émollientes, mais ſans aucun

ſuccès ; le pied enfla dans toutes ſes parties, étoit fort dur & douloureux. Il paroiſſoit quelques taches noires ſur la peau.

Je fus appellé le 10 ou le 12 de Novembre, & ayant examiné le pied, je le trouvai fort enflé & fort dur : quand on y touchoit, la malade ſe plaignoit d'une vive douleur ; il y avoit des taches noires, environ de la grandeur d'un écu de trois livres ; dans d'autres endroits, il étoit rouge ; & enfin dans d'autres, il avoit ſa couleur naturelle, mais également dur, enflé & douloureux partout. Les taches noires étoient répandues indifféremment ſur toutes les parties du pied. Il y avoit de la fievre.

J'ordonnai des cataplaſmes anodyns & émolliens, & je preſcrivis un régime convenable à la malade. Je me retirai, en recommandant qu'on vînt m'en dire des nouvelles dans quelques jours. Près de quatre mois s'écoulerent, ſans que j'en entendis parler : je l'avois oubliée. Enfin le 2 de Mars, on vint me prier d'aller voir cette pauvre malade. Ma ſurpriſe fut très-grande, lorſqu'on découvrit ſon pied. Je le trouvai dur & ſec, comme un morceau de bois, d'une couleur noire-bleuâtre, luiſant, comme ſi on y eût appliqué un vernis, ſans aucun mouvement ni ſentiment, ayant ſa figure & ſa forme naturelle : enfin, en faiſant abſtraction de l'idée de l'être vivant auquel il

appartient, on eût cru voir le pied d'une momie.

Je m'informai de ce qui s'étoit passé depuis ma premiere visite. On me dit que les cataplasmes que j'avois ordonnés, n'avoient procuré aucun soulagement, & qu'après les avoir supprimés, on s'étoit déterminé à ne rien appliquer sur le pied. Je demandai ensuite dans combien de temps le pied étoit parvenu à l'état où je le voyois. La malade me répondit que les taches noires s'étoient peu-à-peu étendues ; que le gonflement avoit diminué à proportion, & que vers la fin de Janvier son pied étoit dans l'état où je le voyois le 2 Mars. Ce sphacele a donc employé trois mois à parvenir au point où il est aujourd'hui, & il y a cinq semaines qu'il est dans cet état. Il ne se borne pas au pied, il s'étend antérieurement jusqu'au milieu de la jambe, & postérieurement jusqu'à environ trois pouces au-dessus du talon ; mais avec cette différence, que depuis les malléoles jusqu'au-dessus, les chairs sont molles ; & comme il y a une grande sécheresse, il est vraisemblable qu'elles durciront comme le pied, si la malade vit assez long-tems. Il y a une ligne de séparation entre les chairs vives & les mortes, qui commence à l'endroit où se termine le sphacele antérieurement, & finit, en tournant la jambe obliquement, à l'en-

droit désigné au-dessus du talon. Les chairs vives qui paroissent au-dessous de la peau, sont d'une assez belle couleur, & bien saines. L'os de la jambe n'est point encore découvert : ainsi je ne sais où il en est depuis que le pied est dans l'état dont je viens de parler. La malade souffre encore des douleurs dans la jambe, mais moins vives que celles qu'elle avoit dans le pied ; la fievre est bien diminuée : elle jouit d'une santé meilleure que sa situation ne paroît le permettre ; elle dort peu, mais elle a de l'appétit.

Cette espece de sphacele est sans doute rare ; & j'ai cru faire plaisir à MM. les Médecins & Chirurgiens, en le faisant connoître. On en trouve quelques exemples dans les Auteurs.

Tulpius fait mention, dans ses Observations, de deux sphaceles de la même nature que celui dont je parle : voici ce qu'il dit, lib. III. cap. 48: *Mariæ Norottæ à febre ardente, impensè extorrefactæ, effudit se, circà septuagesimum ætatis suæ annum, tanto impetu pestifer morbi humor in brachium sinistrum, ut facto initio à commissurâ humeri præcipitaretur unâ nocte in immedicabilem sphacelum, usque ad extremos digitorum apices, cum tantâ protinùs cutis nigredine, & tam exucco atræ carnis squalore, ac si integrum mensem expositum fuisset*

retorrido urentis solis æstui : sicuti cum stupore juxtà mecum vidit exercitatissimus Medicus Franciscus Vicquius. . . . . . Simillimum infortunium, aliquot annis post, etiam in aliâquâdam observavimus muliere, sed eventu æquè infelici. La différence qui se trouve entre le premier sphacele dont parle *Tulpius*, & celui qui fait le sujet de cette Observation, c'est que celui dont parle *Tulpius*, se fit dans très-peu de tems, *unâ nocte*; ce qui est sans doute bien surprenant : celui au contraire dont je parle, a employé trois mois à parvenir à l'état où il est.

M. *de Sauvages* qui n'a sans doute pas connu le sphacele dont *Tulpius* fait mention, quand il a composé ses nouvelles classes de maladies, en rapporte une espece, d'après *Munikcs*, qui a quelque ressemblance avec celle-ci : voici comme il s'explique dans la classe des *morbi cachectici*, pag. 432 : *Sphacelus scorbuticus chronicus hic ferè à pollice pedis initium sumit, maculisque ac lineis subnigris externis se manifestat, quæ in crustam siccam degenerant : dolores, vigiliæque tunc adsunt ; sequitur dein partis stupor, ac mortificatio, sine fœtore, quandoque nullus dolor adest, quandoque intinsissimus est.* On sent bien la différence qu'il y a entre cette espece de sphacele & celle qui donne lieu à cette Observation. Dans le sphacele rapporté par M. de *Sauvages* d'a-

près *Municks*, il paroît qu'il n'y a que la peau qui ſoit attaquée, ou tout au plus la peau & les chairs; au contraire, dans celui que *Tulpius* a vu & celui dont je parle, toute la partie eſt ſphacélée en entier. On pourroit, je crois, déſigner celui-ci par cette phraſe : *Sphacelus chronicus ſicciſſimus in pede integro, cum colore atro-cœruleo, lucido, duritie ferè marmoreâ, dolore & vigiliis, abſque fœtore & ullâ corruptione.*

Depuis le 2 de Mars que j'ai écrit ceci, juſqu'aujourd'hui 15 du même mois, la malade eſt à-peu-près dans la même ſituation; mais il y a une différence dans l'état de la jambe. La ſéchereſſe dont j'ai parlé, ne ſubſiſte plus : depuis trois jours on apperçoit du pus; ce pus vient des chairs noires qui ſont ſituées ſur la partie externe du tibia, de ſorte qu'en comprimant avec le doigt, depuis la malléole externe juſqu'à l'endroit de la diviſion des chairs, on fait ſortir du pus, & on ſent un vuide entre la peau & l'os. Je donnerai dans ſon tems la ſuite de cette Obſervation.



DESCRIPTION d'un monstre Cyclope mis au monde à Berlin le 19 de Fevrier de l'année 1755, par M. ELLER, Docteur en Médecine, de l'Académie Royale des Sciences de Berlin.

Monstrum, horrendum, informe, ingens, cui lumen ademtum,
Lumen, quod torvâ solum sub fronte latebat.

Quoique ce ne soit pas un phénomene de voir la nature monstrueuse dans ses productions, & quoiqu'elle semble même donner quelquefois dans des écarts singuliers, je doute fort qu'on puisse la trouver plus merveilleuse & plus déréglée, que dans le monstre qui fait le sujet de cette Observation. C'étoit un fœtus mâle, de huit à neuf mois, dont la tête énorme & le visage affreux, n'inspirerent à tous ceux qui le virent, que de l'effroi & de l'horreur. Sur un vaste & large front, on appercevoit d'abord un œil bien fendu, grand, mais tortu, plutôt rougeâtre que blanc, enfoncé dans un trou quarré, sans être couvert de sourcils ou de paupieres; le regard en étoit farouche & menaçant.

Immédiatement au-dessus de cet œil hideux,

ſe trouvoit une excreſcence aſſez épaiſſe & cylindrique, qui repréſentoit au naturel une eſpece de verge pourvue d'un canal ouvert en forme d'uretre, d'un gland & d'un prépuce qui, à cauſe de ſa ſituation, couvroit la plus grande partie de cet œil effrayant; comme ſi la nature honteuſe de ſon ouvrage avoit voulu cacher ſa turpitude ſous un maſque plus horrible encore que la choſe même.

La peau extérieure de la tête, couverte de cheveux, étoit tout-à-fait détachée de la partie poſtérieure du crâne, de ſorte qu'elle formoit une eſpece de calotte, ou de bonnet large retrouſſé, qui deſcendoit au-delà de la nuque.

Le fameux Cyclope antropophage, la terreur d'Uliſſe & de ſes compagnons, a été repréſenté par Virgile avec des traits ſi frappans, que ſi nous n'étions pas ſûrs que c'eſt un produit de l'imagination, nous croirions que le nôtre a été moulé ſur le ſien. Quant à l'origine de notre Polyphême, il ne devoit ſon être ni à *Neptune*, ni à la Nymphe *Thaſſe*, mais à la femme d'un pauvre Ouvrier en laine, nommé *Horrack*, l'un & l'autre originaires de Bohême. Cette pauvre femme, âgée de trente ans, après un accouchement très-laborieux, fut délivrée de cet enfant monſtrueux dans le neuvieme mois de ſa groſſeſſe, ayant déjà mis au monde

deux enfans pleins de vie & de ſanté, pendant un mariage de cinq ans.

La longueur de ce fœtus étoit de deux pieds quatre pouces ; & la tête ſeule étoit d'un pied trois lignes, en y comprenant la coëffe.

La couleur du viſage étoit d'un beau rouge, ſur-tout du côté gauche ; le côté droit ſe montroit plus pâle & maigre : la levre ſupérieure étoit épaiſſe & grande, & la joue droite deſcendoit plus bas que l'autre.

Quatre ou cinq lignes au-deſſus de l'ouverture de la bouche, & preſqu'au milieu du viſage, ſe montroit un trou quarré, d'une figure rhomboïde, dans lequel l'œil unique étoit placé. Ce trou étoit compoſé de quatre paupieres ; ſavoir, d'une paupiere ſupérieure droite & gauche, & d'une paupiere inférieure droite & gauche : elles étoient ſéparées l'une de l'autre par quatre angles, dont le premier ſe trouvoit au haut, le ſecond au bas, le troiſieme à droite, & le quatrieme à gauche de l'œil. Toutes ces quatre paupieres étoient garnies à leur bord intérieur d'un tarſe cartilagineux, où l'on pouvoit fort bien diſtinguer les petits conduits des glandes de *Meimobius*. L'œil n'étoit cependant pas couvert, parce que les paupieres n'étoient pas aſſez larges pour cet effet.

Le globe de l'œil, plus grand que l'œil

ordinaire d'un enfant nouvellement né, étoit pourvu de deux glandules lacrymales, dont l'une un peu plus grande ſe trouvoit dans l'angle droit, & l'autre dans l'angle gauche de l'orbite. La membrane conjonctive qui tapiſſoit en-dedans les quatre paupieres, étoit toute rouge, & formoit au fond de l'angle inférieur un petit corps un peu dur & rond, qui repréſentoit en quelque façon une caroncule lacrymale.

La cornée ne ſe trouvoit pas juſtement au centre de la ſclérotide, mais plus près de l'angle droit de l'œil que du gauche, & étoit d'une figure ovale.

La prunelle étoit tout-à-fait reſſerrée dans ſon centre, & à l'endroit où l'iris ſe détache ordinairement de la choroïde, on rencontroit une eſpece de membrane griſâtre qui occupoit tout l'eſpace de l'iris & de la prunelle.

L'humeur aqueuſe, auſſi bien que l'humeur vitrée, ne montroient rien d'extraordinaire; mais le cryſtallin étoit plus grand & plus convexe, que dans l'état naturel, d'une couleur brunâtre, & point tranſparent.

A la diſtance d'une ligne environ de l'angle ſupérieur de l'œil, à-peu-près à l'endroit où la racine du nez touche le front dans un viſage ordinaire, ſe montroit ce nez poſtiche, ſous la forme d'une verge flaſque & mobile, oc-

cupant la place du nez qui manquoit, & cachant en quelque façon cet œil effrayant, pour le rendre plus affreux encore.

La longueur de cette production difforme étoit d'un pouce deux lignes, d'une figure cylindrique, & d'une couleur rougeâtre. Sa peau extérieure s'allongeoit un peu plus que celle qui étoit dessous, de sorte que cela formoit une espece de prépuce qu'on pouvoit retrousser un peu, pour découvrir le gland qui étoit séparé du prépuce par une crénelure assez profonde, & percé d'un trou, large d'environ une ligne, qui ne se trouvoit cependant pas au milieu du gland, mais plutôt au bas.

A l'examen plus détaillé de la structure de ce nez déplacé, on remarquoit qu'il étoit composé de plusieurs membranes, dont l'extérieure étoit une continuation de la peau extérieure qui couvroit le visage, étant repliée en-dedans, & fixée dans une crénelure circulaire derriere le petit gland, auquel elle fournissoit une espece de prépuce mobile. Sous la membrane cellulaire de cette premiere peau, on découvroit plusieurs fibres musculaires qui prenoient leur origine des fibres des muscles frontaux, & formoient en bas ce petit gland, en se confondant avec la membrane suivante. Au-dessous de cette membrane musculaire, on en trouvoit une tendineuse qui naissoit du périoste de l'os du

front, & étoit ſéparée de la précédente par une celluleuſe très-fine; elle couvroit la derniere membrane qui étoit d'une couleur brunâtre, & elle formoit uniquement le canal, ou cette eſpece d'*uretre*, qui achevoit avec ſon gland & le prépuce la reſſemblance d'une verge.

Les paupieres étoient munies d'un muſcle orbiculaire, qui n'avoit pas la figure orbiculaire, mais plutôt d'un rhombe. Ses fibres muſculaires prenoient leur origine de l'angle droit & du gauche de l'œil, du muſcle frontal, & de l'élévateur de la levre ſupérieure, avec leſquels elles ſe joignoient partout, & ſe mêloient confuſément avec leurs fibres.

L'élévateur de la paupiere ſupérieure qui prenoit ſon origine au haut de l'orbite, ſe terminoit dans la paupiere ſupérieure droite & gauche, & mêloit ſes fibres par-ci par-là avec l'orbiculaire.

Le dépreſſeur de la paupiere inférieure étoit double, l'un ſe rencontrant au côté droit, & l'autre au côté gauche: il venoit de la partie inférieure du muſcle orbiculaire, & ſe terminoit de chaque côté dans l'angle de la bouche.

L'élévateur commun des levres n'étoit en rien différent de l'élévateur propre de la levre ſupérieure; mais ils conſiſtoient tous les deux dans un ſeul muſcle qui étoit lié avec

l'orbiculaire des paupieres, & s'inséroit, en partie dans la lévre supérieure, en partie dans l'angle des levres.

Le muscle sourcilier, & les muscles qui appartiennent proprement au nez, manquoient entiérement.

L'artere coronaire de la levre inférieure naissoit de l'artere des levres, aussi-bien que l'artere coronaire de la levre supérieure, & elles donnoient toutes deux plusieurs branches au muscle constricteur des levres, au muscle orbiculaire des paupieres, à l'élévateur commun des levres, en s'anastomosant plusieurs fois avec les branches de l'artere ophtalmique & des arteres frontales.

Les deux arteres ophtalmiques prenoient leur origine de l'artere carotide cérébrale, à côté de l'apophyse clinoïde difforme de l'os sphénoïde, & arrivoient dessous les deux nerfs optiques dans l'orbite par les trous optiques. Après avoir jetté plusieurs rameaux aux muscles voisins de l'œil, elles se joignoient en un seul tronc qui perçoit la paupiere supérieure gauche, & envoyoit deux ou trois rameaux vers le faux nez, qui se dispersoient de tous côtés sur lui & alentour de son orifice.

Les arteres vertébrales qui entroient dans la cavité du crâne par le grand trou, donnoient plusieurs rameaux à la partie postérieure & moyenne de l'encéphale, après

quoi elles ſe joignoient dans la grande artere baſiliaire; cependant, avant que cela ſe fît, elles jettoient un rameau conſidérable, tant au côté droit qu'au gauche, qui ſe joignoit de chaque côté, pas loin du grand trou, avec les arteres carotides, pas en cercle, mais preſque dans la figure d'un quarré.

Le cerveau étoit fort petit, à proportion de la tête; car au devant il ne touchoit que juſqu'à l'endroit où l'os du front ſe joignoit avec les grandes ailes de l'os ſphénoïde : au côté il étoit de niveau avec les os des tempes, là où ils touchent les os pariétaux; & au derriere, il ne montoit pas tout-à-fait deux pouces au-deſſus du grand trou, de ſorte que tout l'os du front, & la plus grande partie des os du ſommet & des os du derriere de la tête, ſe trouvoient entiérement vuides de cervelle.

La dure-mere qui tapiſſoit par-tout la ſurface intérieure du crâne, ne couvroit point le cerveau : elle ne conſiſtoit que dans la ſeule lame extérieure; ce qui étoit auſſi la cauſe pourquoi on ne trouvoit pas la moindre trace de ſa faulx, ni la moindre marque des tentes du cervelet.

Le cerveau d'une figure difforme, & enveloppé ſeulement dans la pie-mere, n'étoit partagé, ni en hémiſpheres, ni en lobes : ſa ſurface ne montroit point d'anfractuoſités; mais la ſubſtance corticale paroiſſoit

être étendue comme une feuille sur la substance médullaire.

Les deux ventricules antérieures du cerveau se trouvoient placés vers le derriere ; ils étoient petits, plats, & remplis de deux plexus choroïdes, petits & pâles. Les deux couches des nerfs optiques étoient situées fort en arriere, & les corps canelés, le corps calleux, la voûte à trois piliers, & l'ouverture du troisieme ventricule, ne se laissoient distinguer que très-difficilement. L'entonnoir avec la glande pituiteuse manquoient absolument ; & la glande pinéale avec ses quatre élévations voisines, connues sous les noms de *nates* & *testes*, n'étoient pas faciles à distinguer, parce que le cerveau s'étoit réduit en cet endroit en une masse confuse.

Quant au cervelet, il n'étoit en rien différent & séparé du cerveau, puisqu'on y trouvoit la même substance, mais sans ces arbrisseaux qui se montrent ordinairement, quand on tranche le cervelet. On n'y découvroit pas non plus la continuation lombricale, ni le quatrieme ventricule, ni les jambes du cervelet ; & auprès de l'origine de la moëlle allongée, qui commençoit presqu'au milieu de la base du cerveau, on ne remarquoit ni les jambes du cerveau, ni le point de *Varole*, ni les corps qui ont la figure d'olives & de pyramides.

Les neuf paires des nerfs, sortant du cer-

veau pour les organes des ſens, & pour les fonctions vitales & naturelles, n'étoient pas moins dérangées.

La premiere paire manquoit tout-à-fait, à cauſe de l'abſence des élévations mamillaires aux lobes antérieurs du cerveau.

La ſeconde paire optique, qui naiſſoit des couches optiques, approchoit beaucoup de la troiſieme paire, parce que ces nerfs étoient tous étroits & minces, & d'une longueur extraordinaire, ayant chacun plus de trois pouces. Ils alloient ſéparément, chacun par un trou particulier qui ſe trouvoit dans la fente ſphénoïde, dans l'orbite; après quoi ils ſe joignoient tous deux dans un ſeul tronc qui entroit dans le globe de l'œil, non au derriere, mais preſqu'au milieu du globe, & tout-à-fait du côté gauche, de ſorte que la cornée n'étoit guere éloignée de plus de trois lignes de cette inſertion.

La troiſieme paire, qui naiſſoit d'abord à l'endroit où les couches des nerfs optiques finiſſoient, entroit ſous ces nerfs par les trous optiques dans l'orbire, & ſe diſperſoit delà dans tous les muſcles de l'œil.

La quatrieme paire manquoit entiérement, & étoit remplacée par la précédente.

La cinquieme paire étoit ſituée ſix lignes au-deſſous de la troiſieme, & ſortoit du crâne par le trou ovale.

La ſixieme paire prenoit ſon origine de la

moëlle allongée, près de la moëlle épiniere, de ſorte qu'elle ſe trouvoit deux ou trois lignes au-deſſous de la ſeptieme paire : elle ſortoit du crâne par un trou particulier ſous le trou auditif interne, & conſtituoit en ſon entier le nerf intercoſtal, ſans envoyer aucune branche au muſcle abducteur de l'œil.

La ſeptieme paire ſituée un peu plus haut du côté droit que du gauche, conſiſtoit, près de ſon origine, dans la moëlle allongée dans un ſeul tronc, qui, après ſon entrée dans le trou auditif intérieur, ſe diviſoit en deux branches, dont l'inférieure un peu plus petite étoit le nerf mou, & la branche ſupérieure un peu plus forte, le nerf dur.

La huitieme paire n'avoit qu'une ſeule, mais forte racine, laquelle ſortoit de la moëlle allongée ; elle étoit ſituée un peu plus haut du côté droit que du gauche, & ſortoit du crâne par le trou déchiré.

La neuvieme paire prit ſa naiſſance à l'endroit où la moëlle allongée va bientôt ſe changer en celle de l'épine, & ſortoit par le trou condyloïde antérieur.

Le défaut entier de la faulx, de la dure-mere & des tentes du cervelet, fut cauſe qu'on ne put appercevoir la moindre trace, ni du ſinus longitudinal, ni des ſinus latéraux, ou d'autres ſinus qui ſe trouvent ordinairement dans la baſe du crâne. Cependant comme un tel réſervoir, deſtiné à loger le

ſang veineux, eſt abſolument néceſſaire, la nature avoit formé un ſinus particulier, d'une figure ovale, qui prenoit ſon origine de l'apophyſe clinoïde de l'os ſphénoïde, paſſant delà autour du grand trou; aux côtés, il étoit pourvu d'une eſpece de ſac émouſſé & fermé, & il étoit le ſeul dans toute la cavité du crâne. Toutes les veines du cerveau y entroient, tant au derriere qu'au milieu, & il s'ouvroit entre les os pierreux & les apophyſes condyloïdes de l'os occipital dans les veines jugulaires. Voilà tout ce qui concernoit le crâne de ce monſtre.

Quant aux viſceres de la poitrine & du bas-ventre, on n'y obſervoit rien que de naturel, excepté que les capſules atrabilaires manquoient entiérement.

Un dérangement ſi conſidérable des parties qui compoſoient la tête, ne pouvoit pas arriver ſans un déſordre pareil dans le ſoutien de ces parties, c'eſt-à-dire, dans les os. Auſſi toute la tête n'étoit compoſée que de douze os, au lieu de vingt-deux, parce que l'os cribleux, les deux os lacrymaux, les deux os du nez, les deux os ſpongieux inférieurs, les deux os du palais, & le Vomer, manquoient abſolument.

L'orbite n'avoit pas la figure auſſi profonde & conique qu'à l'ordinaire : elle étoit compoſée en haut de l'os frontal, par derriere d'une piece triangulaire de l'os ſphé-

noïde, aux côtés des apophyſes orbitaires de l'os ſphénoïde & des os zigomatiques, & en bas des os maxillaires.

La partie inférieure de l'os frontal n'étoit pas pourvue des foſſes orbitaires, mais ſeulement de deux impreſſions fort légeres d'un arc de ſourcil preſqu'imperceptible, & on n'y pouvoit obſerver ni les trous orbitaux, ni l'épine naſale, ou les ſinus frontaux.

Sous l'os frontal étoit placée une piece oſſeuſe triangulaire, qui formoit la partie poſtérieure & moyenne de l'orbite ; ſa baſe large étoit ſituée en devant, & la pointe tout au fond de l'orbite, où elle devoit ſans doute repréſenter les petites ailes de l'os ſphénoïde.

Entre cette piéce triangulaire & les apophyſes orbitaires de l'os ſphénoïde, on trouvoit la fente ſphénoïdale formée par une membrane. Cette membrane contenoit les deux trous optiques, qui étoient d'une figure oblongue, le gauche beaucoup plus grand que le droit, & ſitués tout en arriere au fond de l'orbite.

L'os maxillaire qui faiſoit la partie inférieure & poſtérieure de l'orbite, étoit d'une ſeule piece, ſans apophyſes, épines naſales, ni ſinus maxillaires.

L'os pariétal droit ne faiſoit auſſi qu'une ſeule piece, ſuivie de la plus grande partie de l'os occipital, dont il n'étoit ſeparé ni par la ſuture lambdoïde, ni par aucune au-

tre marque. Mais la partie de l'os occipital qui formoit le grand trou avec l'apophyse basiliaire, n'étoit point jointe avec l'os pariétal droit ; mais elle en étoit entiérement séparée, en partie par des membranes, & en partie par un cartilage.

OBSERVATIONS critiques sur la nouvelle Edition du Cours de Chymie de Lemery, à Paris, chez J. T. Hérissant, 1756. Par M. JULLIOT, Apothicaire à Paris.

ANALYSE DE LA PRÉFACE DE L'EDITEUR.

La nouvelle Edition du Cours de Chymie (*in* 4°, à Paris, chez J. T. Herissant, 1756,) n'a été entreprise, que (*a*) *pour le progrès de la Chymie, & l'instruction des Commençans* : l'Éditeur a pris soin d'en avertir dans sa Préface. Il a eu principalement en vue, dit-il, *les avantages relatifs au bonheur de la Société.* Comme il ne m'est pas permis d'en douter, je dirai seulement qu'un projet aussi louable eût été bien facile à exécuter ; il suffisoit de réimprimer l'Ouvrage, qui depuis près d'un siecle n'avoit rien perdu de

(*a*) Préface de l'Editeur.

son

ſon mérite, par la ſeule raiſon que l'Auteur, ayant ſçu, de l'aveu de tout le monde, allier tant de biens précieux, n'avoit rien laiſſé à déſirer au Public, & particuliérement aux Etudians. Lemery, vraiment occupé des objets les plus intéreſſans, c'eſt-à-dire, de ſe rendre utile à ſa Patrie, avoit évité cette aigreur de ſtyle inconnue dans la ſaine Critique, & toujours odieuſe aux honnêtes gens. Il n'avoit hazardé aucunes recettes douteuſes ou pernicieuſes dans l'exercice de la Médecine, & par conſéquent incompatibles avec *le bien de l'humanité*; telles, par exemple, que celles dont M. le Chevalier de la Chapelle fit mention dans le Journal de Médecine du mois de Septembre 1756, page 324, & dont nous parlerons ailleurs. On n'imaginera donc pas que ce ſoit à lui que l'Editeur s'adreſſe, lorſqu'il prévoit dans ſa Préface *la néceſſité de réprimer la licence que prennent, juſqu'à des Médecines même, de mettre en vogue des poiſons redoutables* (a). Cette cenſure ne peut s'appliquer qu'aux Charlatans, & à ceux-mêmes qui péchent de bonne foi, c'eſt-à-dire, dont la parfaite ignorance juſtifieroit en quelque ſorte la conduite, s'il n'y alloit de la vie des citoyens. Enfin tous les Ecrivains modernes qui étoient fort à portée de commenter le Cours de

(*a*) Préface de l'Editeur.

Chymie, n'ayant jamais pu concilier ce projet avec le bien public, s'en sont sagement dispensés, & ont préféré de communiquer leurs connoissances ou découvertes dans des Ecrits particuliers, par la seule crainte d'obscurcir l'Ouvrage, & de discréditer dans l'esprit des Eléves l'Auteur le plus estimé & le seul dans son genre.

Qu'on se donne la peine de jetter les yeux sur la Préface de l'Editeur ; l'apologie qu'il y fait de l'Auteur, prouve que l'on tire peu d'avantage de cette nouvelle Edition. *La plupart des nations se sont*, dit-il, *accordées à reconnoître l'utilité du Cours de Chymie de Lemery ; il a été traduit dans* (ou plutôt en) *presque toutes les langues de l'Europe.* Il prend le même soin d'appuyer cette prétendue apologie du témoignage du célebre M. de Fontenelle, qui nous apprend que, *lorsque ce Livre parut pour la premiere fois en 1675, il se vendit aussi-bien qu'un Ouvrage de Galanterie ou de Satyre, & que les éditions se suivoient les unes les autres presque d'année en année.* L'habile Historien de l'Académie avoit encore osé avancer, qu'indépendamment du mérite personnel de l'Auteur & de l'excellence de son Cours de Chymie, la nouveauté de cette science, *qui paroissoit au jour & qui remuoit la curiosité des Esprits*, avoit pu aussi contribuer à la grande réputation de son Ouvrage. On n'eût

jamais pensé que le grand Fontenelle trouvât, même de son vivant, quelqu'un qui osât le contredire sur une allégation de cette nature ; la droiture de son jugement, ses profondes lumieres ne sembloient-elles pas devoir le mettre à l'abri de la censure du nouvel Editeur ? La Chymie, quelqu'ancienne qu'on la suppose, avoit été jusqu'alors enveloppée des nuages les plus épais ; on pouvoit donc dire avec raison que cette science *paroissoit au jour*, & même par les soins de Lemery. Le dessein de l'Historien n'étoit que d'ajouter, s'il étoit possible, aux éloges que méritoit l'Auteur. Que l'Editeur convienne donc du peu de fondement de sa censure ; qu'il avoue que, malgré le nombreux catalogue de Chymistes publié par Borel en 1653, Lemery parut dans son tems *comme principal Acteur sur ce fameux théâtre ; la clarté, l'exactitude, la méthode, le choix des opérations*, tout, de l'aveu de l'Editeur, *se rencontre dans le Cours de Lemery*. En falloit-il davantage pour des Eléves dans un Art-pratique, ou du moins dont la théorie n'est que l'effet ou la suite d'un manuel assidu ? L'Editeur se plaint lui-même (*a*) *de ce que les Auteurs se sont tous astreints scrupuleusement à commencer par où il sembleroit qu'on devroit*

(*a*) Préface, page v.

finir ; qu'un Traité de Principes Chymiques ne doit être que le résultat bien combiné d'une infinité d'expériences. Aussi vouloir établir des Principes de Chymie, ou réformer ceux de Lemery, *avant d'entrer dans le détail des expériences, c'est précisément*, comme il le dit, *bâtir sur le sable mouvant ; c'est établir comme existans de purs êtres de raison, dont la supposition ne peut qu'apporter un obstacle insurmontable au progrès de la science même qu'on veut enseigner.* On convient avec l'Editeur de toutes ces vérités, & on les lui oppose contre la conduite qu'il a tenue lui-même dans l'article des Principes de Lemery, qu'il devroit ou supprimer en entier, ou laisser subsister sans aucune addition. *L'Auteur, en bon citoyen, avoit*, continue-t-il, *sacrifié dans son Livre l'agréable à l'utile, le brillant au solide, le superflu au nécessaire ; il avoit préféré sagement au langage scientifique & énigmatique de ceux qui l'avoient précédé, un style simple, uni, intelligible, & à la portée de tous les esprits.* Il seroit à souhaiter qu'en fait de science-pratique tout Ecrivain en fît de même ; & on ne comprend pas aisément, d'après de si justes éloges, comment il auroit pu se faire que l'Ouvrage fût *tombé dans l'espece de discrédit* où l'Editeur suppose *qu'il est aujourd'hui.* En effet, comment le

concilier avec lui-même, lorsqu'il nous annonce que *c'est un trésor vraiment précieux qu'un Ouvrage tel que le Cours de Lemery, dans lequel l'Auteur a rassemblé & réuni le pur nécessaire... Ce qu'il y a de bien glorieux*, continue-t-il, *pour la mémoire de M. Lemery, c'est que les Auteurs modernes ne sont absolument que ses copistes ; aveu le plus formel que l'on puisse faire de l'exactitude du manuel de cet Auteur*, & par une conséquence juste, aveu le plus formel (de la part de l'Editeur) du mérite des Ouvrages modernes qu'il a entrepris néanmoins de critiquer.

Lemery est, continue-t-il, *le premier Auteur Classique en son genre. Il faudra toujours avoir recours à son Livre, pour apprendre la Chymie-pratique, si on veut se choisir dans cette étude un bon guide qui fraye la vraie route, & qui enseigne dans le plus grand détail, & d'une maniere claire & intelligible toutes les circonstances essentielles à observer pour la réussite des opérations Chymiques:* que faut-il de plus pour les Etudians? *S'il n'en est pas de même pour la théorie Chymique, si Lemery est bien inférieur en cette partie aux Becher, aux Stahl, aux Hoffman, &c.* ceux-ci ne lui seroient-ils pas de beaucoup redevables, s'il étoit vrai qu'ils eussent formé leur pratique sur la sienne, comme sur le meilleur modele?

D'ailleurs ne ſçait-on pas que les Auteurs modernes ſont aſſez nombreux & ſuffiront aux Etudians pour la partie *théorique*, lorſqu'après s'être ſuffiſamment exercé avec Lemery, ils ſe ſeront mis à portée d'entendre les autres ? Quel parallele y a-t-il à faire d'un *Livre Claſſique* avec la Phyſique de Becher, ou celle de Stahl ? Y a-t-il beaucoup de Maîtres de l'Art qui entendent parfaitement ces Auteurs ? Je laiſſe à juger du fruit qu'on pourroit en attendre, ſi on les mettoit ſous les yeux des Commençans. Il eſt donc vrai de dire avec l'Editeur, que *ce Livre Claſſique, aujourd'hui fort rare & fort cher*, malgré le grand nombre d'éditions qui en ont été faites, *eſt néanmoins extrêmement utile*, loin d'être tombé *dans le diſcrédit*, comme il le ſuppoſe. On ajoute que la nouvelle édition dont nous traitons ici, ne fera qu'accréditer les anciennes, qui, comme nous le ferons voir, ſeront toujours moins fautives, plus convenables & moins embarraſſantes pour les Eléves.

On auroit déſiré d'éviter juſqu'au nom même de Critique, s'il eût été poſſible, dans une entrepriſe que le ſeul bien public a inſpiré & ſur laquelle nous avons long-tems balancé ; cependant l'importance de notre objet nous a déterminé d'autant mieux, qu'il nous a paru facile à concilier avec la conſidération & l'eſtime particuliere que nous aurons tou-

jours pour ceux dont les Ouvrages tendront au bien de la Société. Quelqu'attachés que nous ſoyons à l'honneur de Lemery, à celui des Académiciens célebres, de ceux-mêmes qui tiennent le premier rang dans la Médecine, & pour leſquels on n'a pas eu plus de ménagemens, nous aurions renoncé à notre projet, plutôt que de nous mettre dans le cas de déplaire à qui que ce ſoit; mais nous nous ſommes rendus à l'invitation de l'Editeur lui-même, qui dans ſa Préface nous a laiſſé toute liberté (*a*). *Quel que ſoit*, dit-il, *le ſort auquel eſt deſtiné le préſent Ouvrage, ſi les défauts qui s'y rencontrent, peuvent occaſionner quelque Critique ſolide & inſtructive, propre à avancer le progrès de la plus utile de toutes les ſciences, il ſe trouvera bien récompenſé de ſes peines par la ſatisfaction de n'avoir pas travaillé tout-à-fait inutilement pour le bien public.* Cet énoncé modeſte & ſage ouvre la carriere à ceux qui ſe trouveront en état de relever généralement *toutes les erreurs* & défectuoſités de l'Ouvrage, *qui pourroient* (b) *être préjudiciables au progrès de la Chymie & de la Médecine, & ſur-tout celles qui peuvent influer dans la Pratique Médicinale. Une Critique ſolide & inſtructive*, pour être complette, & telle que l'Editeur ſemble la

(*a*) Préface de l'Editeur.
(*b*) *Ibid.*

défirer pour *récompenfe de fes peines*, ne peut partir que de la plume d'un Médecin également verfé dans toutes les parties de l'Art de guérir, & particuliérement dans la Phyfique & dans la Chymie, d'autant que les erreurs en Médecine, *les faux préjugés* (a) *ne demandent jamais à être combattus avec plus de force, que lorfqu'ils font adoptés par des Auteurs propres à les accréditer encore davantage, par l'affectation avec laquelle ils s'annoncent au Public, comme les feuls vrais Praticiens & comme des oracles infaillibles.* Faudra-t-il qu'au défaut de ces Ecrivains habiles auxquels l'exercice de l'Art de guérir ne laiffe pas de tems fuperflu, ou qui regardent d'un œil indifférent ce nouveau Cours de Chymie, on ne puiffe relever les fautes les plus effentielles qu'on eft à portée d'y remarquer, fur-tout quant aux formules des compofitions ou remedes Chymiques, telles, par exemple, que la recette hazardée (par forme d'addition) à la page 517, note (*a*), dans laquelle le Commentateur donne fans fcrupule pour l'ufage interne un mélange confus d'alkali volatil, de cuivre, d'eau-forte d'efprit de vin, &c.

Nous finirons par une réflexion qui nous coûte d'autant moins, que nous n'en fommes que les Copiftes; elle ne peut trouver

(*a*) Préface de l'Editeur.

une meilleure application qu'à cet endroit : *Lorsqu'il est question* (a) *de juger du vrai ou du faux de la vertu attribuée à quelque remede que ce soit, il y a beaucoup moins à craindre de l'esprit d'incrédulité, ou plutôt d'un pyrrhonisme éclairé, que de celui de superstition ; l'un ne se rencontre jamais que dans les hommes instruits & prudens qui agissent avec connoissance de cause, parce qu'ils se sont faits des principes sûrs qui autorisent la confiance qu'ils ont dans leur Art, & d'après lesquels ils se décident ; l'autre, au contraire, l'esprit de superstition & de crédulité est ordinairement l'apanage de l'ignorance & le lot infortuné de ceux qui, n'ayant aucune confiance aux principes fondamentaux de l'Art de guérir, se livrent aveuglément à toutes les impressions qu'on veut leur donner, & ajoutent foi indistinctement & sans examen à tout ce qu'on entreprend de leur faire croire : l'un mérite toute la confiance du Public, l'autre ne peut tout au plus exciter que sa compassion.* Ce qui vient d'être dit de la vertu trop légérement attribuée aux médicamens, peut aussi bien se dire de la facilité avec laquelle un Ecrivain hazarderoit une recette de remedes préjudiciables à la santé. L'incrédulité, le doute en cette matiere sont d'un homme prudent, habile & peu jaloux de sa for-

(a) Préface de l'Editeur.

tune ; la ſuperſtition au contraire & le ton décisif qui ſouvent en impoſent & gagnent la confiance du Public , n'en mériteroit que l'indignation , parce qu'il y va de la vie des citoyens.

Si l'apologie de Lemery faite par l'Editeur même dans ſa Préface , appuyée du ſuffrage du grand Fontenelle , confirmée par toute l'Europe , & par la rareté des Exemplaires du Cours de Chymie , malgré la multitude d'éditions qui en ont été faites en toute ſorte de langues , paroît inſuffiſante pour en prouver l'excellence ; les obſervations ſuivantes pourront peut-être y contribuer.

On ſe propoſe de faire voir , 1° que les notes & autres additions faites à cet Ouvrage ne peuvent qu'obſcurcir la vérité , & détruire la ſimplicité du ſtyle à laquelle l'Auteur s'étoit particuliérement attaché *en faveur des Commençans* ; 2° que les nouvelles découvertes dont nous ſommes redevables aux Auteurs modernes , & particuliérement aux Membres de l'Académie Royale des Sciences , ſont hors de la portée des Eléves , & ne conviennent pas dans un *Livre Claſſique* , & qu'elles ne ſeront regardées par les Maîtres de l'Art , que comme des compilations & répétitions auſſi embarraſſantes qu'inutiles ; 3° que le Cours de Chymie qui pendant près d'un ſiécle

avoit été juſtement eſtimé comme le meilleur & même le ſeul dans ſon genre, ſe trouvera dépouillé en un inſtant de tous les avantages (dont il a été revêtu dès ſon origine) par les altérations que la nouvelle réforme y a répandues.

On entrera en matiere au Journal prochain.

OBSERVATION

Sur une hernie inguinale, par M. BARATTE, Chirurgien à Aumale.

Une femme d'Audricourt, près d'Aumale, âgée de trente-ſix ans, & groſſe de quatre à cinq mois, portoit du côté gauche une deſcente qu'elle avoit toujours cachée. L'étranglement de cette hernie lui cauſa, à la fin de Mai 1750, une colique avec fiévre continue pendant huit jours : elle ſe plaignoit de douleurs qui ſe répandoient par tout le bas-ventre juſqu'à l'aîne, de borborigmes, de rots continuels, de nauſées, d'un mauvais goût & d'altération ; l'eſtomac étoit tendu & douloureux, ainſi que le ventre, qui ne s'ouvroit qu'aux lavemens. Je pris cette maladie pour une paſſion iliaque, d'autant plus que la malade continuoit à diſſimuler

la véritable cauſe de ſon mal. J'eus recours aux ſaignées, aux lavemens émolliens, anodins, carminatifs, aux huiles, aux eaux de caſſe : ces remedes ſuffirent pour la guériſon. Un mois après, j'eus occaſion de la voir ; elle me parut plus abattue qu'au retour de ſa maladie. Elle me dit qu'elle ſouffroit des douleurs cruelles à la cuiſſe gauche ; mais la pudeur l'empêchoit de ſe découvrir à mes yeux : cependant preſſée par la violence du mal, elle s'y détermina, à la ſollicitation de ſa mere & de ſon mari. J'apperçus une tumeur groſſe comme un œuf de dinde, fort dure, d'un rouge-violet, gliſſant dans le pli de l'aîne tout le long de la cuiſſe, juſqu'à un travers de doigt au-deſſous du niveau des parties génitales : à ces ſignes, je ne pus méconnoître une hernie inguinale ; tout le voiſinage étoit enflammé, tant inférieurement que ſupérieurement, juſqu'à trois travers de doigt au-deſſus de l'anneau. J'y fis appliquer un cataplaſme de mie de pain avec le vin. Le lendemain, il s'étoit fait à la tumeur une petite ouverture qui avoit fourni paſſage à un chyle très-puant & ſanieux ; l'endroit étoit noir, & tout le voiſinage, depuis la partie moyenne du fémur juſqu'à deux pouces au-deſſus du pubis, étoit d'un rouge livide. J'en fis la dilatation, aſſiſté de M. de la Cour, mon Confrere, juſqu'à l'anneau ſeulement ; l'abondance des matieres

qui en sortoit, étoit si cadavéreuse, que je fus obligé de remettre à mon Confrere le bistouri, pour dilater un sinus qui glissoit entre le vaste interne & le grêle. Nous apperçûmes une membrane flottante & gangrénée d'un bon pouce, que nous prîmes pour la partie inférieure de l'épiploon, à en juger par sa texture. L'enlevement de cette portion mit entiérement à découvert toute la partie de l'iléon qui avoit forcé l'anneau : nous le trouvâmes dilacéré, selon son axe, de deux travers de doigt, & gangréné à la face antérieure. On sent bien qu'il avoit été impossible de tenter cette opération, sans ouvrir la portion du péritoine qui servoit d'enveloppe aux parties contenues dans la hernie. On devine bien en même-tems que nous n'avions garde de penser à la réduction d'un intestin lacéré, & qui auroit versé dans la capacité de l'abdomen des matieres excrémentielles, source d'une infinité d'accidens funestes. Cette plaie fut pansée avec des bourdonnets & plumasseaux chargés d'un digestif animé d'onguent ægyptiac avec la teinture de myrrhe & d'aloës ; les escarres se séparerent peu-à-peu, la supuration s'établit ; la réduction de l'épiploon se fit naturellement, & ensuite celle de l'intestin, sans que j'aie pu découvrir s'il s'étoit cicatrisé avec l'anneau, ou non. Jusqu'au dixieme jour les excrémens s'étoient écoulés par la

plaie ; mais ce jour-là je la trouvai fort nette, & les matieres fécales avoient repris leur route ordinaire. La réduction & la cicatrice avoient été l'ouvrage de vingt-quatre heures, qui s'étoient écoulées depuis le dernier pansement ; il en devint plus facile. Des plumasseaux chargés d'un digestif simple, & enfin des plumasseaux secs acheverent promptement la cure. Trente-quatre à trente-cinq jours après l'opération, j'eus la satisfaction de voir cette femme entreprendre & soutenir les travaux de la moisson, parfaitement guérie, & sans retour. Elle est accouchée à terme d'un enfant mort, sans essuyer l'accident qu'il y avoit le plus lieu de craindre, je veux dire le déchirement de la cicatrice encore récente. Les efforts violens pour l'expulsion d'un fœtus mort étoient un motif légitime d'appréhender. La malade s'est portée parfaitement depuis, & ne se ressent aucunement de sa hernie.

Je ne puis douter que la réunion de l'intestin & du péritoine ne se soit faite avec l'anneau des muscles du bas-ventre ; mais je n'ai pu m'en assurer. Cette observation prouve toujours que la gangrene des kistes herniaires n'est pas généralement mortelle, ni même celle des intestins grêles, quoi qu'en ait pu dire l'Antiquité. C'est gagner beaucoup dans les sciences, que d'avoir occasion de se défaire d'un préjugé dont souvent dépend la vie du malade.

OBSERVATION

Sur une carie au coronal, par M. Guinot, Chirurgien aide-Major des Hôpitaux du Roi à Ensisheim, dans la haute Alsace.

M. Weisse, Prévôt Royal du Grand-Huningue, âgé de soixante-huit ans, étant à Plombieres au mois de Septembre 1748, eut un abscès sur le coronal du côté gauche : plusieurs Médecins & Chirurgiens lui conseillerent de se le faire ouvrir; l'appréhension de cette opération l'empêcha de s'y déterminer, & les matieres de cet abscès s'infiltrerent dans les sutures du nez, & s'évacuerent par les narines. Etant de retour chez lui, il fit venir un Médecin de Basle & un Chirurgien d'Huningue, qui le traiterent fort long-tems. Voyant que sa guérison tardoit, il fit demander M. Willy, Chirurgien à Mulhausen, qui le vint voir, & ne voulut point l'entreprendre seul. Il me fit appeller le 28 de Novembre 1748. Je m'apperçus, en le voyant, par une rougeur livide qui étoit répandue sur le nez & aux environs, qu'il y avoit carie. Je lui conseillai de se faire transporter chez moi; ce qu'il fit, & le lendemain de son arrivée, je lui fis une incision cruciale sur le front en

présence de M. Willy, en lui levant les quatre lambeaux, comme pour un trépan. Je remplis cette plaie de charpie, que je laissai vingt-quatre heures. Au lever de ce premier appareil, je lui ôtai tout le coronal, tant la premiere que la seconde table, l'os etmoïde, & les lames osseuses du nez qui étoit tout carié. La matiere qui étoit croupie entre le crâne & le cerveau, avoit déjà rongé la dure-mere; ce qui me donnoit fort à craindre que la pie-mere ne pût pas résister, à cause d'une grande toux qui lui survint. Cependant la plaie s'étant bien purifiée par le moyen d'un digestif composé, il a été parfaitement guéri pendant l'espace d'un mois & demi. Il faut remarquer que la cause de son mal provenoit d'un virus qu'il conservoit depuis fort long-tems, & que pendant sa guérison je l'ai fait passer par les grands remedes.



OBSERVATION

Sur un abſcès formé à la ſurface interne du foie, ſitué ſous la voûte charnue & cartilagineuſe qui couvre ce viſcere, par M. DURAND, ancien Chirurgien-Major de la Morliere, à Arras.

Le nommé Pierre-Martin Morin, âgé de vingt-cinq ans, Charron au village de S. Léger, à trois lieues d'Arras, fut vivement attaqué d'inflammation & de grandes douleurs à l'œil droit. Ces douleurs, qui occupoient auſſi tout le côté droit de la tête & de la face, continuerent de la même force pendant pluſieurs jours, & ceſſerent tout-à-coup par un métaſtaſe qui produiſit une autre eſpece de maladie.

Un point douloureux directement ſous les fauſſes-côtes droites, difficulté de reſpirer, toux fréquente, crachement de ſang & fiévre ardente, furent les accidens qui ſe manifeſterent dans l'inſtant même de la diſparition de l'inflammation & douleur de l'œil.

M. Buiſſart, Médecin de Bapaume, conſulté, décida qu'il y avoit inflammation au foie & aux muſcles intercoſtaux qui l'avoiſinent: il ſuivit exactement cette maladie, preſcrivit tous les adouciſſans & les délayans con-

venables, & fit faire succeſſivement onze ſaignées ; mais le point de côté & la plupart des autres accidens n'ayant point ceſſé, on me manda le 4 Août 1751, pour avoir mon avis.

Je vis un malade fort exténué, ayant une toux fréquente, ſans preſque d'expectoration, ou ne rendant que peu de crachats viſqueux ; il avoit outre cela une ſi grande difficulté de reſpirer, qu'il étoit forcé d'être couché, la poitrine & la tête fort élevées, reſſentant toujours la douleur de côté, & ayant une fiévre lente. Ces accidens joints au détail que je viens de faire, me firent ſoupçonner un abſcès à l'endroit douloureux. J'en fis l'examen ; mais les côtes me cachant l'ondulation du dépôt ſoupçonné, ce ne fut qu'après pluſieurs attouchemens & différentes attitudes, que je crus ſentir le mouvement donné à une colonne de matiere épanchée. Je remarquai ſoigneuſement cet endroit où devoit être l'épanchement ; il étoit préciſément entre la ſeconde & la troiſieme fauſſe-côte, à cinq travers de doigt des vertébres du dos.

J'y plongeai un troiſcart, en dirigeant ſa pointe vers les vertébres, afin d'éviter le foie, en cas que je me fûs trompé dans mon pronoſtic. Il ſortit par la canule de cet inſtrument une matiere de couleur de lie de vin aſſez épaiſſe ; ce qui confirma mon ju-

gement, & me ſuggéra ſur le champ la maniere d'ouvrir entiérement cet abſcès.

Je conduiſis, à la faveur de la canule, un biſtouri, & j'ouvris crucialement le dépôt, d'où il ſortit environ trois chopines de pus pareil au précédent.

Le malade fut ſoulagé dans le moment, & put ſe coucher horizontalement. Je le panſai avec une tente molette couverte du digeſtif ordinaire, des plumaſſeaux chargés du même digeſtif, & par-deſſus une emplâtre d'onguent de la mere. Immédiatement après ce panſement, il dormit pendant deux heures; ce qu'il n'avoit pu obtenir depuis le commencement de ſa maladie.

Au ſecond panſement, il ſortit encore beaucoup de matieres de la même couleur, mais plus ſéreuſes & filandreuſes. Une injection d'eau d'orge, d'aigremoine avec le miel roſat, fut ajouté au panſement, qui fut continué de la même maniere pendant dix jours; après quoi je ne me ſervis plus que d'un bout de bandelette de linge couverte de digeſtif, &c. La poitrine ſe vuida facilement par des crachats épais & jaunâtres. Le 20, un ſimple plumaſſeau, l'emplâtre & les compreſſes firent tous les frais de l'appareil; & le trentieme jour de l'opération, le malade fut ſi parfaitement guéri, qu'il a ſenſiblement repris ſon embonpoint ordinaire.

DESCRIPTION d'une dyssenterie épidémique qui a régné sur la fin de l'année derniere à Fougeres & aux environs, par M. LE NICOLAIS DU SAULSAY, Docteur en Médecine à Fougeres.

Au mois d'Août dernier, tems où l'on commença ici les travaux pénibles de la récolte, & où les chaleurs dans ce canton furent pendant quinze jours aussi grandes, qu'elles avoient été médiocres jusqu'alors; plusieurs personnes des Paroisses de S. Marc-sur-Coënon & de la Chapelle S. Aubert, situées entre la ville de Fougeres & celle de S. Aubin du Cormier, Evêché de Rennes, Province de Bretagne, furent tout-à-coup attaquées de douleurs violentes dans le ventre, d'un sentiment d'ardeur dans les entrailles, de nausées fréquentes, de vomissement de matieres muqueuses, de déjections sanguinolentes, & quelquefois d'une humeur pareille à du frai de grenouilles, mêlée d'une grande quantité de sang, d'une fiévre proportionnée à ces accidens. Trois, quatre ou cinq jours après, survenoit un hoquet importun; le pouls devenoit petit, quelquefois intermittent, la peau seche & gluante, les extrêmités froides, le visage émacié, les yeux languissans &

enfoncés dans l'orbite, le ventre insensible, tous symptômes qui annonçoient sphacele ou gangrene dans quelque partie du canal intestinal, & qui étoient effectivement le dernier période d'une maladie qui causoit la mort depuis cinq jusqu'à dix ou quinze jours. Pendant ce court espace, cette dyssenterie se communiqua à un grand nombre de personnes, de tout âge, de tout sexe, mais en général à celles qui vivoient à l'ordinaire d'alimens grossiers. Bientôt après elle se répandit dans les Paroisses voisines, jusqu'au mois de Novembre qu'elle commença à se calmer. Il y avoit pour le moins un quart des habitans qui éprouvoient la violence de cette cruelle maladie, & la plus grande partie en devenoient les tristes victimes.

Consulté sur les secours nécessaires pour combattre cette dyssenterie, mon avis fut d'abord de mettre en usage des saignées du bras proportionnées à l'âge, aux forces, au tempérament & au dégré de l'inflammation; d'employer les mucilagineux, les adoucissans, les minoratifs, l'ipécacuanha, &c. suivant que les indications pouvoient faire donner la préférence aux uns sur les autres. Quelques personnes sur le grand nombre guérirent. J'observai que la plupart des malades me disoient avoir rendu des vers avant d'être attaqués, & qu'ils continuoient d'en

jetter dans le cours de leur maladie, tantôt de vivans, tantôt de morts, les uns par le vomissement, les autres par les selles : je m'apperçus en même tems que les accidens tributaires de cette dyssenterie, ne diminuoient qu'à proportion que les vers mouroient ou étoient évacués. Aussi-tôt je portai mes vues curatives du côté des remedes les plus vantés, pour satisfaire à cette indication, & je formai le plan du traitement suivant, qui eut un succès assez constant, sur-tout quand on demandoit du secours dans les trois premiers jours de la maladie, ou avant que l'inflammation eût commencé, ou fût prête à tourner en gangrene.

Je faisois saigner du bras plus ou moins, suivant les considérations ordinaires à tout Médecin prudent ; mais le plus souvent les saignées ont été fixées à une, deux ou trois... Par distance de quatre heures, je prescrivois un demi-lavement fait avec une décoction de graines de lin, ou avec le lait ; dans l'un ou l'autre, on faisoit fondre trois ou quatre gros de baume tranquille. Très-souvent je faisois boire d'une tisane composée avec la racine de fougere mâle en poudre grossiere, les sommités fleuries de camomille, les têtes de pavot blanc écrasées. Le lendemain de la derniere saignée, on employoit le purgatif suivant, mais particuliérement dans les malades où l'on soupçonnoit plénitude dans

les premieres voies. Prenez coralline & *semen contra*, de chacun une pincée, poudre de racine de fougere un gros, rhubarbe demi-gros, le tout infusé dans deux verres d'eau de pourpier : faites fondre ensuite manne & catholicum double, de chacun une once. On fait avaler un verre de ce remede, dans lequel on ajoute ipécacuanha en poudre, depuis dix jusqu'à vingt-quatre grains. Quand le malade vomit, on lui fait boire à l'ordinaire de l'eau tiéde ; deux à trois heures après, on fait prendre le second verre, dans lequel on mêle deux onces d'huile d'amandes douces. Tous les soirs depuis ce purgatif placé, on donne au malade trois ou quatre cuillerées du remede suivant ; on répete la même dose vers deux heures après minuit, si les déjections continuent d'être fréquentes & les douleurs violentes. Prenez eaux distillées de menthe, de pouliot & d'alleluya, de chacune un petit verre, sel d'absinthe demi-gros, thériaque ou diascordium un gros, laudanum liquide trente gouttes, syrops de tanaisie & de citron, de chacun une once... chaque matin à jeun un bol composé avec la thériaque, & demi-gros ou un gros de la poudre suivante, décrite dans la matiere médicale de M. Geoffroy. Prenez racine de fougere, rhubarbe & sommités de tanaisie, de chaque un gros ; écorce de mûrier & coralline, de chacune deux gros,

æthiops minéral demi-once. L'après-midi des jours que l'on a donné de cette poudre, on fait prendre un lavement fait ſimplement avec le lait, deux jaunes d'œufs & une cuillerée de caſſonade.

Par ces remedes, j'ai obſervé journellement que la plupart des malades rendoient des vers morts ou vivans, que les accidens diminuoient à proportion, & que les dyſſentériques étoient bientôt en état de prendre des œufs frais, du pain trempé dans du bouillon fait avec les viandes blanches & le ris. Le ſigne d'un amandement durable & certain étoit, lorſque la matiere des déjections acquéroit la liaiſon & la conſiſtance d'une eſpece de purée.

Ce traitement m'a paru également heureux dans les hommes, dans les femmes, dans les vieillards, dans les enfans : il ſeroit dangereux à pluſieurs égards dans les femmes groſſes ; cependant je n'en ai pour l'ordinaire ſupprimé que l'ipécacuanha, comme émétique, & le ſuccès a été auſſi conſtant dans ſept à huit femmes enceintes attaquées de cette dyſſenterie, que dans les autres malades... Dans les dyſſenteries où l'appareil des vers ne paroiſſoit pas exiſter, (ce qui étoit fort rare) la guériſon étoit prompte... Dans les dyſſenteries accompagnées des vers aſcarides, le plus ſouvent trouvés par pelotons dans les gros inteſtins, la guériſon

guérison étoit certaine... Dans les dyssenteries causées & entretenues par des vers ronds, & longs au moins comme la main, la maladie étoit plus opiniâtre : cette espece de vers s'est trouvée, par l'inspection des cadavres, faire particuliérement son séjour dans l'estomac & dans les intestins grêles ; aussi les malades attaqués de cette espece de dyssenterie, avoient-ils un hoquet très-fatiguant, des vomissemens continuels, quelquefois même de sang. Lorsque ces accidens commençoient à se calmer, on étoit obligé, pendant l'usage de la poudre vermifuge, de répéter, par intervalle de quatre à cinq jours, le purgatif ci-dessus marqué, observant d'en supprimer l'ipécacuanha... Avec les unes & les autres de ces dyssenteries, il s'est trouvé quelquefois une complication de fiévre putride ; plusieurs de ces malades ont même été couverts de pourpre : dans ce cas, après avoir agi comme dans une dyssenterie ordinaire, la principale attention m'a paru consister à retrancher tous les narcotiques, crainte d'augmenter la disposition où étoient les vaisseaux du cerveau à l'engorgement ; à entretenir les évacuations par les selles, lorsque le ventre devenoit paresseux, en faisant usage d'une décoction de tamarins ; à soutenir les forces par le moyen de potions aigrelettes, pour ne pas perdre de vue la matiere vermineuse ; à procurer au

ſang quelques dépurations par le ſecours d'une tiſanne de ſcorſonere, & enfin de légeres teintures de quinquina.

On ne peut douter que les différentes eſpeces de vers ne ſoient la cauſe principale de cette dyſſenterie. M. le Bret, Intendant de Bretagne, auſſi attentif à la conſervation des citoyens, que vigilant à remplir les devoirs de ſon miniſtere, envoya M. Sevoy, Médecin de Rennes, dans les Paroiſſes où cette maladie cauſoit tant de ravages, pour obſerver ſon caractere, & contribuer à trouver les moyens de la guérir & même de la prévenir. Il fit faire l'ouverture des cadavres d'un grand nombre de perſonnes, victimes de cette épidémie: il m'a aſſuré que dans tous il avoit trouvé une plus ou moins grande quantité de vers. De mon côté j'ai fait les mêmes recherches, & j'ai conſtamment reconnu la même cauſe, mais ſingulièrement dans une fille de dix-ſept ans. Vingt-huit vers dont la plupart étoient longs d'un pied, & dont quelques-uns encore vivans, étoient cantonnés dans l'eſtomac & dans les inteſtins grêles; deux pelotons de vers aſcarides, qui chacun en contenoit ſans nombre, ſe trouverent boucher & diſtendre les parois de l'inteſtin colon, à environ la largeur de quatre doigts de diſtance l'un de l'autre; une partie de l'inteſtin iléon étoit ſphacelée, l'eſtomac enflammé,

& la tunique veloutée entiérement détruite.

Pour me confirmer dans le traitement ci-dessus marqué, je pensai que ce n'étoit pas sur les malades de la campagne, ni même sur ceux des maisons particulieres de la ville, que je devois établir mon observation : un Médecin n'est point assez certain que les malades prennent les remedes dans la dose ou l'ordre qu'il les a prescrits ; le régime n'est presque jamais observé : d'ailleurs, bien des malades tentent des remedes vantés par le vulgaire, sans que le Médecin en soit informé ; & alors il est tout surpris de voir naître des effets opposés à ce qu'il avoit lieu d'espérer. L'Hôpital S. Nicolas de cette ville de Fougeres me parut propre à lever ces difficultés & à constater le fait. Depuis le commencement de Septembre jusques vers la fin d'Octobre, j'y ai traité soixante-dix de ces dyssentériques, de tout âge, de tout sexe. Les Dames Hospitalieres ont remarqué, comme moi, que sur ce nombre il n'est mort que cette fille de dix-sept ans dont j'ai ci-devant parlé, qui, lorsqu'on l'apporta à cet Hôpital, avoit tous les symptômes qui dénotoient un commencement de gangrene dans quelque partie du canal intestinal, & cinq femmes, d'un tempérament usé, & dont la moins âgée avoit soixante-cinq ans.

Cette Observation paroît d'autant plus

intéreſſante, que cette dyſſenterie n'eſt pas entiérement ceſſée dans ce pays, & qu'elle pourroit bien reparoître dans la prochaine ſaiſon avec ſa premiere fureur. J'ai même obſervé que dans le cours de cet hiver, la plus grande partie des maladies de poitrine & de fiévres différentes avoient conſervé quelque choſe du caractere de cette dyſſenterie, en ce que dans les unes comme dans les autres, il ſe manifeſtoit preſque toujours un appareil conſidérable de vers; c'eſt ce qui a engagé à marier les vermifuges avec les remedes appropriés à chacune de ces maladies.... Je croirois enfin manquer à cette grande exactitude dont tout Obſervateur doit ſe piquer, ſi je paſſois ſous ſilence les remedes préſervatifs que j'ai conſeillés aux perſonnes qui craignoient cette maladie. Ils conſiſtoient à les faire ſaigner une ou deux fois, à leur faire faire uſage de petit-lait clarifié pendant trois ou quatre jours, à prendre chaque matin un bol compoſé avec demi-gros de la poudre vermifuge, un ſcrupule d'aloës, & ſuffiſante quantité de ſyrop d'abſynthe, & à les purger, ſuivant l'âge & le tempérament.

L'intérêt que je prends à la ſanté de mes compatriotes, me fait déſirer qu'ils puiſſent retirer quelques avantages de ces obſervations; cependant j'avouerai que je n'aurois pu prendre ſur moi de les rendre publiques,

ſans l'obligeante invitation de M. Senac, premier Médecin du Roi, à qui j'ai eu l'honneur de communiquer ce Mémoire.

EXTRAITS, Précis & Annonces d'Obſervations & de Remedes.

Ouverture du cadavre d'un homme mort d'un ſpina ventoſa, par M. PERRAULT, Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi, à Soiſſons.

Un homme âgé de cinquante-huit ans, très-robuſte & très-bien conſtitué, qui n'avoit d'autre emploi, que celui de travailler aux carrieres, en qualité de manœuvre, reſſentir, il y a environ quinze mois, en ſe baiſſant pour lever un fardeau, une douleur aiguë dont il manqua ſe trouver mal. Cet homme ne s'écoutant point, continua ſon métier pendant quatre mois, malgré les douleurs continuelles qu'il éprouvoit : au bout de ce tems, elles devinrent ſi vives, qu'elles le rendirent boſſu & courbé. Il fut obligé de garder le lit, ſans fiévre ni aucune altération ſenſible dans ſes fonctions. Cependant quelque-tems après il mourut, en prenant un bouillon. Je l'ouvris. Les viſceres étoient dans leur état naturel, excepté le poumon droit qui étoit adhérent depuis le ſternum juſqu'aux ver-

tébres du dos. A l'épine, je trouvai une tumeur qui occupoit la troisieme, la quatrieme & la cinquieme des vertébres dorsales. J'ouvris le périoste qui formoit une espece de sac ; il étoit plein de pus sans odeur. Les vertébres étoient carriées, les cartilages qui les unissent totalement détachés, & une partie de la moëlle épiniere suppurée. Quatre de mes Eleves ont assisté à cette ouverture.

Observation sur une paysane dont on a coupé la matrice, par M. CAILLÉ, Médecin au Poirée sous la Roche-sur-Yon, Bas-Poitou.

Le 16 de Mars 1756, je fus appellé au village de Bordigal, paroisse de Sainte Flaire, Bas-Poitou, pour décider si l'on couperoit la matrice de Catherine Grandeau, qui étoit totalement tombée depuis un mois ; au premier coup d'œil la chose me parut très-dangereuse, mais tout mûrement examiné avec MM. Trichet, Biroteau, Frappier & Bacqua, Chirurgiens, il fut décidé que cette partie seroit emportée ; l'impossibilité qu'il y avoit de pouvoir la réduire & de la contenir à sa place, à cause de son volume, & de la gangrene qui faisoit ravage, fut la raison qui me détermina à faire faire cette amputation le plus près de la vulve qu'il fut possible : M. Trichet fut

celui qui fit l'opération; la plaie donna peu de ſang, qu'on arrêta avec la charpie ſeche & des compreſſes contenues par un bandage convenable, enſuite on la panſa comme une plaie ſimple, qui fut parfaitement guérie le quinzieme jour: la malade étant venue à la Meſſe à la Paroiſſe de ſainte Flaire, qui eſt à une demi-lieue de ſa demeure, s'en retourna enſuite chez elle.

Cette malheureuſe payſane porte depuis ſa plus tendre jeuneſſe un virus ſcrophuleux, qui lui a ôté l'uſage d'une de ſes mains. Elle a auſſi un ulcere à une jambe qui ne cede à aucun remede; il y avoit un mois que ſa matrice étoit tout-à-fait tombée, quoiqu'il y eût un an que cette fille s'appercevoit d'un dérangement dans les parties génitales, elle n'oſoit ſe plaindre par une pudeur mal entendue; nous examinâmes la partie qui peſoit neuf onces. En la coupant en différens ſens, nous y trouvâmes des glandes dures, ſemblables à du ris de veau, qui donnoient une ſanie jaunâtre purulente; quoique cette partie fût dans ce pitoyable état, elle n'avoit pas cependant perdu ſa figure ordinaire.



Obſervation ſur une fille qui a été ſaignée du bras & du pied mille vingt fois, par M. BRILLOUET, Chirurgien-Major de l'Hôpital de Chantilly.

La fille dont il s'agit, a eu ſes régles depuis quatorze juſqu'à ſeize ans; elles ſe ſupprimerent alors par une peur. Il ſurvint des accidens hyſtériques très-graves, que pour lors l'on ne put détruire. Elle a reſté dans cet état pendant dix-neuf ans avec le ventre fort gros, des vomiſſemens fréquens & des attaques de vapeurs épileptiques. Le ſeul remede qui la ſoulageoit, étoit la ſaignée qui a été réitérée juſqu'à mille vingt fois; ſçavoir, 80 du pied & 940 du bras. Dans la dix-neuvieme année de ſa maladie, elle n'a été ſoutenue qu'avec des lavemens nutritifs; car le vomiſſement étoit continuel. Malgré ſon état déplorable, elle fut cependant obligée de ſe tranſporter à Ecouen ſur une charrette; ce qui devoit lui cauſer la mort, devint l'inſtrument de ſa guériſon Les ſecouſſes de la voiture donnerent au ſang une nouvelle force, procurerent une hémorragie par la matrice qui dura un an, au bout duquel tems cette fille a été parfaitement guérie; elle s'eſt mariée, & depuis treize ans elle jouit d'une bonne ſanté.

RECUEIL PÉRIODIQUE
D'OBSERVATIONS
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

JUIN 1757.

TOME VI.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



RECUEIL PÉRIODIQUE
D'OBSERVATIONS
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

REFLEXIONS sur différens accidens qui ont accompagné l'inoculation de la petite-vérole, faite sur un jeune homme d'une famille distinguée de Leyde, par M. *CAUBIUS, Professeur de Médecine & de Chymie à Leyde.*

UN jeune homme, d'une famille distinguée de Leyde, me communiqua, au commencement de Mai 1755, le dessein, où il étoit de se faire inoculer la petite-vérole, & me pria de vouloir bien me charger de ce soin. J'acceptai la proposition avec d'autant plus de plaisir, que connoissant à fond la personne que je devois inoculer, je la jugeai très-propre à soutenir cette opération sans aucun danger.

La ſaiſon me paroiſſoit fort convenable à ce projet. Je préparai donc mon ſujet à l'ordinaire, & je ne négligeai aucune précaution qui pût donner lieu à aucun reproche légitimement fondé. Je fis le 25 Mai l'inoculation (*a*), comme j'ai coutume de la faire. Je n'entrerai pas dans ce détail que tout le monde ſçait, & qui par conſéquent eſt peu eſſentiel à cette hiſtoire. Tout ce que je crois néceſſaire d'obſerver, c'eſt que les huit premiers jours ſe paſſerent ſans aucune incommodité.

Sur le ſoir du huitieme & les deux jours ſuivans, le malade ſe plaignit de quelques friſſons & de maux de tête. Je ne remarquai pas cependant la moindre altération dans ſon pouls; rien dans les urines, dans les ſelles, ni dans toute l'habitude du corps, n'annonçoit le moindre dérangement. L'impatience, l'inquiétude, une imagination un peu ébranlée étoient les ſeules incommodités de l'inoculé.

Je penſois à réitérer l'inoculation, regardant la premiere comme infructeuſe; mais le 4 Juin au matin je trouvai à mon malade une aſſez forte fiévre & une chaleur exceſſive. Cela continua juſqu'au 6, que l'éruption commença à ſe faire vers le ſoir. Le len-

(*a*) Voyez, ſur la maniere de faire cette opération, ce que dit M. Hoſti, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, qui a fait un voyage exprès à Londres, pour apprendre à bien inocler. *Journal de Médecine, Tome III. pag.* 274. 337.

demain, la petite-vérole ſortit en grande abondance au viſage; elle étoit pour-lors en petite quantité dans les autres parties du corps, qui en furent bientôt couvertes à leur tour.

Je m'apperçus facilement que cette petite-vérole étoit de la plus maligne eſpece. J'en fus pleinement convaincu le 11 de Juin, où je vis paroître les ſymptômes les plus fâcheux, & malgré des ſoins incroyables que j'ai pris, mon malade auroit ſans doute ſuccombé, ſi les chaleurs qui étoient pour-lors exceſſives, n'euſſent heureuſement ceſſé. Tout alla aſſez bien depuis ce jour juſqu'au 15, que le malade ſe croyant abſolument hors d'affaire, obligea ſa garde à lui laver la tête & les yeux avec du beurre. La nuit ſuivante, il fut très-agité; il ſurvint une groſſe fiévre & des délires continuels que j'eus le bonheur de calmer: ce fut pour lui la derniere époque de ſes alarmes; car dès-lors il alla de mieux en mieux juſqu'à l'entier rétabliſſement, auquel il ne parvint cependant qu'après avoir encore beaucoup ſouffert par les clous & les furoncles qui lui couvroient tout le corps. J'avois prévu cet accident & j'avois pris toutes les précautions néceſſaires pour le prévenir, ou du moins pour le rendre plus ſupportable.

En faiſant le détail très-ſuccinct de cette opération, mon deſſein n'eſt pas de décrier cette pratique, mais ſimplement de faire connoître qu'elle exige plus de ſoin & d'atten-

tion, que la plupart des gens ne ſe l'imaginent. Le ſujet inoculé étoit d'un très-bon tempérament; la ſaiſon paroiſſoit avantageuſe. Je ne peux douter que la matiere varioleuſe ne fût de la bonne eſpece; elle avoit été procurée par M. le Profeſſeur Schwencke, à l'expérience & à l'exactitude duquel on peut ſûrement ſe rapporter. On n'a rien négligé dans la préparation. Ajoutez à cela que pendant ce tems il ne régnoit ni petite-vérole, ni maladies inflammatoires à Leyde & dans ſes environs; & cependant combien de fois n'ai-je pas eu raiſon de craindre les funeſtes effets de cette triſte opération? Je ne prétends pas, je le répete, conclure delà que l'inoculation eſt nuiſible ou dangereuſe dans toutes les circonſtances & dans tous les cas. Je penſe ſeulement qu'on ne doit pas entreprendre cette opération à la légere, & ſans avoir pris toutes les précautions néceſſaites pour en aſſurer le ſuccès (*a*).

Je crois, par rapport à la préparation, que par ſon moyen on peut diminuer la force du

(*a*) Touchant le choix du ſujet, on ne ſçauroit trop recommander de ſuivre les avis & les exemples de M. Ramby. Cet habile homme, zélé partiſan de l'inoculation, n'a jamais pratiqué cette opération, qu'un ſévere examen ne lui ait fait juger que le ſujet étoit en tout point bien conditionné. Il pouſſe le ſcrupule juſqu'à ne vouloir pas inoculer ceux qui demandent une préparation un peu longue, parce que c'eſt un ſûr indice de quelque vice actuel dans l'habitude du corps. On ne peut guere douter que M. Ramby ne ſoit en partie redevable à cette attention des ſuccès qu'il a conſtamment eus dans la pratique de l'inoculation.

venin, au point que l'inoculé ait la petite-vérole la plus facile & la plus heureuse; mais je crains que cette foiblesse de l'action du pus ne lui ait pas permis d'épuiser toute la disposition que le sujet pouvoit avoir à l'infection, de sorte qu'il pourroit reprendre la petite-vérole une seconde fois. Je suis convaincu que le fait est possible, puisqu'il arrive dans la petite-vérole naturelle. Comme il y a des gens qui ne la prennent jamais, il peut y en avoir aussi qui y soient tellement disposés, qu'elle ne puisse pas être épuisée par une seule attaque. Il peut se faire que pendant le temps que l'infection regne, un homme se trouve dans un état si favorable, ou soit attaqué si légérement, que la disposition, quelle qu'elle soit, à recevoir la contagion, n'en soit que peu diminuée. L'expérience m'a appris que dans le peuple, on ne doit pas compter que ces petites-véroles si bénignes, qui ne sont accompagnées d'aucune fiévre, puissent exempter d'une seconde attaque.

Par l'histoire que je viens de rapporter, on voit que la lanteur avec laquelle la matiere varioleuse opere, ne fournit pas toujours un pronostic assuré, que la petite-vérole sera heureuse : tout dépend encore ici de la constitution du corps. On ne doit donc pas non plus s'alarmer pour cela seul, que l'éruption se fait plutôt qu'on ne l'auroit attendue. Le plus ou le moins de disposition à

recevoir la petite-vérole, ne décide rien par rapport à la qualité de la maladie. On ne doit pas non plus s'impatienter si l'éruption tarde un peu, ni se hâter de recourrir à une seconde inoculation. Dans le cas que je viens de citer, l'éruption ne commença qu'après le dixieme jour; on a vu des circonstances où elle a retardé jusqu'au quatorze, & même jusqu'au vingt-sixieme jour (*a*).

Quelques personnes n'ont pas craint de dire, qu'on pouvoit par l'inoculation attirer la petite-vérole, sur telle ou telle partie du corps qu'on le trouvoit à propos. Voilà un préjugé populaire; attribuer à une pratique des effets qu'elle ne peut produire, c'est la décrier & non la célébrer; c'est rendre suspects ceux qu'elle produit réellement. Quelques sujets inoculés n'ont eu que deux ou trois pustules autour des plaies; en conclura-t-on qu'il en sera de même de tous ceux qui se soumettront à cette opération? L'inoculation a ses avantages réels, *& bien démontrés* dans les cas même les plus fâcheux; il ne faut pas lui en prêter de chimériques.

On voit encore par cette inoculation, qu'il n'est pas vrai que la petite-vérole inoculée soit toujours exempte de la fievre secondaire, ou de suppuration. Je recommande à cette occasion l'usage du quinquina, que j'ai très-utilement employé ici, & dans quelques

(*a*) Voyez l'extrait du Rapport de M. Hosty.

autres

Lettre contenant des éclairciſſemens ſur la maniere de faire de l'Eau de luce ſans intermede, à M. BOYER, Doyen de la Faculté de Médecine de Paris, Médecin ordinaire du Roi, & Chevalier de l'Ordre Royal de S. Michel, par M. BETBEDER, Inſpecteur des Eaux minérales de Mont de Marſan, &c.

MONSIEUR,

J'ai lu dans le Journal les différentes expériences que M. de la Riviere a faites, pour s'aſſurer de la vérité de mon procédé ſur l'Eau de luce : je ſuis étonné qu'il ait été ſi malheureux dans l'éxécution. Mon procédé eſt exact, & l'on ne peut attribuer le peu de ſuccès qu'a eu M. de la Riviere dans la combinaiſon qu'il a tentée de l'huile de karabé avec l'eſprit volatil de ſel ammoniac ſans intermede, qu'à ce qu'il n'a pas ſcrupuleuſement ſuivi mon manuel ; il s'en eſt viſiblement écarté, lorſqu'au lieu de quelques gouttes d'huile blanche de karabé (ce qui ne peut s'entendre que de deux, trois, ou bien quatre gouttes,) il a mis un gros de cette huile avec deux gros d'eſprit volatil de ſel ammoniac en digeſtion dans un flacon de cryſtal. Je ne verſe que deux, trois ou quatre gouttes de karabé dans un flacon à Eau de luce : cette petite quantité s'étend

bientôt dans tout l'intérieur du flacon : elle se divise & offre un plus grand nombre de surfaces aux pointes de l'alkali volatil. Les molécules de ce sel agissant sur les molécules huileuses, pour ainsi dire isolées par la grande extension qu'ont souffert les quatre gouttes, plus librement que lorsqu'elles se trouvent réunies à un gros de la même huile qu'a employée M. de la Riviere dans ses expériences, s'unissent intimement avec elles, forment une substance savonneuse ; & si après les premiers jours de digestion, il reste encore quelques molécules huileuses libres, elles seront bientôt saisies par le nouvel alkali volatil que leur offrira la seconde dose d'esprit de sel ammoniac que j'ajoute dans le flacon, elles se combineront parfaitement, & l'expérience m'a appris qu'après deux ou trois jours de digestion à la même chaleur, les deux substances qui paroissent si immiscibles à M. de la Riviere, se trouvent combinées sous la forme & la consistance d'un lait clair & jaunâtre, tel qu'on le trouve décrit dans mon procédé. Ce nouveau corps est un savon dans lequel on doit considérer les molécules salines comme autant d'aiguilles implantées par un bout dans une molécule huileuse, & saisissant par l'autre une molécule aqueuse : c'est cet arrangement des pointes de l'alkali volatil qui rend ce savon soluble dans le menstrue aqueux qui est la

base de l'esprit volatil du sel ammoniac. D'où l'on doit conclure, qu'il résulte de mon procédé un vrai savon, & par une conséquence nécessaire, même suivant les principes de M. de la Riviere, une véritable Eau de luce. Cette eau ne dépose point un sédiment; au contraire, ce savon volatil, plus léger que le menstrue aqueux dans lequel il est dissous, s'éleve sur la surface de l'eau, si on la laisse quelques jours sans l'agiter, non sous la forme des molécules huileuses, ainsi qu'il arrive à l'Eau de luce faite par l'intermede de l'esprit de vin, mais sous celle du corps savonneux dont j'ai déjà parlé; la moindre secousse suffit pour le remêler avec toute la masse aqueuse.

Voilà, Monsieur, des faits certains que j'ai recueillis d'après l'expérience, & qui ont servi de fondement à ma théorie de l'Eau de luce.

M. de la Riviere n'a point apperçu qu'en n'étendant pas suffisamment l'huile de karabé, il a opposé aux molécules salines un obstacle invincible, & que c'est-là le véritable nœud de la difficulté. J'ose me flatter que s'il veut se donner la peine de vérifier de nouveau mon procédé, il réussira à combiner sans intermede l'huile de karabé avec l'esprit volatil de sel ammoniac, & qu'il parviendra à dissiper les soupçons qu'il auroit pu jetter sur mon exactitude ou ma sincérité.



OBSERVATIONS
MÉTÉOROLOGIQUES.

MARS 1757.

Jours du mois.	Thermometre.			Barometre.			Vents.	Etat du ciel.
	A 6 h. du matin.	A midi.	A 10 h. du soir.	pouces.	lignes.	parties.		
1	5	$7\frac{1}{2}$	7	28	6	0	S-O. à l'O. foible.	Pluie fine presque tout le jour.
2	$5\frac{1}{2}$	8	7	28 28	6 6	$\frac{1}{2}$ 0	O. médiocre.	Couvert, épais. Brume méd.
3	5	10	6	28 28	5 2	0 0	O. au S. O. *idem.*	*Idem*, le mat. Nuageux le soir.
4	6	6	$2\frac{1}{2}$	28 28	1 1	0 $\frac{1}{2}$	O. le mat. *idem.* N-O. le soir.	*Idem*, pluie fine le mat.
5	0	3	1	28 28	1 3	$\frac{1}{4}$ $\frac{1}{2}$	N-O. médioc. Fort à 10 h. du matin.	*Idem*, neige & grêle par intervalles tout le jour.
6	0	3	0	28 28	3 4	$\frac{1}{2}$ 0	N. N-O. fort.	*Idem.*
7	0	$2\frac{1}{2}$	1	28 28	3 0	0 0	S-O. au N. N-O. fort.	*Idem*, neige le mat.; pluie fine le soir.

Jours du mois.	Thermometre.			Barometre.			Vents.	Etat du ciel.
	A 6 h. du matin.	A midi.	A 10 h. du soir.	pouces.	lignes.	parties.		
8	0 1	$1\frac{1}{2}$	0 2	28 28	1 1	0 $\frac{1}{2}$	N. au N-E. fort.	Nuageux. Serein à 7 h. du soir, & la nuit.
9	0 $1\frac{1}{2}$	0	0 1	27 27	10 6	$\frac{1}{2}$ 0	S-E. fort par intervalles.	Couvert, épais. Neige fine tout le jour.
10	0 $1\frac{1}{2}$	0	0 1	27 27	6 8	$\frac{1}{4}$ $\frac{1}{2}$	N. médiocre.	Couvert, épais. Serein la nuit.
11	0 3	2	0 2	28 28	0 1	0 $\frac{1}{2}$	*Idem.*	Serein.
12	0 4	1	1	28 28	2 1	0 $\frac{1}{2}$	S-O. *id.*	Couvert.
13	1	3	4	28 27	0 11	0 $\frac{1}{2}$	*Idem.*	*Idem*, pluie fine tout le jour.
14	5	8	4	27 28	11 0	$\frac{1}{2}$ $\frac{1}{2}$	S-O. à l'O. fort par rafales.	Nuageux. Serein la nuit.
15	3	$5\frac{1}{2}$	4	28 27	0 5	$\frac{1}{4}$ $\frac{1}{2}$	S-O. *id.* Impétueux à 6 h. du s.	Couvert. Pluie fine le soir.
16	$1\frac{1}{2}$	$5\frac{1}{2}$	3	27 27	6 10	$\frac{3}{4}$ 0	O. au N-O. fort.	*Idem*, grêle le matin ; pluie petite le soir.
17	$1\frac{3}{4}$	5	2	28 28	0 3	0 $\frac{1}{2}$	N. médiocre.	Couvert. Pluie fine le matin & le soir.
18	$1\frac{1}{2}$	$5\frac{1}{2}$	4	28	4	0	N-E. à l'O. très-foible.	Peu de nuages.
19	3	8	7	28 28	4 3	$\frac{3}{4}$ 0	S-O. foible.	Nuageux.

Jours du mois.	*Thermometre.*			*Barometre.*			*Vents.*	*Etat du ciel.*
	A 6 h. du matin.	*A midi.*	*A 10 h. du soir*	*pouces.*	*lignes.*	*parties.*		
20	5½	9	4	28 28	1 4	½ 0	*Id.*, le mat. N-O. le s.	*Idem.*
21	3	8	6	28 28	4 4	½ 0	S-O. foible.	Couvert à 9 h. du mat.
22	5	11	7	28 28	3 4	0 0	S-O. au S. *idem.*	Nuageux. Pluie fine le soir.
23	4	12	9	28 28	4 2	½ 0	S. impétueux.	Nuageux. Bruine à 10 h. du soir.
24	7	9	8½	28 28	2 3	0 0	O. au S-O. fort par interval.	Couvert. Pluie fin. le mat. & le s.
25	8	10½	6½	28 28	2 1	0 0	S. S-O. fort.	Nuageux. Pluie fine le soir.
26	4	10	5	28 28	5	0	S. foible.	*Idem*, pluie fine le mat.
27	3½	13	8	28 28	3 1	¾ 0	E. au S-E. fort.	Peu de nuages.
28	7	14	10	28 27	0 11	0 0	S-E. au S-O. fort.	Nuageux. Pluie méd. le soir.
29	9½	13	6	27 28	9 0	½ 0	*Idem.*	*Idem*, pluie petite à mid. Tonnerre pet. à 4 h. du soir.
30	3	8	9	28 28	1 0	0 0	S. fort. Impétueux à 10 h. du soir.	Nuageux. Pet. pluie le matin & le soir.
31	9½	10½	9	28 27	0 11	½ ½	S-O. médiocre.	Couvert. Pluie presque tout le jour.

Le thermometre a marqué pendant ce mois 14 dégrés au-dessus du terme de la congélation, & 4 dégrés au-dessous : la différence entre ces deux termes est de 18 dégrés.

Le barometre a monté jusqu'à 28 pouces 6 lignes, & s'est abaissé jusqu'à 27 pouces 5 $\frac{1}{2}$ lignes : la différence entre ces deux termes est de 12 $\frac{1}{2}$ lignes.

Le vent à soufflé 4 fois du N.
2 fois du N. vers l'E.
1 fois de l'E.
4 fois du S. vers l'E.
4 fois du S.
15 fois du S. vers l'O.
7 fois du O.
6 fois du N. vers l'O.

Il y a eu 1 jour de tems serein.
14 jours de tems nuageux.
16 jours de tems couvert.
8 jours de gelée.
16 jours de pluie ou bruine.
4 jours de neige.
3 jours de grêle.
1 jour de tonnerre.

Les hygrometres n'ont marqué de la sécheresse ; que vers la fin du mois.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Mars 1757.

Ce mois qui est ordinairement un des plus variables pour le tems, a été aussi un des plus funestes par ses effets. La pluie, les neiges, la grêle & le changement

continuel de l'état de l'atmoſphere ont produit une très-grande quantité de catharres, & ſur-tout de pleuro-péripneumonies. Ceux qui ont été attaqués de ces eſpeces de fluxions de poitrine, avoient communément le pouls petit & fréquent, la langue très-ſeche, des ſueurs & des diharrées colliquatives; les ſaignées n'y paroiſſoient pas être auſſi ſouveraines, qu'elles le ſont ordinairement dans ces ſortes de maladies: rien cependant n'indiquoit de la ſaburre dans les premieres voies. On a obſervé auſſi des fievres violentes continues avec redoublemens, dans leſquelles le viſage & le corps ſembloient couverts d'une eſpece d'éruption miliaire, & qui étoient accompagnées d'envies de vomir & de déjections vertes; ce qui eſt preſque toujours le ſigne des maladies *ab acido ſpontaneo*. Peu de ſaignées, des lavemens & des purgatifs terminoient heureuſement ces ſortes de fievres. Il eſt bon de remarquer cependant qu'il étoit très-difficile d'évacuer ces ſortes de malades, à moins que l'on eût préparé la matiere acide des premieres voies avec des abſorbans.

Il y a eu peu de petites-véroles, quelques fievres putrides, des maux de gorge œdémateux & inflammatoires.

Le nombre des malades & des morts a été plus conſidérable que dans les mois précédens.



RECUEIL

autres personnes attaquées de la petite-vérole naturelle, pour modérer la fievre, produire de bon pus & prévenir la gangrene.

J'attribue le changement subit en mieux, que mon malade éprouva, à l'avantage de la petite-vérole inoculée. Lors même qu'elle est de la mauvaise espece, elle est toujours beaucoup plus douce & plus traitable que la naturelle; & c'est à l'inoculation que ce jeune Seigneur est vraisemblablement redevable de la vie: car avec cette disposition particuliere, s'il eût eu la petite-vérole naturelle, il y a tout lieu de croire qu'il n'en seroit jamais réchappé. Ce n'est donc pas pour déconseiller cette pratique que j'ai publié ce Mémoire; mais pour montrer la nécessité d'agir avec précaution, & pour me rendre utile aux Médecins, en leur mettant sous les yeux un fait qui leur fournit par ses difficultés une occasion de faire des réflexions utiles au genre humain, & propres à perfectionner l'inoculation de la petite-vérole.

Nota. *L'Observation qui fait le sujet de ce Mémoire, est une des plus intéressantes que puisse fournir l'histoire de l'Inoculation: elle prouve également & la candeur & la bonne foi de l'opérateur, & l'importance de l'opération. Malgré la force avec laquelle M. Gaubius présente ses difficultés, il est facile de pénétrer dans ses vues, & de s'appercevoir qu'il incline pour l'inoculation. Il seroit à souhaiter que tous ceux qui ont pris parti dans cette nouvelle dis-*

pute fussent aussi instruits, aussi circonspects & aussi sinceres que le célébre Professeur Hollandois. Dans tout ce qui concerne la vie des hommes, on doit se piquer de vérité & d'impartialité; il faut soumettre les esprits avec des faits, & non les révolter par des injures.

HISTOIRE d'une fausse-couche singuliere, suivie peu de tems après d'une grossesse extraordinaire, par M. DEYDIER, Ecuyer, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, & Médecin de l'Hôpital de Nismes.

La Demoiselle Siccaud, âgée d'environ trente-sept ans, d'un tempérament sanguin, vif & bilieux, se maria en Septembre de l'année 1754; quelques mois après son mariage, elle eut des maux de cœur, des nausées, des vomissemens, des fantaisies pour certains alimens. Elle éprouva de la sensibilité, & du changement à la couleur de son sein, qui grossit successivement, de même que le ventre, où elle dit sentir un mouvement insolite & bien distinct; en un mot, elle se crut grosse: je fus appellé, je touchai le ventre & je trouvai à la région du bassin une grosseur & une résistance; les régles cependant continuerent, non-seulement tous les mois, mais même souvent deux fois dans l'espace de trente jours.

Au bout de quatre mois, il lui prit tout-à-

coup une perte de ſang immodérée, des douleurs vives aux lombes, des tranchées & des défaillances; le ventre s'éleva conſidérablement, devint très-douloureux; elle rendit avec des caillots de ſang un corps ſolide: je le mis dans l'eau, le lavai, & l'ayant examiné, je le trouvai couvert d'une pellicule fine, je l'ouvris: c'étoit une maſſe charnue & fongueuſe, de la groſſeur & de la forme d'une petite noix. La perte, les tranchées, les douleurs aux lombes, les défaillances duroient; ſur le ſoir elle rendit un ſecond corps ſolide de la figure d'une ſauterelle privée de ſes ailes: je ne doute point que cet objet, vu par des gens crédules, n'eût donné lieu à un de ces contes avec leſquels nous ſavons qu'on abuſe ſouvent de la ſimplicité du peuple. De la partie ſupérieure qui étoit arrondie, & de la groſſeur d'une petite lentille, repréſentant la tête, partoient deux filamens membraneux, qui n'imitoient pas trop mal les deux eſpeces de cornes qu'on obſerve à la tête des grillots. Cette tête étoit continue avec une ſorte de col, d'environ deux lignes de longueur ſur une ligne & demie de diametre; celui-ci faiſoit un tout avec un corps grêle, rond, long d'environ un pouce & demi, & de trois ou quatre lignes de diametre; les parties latérales de ce corps donnoient naiſſance de chaque côté à des petits prolongemens membraneux. Je lavai

ce corps, il devint de couleur de chair pâle; je l'ouvris avec des ciſeaux, & je ne trouvai qu'une texture membraneuſe très-flaſque.

Après ſa ſortie la perte continua, la malade eſſuya de fréquentes & dangereuſes ſyncopes, le ventre très-douloureux s'éleva prodigieuſement; j'invitai M. de la Fermiere, Chirurgien-Major au Régiment de ***, homme qui mérite la réputation & la confiance dont il jouit dans le corps où il eſt attaché, & qui ſe trouvoit ici par haſard, à venir voir avec moi la malade; nous mîmes en uſage tous les ſecours indiqués, elle guérit & ſe rétablit.

Environ cinq mois après, elle éprouva les maux de cœur, les nauſées, les vomiſſemens, les envies pour certains alimens; le même changement au ſein & au ventre, qu'elle avoit obſervé quelques mois auparavant. Elle ſe crut groſſe, les régles ne manquoient point, elles paroiſſoient même, comme dans la précédente hiſtoire, plus d'une fois dans l'eſpace d'un mois; le ventre & le ſein groſſiſſoient ſucceſſivement. Je fus appellé & je conſeillai à la malade de ſe faire ſaigner; elle le fut dès le ſecond mois de cette groſſeſſe, & j'eus recours à cette eſpece de remede au moins douze fois dans l'eſpace de ſix à ſept mois. Vers le quatrieme la malade dit ſentir diſtinctement le mouvement de l'enfant qu'elle portoit, & vers la fin

du ſixieme me trouvant un jour chez elle, je fus témoin que ſes deux mains poſées ſur ſon ventre, pouſſées par la ſecouſſe du corps qu'il renfermoit, firent un jet qui les éloigna du ventre de plus de trois pouces; le ventre & la gorge avoient acquis alors un volume plus conſidérable qu'on n'a coutume de les voir en beaucoup de femmes groſſes bien près du terme. Il y avoit aux mamelles du lait bien blanc & bien lié; les regles alloient toujours de la même façon, malgré les fréquentes ſaignées; les forces, l'appétit, les couleurs & l'embonpoint étoient au mieux, on attendoit l'accouchement vers les premiers jours du mois de Mai 1756: à cette époque rien ne parut, le ventre & la gorge alloient croiſſant ſucceſſivement; les regles qui étoient attendues vers le cinq du mois de Mai n'arriverent pas, le lait dont la quantité & la conſiſtance avoient juſques-là augmenté, diſparut pour ne plus ſe montrer, non plus que les regles; la malade dit toujours ſentir bien diſtinctement le mouvement de ſon enfant; elle crût s'être trompée dans ſa groſſeſſe d'un mois de date: le dixieme & le onzieme mois ſe paſſerent en cet état, le ventre & la gorge augmentoient de volume par gradations; j'avois ſouvent porté la main ſur le ventre, & j'avois toujours ſenti dans l'utérus un corps fort gros, très-ferme, arrondi aux deux côtés du baſſin, qui me

paroiſſoit laiſſer un vuide vers le milieu & ſur le plan de la ligne blanche.

L'embonpoint, le coloris, l'appétit étoient fort bons, le pouls réglé & plein; alors & vers la fin du onzieme mois, les malléoles commencerent à devenir légérement œdémateuſes; la malade en étoit peu incommodée, elle agiſſoit & diſoit ſentir toujours très-vigoureuſement le mouvement de ſon enfant; elle fut purgée avec des minoratifs à pluſieurs repriſes : je l'exhortai à modérer ſon appétit, à ne point ſe livrer à l'attrait qu'elle avoit pour la boiſſon, & à uſer d'eau ferrée, dans laquelle on avoit mis des cloportes. Plus elle avançoit, & plus le volume de ce qui étoit dans l'utérus me paroiſſoit conſidérable au tact; je ne fus jamais aſſez heureux pour ſentir les mouvements qu'elle diſoit éprouver ſi fréquemment & ſi diſtinctement; l'œdeme gagnoit, il s'empara des jambes, & dans le quinzieme mois les cuiſſes, les feſſes, & les lombes en étoient affectés. Malgré les ſecours indiqués en pareille circonſtance, dont je faiſois uſer à la malade avec la prudence & la circonſpection qu'exigeoit ſon état, l'œdeme alloit croiſſant : il étoit vers le dix-ſeptieme mois, au point que les jambes, les cuiſſes, les avant-bras, & les mains avoient un volume énorme; les feſſes & les lombes étoient ſi prodigieuſement enflés, qu'il fallut ſe réſoudre à emprunter un

fauteil, la malade ne pouvant ſe placer dans un des plus grands qu'elle eut. Les grandes levres avoient acquis, ſelon ſon rapport & celui d'une ſage-femme qui l'avoit examinée, le volume chacune des deux poings réunis. Le tiſſu cellulaire étoit ſi fort gonflé, qu'il s'étoit fait pluſieurs cloches aux lombes, aux feſſes, aux grandes levres & aux jambes; elles crevoient & donnoit un peu d'ichor & de ſang, mais leur ſiege faiſoit éprouver des douleurs vives & très-âcres; la malade avoit peine à trouver une ſituation convenable, ſon état étoit digne de compaſſion: le courage ſe ſoutenoit, & je ne négligeois rien pour la conſoler & relever ſon eſpérance. Les purgatifs ordinaires, les boiſſons diurétiques & apéritives: les cloportes en poudre réuſſirent, la malade urina prodigieuſement pendant long-temps, la nuit & le jour; les œdemes des bras, des mains, des lombes, des feſſes, des grandes levres, des cuiſſes, étoient totalement diſſipés vers le milieu du dix-huitieme mois; celui des jambes étoit ſi fort diminué, que la malade trouvoit ſes bas larges & avoit la liberté d'agir & de reſter dans la ſituation qui lui plaiſoit le plus.

Cependant le ventre reſtoit toujours gros & dur, je ſentois toujours les deux groſſeurs fermes, & le vuide du milieu que j'ai rapporté. Un matin que je touchai le ventre, la malade couchée ſur le dos dans ſon lit, je ſen-

tis, pour la premiere fois, ſous ma main la groſſeur arrondie du côté gauche, qui me rendit la même ſenſation qu'on éprouve d'un muſcle que l'on tâte au moment de ſa contraction; mais je ne ſentis point la dépreſſion qu'on appercevroit de la part du même muſcle, dont la contraction feroit place au relâchement. Je ne ceſſois d'encourager la malade, & de l'aſſurer poſitivement d'une groſſeſſe d'enfant; j'employois pour y réuſſir tout ce qui étoit plus propre à la perſuader, qu'à me convaincre moi-même de cette idée; j'avoue que j'en avois dès long-tems une toute autre, & je ne doutois preſque point qu'elle ne portât une ou deux môles; tout au moins mes doutes ſe réuniſſoient-ils à décider que, depuis long-tems, ſi elle portoit un enfant dans ſon ventre, c'étoit un enfant mort.

Une perſonne qui m'honore de ſa confiance, s'intéreſſoit au ſort de la malade; je lui demandai du ſecours pour elle, ſon choix & le mien tomberent ſur M. Serres, Chirurgien & Accoucheur de Montpellier, dont la réputation eſt fondée ſur le mérite. Une opération l'ayant attiré en cette Ville, nous la vîmes enſemble; il l'examina de près, la ſonda avec les doigts, & nous fûmes aſſez d'accord ſur l'exiſtence d'une groſſeſſe, ou de pluſieurs môles: faiſant ſemblant d'adopter le calcul de la malade, qui déformais

ne datant l'époque de sa grossesse que du cinq du mois de Mai dernier, qui étoit celle où les règles qu'elle attendoit n'avoient point paru, nous conclûmes avec elle que le terme de son accouchement n'expiroit que le cinq de Fevrier, qu'il falloit l'attendre & y compter; ce jour arriva, & les choses restant au même état, rien n'annonçoit l'accouchement: j'amusai de mon mieux cette femme que je plaignois, & au sort de laquelle je me suis véritablement intéressé. Le huit Fevrier elle eut des tranchées, des douleurs aux lombes, des envies d'uriner toujours avec ardeur; la dysurie étoit si vive, que le huit & le neuf la petite quantité d'urine qui sortoit étoit un peu mêlée de sang; du reste la journée, & la plus grande partie du neuf, se passerent sur un fauteuil, à causer & à se nourrir de soupes & d'alimens solides. Le dix, à quatre heures du matin, les douleurs des lombes, les tranchées & la dysurie furent excessives; l'utérus ne s'ouvroit pas; jusques vers le midi la malade rendit assez abondamment des urines aqueuses, légérement teintes de sang; la sage-femme la sonda, & m'assura que l'orifice de l'utérus étoit exactement fermé; les maux se calmerent quelques heures, ils redoublerent vers le soir, & à six heures, la sage-femme ayant poussé par mon ordre ses recherches plus avant, elle me rapporta

qu'elle avoit touché dans la matrice quelque chose de dur & d'arrondi, qu'il lui avoit paru éprouver la même sensation, que feroit sur ses doigts une petite portion de poitrine d'agneau; mais qu'assurément ce n'étoit point un enfant.

Quoique je connoisse cette sage-femme pour habile, qu'elle ait près de trente ans d'expérience acquise par le plus grand emploi, & qu'elle ait ma confiance, je conclus de son rapport tout l'opposé de son assertion, & je ne doutai plus si elle accusoit juste, qu'ayant senti des os, il n'y eut un enfant; en effet, le même jour, à huit heures du soir, les maux redoublerent; ils furent plus suivis: je fis faire du mouvement à la malade; elle fut conduite au bord de son lit: je lui assujettis du mieux qu'il me fut possible, avec mes genoux, la cuisse qui y répondoit; une femme robuste tenoit l'autre écartée & ferme. Je portai ma main droite sur le ventre, & je le comprimois avec méthode vers le bas. J'exhortai la sage-femme à délivrer la malade, le lui dis de porter sa main & de saisir les pieds; elle y réussit après un demi-quart-d'heure de manœuvre, & m'annonça la victoire. L'instant d'après elle me montra dehors les deux pieds; un effort de la part de la malade la seconda, & je vis en entier un enfant mort sur le tablier de la sage-femme. Le cordon livide tenoit à l'arriere-faix

qui étoit resté ; je le fis ménager. Un troisieme effort aidant le doux tiraillement du cordon, il sortit entier ; les pertes l'accompagnerent. Je fis sur le champ mettre au lit la femme délivrée ; elle n'eut pas une foiblesse. Je l'ai conduite, tout s'est passé à l'ordinaire, point d'accidens ; le lait a paru en très-petite quantité & fort séreux. Au quinzieme jour, elle a été faire ses dévotions dans la plus prochaine Eglise.

L'enfant étoit une fille, qui paroissoit à terme ; elle avoit la tête livide & grosse, comme on l'observe dans un enfant qui naît rachitique ; le dos & le ventre étoient noirâtres, ainsi que le cordon ; le reste du corps avoit une couleur assez naturelle, ne s'excoriant point, ni n'exhalant pas une grande infection ; le placenta étoit naturel.

De la premiere histoire résultent trois questions, dont deux paroissent de pure spéculation, & la derniere de pratique. 1° Les deux corps étoient-ils des portions séparées d'une masse originairement mâle ? Ou bien, 2° le premier n'étoit-il point le placenta, & le dernier le fœtus conçu depuis environ quatre mois ? N'auroit-on pas dû se flatter de prévenir le cas arrivé à la femme qui fait le sujet de cette histoire, si, dès les premieres annonces de sa grossesse, elle eût été saignée du bras, & qu'on eût fréquemment réitéré ce secours ?

Comme je suis dans la persuasion que toute môle n'est autre chose dans l'origine qu'une véritable conception de fœtus, dont les parties, ne s'étant point développées par dégrés, par ordre & successivement, ont crues en masse informe par un trop grand abord, ou un vice quelconque des liqueurs, je regarde de pure spéculation la premiere question, & je crois plus raisonnable d'envisager la premiere masse comme le placenta, & la seconde comme le corps du fœtus lui-même. Delà j'imaginerois volontiers que les deux filamens membraneux, observés à la tête, avoient été originairement les extrêmités supérieures, & ceux qu'on voyoit sortir de chaque côté du corps, les côtes & les extrêmités inférieures.

Et parce que la femme dont on a parlé, est d'un tempérament sanguin, bilieux & vif, on est porté à croire que de fréquentes saignées du bras, en diminuant la trop grande quantité des liqueurs, & en les faisant dériver vers le tronc supérieur de l'aorte, en eussent diminué & ralenti l'abord vers les arteres utérines, tandis que, par une diete convenable, un régime humectant & adoucissant, on eût entretenu plus de fluidité & de douceur dans la partie lymphatique : on est, dis-je, fondé à penser que, par ce double moyen, on auroit dû se flatter de prévenir la fausse-couche dont on a rapporté l'histoire. Il faudroit donc, en

ſe mettant au-deſſus du préjugé trop ordinaire en ce pays, où l'on regarde comme une témérité de ſaigner avant le quatrieme mois une femme enceinte, employer ce remede dès les commencemens, & le mettre en uſage plus ou moins fréquemment, ſelon qu'on a affaire à un tempérament plus ou moins ſanguin ; on préviendroit ſans doute bien des fauſſes-couches qui arrivent ſans cauſes évidentes.

La ſeconde hiſtoire préſente pluſieurs queſtions. La Demoiſelle Siccaud étoit-elle réellement groſſe d'enfant, lorſqu'elle éprouva, environ cinq mois après ſa fauſſe-couche, les premiers ſymptômes de groſſeſſe ? L'étoit-elle en ce tems & vers le ſixiéme mois, terme auquel il y avoit au ſein du lait ſi bien conditionné, un ventre déjà ſi gros & ſi dur, où elle diſoit ſentir ſi vigoureuſement & ſi diſtinctement le mouvement d'un enfant, tems où nous fûmes nous-mêmes témoins du jet des deux mains que nous avons rapporté ? L'étoit-elle vers le 5 Mai ? Le devint-elle ſeulement en ce tems ? Ou bien a-t-elle porté un enfant au-delà de dix-huit mois ? Enfin l'a-t-elle porté long-temps mort dans ſon ſein ? Ce ſont autant de queſtions que nous abandonnons volontiers pour le préſent, parce qu'elles ſont d'un détail & d'une diſcuſſion qui nous meneroient trop loin.

OBSERVATION

Sur un homme d'une groſſeur extraordinaire, & guéri particuliérement par les épiſpaſtiques, par M. PEFFAULT DE LA TOUR, Docteur en Médecine à Beaufort en Anjou.

M. le Curé de S. Euſebe de Genne en Anjou, âgé de cinquante ans, ſanguin & replet, grand dormeur, grand mangeur, & prenant peu d'exercice, obligé, depuis l'âge de trente-deux ans, de ſe faire ſaigner & purger cinq à ſix fois chaque année, indépendamment de beaucoup de ſaignées qu'on avoit été obligé de lui faire pour des maladies preſſantes, & toujours relatives à ſon tempérament; intimidé par le préjugé d'une hydropiſie imaginaire, avoit omis, pendant l'eſpace de dix-huit mois, les ſages précautions dont il avoit ci-devant fait uſage, de façon qu'il parvint à un état de pléthore & de groſſeur ſi conſidérables, qu'il fut obligé de me faire appeller le 18 Août dernier, pour y remédier.

Je lui trouvai le viſage livide, les yeux d'un rouge foncé, la reſpiration difficile, les urines échauffées & en très-petite quantité, le pouls extrêmement plein, le ventre pareſſeux; il étoit d'un ſi grand aſſoupiſſement, qu'il dormoit debout, & *d'une corpu-*

lance si monstrueuse, qu'il avoit près de six pieds de circonférence; les cuisses & les jambes étoient à proportion; il avoit le scrotum au moins gros comme un quart de boisseau, & toute la superficie, depuis la tête jusqu'aux pieds, rouge & enflammée.

Je le fis saigner du bras plusieurs fois, & lui prescrivis une diéte exacte, avec des fomentations résolutives sur les jambes, les cuisses & le scrotum, jointes à des fumigations de baies de geniévre, une tisane composée d'une infusion de vulnéraires avec la réglisse, sur chaque verre de laquelle on ajoutoit une cuillerée de vinaigre scyllitique, & enfin des purgatifs de tems à autre; ce qui, au bout de quelques jours, le mit en état d'entreprendre le voyage de Saumur, à quatre lieues de sa demeure, tant pour changer d'air, que pour y voir sa famille qui y réside; il y fut surpris à son réveil d'un coup de sang; la langue s'embarrassa, & l'apoplexie seroit indubitablement survenue, si M. Cosnard, Médecin de grande réputation, n'y eût apporté un remede aussi prompt qu'efficace, par la saignée plusieurs fois répétée, & autres remedes qu'il jugea nécessaires. Ce nouvel accident détermina notre malade à s'en retourner chez lui, où étant arrivé, il se purgea, & se fit faire deux cauteres aux jambes; quelques jours après, les accidens se renouvellerent avec plus de

violence que jamais : on me manda avec instance, & je m'y transportai le 28 Octobre dernier; je le retrouvai avec tous les symptômes que j'ai détaillés ci-dessus : je le questionnai de nouveau, je l'examinai attentivement, après quoi je lui prescrivis d'appliquer huit sangsues à l'anus, qui, trois heures après, furent suivies d'une copieuse saignée du bras; le lendemain matin, l'ayant trouvé presqu'expirant, avec tous les symptômes d'une mort prochaine, je le fis sortir du lit & transporter dans un fauteuil, où il perdit entiérement connoissance, & ne la recouvra qu'après une saignée de la jugulaire, immédiatement après laquelle je lui fis prendre sept grains de kermès dans une cuillerée de vin, qui occasionnerent une évacuation très-copieuse par haut & beaucoup plus par bas; tout cela n'accorda qu'un répit de peu de durée. Les mêmes accidens subsistant toujours, il fut resaigné au bras le lendemain matin, & pour vaincre le sommeil dont il étoit accablé, je me décidai pour les épispastiques, composés de moutarde & d'ail, que je le lui fis appliquer aux deux pieds depuis la plante jusqu'au-dessus des malléoles, avec d'autant plus de raison qu'il avoit eu depuis deux à trois ans quelques attaques de goutte. L'effet répondit à mes vues, les douleurs qui, dans ces circonstances, sont d'un heureux présage, furent vives & continuelles jusqu'au

lendemain matin, que ne pouvant me refuser à l'impatience du souffrant, je les fis lever; il parut plusieurs vessies remplies d'une très-grande abondance de sérosité que je fis ouvrir & couvrir de feuilles de poirée. Je ne perdis pas de vue l'énorme grosseur du scrotum, sur lequel je fis appliquer douze sangsues, & pour dégorger plus promptement cette partie, je fis faire de légeres scarifications avec la pointe de la lancette. Il sembloit que la nature n'attendoit que ce secours pour triompher de la masse énorme sous laquelle elle étoit prête à succomber; il se fit une si prodigieuse transpiration, non-seulement par les phlyctènes ouvertes, mais encore par une infinité d'excoriations que les humeurs se formerent elles-mêmes par leur acrimonie sur toute l'étendue des pieds, des jambes, d'une partie des cuisses & du scrotum, que, pendant trois semaines, trois douzaines de serviettes suffisoient à peine toutes les vingt-quatre heures: l'on voyoit à chaque pansement, avec un étonnement très-grand, les ruisseaux couler de ces différentes sources qui paroissoient ne devoir jamais se tarir.

Ce qui ne contribua pas peu à l'entretien de cette précieuse crise, furent les pilules de savon, dans lequel j'avois fait incorporer la poudre d'arum, de cloportes & le tartre soluble; l'infusion de *camphorata hirsuta* de Montpellier, & le cristal minéral pour tisane

ordinaire ; le petit lait pour boisson intermédiaire, & par-dessus tout, la situation déclive que je fis garder au malade pendant tout ce tems dans son fauteuil.

Cet écoulement ayant duré trois semaines avec la même abondance, le ventre étant totalement affaissé, la tête entiérement dégagée ; je me suis trouvé dans l'obligation de le supprimer par des fomentations astringentes, & au moyen du diapalme que je fis appliquer sur les différentes excoriations dont j'ai parlé ci-dessus, avec la précaution toutefois des deux cauteres, que j'ai fait ranimer & qui subsistent encore ; un bol composé de jalap, rhubarbe, mercure doux, diagrede ; un grain de gomme gutte, & le syrop de rhamno le purge avec tout le succès possible, tous les quinze jours ou trois semaines, sans omettre les saignées du bras de tems à autre, suivant la plénitude du pouls.

Il y a tout lieu de penser que cette maladie n'a été portée à un tel point que par la modicité des excrétions, qui n'ont point été proportionnées à l'abondance des sécrétions, que les humeurs dont la quantité est presque toujours en raison de celle du sang, ne manqueroient jamais de produire les mêmes effets dans tous les tempéramens pléthoriques, si les évacuations abondantes, telles que les sueurs, les urines, l'insensible transpiration, &c. ne dégageoient à proportion les parties qui en sont les dépositaires.

L'on peut penſer auſſi que dans cette circonſtance, les principaux viſceres n'ont point été bien eſſentiellement intéreſſés, que le ſiége du mal ſe trouvoit particuliérement dans toute l'étendue du tiſſu cellulaire & du corps graiſſeux, que cette maladie n'a cédé que parce que l'art à heureuſement à tems opéré des évacuations conformes aux intentions de la nature. C'eſt enfin par ces différens moyens que, contre toute eſpérance, Dieu a rendu ce Paſteur aux vœux de ſes Paroiſſiens, de ſa famille, & de tous ſes amis.

NOUVELLE Analyſe des Eaux minérales de Greoux en Provencec, par M. DARLUC, Docteur en Médecine à Caillan.

La Provence eſt très-féconde en eaux thermales : celles de Greoux, quoique fort anciennes, ne jouiſſent cependant que depuis peu d'une grande célébrité, qu'elles doivent en partie à la qualité de leurs principes mieux connus, à l'aſpect agréable du lieu où elles naiſſent, & aux commodités des bains; ce qui fait qu'on y court des endroits les plus reculés de la Province, autant pour ſa ſanté, que pour ſon plaiſir.

Dans le grand nombre d'Auteurs qui ont

écrit ſur ces eaux, je n'en ai vu aucun qui en ait fait une Analyſe complette : tous ſe ſont bornés à nous donner une idée du local de la ſource minérale, de la maniere pratique de prendre les eaux ; & lorſqu'il a été queſtion de nous développer leurs principes, ils y ont mis abondamment tous les divers ſels, les ſoufres, les bitumes, que charient communément les eaux minérales chaudes, ſans aucun examen préalable de leur part. Un de ces Traités les plus nouveaux m'étant tombé derniérement entre les mains, & l'Auteur prétendant en avoit tiré par l'évaporation une terre martiale, un fer nullement décompoſé & chargé de phlogiſtique, je crus devoir aller prendre moi-même ces eaux pour rétablir ma ſanté. Telles ſont les remarques que je fis ſur les lieux, & l'Analyſe Chymique que j'achevai quelque tems après ſur les eaux tranſportées.

Cette fontaine très-abondante, & qui depuis un tems immémorial n'a jamais tari, coule aujourd'hui dans un ſouterrein, au milieu d'une agréable campagne parſemée d'arbres & de plantes odoriférantes, où l'on a pratiqué des bains & des étuves très-commodes, & au-deſſus des chambres fort aérées. La ſource immédiate n'en eſt pas connue, ou du moins M. l'Abbé Gravier, qui en eſt le propriétaire, s'étudie-t-il à la cacher, parce que ſes voiſins jaloux d'une eau

ſi précieuſe, l'ont menacé pluſieurs fois d'en couper la ſource, pour la faire naître dans leur fonds. Elle ne doit pas être cependant fort éloignée de la fontaine, par la nature du terrein empreint des minéraux, d'une terre crétacée que les eaux charient, & d'un ſel ſéléniteux que l'on trouve en abondance à quelques pas de la fontaine, où l'on voit jaillir divers filets de ces eaux thermales qui dépoſent des flocons bitumineux ſur le ſable, & paroiſſent être des rameaux de la grande ſource. Plus loin, vers le nord, on trouve des marcaſſites, des pyrites ſulfureuſes qui, expoſées à l'air, tombent facilement en efloreſcence.

Ces eaux exhalent à leur fontaine une odeur nitro-ſulfureuſe qui ſemble approcher de la poudre à canon brûlée, avec une vapeur acide qui agit directement ſur le fer, & corrode à la longue les grilles des fenêtres. Cet acide eſt ſi tenu, ſi volatil, qu'il s'exhale ſur le champ, & les eaux ne font bientôt plus la moindre impreſſion ſur les teintures bleus des végétaux. C'eſt ici ſûrement l'acide vitriolique très-décompoſé avec un principe ſubtil aérien qui s'évapore facilement, & dont on pourroit former des concrétions ſalines neutres, en lui préſentant des linges imprégnés de leſſives alkalines, ſur-tout le matin que cette vapeur acide paroît plus condenſée.

L'argent eſt un peu bruni par le contact des eaux ; elles ſont claires & limpides, ont un goût bitumineux & ſalin, une odeur d'œufs couvés, & donnent des nauſées approchantes : cette odeur leur dure longtems, après qu'elles ont perdu leur chaleur, pourvu qu'on ait ſoin de les tranſporter dans des bouteilles bien bouchées. Leur chaleur, au mois de Mai de l'année derniere, qui fut extrêmement pluvieux, n'alla pas au-delà du trentieme dégré du thermometre de M. de Reaumur : je ne doute pas cependant qu'elle n'augmente davantage en été ; avoiſinées comme elles ſont par des ruiſſeaux qui coulent au pied des bains, & d'une grande riviere, la crue des eaux peut fort bien en altérer la chaleur dans les tems pluvieux. On trouve cette eau minérale un peu graſſe & onctueuſe au toucher ; les canaux des fontaines & les pierres ſur leſquelles elle coule, ſont incruſtées d'un ſédiment blanchâtre, ſavonneux & ſalin, & les eaux en ſtagnation hors des bains dépoſent quantité de flocons graiſſeux, en forme de glaires d'œufs & de même couleur : on en voit d'autres, d'une couleur verte, qui ſembleroient d'abord annoncer que ces eaux charient quelques particules cuivreuſes ; mais examinées au microſcope, on trouve que c'eſt une eſpece de mouſſe qui végete ſur ces glaires.

L'acide ſurabondant de ces eaux eſt ſi vo-

latil, comme nous avons dit, que, verſées ſur le lait & bouillies avec lui, elles ne le coagulent point. Leur effet ſur le corps humain eſt d'exciter puiſſamment les urines & les ſelles ; elles teignent les excrémens en verd, avec de vives épreintes au fondement dès les premiers jours ; elles pouſſent également bien par la tranſpiration, & amenent très-ſouvent des ſueurs ſalutaires. Verſées ſur le ſang humain, elles le raréfient, & lui donnent une couleur plus rouge & vermeille : elles changent la teinture de noix de gale en brun clair, font efferveſcence avec l'huile de tartre par défaillance, ſe troublent, deviennent laiteuſes, & précipitent beaucoup de terre alkaline d'un goût âcre & urineux. La crême de tartre n'y ſouffre cependant aucun changement, on la retrouve encore au fond en même nature ; ce qui prouveroit que la terre alkaline de ces eaux, qui forme la baſe des ſels décompoſés par l'alkali fixe, eſt d'une nature fort douce. Les acides minéraux bien concentrés donnent une effervеſcence marquée avec ces eaux. Le vitriol de mars les colore en jaune, s'y décompoſe dans le moment, & laiſſe précipiter le mars ſous la forme de l'ocre que l'acide vitriolique tenoit en diſſolution.

Auparavant de procéder à la connoiſſance des ſels contenus dans ces eaux par la diſſolution, j'ai cru que la voie de com-

paraiſon pourroit donner quelque lumiere ſur leur nature. Les diſſolutions de toutes les eſpeces de ſels contenus dans les eaux minérales, tels que le nître, le vitriol, l'alun, le ſel marin, &c. ſur leſquelles on a verſé quelques gouttes de mercure diſſous dans l'eſprit de nître, ont donné chacune des teintes & des couleurs différentes. Cet eſprit de nître avec le mercure diſſous, également verſé ſur pluſieurs verres d'eau minérale, a toujours pris une couleur d'agathe ou de gris de perle, ainſi qu'avoit fait le ſel marin diſſous; deux verres ont ſeulement approché de la diſſolution du nître qui étoit blanchâtre & laiteuſe. D'où il paroît réſulter que le ſel dominant des eaux de Greoux eſt le ſel marin; ſi elles contenoient quelque vitriol, il auroit paru au changement de couleur.

J'ai fait évaporer huit livres de ces eaux au bain Marie, qui ſe ſont troublées en peu de tems, & ont dépoſé au fond une pellicule graſſe, d'un gris obſcur; le réſidu étoit d'un goût fort ſalé, faiſant effervеſcence avec les acides, & verdiſſant le ſyrop violat. Cette liqueur ainſi concentrée, miſe à cryſtalliſer, a donné pluſieurs petits cubes de ſel marin, peſant un gros vingt grains de nître, & beaucoup de ſubſtance ſéléniteuſe ſous la forme d'une terre alkaline fine, légere, de la nature de la craie.

Par

Par une seconde évaporation de huit livres d'eau jusqu'à siccité, j'en ai retiré trois gros de sel séléniteux, d'un gris sale, qui faisoit une légere explosion sur le feu, & paroissoit un peu décrépiter par le mêlange du sel nîtreux & du sel marin uni à beaucoup de terre absorbante presqu'insoluble dans l'eau: ce sel ne changeoit point la teinture de tournesol. L'acide vitriolique versé dessus jusqu'au point de saturation, a produit d'abord une grande effervescence, avec des vapeurs qui paroissoient à l'odorat tenir de l'acide marin & de l'acide nîtreux; dissous ensuite dans l'eau de pluie, filtrée, évaporée & mise à crystalliser, il a fourni du sel de Glauber & des sélénites. L'acide nîtreux versé sur ce même sel, n'a presque point donné d'effervescence, (il falloit que cet acide ne fût pas bien concentré); le mêlange pourtant suffisamment saturé, a produit par la même voie un peu de nître quadrangulaire.

La liqueur concentrée d'une troisieme évaporation de la même quantité d'eau, après en avoir séparé la pellicule grasse, distillée dans un alambic de verre au feu de sable, a donné une liqueur légérement acide, qui, saturée avec l'alkali fixe de soude bien purifié, filtrée, évaporée, a régénéré très-distinctement le sel marin par la crystallisation. Il paroît par cet examen que ce dernier sel est le plus abondant dans ces eaux, avec un

peu de nître à base terreuse, & beaucoup de terre alkaline absorbante, qui forme des sélénites avec l'acide vitriolique. Les proportions paroissent être de douze à quinze grains de sel marin, de trois ou quatre de nître, de vingt grains de substance séléniteuse sur une livre d'eau, & d'une portion d'acide vitriolique surabondante, avec une matiere sulfureuse, grasse & bitumineuse: on n'y trouve, comme l'on voit, aucune trace de vitriol de cuivre, ni de fer.

L'odeur, le tact, le sédiment gras des eaux, les flocons savonneux qu'elles déposent, décelent d'abord la partie sulfureuse subtile, unie avec une huile bitumineuse qu'elles perdent en peu de temps. Quantité de ce sédiment ramassé dans les canaux des bains & desséché, donne une matiere grasse friable, qui s'enflamme un peu sur les charbons ardens. Calcinée dans un creuset, elle se dissipe en fumée avec un peu d'explosion, & laisse une terre crétacée qui noircit dans le creuset, fermente avec les acides minéraux: lessivée dans l'eau bouillante, & filtrée, elle ne dépose aucun sel par l'évaporation.

Les flocons, dont je fis sécher une assez grande quantité, présenterent les phénomenes suivans. De savonneux qu'ils étoient auparavant sous les doigts, ils ne firent plus qu'une masse terreuse à demi-friable, d'un

gris obſcur tirant ſur le bleu, mêlée de filamens bitumineux, avec une odeur déſagréable & ſulfureuſe. Cette maſſe réduite en poudre fine, & jettée ſur les charbons ardens, donnoit une flamme rougeâtre; leſſivée avec l'eau bouillante, on en ſéparoit beaucoup de terre abſorbante qui fermentoit conſidérablement avec l'acide vitriolique; triturée avec le mercure, elle s'uniſſoit par la partie graſſe aux globules de ce mixte, & formoit un éthiops. L'alkali de tartre broyé dans un mortier de verre avec cette maſſe, exhaloit une odeur d'*hepar ſulphuris*, la rendoit ſoluble dans l'eau bouillante, & après en avoir ſéparé la terre abſorbante par le filtre, on précipitoit un peu de ſoufre brûlant avec un acide quelconque. Le nître chauffé ſeulement dans un creuſet, s'enflammoit, détonnoit dans le moment par le contact de cette terre bitumineuſe deſſéchée. On voit par ce réſultat que c'eſt une huile ſulfureuſe ſubtile, formée de beaucoup de phlogiſtique & unie à une terre abſorbante, compoſant un vrai bitume dont ces eaux ſont enrichies, en outre des principes détaillés ci-deſſus.

Les vertus médicinales de cette ſource ſont marquées, comme l'on voit à l'énumération que nous avons faite, d'un acide ſulfureux minéral, d'une huile très-légere, bitumineuſe, de beaucoup de ſel gemme & nîtreux, & d'une ſubſtance ſéléniteuſe dont elles ſont

imprégnées. Elle eſt diurétique, purgative, délayante, réſolutive, émolliente, diaphorétique, vulnéraire, &c. Dans tous les cas où il faut détremper, donner de la ſoupleſſe à la roideur des parties, réſoudre, ramollir, elles réuſſiſſent parfaitement bien. Les rhumatiſmes, la paralyſie récente, la goutte vague, la plupart des affections cutanées, y trouvent un prompt ſoulagement, ſans parler de beaucoup de maladies internes où elles conviennent également bien, telles que les obſtructions des premieres voies, la jaunisse, les coliques humorales-néphrétiques, les pâles-couleurs, le vomiſſement, la douleur d'eſtomac, les gonflemens des hypocondres, &c. Il ſuffit de diſſoudre quelque peu d'un ſel purgatif dans le premier verre, pour en augmenter l'action pas bas, qui ſe ſoutient conſtamment pendant tout le tems deſtiné à l'uſage de ces eaux. Elles excitent toujours un flux abondant d'urine & de ſueurs ſalutaires. On les prend également tranſportées, & leur effet, aux ſueurs près, ne differe pas beaucoup de celui qu'elles font à la ſource; mais il faut avoir attention de ne les mettre que dans des vaiſſeaux exactement fermés, & de ne pas les garder d'une ſaiſon à l'autre, ſans quoi elles perdroient bientôt leur odeur ſulfureuſe, & dépoſeroient à la longue leurs principes, n'ayant plus qu'un goût fade & inſipide,

On s'en ſert également pour les vieilles plaies, les ulceres fongueux, qu'elles détergent au mieux ; & l'on pourroit compoſer des onguens & des baumes avec les matieres qu'elles dépoſent, ainſi que je l'ai vu pratiquer aux bains de Bareges. Ce n'eſt pas ſans raiſon, comme l'on voit, que cette ſource minérale eſt fort en réputation dans la Province.

Suite des Obſervations de M. JULLIOT, Apothicaire de Paris, ſur la nouvelle Edition du Cours de Chymie de Lemery, revue, corrigée & augmentée par M. B...

Quand nous avons entrepris ces Obſervations, notre deſſein n'étoit pas de critiquer M. B.... pour qui d'ailleurs nous avons une conſidération particuliere ; mais ſimplement de relever les erreurs qui pourroient lui être échapées. C'eſt pourquoi nous ne reprendrons pas ce qu'il dit de la définition que Lemery a donné de la Chymie, pour y ſubſtituer une deſcription très-longue & très-entortillée de cette ſcience ; nous ne nous arrêterons pas non plus à quelques autres paſſages de l'Editeur ſuſceptibles de reproche, de peur que l'on ne regarde notre critique comme minutieuſe ; & que l'on ne nous ſoupçonne de vouloir jetter de l'aigreur

dans cette dispute, qui n'est faite que pour découvrir la vérité, & favoriser par-là les progrès de la Chymie. Passons aux principes.

Le premier principe, dit Lemery (*a*), *qu'on peut admettre pour la composition des corps, est un esprit universel, qui étant répandu par-tout, produit diverses choses, selon les diverses matrices ou pores de la terre dans lesquels il se trouve embarassé; mais comme ce principe est un peu métaphysique, & qu'il ne tombe pas sur les sens, il est bon d'en établir de sensibles: je rapporterai ceux dont on se sert communément.* C'est à cet endroit que le nouvel Editeur s'arrête. *Ce principe*, dit-il (*b*), *n'est rien moins que métaphysique*; l'expérience du *tartre vitriolé*, formé en exposant *l'alkali fixe à l'air libre*, est rapportée comme *preuve certaine que l'acide vitriolique est répandu dans l'atmosphere*, & c'est pourquoi *on regarde cet acide comme l'acide, ou l'esprit universel.*

Cette expérience, dont l'Editeur se sert pour argumenter contre l'Auteur, & qu'il rapporte sans aucune restriction, comme *preuve certaine que l'acide vitriolique est répandu dans l'atmosphere*, donnant à entendre que cet acide minéral n'est pas différent de l'*esprit universel*, établit une théorie peu assurée. Si on accorde que l'acide primitif

(*a*) Lemery, pag. 2 & 3.
(*b*) L'Editeur, pag. 3, note (*b*).

donne naiſſance à tous les acides (nîtreux, vitrioliques, &c.) peut-on raiſonnablement en induire que l'acide du vitriol, qui eſt un de ces acides ſecondaires, n'eſt autre choſe que l'acide primitif? il y auroit abſurdité. D'ailleurs la conſéquence qu'on veut tirer de la formation du tartre vitriolé eſt trop précipité, comme je vais le prouver par les expériences qui ſuivent. Qu'on expoſe en différens tems, & en divers lieux, à l'air libre quelques alkalis fixes, comme je l'ai tenté moi-même, on trouvera des variétés qui ne s'accordent pas avec l'expoſé de l'Editeur, c'eſt-à-dire, on obtiendra tantôt un ſel gras & de nature ammoniacale, qui n'a aucun rapport avec le tartre vitriolé, ni par la forme des cryſtaux, ni par ſes propriétés, tantôt un ſel de nature nîtreuſe. (Il eſt bon de faire remarquer que je m'étois ſervi d'eau de pluie bien pure pour la diſſolution de l'alkali fixe, & que d'autres préferent de le laiſſer tomber en deliquium à l'air.) Je n'ai pu à la vérité obtenir un vrai nître de ces liqueurs, non plus que des cendres de bois neuf que j'avois expoſées d'un autre côté, & qui y ſont reſtées près de deux mois. Je répétois cette derniere expérience d'après Stahl (*a*), qui nous aſſure que ces cendres préſentées à l'air

(*a*) Stahl Fundamenta Chymiæ, pag. 57. *Non generatur hoc nitrum, ſed generatum jam in aëre vagans, & ſub ſpiritûs formâ latè diffuſum ſale fixo irretitur.*

s'humectent d'abord, & après quelques semaines se dessechent, & donnent alors par la lixiviation & la crystallisation *un vrai nître*, à quoi il ajoute que *ce nître*, loin d'être un produit nouveau, existoit déjà & étoit répandu dans l'air sous la forme d'*esprit*. Il n'y auroit donc qu'à conclure de ce fait, que *l'acide nîtreux*, & l'*esprit universel* sont la même chose ; le même Auteur dans son *Opuscul. Chym.* (*a*), nous rapporte qu'en exposant assez long-tems à l'air libre tel alkali qu'on voudra, on en obtiendra un sel de saveur sulfureuse ; ces deux citations de Stahl annoncent assurément autre chose que du tartre vitriolé ; donc la loi générale qu'on veut établir dans cette nouvelle édition, est susceptible de bien des difficultés, & peut être appellée *un peu métaphysique* pour des commençans.

On pourroit croire que l'*esprit universel* auroit moins d'altérations à essuyer dans son union avec les bases métalliques, parce qu'il les saisiroit aisément, & pour ainsi dire à son choix ; que ces concrétions salines une fois formées, sont d'une nature plus fixe & peu sujettes à d'autres élaborations, & qu'il en est tout autrement des autres substances dans lesquelles cet acide est reçu ; mais prétendre

(*a*) Sthal Opuscul. Chym. Phys. Med. cap. 5. *Si quodvis salinum alkalinum aëri diutiùs commiseris, & hunc coagulaveris, facilè obtinget deinde sapor sulphureus.*

pour cela que l'*acide primitif* est le même que l'acide vitriolique, qu'ils sont tous deux de même nature ; *rien n'est plus fautif que cette conséquence*, puisque, de l'aveu de l'Editeur, *tous les acides* quelconques, *sont autant de déguisemens de l'acide primitif*. Les propriétés que nous reconnoissons dans les acides nitreux & marin, leur volatilité, leur divers effets, soit dans les Ouvrages de la nature, soit dans nos opérations chymiques, ne semblent-ils pas avoir plus de rapport avec ceux de l'*esprit universel*, que n'en a l'acide vitriolique, qui est connu le plus fixe & le plus grossier de tous les acides, & par conséquent moins disposé à entrer promptement dans la mixtion des corps, & qui lui-même, loin de pouvoir donner son nom au *principe* dont il est formé, n'a emprunté le sien que des substances dont on le retire le plus communément, & cependant avec la plus grande difficulté ?

Le premier des principes chymiques admis par les Anciens, est l'*esprit* ou *le mercure*, ainsi nommé par analogie avec le minéral qui porte ce nom, à cause de sa pénétration & de sa volatilité : *c'est*, dit Lemery, *le premier des principes actifs qui paroît lorsque nous faisons l'anatomie d'un mixte, c'est une substance subtile* (a), *pénétrante, légere, qui est plus en agitation qu'aucun des autres principes ;*

(*a*) Lemery, pag. 4.

c'est lui qui fait croître les mixtes en plus ou moins de tems , &c.

Cet Auteur ne pouvoit expliquer plus intelligiblement ce que les Anciens nommoient *esprit* ou *mercure* , *mercurius* , *spiritus* , *fluidum volatile* (*aqua madida* ; *spiritualis* , *fluxilis.*) Sa description s'accorde parfaitement avec celle que les meilleurs Auteurs nous en ont donné : Sthal n'en fait pas de distinction d'avec le principe aqueux ou le phlegme pur , (*Phlegma seu aqua insipida*) & si le nouvel Editeur eût consulté ce grand Chymiste , il n'auroit pas confondu , comme il l'a fait , le *mercure* des Anciens avec les *esprits acides* , les *esprits ardens* , les esprits *volatils* , &c. qui sont visiblement autant de composés artificiels dans lesquels les trois principes actifs , c'est-à-dire , l'esprit , l'huile & le sel sont souvent réunis. *Artificiale compositum sunt spiritus ardentes & salini minerales :.. item vina , aceta , salia volatilia plantarum.* Stahl. fundamenta Chymiæ, pag. 16 ; & ailleurs : *Spiritus sic dicti ardentes , compositum artificiale , ex combinatione phlegmatis & olei subtilissimi.* Stahl , dans un autre endroit, en parlant de l'inutilité d'admettre ces deux principes passifs des Anciens , c'est-à-dire, *le phlegme* & *la terre* , dit précisément que sous la dénomination d'*esprit* ou *de mercure* on doit aussi comprendre le phlegme ou l'eau pure &

inſipide; mais non pas les liqueurs ſpiritueuſes qui affectent le goût ou l'odorat: *Si quidem per ipſum ſpiritum intelligendum eſt phlegma ſeu aqua inſipida; nam ardentes & ſapidi ſpiritus huc non poſſunt trahi, ut pote manifeſte ex aquâ & oleo vel ſale compoſiti.*

Si l'Éditeur eût même voulu s'éviter la peine de conſulter Stahl, il n'avoit qu'à s'en tenir au texte de l'Auteur, qui, à l'examiner de près, y eſt aſſez conforme, & ſembloit prévenir les objections; car, ajoute Lemery: *L'eſprit ou le mercure ne ſe peut tirer pur des mixtes, non plus que les autres principes dont nous allons parler; où il eſt enveloppé d'un peu d'huile qu'il enleve avec lui, & alors on le peut appeller eſprit volatil, comme ſont les eſprits de vin, de roſes, de romarin, ou bien il eſt embarraſſé dans les ſels qui retiennent ſa volatilité, & alors on le peut appeller eſprit fixe, comme ſont les eſprits acides de vitriol, d'alun, &c.* Toutes ces liqueurs forment donc autant d'exceptions dans Lemery, & on ſera extrêmement ſurpris que l'Editeur ait pris (pour appuyer ſon commentaire) tout le contre-ſens de l'Auteur. Ce n'eſt, dit-il (*a*), *ni l'abondance de l'eſprit, principe dans les animaux & dans les végétaux, qui les rend ſuſceptibles de la corruption, ni la petite quantité*

(*a*) L'Éditeur, pag. 4. note (*d*).

de ce même principe dans les minéraux, qui rend ceux-ci incorruptibles. (Lemery ne dit pas que les minéraux ſoient rendus incorruptibles ; mais *qu'ils ſemblent incorruptibles*, par comparaiſon avec les végétaux & animaux.) *Rien n'eſt plus propre au contraire*, continue l'Editeur, *à préſerver les végétaux & animaux de la corruption, que ce qu'on appelle eſprit ; en quelque ſens qu'on prenne ce terme de Chymie*, &c. Il cite enſuite, contre le texte de l'Auteur, les exemples de l'*eſprit aromatique*, de l'*eſprit acide, que les plantes fourniſſent dans leur analyſe*, des *eſprits acides* minéraux, qui ne ſont rien moins que des *principes*, comme Lemery avoit pris ſoin d'en avertir : qu'on s'en tienne donc à la ſignification ſtricte de l'*eſprit principe* des Anciens, dont Lemery veut parler, & dont il excepte toutes les liqueurs ſpiritueuſes qui ſervent d'exemples dans la remarque de l'Editeur ; en un mot, que l'on prenne l'*eſprit principe* dans le ſens de l'Auteur, on trouvera qu'il a un exact rapport avec celui que Stahl appelle *fluide volatil*, *eſprit* ou *mercure*, & qu'il confond avec le *phlegme pur*, ou l'*eau principe*, & on ne ſera pas ſurpris que cet eſprit inſipide & d'une nature très-volatile, *faſſe croître les mixtes* (comme Lemery l'avance) *en plus ou moins de tems, ſelon qu'il s'y rencontre en plus ou moindre quantité, & que par*

ſon trop grand mouvement, il arrive que les corps où il abonde ſont plus ſujets à la corruption, comme on le remarque dans les animaux & les végétaux; au contraire la plupart des minéraux où il eſt en petite quantité ſemblent incorruptibles (*a*); cette théorie s'accorde parfaitement avec l'*eſprit principe*, ou l'*eau inſipide* que Stahl décrit (*b*). L'expérience journaliere nous confirme combien la ſurabondance de l'eau eſt nuiſible aux productions de la terre. L'altération qui arrive dans les fermentations, tant naturelles qu'artificielles, a pour cauſe principale ce même principe aqueux, lequel étant en mouvement met en jeu les autres principes, d'où s'enſuit la formation des *eſprits ardens*, *volatils*, &c. ſoit que ce principe péche *en quantité* dans les corps naturels, ſoit que la juſte meſure du mouvement néceſſaire ſoit dérangée, leur deſtruction s'enſuit; les minéraux même ne ſont pas exempts de cette loi; *quoiqu'ils ſemblent incorruptibles*, ou plus durables que les autres.

(*a*) Lemery, pag. 4.
(b) *Sthal. Fundam. Chym.* pag. 4.

La ſuite au Journal prochain.



OBSERVATION

Sur une tumeur des testicules, grosse comme la tête d'un enfant de trois ans, radicalement guérie par M. CIVADIER, Chirurgien-Major des Gardes-du-Corps.

Dans le mois de Mars de l'année 1755, un homme âgé de soixante-deux ans, d'un tempérament assez fort, me consulta sur une tumeur considérable qu'il avoit aux testicules. Je l'examinai; je trouvai le scrotum aussi gros que la tête d'un enfant de trois ans, & d'une si grande dureté qu'il ne me fut pas possible de porter un bon jugement sur le caractere de la maladie. Je m'informai du malade de la cause de ce gonflement surprenant. Il me dit qu'il y avoit environ trente ans qu'il avoit eu un écoulement virulent par la verge, qui lui avoit causé une fluxion sur les testicules, & qu'il en avoit été guéri après avoir fait usage pendant six semaines des remedes que lui avoit donné quelqu'un à qui il s'étoit adressé. Il m'ajouta qu'il s'étoit marié, qu'il avoit eu des enfans, & qu'il n'avoit jamais éprouvé la moindre incommodité. Ce n'est que depuis huit ans que cette tumeur a commencé à reparoître : elle s'est accrue insensiblement, sans que le malade y

ait donné aucun lieu. Il y a huit mois cependant qu'il fit une chute, & depuis ce temps la tumeur a fait des progrès si considérables, qu'elle lui causoit des douleurs qui l'empêchoient de marcher, ce qui étoit d'autant plus extraordinaire qu'elle ne l'avoit pas fait souffrir auparavant. Après tout ce détail, & l'examen que je fis, je jugeai que cette tumeur n'étoit qu'une suite de celle qu'il avoit eu anciennement, & qui avoit été mal traitée. Comme le malade venoit d'essuyer une espece de fluxion de poitrine, qu'il avoit été suffisamment saigné & purgé, & que d'ailleurs il avoit bu beaucoup de tisane, je n'exigeai point de lui d'autre préparation.

Je le mis à l'usage des pilules mercurielles, qui à petite dose lui lâchoient le ventre de deux jours l'un. Je lui appliquai à froid sur la tumeur un cataplasme fait avec la pulpe des plantes & des farines émollientes, & une certaine quantité d'onguent napolitain. Au bout de huit jours, je m'apperçus que la tumeur commençoit à s'amollir, & qu'elle diminuoit de volume; de sorte que trois semaines après l'usage de ces remedes, j'apperçus à la partie inférieure des bourses une fluctuation bien sensible. Je crus pour lors n'avoir rien de mieux à faire que de donner une issue aux liquides; ce que je fis avec un trocar armé de sa canulle, que j'enfonçai dans l'endroit où la matiere étoit épanchée. J'en

tirai plus de trois palettes d'un ſang noir qui ſortit avec aſſez de facilité. Après cette opération la tumeur diminua conſidérablement ; je touchai pour lors les teſticules & les diſtinguai parfaitement bien. Je les trouvai très-durs. Je penſai le malade comme à l'ordinaire. Le lendemain matin à la levée de mon appareil, je ſentis encore de la matiere à l'endroit où j'avois fait la ponction ; mais l'ouverture s'étoit fermée, & pour lors j'eus recours à un cauſtique fort doux pour faire une nouvelle ouverture. J'en eus tout l'effet que je pouvois en attendre ; l'eſcarre ſe ſépara facilement, & mon cataplaſme étoit tout rempli de ſang noir, tel que je l'avois tiré avec le trocar. Le malade fut purgé tous les huit jours avec des médecines très-douces, qui produiſoient cependant un effet ſuffiſant. Par le moyen de cette eſpece d'ouverture que j'ai pratiquée avec le cauſtique, je donnois paſſage aux liquides à meſure qu'ils étoient épanchés, & les teſticules ſe débarraſſoient tous les jours des humeurs qui les diſtendoient ; je n'ai laiſſé cicatriſer la plaie, que quand j'ai été ſûr qu'il ne reſtoit aucune dureté & aucun gonflement ſenſible dans ces parties. La guériſon a été complette au bout de deux mois & quelques jours.

On voit par cette Obſervation que l'on peut conſerver un virus dans le ſang, pendant un très-long-tems ſans en être ſenſible-

ment affecté ; mais qu'après cela il peut reprendre de nouvelles forces, & causer des ravages d'autant plus à craindre, qu'on n'en soupçonne plus la cause. Il est bon aussi d'observer que le volume d'une tumeur, quelque monstrueuse qu'elle soit, ne doit pas empêcher d'avoir recours aux moyens ordinaires pour donner du soulagement au malade. Si j'eusse été effrayé de la grosseur de la tumeur, il est certain que j'aurois conseillé au malade de ne tenter aucun remede, comme l'ont fait de très-habiles gens qui ont été consultés, & qui ont dit qu'il n'y avoit pas d'autre remede que l'amputation, dont le succès paroissoit très-douteux.

OBSERVATION

Sur un sarcome pesant quatre livres deux onces, dégénéré en cancer ulcéré & extirpé, par M. MAUGUÉ, Lieutenant de M. le premier Chirurgien, & Chirurgien des Hôpitaux de Nevers.

Le premier de Février 1750, Jean-Martin Dargentan, âgé d'environ quarante-cinq ans, est entré à l'Hôtel-Dieu de Nevers ; il avoit une fiévre légere continue, qui n'étoit que symptomatique ; il étoit maigre &

foible ; il ſe plaignit à moi d'une groſſe louppe qu'il avoit ſous le bras. Je le viſitai, & je reconnus que c'étoit un ſarcome dégénéré en cancer ulcéré. Il étoit ſitué ſous l'aiſſelle gauche, à deux travers de doigt au-deſſous des mamelles ; il occupoit depuis la deuxieme vraie côte juſqu'à la cinquieme, en figure ronde, large dans ſa partie ſupérieure comme le deſſous d'une aſſiette, & ſe terminoit en pointe mouſſe, formant la figure d'un pain de ſucre de la longueur de neuf pouces quelques lignes ; il étoit ouvert depuis ſa partie inférieure juſqu'à ſa partie moyenne, & rendoit une humeur purulente, ſanguinolente & fétide : il avoit toujours le bras élevé, & étoit hors d'état de faire aucuns travaux pénibles. Cet homme ne ſe panſoit qu'avec du linge ſec & quelque onguent que quelqu'un lui donnoit, & dont on lui conſeilloit de faire uſage. Le deux il fut ſaigné ; le ſoir je lui fis donner un lavement; le trois je le purgeai avec une médecine ordinaire : il prit enſuite un apoſême fébrifuge. Il a continué cet apoſême pendant quatre jours, la fiévre a cédé ; je lui propoſai pour lors l'opération, qui fut faite le neuf du même mois, en préſence du Médecin de l'Hôtel-Dieu, & de quelques-uns de mes Confreres. Je préparai l'appareil ; je fis un cataplaſme aſtringent ; je me munis d'agaric de chêne, qui cependant me fut d'un léger ſecours. Ce ſarcome étoit ſi gros, &

ses racines si profondes, que je fus obligé dans l'opération de mettre les côtes à découvert.

Mon appareil posé & le bandage fait, le sang me parut être arrêté; mais un quart-d'heure après, il survint une hémorragie des plus considérables. Je préparai le plus promptement qu'il me fut possible un second appareil, qui ne me fut pas plus avantageux que le premier; car le sang sortoit à flots. J'en fis faire un troisieme, je me munis de plus grands morceaux d'agaric; je fis plusieurs boutons de charpie, dans lesquels j'avois mis de la poudre fine de vitriol, beaucoup de charpie seche, mon cataplasme astringent, plusieurs compresses & le bandage du corps, par-dessus lequel je fis un autre bandage avec une bande large de quatre doigts & de la longueur de trois aunes, passant par-dessus & par-dessous les épaules, finissant mon bandage circulairement à l'entour du corps, portant toujours mon point d'appui sur mon appareil, serrant médiocrement, de peur de contraindre la respiration: je pansai le malade le plus vîte qu'il me fût possible, ayant soin d'appliquer mes boutons de vitriol sur l'embouchure de chaque artere, & mon agaric par-dessus, couche par couche & en grande quantité, parce que je pensai que c'étoit le point d'appui qui me manquoit, & que, faute de cette ressource, l'agaric ne pouvoit point crisper l'ouverture des vaif-

ſeaux, cette partie faiſant un vuide. Le malade ſe trouvoit mal à chaque inſtant : je crus qu'il mourroit entre mes mains ; on lui donna un peu de vin, qui le ranima & le rappella à lui. Une heure ſe paſſa ſans rien appercevoir : j'étois pour lors content, & je crus l'hémorragie arrêtée. Deux heures après, j'apperçus un ſuintement qui ne m'effraya point : dans l'intervalle je fis donner à mon malade un petit bouillon, car les foibleſſes continuoient toujours ; je fus cependant obligé de le quitter. Environ une demi-heure après, on vint bien vîte me chercher, & on me dit que cet homme ſe mouroit & perdoit tout ſon ſang. J'y fus promptement, & je me fis préparer par un garçon Chirurgien que j'avois laiſſé auprès de lui, une aiguille courbe enfilée de fil ciré, n'ayant plus d'autres reſſources. Je touchai le pouls de mon malade que je trouvai très-mauvais ; je lui fis donner un peu de vin, & je penſai que je n'avois pas d'autres moyens plus ſûrs pour arrêter le ſang, que la ligature des vaiſſeaux, cette partie étant trop voiſine du cœur & du poumon, & que leurs mouvemens continuels formoient un obſtacle, & empêchoient l'action des cauſtiques & des aſtringens. Je fis la ligature de deux gros rameaux des arteres axillaires ; j'appliquai deux couches d'agaric, mon cataplaſme aſtringent, mon bandage de corps, & le ſcapulaire.

Je réussis par là à arrêter le sang : mon malade étoit dans un état des plus déplorables, je lui fis faire une potion légérement cordiale, & lui en faisois donner quelques cuillerées ; je lui ai fait faire de bons bouillons, & les forces peu-à-peu sont revenues. Je passai ensuite à l'examen de ce sarcome ; il pesoit quatre livres deux onces, & quelque chose de plus : je l'ouvris, il étoit très-dur, & rempli d'une humeur glaireuse & fétide ; sa partie charnue étoit belle, & parsemée de petits vaisseaux sanguins ; il étoit recouvert d'une peau très-fine, de la couleur ordinaire de la peau, mais un peu plus rougeâtre. Il avoit dans l'intérieur de petits filamens blancs, que je pris pour de petits nerfs ; toute sa surface externe étoit inégale, & élevée en plusieurs bosses de moyenne grosseur, plus considérables les unes que les autres, & de figure ronde.

Je ne touchai à l'appareil que le onze, qui étoit le second jour de l'opération ; mon dessein n'étoit pas de le lever tout entier, mais il tomba tout-à-coup, & j'eus la satisfaction de voir l'hémorragie très-bien arrêtée. Je pansai mon malade avec un digestif ordinaire & une grande emplâtre par-dessus d'onguent de styrax. J'ai continué ce pansement pendant huit jours, après lesquels je m'apperçus que les chairs qui poussoient

étoient glanduleuſes. J'ajoutai dans mon digeſtif ordinaire de la poudre d'alun calcinée, & du précipité rouge; j'en chargeois mes plumaſſeaux, & j'avois ſoin de ne point garnir les bords de la plaie de ces mêmes plumaſſeaux, parce que les chairs en étoient bonnes, mais d'une emplâtre qui couvroit le tout, & qui étoit faite avec l'onguent de ſtyrax, dans lequel j'avois mêlé un tiers de baume d'Arceus, & de mon bandage ordinaire. J'ai continuai ce panſement juſqu'au 4 Avril. La plaie n'étant pas plus grande qu'une feve, je ne la panſai qu'avec une petite emplâtre de baume d'Arceus; j'ai eu ſoin d'y paſſer quelquefois la pierre infernale. Dans l'intervalle de cette cure, j'ai ſaigné deux fois le malade, & je l'ai purgé autant; il a pris des apoſêmes fébrifuges, & depuis le jour de l'opération il n'a preſque pas eu de fiévre. Il eſt ſorti de l'Hôtel-Dieu le 20 Avril en très-bonne ſanté.



DESCRIPTION des pleuro-péripneumonies qui ont régné à Aumale & dans le voisinage en 1756, aux mois de Mars, Avril, Octobre & Novembre, par M. MARTEAU DE GRAND VILLIERS, Médecin de la Ville & de l'Hôpital d'Aumale.

Je n'écris point pour vanter mes succès. Je ne puis faire ici que l'histoire de mes malheurs. J'ai plus perdu de malades que je n'en ai sauvés. Mes successeurs auront l'avantage de trouver dans mes Observations le tableau exact de nos maladies populaires : ils profiteront des fautes que j'ai pu faire ; ce sont les vues que je me propose. J'appelle malignes, les pleurésies & péripneumonies que je vais décrire. Il plaira peut-être à d'autres de les qualifier de putrides ou bilieuses ; les noms y font (*a*) peu de chose. Soyons d'accord sur l'identité des symptômes, nous le serons bientôt sur la nature & le caractere de la maladie.

(*a*) Un Médecin aussi éclairé, aussi judicieux que l'est M. Marteau, qui d'ailleurs par sa modestie releve beaucoup le prix de ses talens, traite peut-être avec trop d'indifférence le nom que l'on doit donner à cette maladie qu'il décrit avec toute l'exactitude dont est capable un bon Observateur. Il semble qu'il seroit à propos de sçavoir si cette fiévre étoit bilieuse ou maligne, ou si elle étoit compliquée, puisque le traitement auroit dû en être totalement différent.

Elle s'annonçoit le plus souvent le matin par un frisson plus ou moins violent. La fiévre s'allumoit avec altération, chaleur à la peau, anxiété universelle, accablement de tête, nausées, vomissemens bilieux. Le pouls étoit large, dur & un peu fréquent. La fiévre s'animoit de plus en plus. Le visage se coloroit d'un rouge foncé. La respiration étoit fréquente, & accompagnée de soupirs. Douze ou quinze heures après, les malades se plaignoient d'un point de côté aigu, qui entrecoupoit la respiration. La douleur occupoit tantôt les fausses & tantôt les vraies côtes; quelquefois elle demeuroit fixe, quelquefois elle s'étendoit vers les clavicules, & tantôt elle étoit ambulante d'un côté à l'autre. Le premier & tantôt le second jour, les malades jettoient des crachats teints de sang, auxquels il en succédoit d'autres qui étoient roux, safranés, ou bruns & très-fluides. Le pouls les premiers jours étoit large; mais vers le quatrieme il devenoit mol, petit, serré, précipité. Le sang étoit couvert d'une coënne épaisse, jaune, & d'une médiocre consistance. Les urines étoient le plus souvent brunes, avec un nuage au milieu; quelquefois elles devenoient troubles, sans sédiment; communément elles déposoient les premiers jours un sédiment briqueté, mais inégal, furfureux, & comme festonné. L'os de la pomette, du côté de

de la douleur latérale, étoit ordinairement masqué d'une plaque d'un rouge violet; le reste de la face devenoit pâle & livide. La langue se conservoit humide, & se couvroit d'une crasse blanche ou jaune. Quelques malades essuyoient un flux qui se supprimoit, le troisieme ou le quatrieme jour au plutard. Du 3 au 4, la douleur de côté s'éclipsoit; la respiration devenoit moins entre-coupée, plus égale, mais aussi plus oppressée, avec sifflement. Les malades commençoient à se plaindre d'un poids accablant sur le sternum; du reste la toux se calmoit, & les malades se félicitoient d'un mieux toujours insidieux. Les crachats diminuoient avec la toux, & devenoient écumeux. Peu-à-peu le ventre se tendoit; dans ceux dont les urines étoient bourbeuses, les regards devenoient égarés: un délire vague, avec de grandes agitations, accompagnoit dans ceux-ci le dernier période de la maladie; dans les autres, la raison se conservoit saine & entiere. Dans les uns & les autres, le pouls sur la fin devenoit intermittent, mol & onduleux, ou petit, aigu & fugitif. Le râle terminoit toujours la tragédie, à l'exception d'un seul que j'ai vu mourir en phrénésie, avec soubresaults des tendons, & sans oppression marquée. Ils mouroient la plupart le 5, au plutard au commencement du 7.

Trois de ces maladies se sont terminées par

des vomiques après le quarantieme jour, quelques-unes par des ſueurs critiques, le 5 & le 7, & plus ſouvent, le 7 & le 9; car une ſeule criſe ne ſuffiſoit pas ordinairement pour la parfaite guériſon de ces maladies.

J'ai ouvert trois cadavres, deux au printems, & un l'automne. J'ai trouvé dans tous les trois le lobe du poumon, du côté de la douleur, dur, gangréneux, conſidérablement engorgé d'un ſang noir, & adhérent à la plévre; celle-ci étoit ſaine; mais la membrane externe des poumons y demeuroit collée ſous la forme d'une coënne blanche, de l'épaiſſeur d'une ligne & plus. Cette membrane abandonnoit plus aiſément les poumons, que la plévre: elle étoit ferme comme du lard, & ſe déchiroit cependant facilement ſous les doigts. Les bronches de ce lobe étoient farcies d'une ſanie purulente. Le lobe oppoſé étoit mol, mais également gangréné. Le péricarde dans chaque ſujet contenoit environ un gobelet de ſéroſité jaune. Dans les deux oreillettes de deux de ces trois ſujets, j'ai trouvé des concrétions ſanguines; elles étoient de même nature que le ſang tiré de la veine: la coënne y étoit exactement diſtincte de la partie rouge. Chacun de ces grumeaux avoit ſeize à dix-huit lignes de longueur, ſur trois à quatre d'épaiſſeur. J'ai obſervé dans tous les trois ſujets également la gangrene au colon. Le

reſte des inteſtins étoit prodigieuſement gonflé de vents ; les autres viſceres étoient ſains.

Le pronoſtic de cette maladie étoit plus ou moins fâcheux, ſuivant le nombre & la gravité des ſymptômes. Appuyé du concours de pluſieurs obſervations, je puis établir, comme aſſez généralement certains, les pronoſtics ſuivans. S'il ſe rencontre dans la pratique quelques exceptions, elles ſont rares, & l'on doit ſe ſouvenir de cet aphoriſme d'Hippocrate : *Etiam in acutis non omninò tutæ ſunt prædictiones, neque ad mortem, neque ad ſanitatem.*

PRONOSTICS.

1° La petite quantité de ſang dans les crachats eſt de mauvais augure. Ceux qui ont échappé, ſont ceux qui en ont craché le plus.

2° Les crachats jaunes ſont mauvais, les roux plus fâcheux, les bruns mortels.

Tous ſont funeſtes, quand, au quatrieme ou ſixieme jour au plutard, ils ne commencent pas à donner des ſignes de coction.

3° La pâleur des joues & des lévres, dès les premiers jours, eſt un ſigne très-dangereux.

4° La couleur cramoiſi ſur l'os de la pomette, du côté de la douleur latérale, eſt d'un mauvais augure.

5° La ſuppreſſion du flux eſt très-dange-

reuſe ; elle conduit au météoriſme du bas-ventre.

6° La tenſion du bas-ventre eſt mortelle. On ne peut attendre aucune criſe, tant qu'elle ſubſiſte ; cependant elle peut accompagner la ſuppuration.

7° La ceſſation ſubite du point de côté, la fiévre ſubſiſtant, eſt mortelle, quelque bien que paroiſſe le malade.

8° L'éclipſe du point de côté menace de délire, ſi les urines ſont troubles, & devient funeſte à la poitrine, ſi elles reſtent rouges avec énéorême.

9° L'oppreſſion ſuccédant au point de côté eſt mortelle.

10° Quand le point de côté eſt erratique, l'état du malade eſt très-dangereux.

11° Il en eſt de même de la progreſſion de la douleur vers les clavicules.

12° Le ſifflement de la gorge, avec une toux peu fréquente & comme éteinte, eſt un ſigne de la gangrene des poumons. Les trois que j'ai ouverts, avoient eu ce ſymptôme.

13° La ſueur manquée le 7, laiſſe rarement d'eſpérance d'autre criſe que la ſuppuration, ſi les malades ſurvivent le 14.

J'ai vu un de ces malades, après le 7 paſſé ſans criſe, devenir bouffi, & les jambes s'enfler, la fiévre étant preſqu'éteinte, & les crachats paroiſſant bien cuits. L'oppreſſion

étoit forte au moindre mouvement ; il ne pouvoit repoſer ſur les côtés. J'attendois une vomique. Il mourut ſubitement du 11 au 12, ſans doute par l'effuſion du pus ſur le diaphragme.

14° La fiévre ſubſiſtant au-delà du 14, on eſt ſûr d'une ſuppuration après le quarantieme jour. Je l'ai vue une ſeule fois s'annoncer le dix-huitieme jour ; alors la fiévre ſe convertit en intermittente anomale, & ne redevint continue que les derniers jours de la ſuppuration, avant la rupture de la vomique.

METHODE CURATIVE.

En traçant ici la méthode que j'ai ſuivie, je n'ai garde de la propoſer comme une régle de conduite. Elle m'a ſauvé pluſieurs malades; mais pour la plupart elle a été inſuffiſante. C'eſt un aveu que je dois à la vérité.

La roideur & la plénitude du pouls, l'ardeur du point de côté demandoient promptement le ſecours de la ſaignée. Je la faiſois pratiquer au bras. Les nauſées, les vomiſſemens bilieux, ſuivis quelquefois de flux, étoient un ſigne de l'orgaſme des humeurs contenues dans les premieres voies : après une ou deux ſaignées, j'adminiſtrois la manne avec deux onces d'huile d'amandes douces, & deux grains de tartre ſtibié, ou l'eau de caſſe aiguiſée d'émétique. J'obſervois, s'il

arrivoit que les malades m'appellassent trop tard, de ne jamais placer ce remede au-delà du troisieme jour, parce qu'après ce tems le ventre commençoit à se météoriser. Après l'effet de l'émético-cathartique, je faisois rouvrir la veine, & donner des lavemens d'eau miellée. Je continuois les saignées au bras, suivant l'indication que me fournissoit la violence de la fiévre & du point de côté. Je faisois en sorte de mettre le sang au large dans les quatre premiers jours, parce qu'après ce terme, c'étoit énerver les forces de la nature, & courir le risque d'empêcher la résolution. Ce n'étoit que dans le cas où je voyois une nouvelle inflammation succéder à la premiere, que je me permettois la continuité des saignées : rarement ai-je excédé le nombre de huit à neuf, & en ai-je fait au-dessous de quatre. La force actuelle du malade, & celle des accidens, sont les seules regles qu'on puisse consulter ; mais comme j'avois à combattre moins une inflammation légitime de la plévre & des poumons, qu'à adoucir une humeur extrêmement âcre & caustique, qui faisoit facilement tomber les parties en gangrene, je n'ai pas cru devoir prodiguer le sang. L'altération de cette humeur, son attraction au-dehors étoient mes principaux objets. C'est dans cette derniere vue, que dès les premiers instans j'appliquois sur le point de côté des fomentations émollientes

& résolutives. J'y substituois le troisieme jour des emplâtres de poix navale, avec l'oliban & la térébenthine, dans le cas où la douleur étoit ambulante, ou tout-à-fait fugitive, je couvrois ces emplâtres de poudre de cantharides. La ventouse précédoit le vésicatoire. Ce remede m'a assez bien réussi, quand il a été appliqué à tems, & sans trop épargner l'épispastique; mais les malades ne se déterminent pas volontiers à supporter ce remede, ou ne s'y décident que trop tard. Je faisois en sorte de tenir le ventre libre par les lavemens aiguisés de crystal minéral. Quand sur la fin du quatrieme jour la poitrine commençoit à être oppressée, (signe certain d'une inflammation aux poumons qui menaçoit de dégénérer promptement en gangrene) j'avois recours à la saignée de la jugulaire, toutes les fois qu'elle étoit praticable. J'en ai remarqué de bons effets; mais il n'étoit pas toujours possible de la faire, tantôt à raison de la mollesse du vaisseau, tantôt à raison de la répugnance obstinée des malades. Le délire m'a trois ou quatre fois déterminé à l'ouverture de la saphene; je n'en ai tiré aucun fruit: je dois au contraire convenir qu'elle n'a jamais manqué de combler les accidens, & de précipiter la fin des malades. C'est un conseil que je crois dicté par l'expérience, d'éviter les saignées du pied dans les tensions spastiques de l'ab-

domen, quelque forte que ſoit l'indication tirée du délire. Ces ſortes de délires ne ſont que ſympathiques. Ils paroiſſent ne reconnoître d'autre cauſe que le gonflement, & la preſſion des viſceres du bas-ventre ſur l'aorte inférieure, qui, éprouvant de leur part trop de réſiſtance, refoule le ſang vers le cerveau.

Quand l'affaiſſement de la poitrine acheminoit à la ſuppreſſion de l'expectoration, j'appliquois les véſicatoires *internis tibiis*. Ce remede a eu quelque ſuccès. Quand il a été appliqué cinq à ſix heures avant le jour de criſe, il a produit de groſſes phlyctenes, un ſuintement conſidérable, long-tems continué, & enfin une ſuppuration; mais quand les eſcarres étoient pâles, & ſe ſéchoient promptement, tout étoit déſeſpéré.

Le nitre camphré pendant tout le tems de la maladie, après la purgation, étoit un remede que je regardois comme eſſentiel pour prévenir le danger de la gangrene. Vingt-quatre grains de nitre, ſur quatre grains de camphre, étoient la doſe ordinaire pour chaque jour, en ſix priſes. L'infuſion théiforme de camomille romaine, étoit quelquefois employée dans les mêmes vues.



EXTRAITS, Précis & Annonces d'Obſervations & de Remedes.

Sur une fille devenue totalement ſourde, qui cependant a trouvé les moyens de comprendre tout ce qu'on lui dit, par M. DE LA RUE, *Chirurgien & Démonſtrateur Royal en Anatomie à Rennes.*

J'eus occaſion, il y a quelques années, de voir au Château de Fougeraie, à une lieue de diſtance de Château-Briand, une Demoiſelle âgée d'environ quinze ans, qui a eu le malheur de perdre l'uſage de l'ouie, après une maladie aſſez grave. Cet accident eſt d'autant plus fâcheux que cette ſurdité eſt extrême, que cette Demoiſelle eſt bien faite, d'une très-jolie figure, qu'elle a tout l'eſprit poſſible, & qu'ayant été parfaitemeut bien élevée & inſtruite, elle ſent mieux que perſonne le prix des avantages dont elle eſt privée. L'art cependant paroît vouloir l'en dédommager, & fait en elle ce que la nature lui refuſe. Elle s'eſt donné le talent de diſtinguer très-promptement tout ce qu'on lui dit au ſeul mouvement des levres, pourvu cependant qu'on prononce en appuyant ſur les ſyllabes. Quoique ceci paroiſſe remarquable, on n'y voit rien cependant que l'ha-

bitude ne donne tous les jours à la plupart des ſourds. Voici ce qui fait le ſingulier. Cette jeune Demoiſelle ſe voyant ainſi réduite à ce triſte état de ſurdité, a voulu ſe ménager une reſſource dans le cas où un ſecond accident la priveroit de la vue. Elle s'eſt accoutumée à ſuivre très-bien la converſation, pourvu qu'on trace avec le bout du doigt ſur ſa main, ſur ſon bras, ſon front, *ou même ſon dos*, les mots & les phraſes qui compoſent le diſcours qu'on lui tient. On écriroit auſſi vîte qu'on le fait ſur le papier, elle ne s'y tromperoit pas, en obſervant d'écrire diſtinctement. Elle eſt ſi exercée à cette eſpece de ſenſation qu'elle y réuſſit également bien, pendant la nuit & pendant le jour, & elle répond ſouvent très-juſte avant que l'on ait pu tracer la phraſe en entier.

Ce fait eſt connu dans toute la Ville de Château-Briand.

Nouvelles Eaux minérales découvertes à Paſſy, chez Madame de Calſabigi.

On a découvert à Paſſy, près Paris, dans la maiſon de Madame Calſabigi, de nouvelles eaux minérales vitrioliques, ferrugineuſes, aſtringentes, qui ſont d'une efficacité ſinguliere, pour fortifier les fibres relâchées, arrêter les hémorragies, les écoulemens ſéreux, les diarrhées. Les Médecins

les plus célebres, en ont déjà fait un grand nombre d'expériences. Leurs certificats qui établissent les propriétés médicinales de ces eaux, se trouvent imprimés, ainsi que les Analyses Chymiques de ces mêmes eaux, & la maniere d'en faire usage, dans une Brochure qui se distribue avec les eaux chez *M. Girard, dans une maison qui communique avec la rue Beaurepaire & Tireboudin, près l'Hôtel de Coaslin; & chez le Sieur Nay, au Café Anglois, rue Jacob, Fauxbourg S. Germain.* Le prix de ces eaux a été fixé, par Arrêt du Conseil d'Etat, à quinze sols la bouteille: avec une seule bouteille de ces eaux, & quatre fois autant d'eau commune, on peut faire cinq bouteilles d'une eau minérale, qui aura beaucoup de rapport avec celle de Spa; ces nouvelles eaux de Passy étant les plus riches en minéraux qui soient connues jusqu'à présent.



OBSERVATIONS
MÉTÉOROLOGIQUES.

AVRIL 1757.

Jours du mois.	Thermometre.			Barometre.			Vents.	Etat du ciel.
	A 6 h. du matin.	A midi.	A 10 h. du soir.	pouces.	lignes.	parties.		
1	8 ½	9	7	27	8 7	½ 0	S. S-E. au S. S-O. fort.	Couvert. Pluie méd. par intervalles tout le jour.
2	4½	8	5		10 6	0 0	O. N-O. au S-E. médiocre.	*Idem*, pluie petite le soir.
3	3½	9	5	28	1 2	0 0	O. très-fort. Coup de vent à 6 heures du soir.	Nuageux. Grêle médiocre le matin & le soir.
4	3½	10	5		3 6	0 0	O. au N. N-O. fort.	Nuageux.
5	3	9	7		6 7	½ 0	N. au N-E. médiocre.	*Idem.*
6	4	12	7		7 6	0 0	*Idem.*	*Idem.*
7	4½	11	8		6 5	0 0	N. N-E. au N. N-O. foible.	*Idem.*
8	5	14	11		5	0	*Idem.*	Serein.

Jours du mois.	*Thermometre.*			*Barometre.*			*Vents.*	*Etat du ciel.*
	A 6 h. du matin.	*A midi.*	*A 10 h. du soir.*	*pouces.*	*lignes.*	*parties.*		
9	8	16	12	28	4 1	½ 0	N. au N-N-E. *id.*	Serein. Brum. médiocre. le matin.
10	8	16	9	27	11 8	0 ½	E. au S. O. foible.	Nuageux. Pluie méd. à 5 h. du f.
11	5	10	7		10 7	0 0	O. fort.	*Idem*, pluie méd. par interv. tout le soir.
12	6	8	5		2 4	¾ 0	*Idem.* Coup de vent impétueux à 7 h. du matin.	Couvert. Or., pluie, grêle méd. & tonn. à 9 h. du matin. Neige très-épaisse à 11 h. Grêle & pluie alternatives le soir.
13	4	11	6		5 7	¼ ½	O. au S-O. fort.	Nuageux. Pluie fine le f. à 2 h.
14	4½	11	5		8 9	0 0	S-O. *id.*	Nuageux. Pluie petite & gr. le f.
15	3½	12	6	28	11 0	0 0	O. S-O. foible.	Peu de nuages.
16	4⅔			27	10	½	*Idem*, médiocre.	Nuageux. Pluie fine vers midi.
17							S-O. au S-E. fort par secouf.	*Id.* pluie médiocr. le matin.
18			11	28	0	0	E. médioc.	Serein.

Jours du mois.	Thermometre.			Barometre.			Vents.	Etat du ciel.
	A 6 *h. du matin.*	*A midi*	*A* 10 *h. du ſoir.*	*pouces.*	*lignes.*	*parties.*		
19	9	18	13		0	0	S. au S-E. fort par intervalles.	Nuageux matin & ſoir.
20	10	17	12		1 0	0 0	S-O. médiocre.	*Id.* quelques gouttes de pluie à 3 h. du ſ.
21	8	9	5½	27	10 11	0 ½	S. au S-O. fort.	*Id.* pluie fine le mat. grêle pet. à 5 h. du ſ.
22	4	9	7	28 27	0 11	0 0	S-O. médiocre.	Nuageux.
23	4½	12	7	 28	11 0	0 ½	S. S-O. au O. N-O. foible.	*Idem.*
24	6	9	6		1 1	0 ½	N. N-O. au N. *id.*	Couvert le matin. Nuageux le ſoir.
25	4½	13	9		2 1	0 ½	E. au S. O. médiocre.	Peu de petits nuages.
26	7	16	11½		2 1	0 0	N. au N-E. *idem.*	Serein.
27	9	18	12		1 3	0 0	S. S-O. au O. foible.	Peu de petits nuages.
28	10	18	13		3 3	½	N-O. au N-E. *id.*	*Idem.*
29	10½	18	13	28	2 1	0 0	O. au N. *idem.*	*Idem.*
30	11	19	13	 27	0 11	½ ½	N-O. foible.	*Id.* orage à 3 h. du ſ. tonnerre, groſ. pluie & grêle. Fine pluie à 6 h. du ſoir.

Le thermometre a marqué pendant ce mois pour la plus grande chaleur 19 degrés, & pour la moindre chaleur 3 degrés au-dessus du terme de la congélation: la différence entre ces deux termes est de 16 degrés.

La plus grande élévation du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 7 lignes, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces $2\frac{1}{2}$ lignes: la différence entre ces deux termes est de $16\frac{1}{2}$ lignes.

Le vent a soufflé 6 fois du N.
8 fois du N. vers l'E.
3 fois de l'E.
4 fois du S. vers l'E.
2 fois du S.
13 fois du S. vers l'O.
7 fois du O.
9 fois du O. vers le N.

Il y a eu 3 jours de tems serein.
24 jours de tems nuageux.
3 jours de tems couvert.
12 jours de pluie.
5 jours de grêle.
1 jour de neige.
2 jours de tonnerre.
1 jour de brouillard.

Les hygrometres ont marqué de l'humidité au commencement du mois, & de la sécheresse à la fin.



MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois d'Avril 1757.

Le temps qui a presque toujours été couvert, humide & venteux pendant ce mois, est devenu la source de bien des affections chroniques, qu'il a produites, ou qu'il a augmentées. Les lassitudes spontanées, les douleurs vagues dans toute l'habitude du corps : les accès de rhumatisme & de goutte ont été les différentes maladies qui s'y sont succédé les unes aux autres. Nous avons observé aussi des affections scorbutiques, qui ont paru faire des progrès considérables, & qui étoient accompagnées d'une œdeme universel, & d'une foiblesse dans le pouls inexprimable ; ce qui a le mieux réussi, c'est l'usage des corroborans, des stomachiques, unis aux anti-scorbutiques âcres. Nous avons vu sur-tout tirer un grand succès du quinquina en extrait, placé avec intelligence.

Les maladies aiguës étoient des petites-véroles, des fievres putrides, des maux de gorge œdémateux & inflammatoires, des fievres continues avec redoublemens, bilieuses, dans lesquelles sur-tout ; on a eu recours aux lavemens & aux légers purgatifs. Dans le délire de ces fievres, on a remarqué que la saignée du pied étoit mortelle. Ne pourroit-on pas tenter, dans ces sortes de cas, de faire plonger les pieds dans de l'eau chaude, & d'appliquer à l'extérieur des serviettes trempées dans l'eau froide, sur-tout lorsqu'il se manifeste au commencement de la maladie, & que l'éréthisme général empêche de placer les vésicatoires ? C'est à l'expérience à en décider.

Fin du Tome VI.



TABLE GÉNÉRALE DES MATIERES

Contenues dans les ſix premiers mois de 1757.

Fin de la Table des Matieres.

